



université de bretagne  
occidentale



**THÈSE / UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE**

*sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne*

pour obtenir le titre de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE**

*Mention : Psychologie sociale et environnementale*

**École Doctorale des Sciences Humaines et Sociales**

présentée par

**Nathalie Krien**

Préparée à l'UFR des Lettres et Sciences  
Humaines, Laboratoire CRPCC

**Place des risques côtiers  
dans la représentation  
du cadre de vie  
d'individus possédant  
des enjeux  
sur des communes  
« à risque »**

**Volume 1 : rapport**

**Thèse soutenue le 05 Décembre 2014**

devant le jury composé de :

**Stéphane LAURENS**

Professeur des universités, Université de Rennes 2 / *directeur de thèse*

**Élisabeth MICHEL-GUILLOU**

Maître de conférences, Université de Brest / *co-directrice de thèse*

**Ghozlane FLEURY-BAHI**

Professeure des universités, Université de Nantes / *rapporteuse*

**Valérie HAAS**

Professeure des universités, Université de Lyon 2 / *rapporteuse*

**Marino BONAIUTO**

Professeur des universités, Université de Rome / *membre du jury*

**Catherine MEUR-FEREC**

Professeure des universités, Université de Brest / *membre du jury*



## Remerciements

Avant tout autre, je tiens à remercier celle qui m'aura offert l'opportunité de vivre cette éprouvante mais oh combien passionnante recherche : Élisabeth Michel-Guillou. Pour ta disponibilité et ta patience tout au long de cette thèse, un grand merci à toi. Merci également à Stéphane Laurens pour avoir bien voulu s'y associer et en prendre la responsabilité. Merci à la Région Bretagne pour avoir cru en ce projet et pour avoir contribué à son financement via une bourse ARED. J'ai également une pensée pour Lise Bihannic qui m'a cédé le flambeau. Je remercie également tous les autres membres du jury, les deux rapporteuses : Ghazlane Fleury-Bahi et Valérie Haas mais également Marino Bonaiuto et Catherine Meur-Férec pour avoir pris le temps de lire mon travail et pour avoir accepté de faire le déplacement afin de rendre cette soutenance possible

Ce travail ayant été mené au sein du programme de recherche CoCoRisCo, j'en remercie également tous les acteurs pour leur accueil au sein de l'équipe comme pour leur participation à ce travail. Merci notamment aux « filles de la tâche 5 » : Elisabeth et Catherine ainsi que Frédérique Chlous-Ducharme et Hélène Martin-Brelot, mais également à Alain Hénaff, Nicolas Guidicelli, Yuji Kato, et Manuelle Philippe. Merci également aux intervenant-e-s extérieur-e-s qui ont participé à ce travail : Gwenaëlle Auger, Angélique Boizumault, Marion Chabre, Min Hong ainsi qu'à Camille Pagnard. Ce travail n'aurait pas été possible sans l'aimable collaboration des municipalités de l'Île-Tudy et de Pénestin mais également de Penmarch, Treffiagat et de l'Île de Sein auxquelles je suis redevable. Merci également à tou-te-s les habitant-e-s/propriétaires terriens qui ont bien voulu participer à cette étude. Un grand merci pour votre accueil et votre soutien. Merci également aux personnes et organismes qui ont bien voulu m'accorder le droit d'illustrer ce manuscrit avec leurs photos/images/figures.

De manière générale merci à toute l'équipe de psychologie sociale du CRPCC de Brest pour avoir soutenu ce travail : Magdalini Dargentas, Christèle Fraïssé, Estelle Masson, Adeline Raymond. Merci notamment à Claudie Inisan pour sa disponibilité. Merci également à l'école doctorale et notamment à Isabelle David et Françoise Maurel pour leurs précieux conseils et leur accompagnement durant toute la durée de ce travail. Je n'oublie pas non plus l'UBO et notamment l'équipe du département de Psychologie qui, en plus de m'avoir offert l'opportunité d'une première expérience d'enseignement, s'est arrangée pour que mes impératifs de présence perturbent *a minima* l'organisation de mon travail de thèse. Merci notamment à Franck Ganier et Jacques Lamour, un grand merci à François-Gilles Carpentier pour ses suggestions quant aux analyses statistiques, merci également à Nicole Cambot et à Cyrille Tanguy pour avoir été si disponibles et arrangeant-e-s dans les cas d'urgence. Merci également à Daniel Kerebel, sans qui l'utilisation des logiciels informatiques aurait été grandement compliquée.

Je remercie bien-sûr celles et ceux qui m'ont soutenue, supportée et encouragée pendant ces 3 années Ma famille et mes ami-e-s, notamment celles et ceux qui ont bien voulu prendre de leur temps pour relire et corriger certains passages : Damien, Marion, Christophe, Anne, Yannick, Bastien, Morgane, ainsi qu'à mon frère et ma mère. À Pierre D. : j'avais raison.



## *Résumé*

Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle de nouveaux enjeux sont apparus sur les espaces littoraux. En février 2010, les ravages causés par la tempête Xynthia ont provoqué un renforcement des réglementations relevant de la gestion des risques côtiers. La tâche des gestionnaires locaux a évolué en conséquence. Il leur incombe aujourd'hui d'intégrer ces réglementations dans leur gestion quotidienne. Ils sont donc amenés à s'intéresser aux populations concernées et, plus précisément, à leur représentation de leur cadre de vie ainsi qu'à leur compréhension des risques côtiers. Notre étude s'intéresse à la représentations du cadre de vie d'individus qui résident sur un espace « à risque ». Plus précisément, nous nous intéressons à la place que peuvent avoir les risques côtiers dans cette représentation. Initialement, nous supposons que la représentation des risques dépend de facteurs sociaux et environnementaux spécifiques. Nous avons ainsi émis des hypothèses et les avons soumises à plusieurs études qualitatives ainsi qu'à un questionnaire. Ces analyses confirment que la représentation des risques dépend de la manière dont les individus appréhendent et utilisent l'espace concerné, et plus précisément de ses dimensions spatio-temporelle, sociale et attitudinale.

## *Abstract*

During the 20<sup>th</sup> century, new stakes appeared on coastal areas. Moreover in february 2010, the devastation caused by the storm Xynthia has effected a strengthening of coastal risk management policies. The workload of local managers has evolved consequently. Now they have to integrate risks management into daily operations. This implies an interest in populations. Most especially on representations of their environment and translation of coastal risks. Our survey is studying representation of environment from people who live on coastal areas. Most especially the place of coastal risks in those representation. Our starting point is that the représentation of coastal risks belongs to specific environmental and social factors. With this in mind, we made assumptions which have been subjected to several qualitative surveys and a questionnaire. Those analyses confirmed that representation of coastal risks depend from the way in which they grasp and use their environment. Most especially it depend from spatio-temporal, social and attitudinal dimension of the at risk area.

## Table des matières

<b>La vie littorale d'hier et d'aujourd'hui.....</b>	<b>7</b>
1 Évolution de l'image de la mer et des usages du littoral.....	11
1.1 Un espace littoral de plus en plus investi.....	11
1.2 Gestion des espaces littoraux et gestion des risques.....	16
1.3 La catastrophe Xynthia, un tournant dans la gestion des risques côtiers.....	20
2 Vulnérabilité des espaces littoraux, risques d'érosion et de submersion.....	24
2.1 Qu'est-ce que la vulnérabilité ?.....	24
2.2 Qu'est-ce qu'un risque d'érosion/submersion?.....	27
<b>Influence du contexte sur la représentation des risques.....</b>	<b>33</b>
1 La notion de risque.....	37
1.1 Évolution de la notion de risque.....	37
1.2 Diverses approches pour appréhender le risque.....	37
1.3 Indissociabilité du risque avec l'environnement dans lequel il s'intègre.....	40
2 Les représentations.....	42
2.1 De la perception d'un objet à sa représentation.....	42
2.2 Représentations sociales, quelles fonctions ?.....	44
2.3 Comment se constituent les représentations ?.....	44
3 La construction identitaire.....	49
3.1 De l'identité personnelle à l'identité sociale.....	49
3.2 L'identité spatiale.....	51
4 L'attachement au lieu.....	54
4.1 Attachement au lieu, besoin de contrôle et ancrage.....	54
4.2 Attachement au lieu et rapport au changement.....	55
4.3 Attachement au lieu et rapport au danger.....	56
5 Problématique.....	58
<b>Terrains et méthodes d'analyses.....</b>	<b>63</b>
1 Sites retenus et population étudiée.....	67
1.1 La commune de Pénestin.....	67
1.2 La commune de l'Île-Tudy.....	69
1.3 La population étudiée.....	71
2 Phase exploratoire.....	73
2.1 Analyse des entretiens exploratoires.....	73
2.2 Analyse d'articles de presse.....	76
3 Approche qualitative des données : les facteurs qui influencent la représentation des risques d'érosion/submersion.....	79
3.1 Entretiens de recherche.....	80
3.2 Analyse de cartes mentales.....	86
3.3 Analyse de comptes-rendus de conseils municipaux.....	88
4 Approche quantitative des données : vérification de nos hypothèses.....	92
4.1 Questions à propos des risques d'érosion/submersion.....	92
4.2 Questions à propos du cadre de vie.....	96
4.3 Modalités de passation.....	105
4.4 Analyse des réponses obtenues.....	107

<b>Résultats : cadre de vie et risques d'érosion/submersion.....</b>	<b>111</b>
1 Phase exploratoire.....	115
1.1 Résultats des entretiens.....	115
1.2 Résultats de l'analyse de presse.....	119
2 Diversité des points de vue.....	129
2.1 Que disent les personnes interrogées lorsqu'elles nous parlent de leur commune et des risques?.....	129
2.2 Comment les personnes interrogées dessinent-elles l'environnement de leur habitation ? .....	139
2.3 Que mentionnent les comptes-rendus de conseils municipaux lorsqu'ils parlent des risques ?.....	144
3 Représentation des risques d'érosion/submersion et rapport au cadre de vie...147	
3.1 La représentation des risques d'érosion/submersion.....	147
3.2 L'environnement spatio-temporel.....	158
3.3 L'environnement social.....	164
3.4 Les informations reçues à propos des risques d'érosion/submersion.....	169
3.5 La composante cognitive des attitudes vis-à-vis du cadre de vie.....	174
3.6 La composante affective des attitudes vis-à-vis du cadre de vie.....	188
3.7 La composante comportementale des attitudes vis-à-vis du cadre de vie...197	
 <b>Discussion : la place des risques côtiers dans la représentation du cadre de vie.....</b>	<b>202</b>
1 Discussion.....	206
1.1 Intérêt de l'étude.....	206
1.2 Interprétation des résultats.....	207
1.3 Intérêt général des résultats obtenus.....	218
2 Limites et ouvertures.....	220
2.1 Limites.....	220
2.2 Ouvertures.....	221
 <b>Bibliographie.....</b>	<b>224</b>





# Introduction

Depuis le 20<sup>ème</sup> siècle, le risque est devenu une problématique majeure de notre société. Beck (2001) parle d'une « *société du risque* ». Selon lui, aujourd'hui :

*Il ne s'agit plus, ou plus uniquement, de rentabiliser la nature, de libérer l'homme des contraintes traditionnelles, mais aussi et « avant tout de résoudre des problèmes induits par le développement technico-économique lui-même. (p. 36)*

La notion de risque fait référence à la gravité probable des conséquences suite à un événement dangereux (accident, catastrophe, *etc.*). En ce sens, un espace « à risque » est considéré comme un espace « vulnérable ». Les risques côtiers sont caractéristiques de la zone littorale. Celle-ci constitue la bande étroite où terre, mer et air se côtoient et se confrontent (Bavoux & Bavoux, 1998). La ligne de rivage, autrement appelée « trait de côte », est cette bande de terre qui évolue sans cesse au rythme de l'avancée ou du recul des plages, des falaises et des étendues, ou « cordons », de dunes ou de galets. Cette zone frontalière entre terre et mer possède une dynamique qui lui est propre. Il s'agit d'un espace mouvant, subissant l'influence de nombreux facteurs. Côté mer, les marées, comme la météo (notamment la pression atmosphérique et le vent), influent sur la hauteur d'eau. À plus grande échelle le changement climatique joue également un rôle en augmentant, petit à petit, le niveau de la mer. Côté terre, l'apport ou le retrait de matériaux (sable, galets ou terre) influe également sur la forme du rivage. Les géologues parlent alors de « fluctuations sédimentaires », de « friabilité des rivages », *etc.* À ces facteurs naturels s'ajoutent des facteurs anthropiques. Le bâti sur la bande littorale (habitations, digues, *etc.*) comme les activités qui y sont pratiquées (escalade, cueillette de végétation dunaire, *etc.*) sont également susceptibles d'impacter l'évolution du rivage.

Parmi les risques côtiers, seuls deux relèvent spécifiquement d'un recul du trait de côte<sup>1</sup> à savoir les risques d'érosion et de submersion marine. La submersion marine correspond à un recouvrement des terres par avancée de la mer. Il peut s'agir d'un phénomène lent (lié à la montée du niveau marin) ou d'un phénomène brutal (lié aux tempêtes lors de grandes marées) (Ministère de l'Écologie du Développement

---

<sup>1</sup> « *Déplacement vers l'intérieur des terres de la limite entre le domaine marin et le domaine continental* » (Ministère de L'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie – MEDDE, 2014, p.31)

Durable et de l'Énergie – MEDDE<sup>2</sup>, 2014). L'érosion littorale relève quant à elle d'un « gain d'espace de la mer sur la terre » (Spohr, 2011, p. 43) dû à l'effondrement des falaises ou à l'appauvrissement des dunes et plages en sable/galets. Ce phénomène entraîne une fragilisation du bord de côte et un recul des terres au profit de la mer.

La problématique de gestion des risques côtiers n'est pas récente. Elle est en revanche davantage médiatisée depuis la tempête Xynthia (28 février 2010) et le phénomène de submersion qu'elle a provoqué sur les côtes françaises. Celui-ci a entraîné de lourdes pertes, non seulement matérielles et économiques mais également humaines. Passé ce bilan dramatique, Xynthia a également lancé une polémique quant à la responsabilité des autorités locales. Après la catastrophe, le Maire de la commune de La-faute-sur-Mer, de même que quatre autres personnes et deux entreprises locales, ont été envoyés en correctionnelle pour « homicides involontaires »<sup>3,4</sup>, « mise en danger de la vie d'autrui » et « prise illégale d'intérêt »<sup>5</sup>. Ce drame a ainsi remis la question de la gestion des risques côtiers sur le devant de la scène. De nouvelles législations ont depuis vu le jour afin d'éviter qu'une telle catastrophe ne se reproduise. Sur les communes littorales concernées, les autorités en place se voient contraintes de respecter de nouvelles réglementations et d'adapter leurs politiques en conséquence, sous peine de poursuites pénales en cas de sinistre. Elles sont donc amenées à se familiariser avec le sujet.

La Région Bretagne s'est particulièrement intéressée à l'étude des risques côtiers. De par son état de péninsule exposée à la Manche sur sa façade Nord et à l'Océan Atlantique sur ses façades Ouest et Sud, c'est la région française qui possède la plus grande longueur de côtes : 2 700Km selon l'INSEE<sup>6</sup>. Elle est particulièrement exposée aux dangers de la mer et notamment à la submersion marine. La nature de ses sols<sup>7</sup> étant diversifiée, elle est également soumise par endroits à un phénomène d'érosion littorale. La Bretagne est donc l'une des premières régions de France concernées par ces risques et est particulièrement engagée dans les démarches préventives comme dans les études permettant de mieux les cerner.

---

2 **Annexe 1** : Glossaire

3 [http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/08/27/tempete-xynthia-le-maire-de-la-faute-sur-mer-inculpe-pour-homicides-involontaires\\_3467300\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/08/27/tempete-xynthia-le-maire-de-la-faute-sur-mer-inculpe-pour-homicides-involontaires_3467300_3244.html)

4 <http://www.lafautesurmer.net/2013/08/27/xynthia-maire-faute-sera-juge-homicide-involontaire-Ouest-france/>

5 Le procès s'est tenu depuis le 15 Septembre au 17 octobre 2014, le jugement devrait être rendu le 12 Décembre 2014

6 <http://www.insee.fr/fr/regions/bretagne/default.asp?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm>

7 [http://geowww.agrocampus-Ouest.fr/mapfishapp/?wmc=http://geowww.agrocampus-Ouest.fr/wmc/bzh\\_MateriauDominant.wmc](http://geowww.agrocampus-Ouest.fr/mapfishapp/?wmc=http://geowww.agrocampus-Ouest.fr/wmc/bzh_MateriauDominant.wmc)

*La plupart des disciplines scientifiques s'accordent sur le fait que les risques naturels résultent du croisement entre la probabilité qu'un phénomène naturel destructeur se réalise et les dommages possibles que ce phénomène pourrait entraîner sur des biens ou des personnes dans une zone donnée (Leone et al., 2010, p17).*

Suivant cette définition, les études traitant des risques côtiers ne se sont souvent intéressées qu'aux aléas naturels et/ou aux enjeux humains et économiques qui y sont exposés. Cependant, le risque sur un espace donné est de plus en plus envisagé comme ne relevant pas simplement d'aléas et d'enjeux mais également des individus qui évoluent et agissent sur cet espace.

*L'homme participe au processus de production du risque soit en s'exposant (volontairement ou non) aux phénomènes naturels, soit en ne prenant pas les mesures de protection ou de prévention nécessaires (Leone et al., 2010, p.19).*

Ce volet humain de l'étude des risques est abordé par le programme de recherche CoCoRisCo (Connaissance, Compréhension et gestion des Risques Côtiers)<sup>8</sup>(2011-2015), au sein duquel s'insère cette thèse. Porté par l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) en la personne d'Alain Hénaff (LETG – Géomer UMR 6554 CNRS), ce projet étudie la vulnérabilité des territoires côtiers bretons vis-à-vis des risques d'érosion et de submersion marine. Il s'agit d'un programme interdisciplinaire qui regroupe des géologues, des géographes, des économistes, des juristes, mais également des anthropologues et des psychologues sociaux et environnementaux. Ces derniers ont la charge de prendre en compte le facteur humain des risques afin d'étoffer les réflexions sur cet aspect et de sensibiliser les gestionnaires à la nécessité de sa prise en considération dans leurs politiques de prévention.

La recherche qui va être présentée a été menée dans le cadre du programme de recherche CoCorisCo et pour la Région Bretagne<sup>9</sup>. L'approche qui en est faite des risques d'érosion/submersion relève des sciences humaines et s'appuie tout particulièrement sur des théories de psychologie sociale et de psychologie environnementale. Les risques d'érosion/submersion ne peuvent être envisagés qu'à travers l'espace dans lequel ils s'intègrent. Ainsi la place que les individus accordent

---

8 Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Agence Nationale de la Recherche portant la référence 2010-CEPL-001-05, dans le cadre de l'appel à projets ANR Changements Environnementaux Planétaires et Sociétés, dans l'axe thématique "Les sociétés et les territoires face aux changements environnementaux planétaires : vulnérabilité, adaptation et mitigation"

9 Ce travail de thèse a été subventionné par la Région Bretagne au moyen d'une bourse Allocation de Recherche Doctorale (ARED)

aux risques dans leur cadre de vie dépend du rapport qu'ils entretiennent avec cet espace, notamment de la représentation qu'ils en ont. Cette représentation découle directement de leur identité individuelle, groupale mais également spatiale. D'après la théorie de l'attachement au lieu, plus un individu est attaché à un espace, plus il va s'y identifier. Or selon la théorie de l'identité sociale, l'individu cherche à conserver une image positive de lui-même. Par extension, en s'identifiant à un espace il va ainsi chercher à en conserver une image positive, à se représenter cet espace de manière positive. Pour étudier cette représentation des risques d'érosion/submersion, nous chercherons à partir de quels éléments elle se constitue. Nous chercherons également comment la manière dont ces risques sont envisagés par les individus dans leur cadre de vie dépend du rapport qu'ils entretiennent avec celui-ci.

Après avoir rappelé le contexte dans lequel s'inscrivent cette étude et les théories sur lesquelles elle s'appuie, nous commencerons nos analyses par une approche qualitative en deux phases. La première, exploratoire, combinera des premiers entretiens et une analyse longitudinale d'articles de presse. Ces derniers seront mis en lien, lors de la seconde phase, avec des entretiens plus poussés. Nous mènerons également une de cartes mentales et une analyse de comptes-rendus de conseils municipaux. Tous ces travaux seront l'occasion d'étayer notre réflexion et de constituer des hypothèses quant aux facteurs environnementaux susceptibles d'impacter la représentation des risques d'érosion/submersion. La vérification de ces hypothèses sera menée au moyen d'un questionnaire lors de la troisième et dernière étape de notre étude (de nature quantitative).





# La vie littorale d'hier et d'aujourd'hui



**Photo 1<sup>10</sup>** : nouveaux usages du littoral





# La vie littorale d'hier et d'aujourd'hui

<b>1 Évolution de l'image de la mer et des usages du littoral.....</b>	<b>11</b>
1.1 Un espace littoral de plus en plus investi.....	11
1.2 Gestion des espaces littoraux et gestion des risques.....	16
1.3 La catastrophe Xynthia, un tournant dans la gestion des risques côtiers.....	20
<b>2 Vulnérabilité des espaces littoraux, risques d'érosion et de submersion</b>	
.....	<b>24</b>
2.1 Qu'est-ce que la vulnérabilité ?.....	24
2.2 Qu'est-ce qu'un risque d'érosion/submersion?.....	27



# 1 Évolution de l'image de la mer et des usages du littoral

## 1.1 Un espace littoral de plus en plus investi

Longtemps la mer fut considérée comme un espace inconnu, un domaine infranchissable abritant des créatures monstrueuses, souvent mortel pour ceux qui osaient s'y aventurer (cf. image 1). Le littoral, lui-même, était perçu comme rude, voire dangereux car exposé aux assauts des vagues (Marcadon et al., 1999 ; Corbin, 2005b).



**Image 1 :** Monstres marines et terrestres (Müster, 1556 <sup>11</sup>)

Au 17<sup>ème</sup> siècle, grâce à un commerce florissant, la Hollande gagne du prestige. Ce pays, essentiellement maritime, devient alors le centre de nombreuses attentions. C'est à cette époque qu'inspirées par cette situation apparaissent les premières peintures marines à travers les œuvres d'artistes comme Vroom (1562-1640), Le Lorrain (1600-1682) ou Van de Velde (1633-1707) (cf. image 2).



**Image 2 :** *La domination hollandaise*<sup>12</sup> (Vroom, 1622)

<sup>11</sup> <http://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/colonies-et-empires/du-moyen-age-aux-grandes-decouvertes/>

<sup>12</sup> <http://www.artetmer.com/fr/art-et-mer-au-17eme-siecle>

C'est à partir du 18<sup>ème</sup> siècle que l'image de la mer évolue véritablement. Elle va alors devenir une source d'inspiration par elle-même. Des artistes peintres comme Louthembourg (1740-1812), Hue (1751-1823) ou Whitcombe (1763-1825) vont chercher à représenter aussi bien les combats navals que la majesté des tempêtes (cf. image 3).



**Image 3 :** *Naufrage sur une côte rocheuse*<sup>13</sup> (Louthembourg, 1760)

À cette même époque certains ecclésiastiques se mettent à louer la magnificence de la mer, digne d'admiration en tant qu'œuvre de Dieu. Plusieurs auteurs littéraires s'appliquent également à la décrire dans tout ce qui fait son mystère et sa beauté. C'est le cas notamment de René de Chateaubriand (1768-1848) ou de Victor Hugo (1802-1885) : « *Vois, ce spectacle est beau. – Ce paysage immense/Qui toujours devant nous finit et recommence* »<sup>14</sup>. La mer apparaît dès lors comme un élément « *qui permet l'aventure* » (Vincent, 2007, p.40). Naît ainsi l'envie, parmi la noblesse, de découvrir les espaces marins et littoraux (Marcadon et al., 1999 – Corbin, 2005b ; Vincent, 2007). Ce fut là le début d'un tourisme contemplatif, à la recherche de ce que Corbin appelle une « *mer spectacle* » (2005a, p.50). Mais certains ne se contentent pas de reconnaître à la mer des qualités esthétiques. En 1755, le docteur Richard Russell lui prête également des vertus thérapeutiques. Elle enraierait la putréfaction, dissiperait les humeurs et tonifierait le corps. Onze ans plus tard, le docteur Maret ajoute à ces propriétés la capacité de soigner la frénésie, la nymphomanie et l'hypocondrie (Bavoux & Bavoux, 1998 ; Gamblin, 1998 ; Corbin, 2005a, 2010 ; Vincent, 2007). Commence alors le réel engouement pour la destination littorale en même temps que pour la pratique nouvelle des bains de mer. Au fil des années, ces séjours thérapeutiques vont se transformer en séjours

<sup>13</sup> <http://utpictura18.univ-montp3.fr/GenerateurNotice.php?numnotice=A4607>

<sup>14</sup> Victor Hugo : Au bord de la mer (issu du recueil *Les chants du crépuscule*, 1835)

[http://poesie.webnet.fr/lesgrandsclassiques/poemes/victor\\_hugo/au\\_bord\\_de\\_la\\_mer.html](http://poesie.webnet.fr/lesgrandsclassiques/poemes/victor_hugo/au_bord_de_la_mer.html)

d'agrément. Les usages même du littoral vont évoluer. De nouvelles activités apparaissent : jeux de plage, voile, pêche amateur, etc. Au 20<sup>ème</sup> siècle, avec le développement des moyens de transport et l'arrivée des congés payés (20 juin 1936), cet exode estival se démocratise et prend encore de l'ampleur (Bavoux & Bavoux, 1998 ; Marcadon et al., 1999 ; Vincent, 2007). Les populations affluent sur les communes littorales qui vont chercher à répondre aux besoins et attentes des nouveaux arrivants afin d'en faire profiter l'économie locale. Cet exode saisonnier impacte aussi bien l'urbanisation que l'activité du bord de mer. Les hôtels, les campings et les résidences secondaires se multiplient. L'agriculture et la pêche, plus traditionnelles, se voient concurrencées dans leur occupation et leur utilisation des sols par les habitations et les activités du tertiaire (comme l'hôtellerie, la restauration, les centres de loisirs, etc.) (Bodiguel, 1997 ; Bavoux & Bavoux, 1998 ; Gamblin, 1998 ; Marcadon et al., 1999). Objets de convoitise et de spéculation, les terrains et bâtiments voient leurs prix s'envoler. Cette inflation du foncier complexifie l'installation des jeunes actifs sur le littoral, le prix de l'immobilier devenant trop élevé pour leur budget (Grovalet, 2014). Ces derniers sont souvent contraints de vivre à l'intérieur des terres, là où l'immobilier est plus abordable. Cet exode des populations actives entraîne un déclin des activités sur les communes littorales toujours plus vieillissantes : « *en 2005, les communes littorales présentaient 25% de personnes de 60 ans et plus, tandis que la moyenne nationale s'établissait à 21%* » (Grosvalet, 2014, p.17). L'économie locale dépend de plus en plus du tourisme, aujourd'hui principale activité sur le bord de mer (Gamblin, 1998 ; Bourgois & Miossec, 2010 ; Vincent, 2007). Ces communes se retrouvent ainsi surchargées de monde lors de la période estivale et presque désertées, inactives le restant de l'année. Les avis quant à cette évolution de la situation sur le littoral sont aujourd'hui partagés. Parmi les individus possédant des enjeux sur ces communes, certains considèrent le tourisme comme LA solution permettant de maintenir une activité sur le bord de mer. D'autres estiment qu'il s'agit plutôt d'un « *déstabilisateur envahissant* » contraignant les populations jeunes à s'exiler et dénaturant aussi bien la dynamique locale que le paysage (Bodiguel, 1997 ; Bavoux & Bavoux, 1998). Dans cet espace physiquement limité par la mer, les individus tentent en effet de vivre là où ils peuvent. Les terrains en bordure de mer étaient autrefois inexploités car considérés comme trop dangereux, trop exposés aux aléas marins. Face aux besoins nouveaux (logements, services, etc.) et à l'attrait de la « *vue mer* » (Vincent, 2007), les gestionnaires locaux ont cherché à accroître la superficie de leurs communes en limitant l'avancée de la mer sur la bande littorale. Ils ont ainsi tenté de figer le trait

de côte afin d'aménager les terrains en bord de mer (Bavoux & Bavoux, 1998 ; Gamblin, 1998 ; Marcadon et al., 1999 ; Bourgou & Miossec, 2010 ; Vincent, 2007). Se sont multipliées les constructions de défenses dites « lourdes » tels les enrochements<sup>15</sup>.(cf. Photo 2), les épis<sup>16</sup> (cf. Photo 3), ou les brise-lames<sup>17</sup> (cf. photo 4).



**Photo 2** : enrochement, Îles de la Madeleine<sup>18</sup>



**Photo 3** : épis, Cayeux-sur-Mer<sup>19</sup>

---

15 **Annexe 1** : Glossaire

16 **Annexe 1** : Glossaire

17 **Annexe 1** : Glossaire

18 Attention Fragiles (mouvement de valorisation du patrimoine)

<http://www.attentionfragiles.org/fr/preserver-la-nature/lutter-ensemble-contre-l-erosion.html>

19 Godard, B., 21 décembre 2013

<http://blog.france3.fr/picardie-la-mer/tag/defense-contre-la-mer>



**Photo 4** : brise-lames, Saint-Malo<sup>20</sup>

Toutes ces défenses sont censées casser ou dissiper l'énergie des vagues et amoindrir leur effet érosif et invasif sur les côtes. Les cordons dunaires sont renforcés, réensablés pour constituer des obstacles solides. Certains espaces sont asséchés et remblayés. Situés sous le niveau de la mer, ils constituent des polders<sup>21</sup> (cf. image 4).



**Image 4** : polder<sup>22</sup>

- 1) Canaux de drainage
- 2) Canaux de ceinture, le canal de ceinture recueille l'eau pompée sur les polders à deux digues et la conduit vers la mer ou la rivière proche
- 3) Pompage, le pompage se fait aujourd'hui avec des pompes diesels et électriques. Il est nécessaire pour réguler l'eau dans les polders
- 4) Sens de l'évacuation de l'eau
- 5) Canal de décharge

Ces travaux vont permettre aux communes d'accroître encore davantage leur superficie. Dans les premiers temps ces terrains sont demeurés inhabités, essentiellement occupés par des exploitations agricoles. Mais avec le déclin de cette

<sup>20</sup> Bianvet, S., Février 2014

<http://breizhshot.blogspot.fr/2014/02/saint-malo-les-pieux-brise-lames-protègent-les-remparts.html>

<sup>21</sup> **Annexe 1** : Glossaire

<sup>22</sup> Image 4 : <http://tpemose.wordpress.com/category/les-moyens-anciens-et-actuels-de-contrer-la-montee-des-eaux/les-polders/>

activité et l'incessante demande d'espaces habitables, ils se sont peu à peu urbanisés. Le paysage littoral s'est, ainsi modifié entraînant, dans le même temps, un certain paradoxe. Si le tourisme se développe au dépend des anciennes activités traditionnelles, il le fait également au dépend des espaces naturels (Dumortier, 1998 ; Gamblin, 1998 ; Miossec, 1998 ; Bourgois & Miossec, 2010 ; Vincent, 2007). Ces derniers, qui constituent une plus-value dans ce qui fait l'attractivité des communes et donc un des *leitmotivs* du tourisme, sont aujourd'hui mis en danger par l'affluence même qu'ils provoquent. Au 19<sup>ème</sup> siècle la gestion des risques littoraux relevait de la responsabilité des propriétaires et non des autorités publiques. Il en est fait mention pour la première fois dans l'article 33 de la loi du 16 septembre 1807<sup>23</sup> :

*Il appartient aux propriétaires riverains de la mer de protéger, s'ils le désirent, leur propriété contre l'action des flots, l'État n'étant pas tenu d'apporter son aide financière. Le même principe s'applique si c'est l'État, ou une autre collectivité publique, qui sont propriétaires.*<sup>24</sup>

## **1.2 Gestion des espaces littoraux et gestion des risques**

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les gestionnaires tentent de préserver la pérennité des enjeux locaux malgré les aléas économiques tout en protégeant les espaces naturels des aléas anthropiques. Si leur préoccupation première demeure l'aménagement des communes littorales au profit du tourisme de masse ce n'est pourtant plus le seul paramètre pris en considération. Ils se doivent également de protéger les individus comme les infrastructures des aléas naturels notamment liés à la spécificité et à la vulnérabilité de l'espace littoral. La gestion des risques côtiers par les autorités apparaît pour la première fois dans les textes de loi en 1935. Un premier décret-loi fut mis en place, présentant des plans de Surfaces Submersibles (PSS). Celui-ci établit une première cartographie des zones « à risque » sans pour autant établir de prescription quant à leur gestion (Scarwell & Laganier, 2004). En novembre 1973, le conseiller d'État Michel Piquard rend un rapport concernant la gestion du littoral (Piquard, 1974)<sup>25</sup>. Il s'agissait non seulement de décrire la situation et de recenser les facteurs probables des mutations observées mais également d'établir un diagnostic permettant de résoudre les différents problèmes rencontrés. C'est dans ce rapport qu'est mentionnée pour la première fois la nécessité de préservation des espaces naturels. L'État cherche alors à faire prendre conscience à ses administrations de l'existence de milieux particulièrement fragiles sur le bord de mer et des risques encourus par une urbanisation insuffisamment encadrée. Avec le

23 **Annexe 2** : Frise chronologique, législation

24 <http://www.senat.fr/rap/r97-345-6/r97-345-62.html>

25 [http://librairie.immateriel.fr/fr/read\\_book/9782759202973/e9782759202973\\_c09](http://librairie.immateriel.fr/fr/read_book/9782759202973/e9782759202973_c09)



succès médiatique du concept de « développement durable », la préservation des espaces naturels arrive au cœur des préoccupations (Marchadon, et al., 1999 ; Bourgoü & Miossec, 2010). En avril 1979, est votée une nouvelle directive qui classe :

*En zones de protection spéciale les territoires les plus appropriés en nombre et en superficie à la conservation des oiseaux sauvages dans la zone géographique maritime et terrestre d'application de la directive. (Directive 79/409).*

Il fallut ensuite attendre juillet 1982 pour qu'une nouvelle loi aborde la problématique des risques à travers la question de l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles :

*En outre, si l'assuré est couvert contre les pertes d'exploitation, cette garantie est étendue aux effets des catastrophes naturelles, dans les conditions prévues au contrat correspondant.<sup>26</sup>*

Celle-ci demande également l'élaboration de Plans d'Exposition aux Risques (PER). En janvier 1983 fut votée une autre loi instituant des Schémas de Mise en Valeur de la Mer (SMVM). Ces documents intercommunaux ont pour objectif de fixer les orientations fondamentales de la protection, de l'exploitation et de l'aménagement du littoral.

*Dans les zones côtières peuvent être établis des schémas de mise en valeur de la mer. Ces schémas fixent les orientations fondamentales de l'aménagement, de la protection et de la mise en valeur du littoral.<sup>27</sup>*

Le 03 janvier 1986 la première « loi littorale » apparaît<sup>28</sup>. Celle-ci mentionne le devoir de protéger les espaces naturels les plus caractéristiques et de limiter l'extension du bâti sur les zones littorales. Afin de préserver les sites et les paysages, il fut également instauré une bande de 100 mètres à partir du rivage, considérée comme zone inconstructible dans tous les espaces qui n'étaient pas urbanisés avant cette date. En mai 1992 est également ajoutée à la directive de 1979 une annexe qui recense les types d'habitats naturels d'intérêt communautaire susceptibles d'être classés en zones spéciales de conservation<sup>29</sup>. Parmi elles sont mentionnés les habitats côtiers – eaux marines et milieux à marée, falaises maritimes et plages de galets, marais et prés salés, les dunes maritimes des rivages atlantiques, méditerranéens, de la mer du Nord et de la mer Baltique, les grottes marines submergées ou semi-

26 <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006068755&dateTexte=20100708>

27 <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?cidTexte=JORFTEXT00000320197&idArticle=LEGIARTI000006338777&dateTexte=&categorieLien=cid>

28 [http://droitnature.free.fr/pdf/Lois/1986\\_0103\\_Loi\\_Littoral\\_JO.pdf](http://droitnature.free.fr/pdf/Lois/1986_0103_Loi_Littoral_JO.pdf)

29 <http://droitnature.free.fr/Shtml/DirectiveHFF.shtml>

submergées. Ces deux instruments législatifs sont à l'origine du réseau Natura 2000 qui recense l'ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats. L'objectif de ce réseau étant de concilier préservation des espaces naturels et préoccupations socio-économiques. Dans la même visée sont instituées, en 1995, des Directives Territoriales d'Aménagement (DTA) orientant à la fois les politiques de gestion des territoires et de l'urbanisation (Loi Barnier<sup>30</sup>). Celle-ci demande également l'élaboration de Plans de Prévention des Risques (PPR). Dans un premier temps, elle ne fut que peu appliquée. Ce n'est que depuis 2000 que les politiques insistent sur la réelle mise en place de ces PPR sur toutes les communes concernées. Après les tempêtes de 1999, fut lancé en 2001 le projet vigilance météorologique de Météo-France chargé de donner l'alerte en cas de danger imminent<sup>31</sup>. Dans la continuité, en juillet 2003, une nouvelle loi est votée (la loi Bachelot<sup>32</sup>), relative aussi bien à la prévention des risques qu'à la réparation des dommages. Elle lance également la mise en place d'une vigilance « crue » qui vient s'ajouter à la vigilance météorologique et permet de prévenir à l'avance les autorités concernées d'une éventuelle inondation. Elle a de plus permis la création de Commissions Départementales des Risques Naturels Majeurs (CDRNM) afin de favoriser la coordination des actions entre les différents acteurs en charge de la gestion des risques – services de l'État, élus locaux, sociétés civiles, *etc.* De semblables commissions ont depuis été créées par 76 départements dont le Finistère<sup>33</sup> et le Morbihan<sup>34</sup> sous l'appellation : « *Direction Départementale des Risques Majeurs* » (DDRM). Enfin, cette loi Bachelot décrète l'obligation d'information des acquéreurs ou locataires de biens immobiliers situés en zone à risque d'après un PPR établi par des spécialistes et la nécessité de préservation de la mémoire des événements passés – pose de repère de crues, entretiens de ceux existants, *etc.* En 2004, la Charte de l'environnement souligne la nécessité de mise en œuvre par les autorités compétentes d'actions de prévention des risques sur les zones exposées (quelle que soit la probabilité supposée d'apparition du danger), au nom « du principe de précaution » :

---

30 [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000051804&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT00000051804&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000051804&dateTexte=&categorieLien=id)

31 <http://www.meteofrance.fr/nous-connaître/missions-institutionnelles/securite-des-personnes-et-des-biens/la-vigilance-meteorologique>

32 [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000604335&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000000604335&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000604335&categorieLien=id)

33 <http://www.finistere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Information-preventive/Dossier-departemental-sur-les-risques-majeurs-DDRM-Edition-octobre-2012-Actualisation-liste-communes-et-cartographie-25-11-13>

34 <http://www.morbihan.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/Document-Departemental-des-Risques-Majeurs-DDRM>

*Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attribution, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage. (Charte de l'environnement, 2004).*

À ces mesures prises par le gouvernement français, s'ajoute en octobre 2007 la première directive européenne chargée « d'établir un cadre pour l'évaluation et la gestion des risques d'inondation due à la mer dans les zones côtières » (Directive 2007/60). La commission départementale (CDRNM) appuie sa réflexion sur une étude menée entre 2002 et 2004 : Eurosion (Commission européenne, 2004)<sup>35</sup>. Celle-ci avait en charge d'étudier le phénomène d'érosion côtière en Europe ainsi que son impact afin d'envisager les actions appropriées à mettre en place à chacun des niveaux de gouvernance concernés. La directive qui est ressortie présente les principes à suivre dans la politique de gestion des risques. Elle mentionne notamment la nécessité de prise en considération des risques dans les politiques d'aménagement et de développement des territoires ainsi que la maîtrise de l'urbanisation avec prise en considération des PPR. Elle précise également la responsabilité de l'État quant à la mise en place et à l'entretien des ouvrages de protection, ainsi qu'en ce qui concerne l'information à travers un système de vigilance et alerte « vagues-submersion » en liaison avec Météo-France. Depuis la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, les autorités ont donc bien conscience de la nécessité de prendre en considération les aléas comme les enjeux locaux. Cependant, les pressions humaines et économiques incitent davantage à l'expansion du bâti qu'à la prudence et à la modération (Bourgou & Miossec, 2010). Dans ce contexte, le flou de la réglementation laisse encore une fois une marge de manœuvre et d'interprétation importante. Toutes ces mesures ont entraîné de nouvelles difficultés pour les gestionnaires du littoral. Ils sont en charge de trouver un juste équilibre entre une politique de protection des espaces naturels et une politique de développement des activités humaines. Malgré une réglementation de plus en plus pointue, les espaces concernés n'ont cependant pas de limites définies. Ce flou entraîne parfois des conflits d'interprétation ainsi que des recours en justice, jetant le discrédit sur les administrations en charge de la gestion de ces espaces (Corbin, 2001). Leur tâche n'est cependant pas aussi simple qu'elle peut paraître. Il ne s'agit pas seulement pour eux de cartographier leur commune en zones urbanisables ou à préserver. La relation entre les infrastructures et les espaces naturels ne relève pas seulement d'un simple

<sup>35</sup> [http://www.eurosion.org/project/eurosion\\_fr.pdf](http://www.eurosion.org/project/eurosion_fr.pdf)

côtoient. Les modifications apportées au littoral impactent celui-ci et, par-là même, les dynamiques côtières. Un barrage en amont d'une rivière peut entraîner l'envasement de son embouchure<sup>36</sup> et une digue peut provoquer un amoncellement d'algues sur les rivages<sup>37</sup>. Outre leur aspect esthétique susceptible de dénaturer les paysages naturels, les constructions lourdes chargées de protéger les côtes des dangers de la mer ont parfois l'effet inverse. Elles sont susceptibles de retenir les sédiments et de freiner le ré-engraissement naturel des côtes qu'elles sont censées protéger de l'érosion comme de la submersion. L'efficacité de ces ouvrages de protection est aujourd'hui remise en question. Non seulement ils ne font que freiner l'action de la mer qui semble de plus en plus inéluctable mais ils participent parfois même au phénomène qu'ils sont censés empêcher. Ces constructions s'avèrent également coûteuses aussi bien lors de leur mise en place que pour leur entretien. Aujourd'hui, les gestionnaires se tournent davantage vers des méthodes dites « souples ». Ils ont davantage tendance à adopter le rechargement en sable des plages et des dunes qui s'érodent (Miossec, 1998 ; Bourgou & Miossec, 2010). Dans un cas comme dans l'autre, la présence même de ces protections fait que des espaces autrefois exposés aux risques littoraux (érosion, submersion) sont aujourd'hui considérés comme sécurisés ce qui incite les populations à venir s'y installer.

### **1.3 La catastrophe Xynthia, un tournant dans la gestion des risques côtiers**

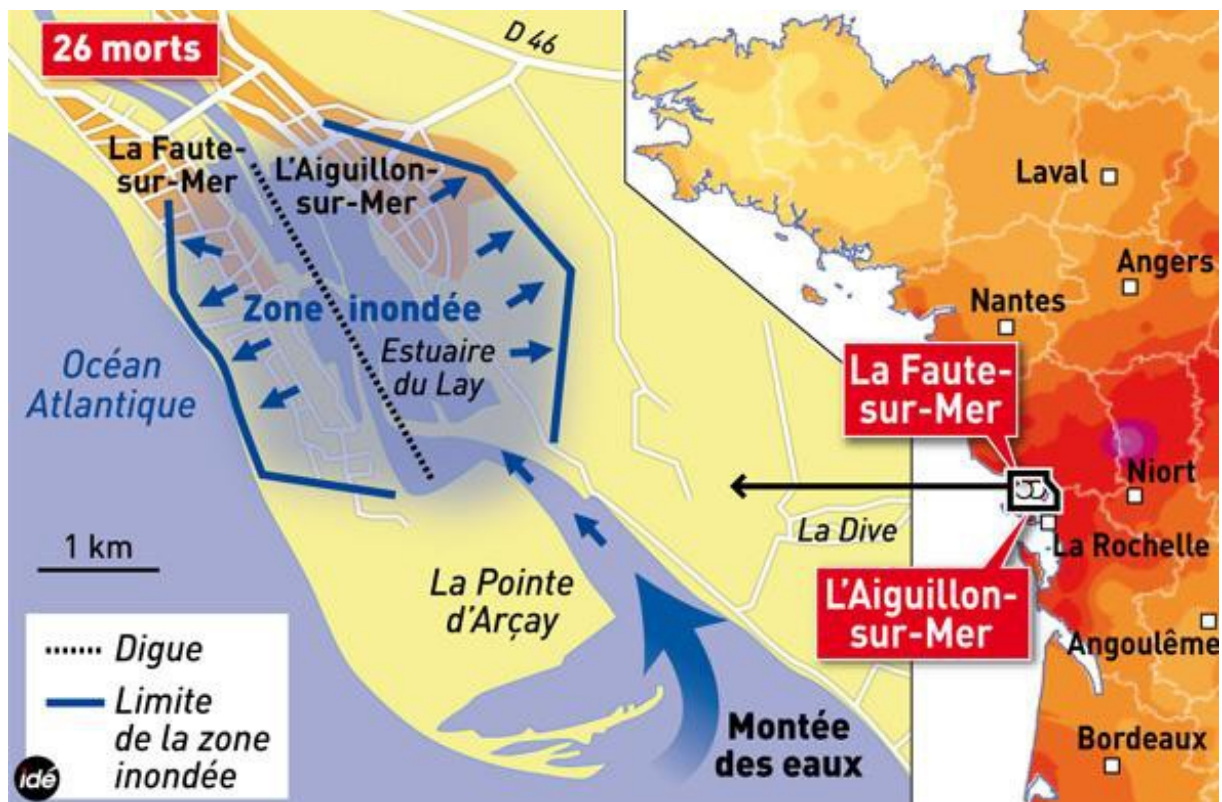
Cette dynamique de gestion des risques côtiers va cependant connaître un tournant soudain. Dans la nuit du 27 février 2010, la tempête Xynthia arrive sur les côtes européennes. La pression atmosphérique est particulièrement basse. L'onde de tempête est donc très importante et d'autant plus exceptionnellement surélevée que c'est une période de grande marée. D'après le Service Hydrographique et Océanique de la Marine (SHOM), la hauteur d'eau atteignant les côtes de Vendée et de Charente maritime dépasse alors les 4 mètres. Sur les zones littorales basses la mer avance bien plus loin qu'à son habitude provoquant de nombreuses inondations. À la Fautes-sur-mer (Vendée), les vagues dépassent la digue et font céder le cordon dunaire qui protégeait les habitations. La mer s'engouffre dans la brèche, submergeant les terrains de faible altitude jusqu'à rejoindre le lit de la rivière Le Lay (Bureau de recherches géologiques et Minières – BRGM, 2010)<sup>38</sup> (cf. image 5)

---

36 Exemple : le barrage d'Arzal (Morbihan) qui provoque l'envasement de la Vilaine

37 Exemple : construction de la digue du Curnic à Guisseny (Finistère) qui favorise la prolifération d'algues

38 <http://www.lafautesurmer.net/2010-04-08-Rapport-BRGM.pdf>



**Image 5 :** La-Faute-Sur-mer, un secteur très touché par la tempête Xynthia<sup>39</sup>

En 1929, seules 151 personnes habitaient à La Faute-sur-mer. En 2010, ce chiffre était monté à 1035 et la commune en accueillait près de 40 000 durant l'été grâce à la construction massive de résidences secondaires. À partir de 2006, l'État avait tenté d'endiguer cette dynamique d'urbanisation. Les autorités préfectorales avaient mis en avant les risques de submersion marine et la nécessité d'application du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI). Elles ont cependant été confrontées au scepticisme et à la réticence des élus locaux. Soucieux de défendre les intérêts des propriétaires de terrains jugés inconstructibles d'après ce PPRI et donc sans valeur, ces gestionnaires ont justifié leur position en rappelant que jamais les digues n'avaient cédé face à la mer. L'État a demandé que soit menée une enquête publique sur ces communes afin d'estimer le niveau d'urgence d'application du PPRI. Le conseil municipal de La Faute-sur-mer a alors adopté une délibération, le 10 novembre 2009, demandant un report de trois mois de cette enquête<sup>40</sup>. En France, plus de 50 personnes ont péri dans la catastrophe liée à Xynthia, dont près de 30 à La Faute-sur-Mer, et presque 80 autres ont été blessées. Le nombre de sinistrés s'élève à plus de 500 000 personnes. Au-delà du lourd bilan humain, de nombreux dégâts matériels et économiques sont à déplorer : des habitations détruites, des ouvrages de protection endommagés, des espaces agricoles inondés devenus infertiles, etc. Au

<sup>39</sup> Publication du 20 Mars 2010, agence IDE : <http://www.20minutes.fr/france/388074-apres-passage-xynthia-debat-zones-inondables>

<sup>40</sup> Serafini, T. (2010) : Les permis à risque de La Faute. *Journal Libération*. 8 mars 2010

total, le montant des dégâts sur les départements de Vendée et de Charente maritime a été évalué à 2.5 milliards d'euros (Fédération Française des Sociétés d'Assurance – FFSA – et Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances – GEMA, 2011)<sup>41</sup>. Afin de prévenir d'éventuelles catastrophes à venir l'État a alors renforcé son programme de gestion des risques :

*Nous allons considérablement accélérer le déploiement sur le territoire des plans de prévention des risques. Nous ne pouvons plus attendre des années pour que ceux-ci soient mis en place. Notre objectif est simple, je vous l'annonce : dans trois ans, toutes les communes situées dans des zones à risques seront couvertes par un plan de prévention.* (Discours du Président de la République – La Roche sur Yon – 16 mars 2010)<sup>42</sup>.

Une nouvelle circulaire est publiée dès avril 2010. Elle est relative aux mesures prises suite à la tempête Xynthia et précise les conditions d'identification des zones où une délocalisation (un déplacement des habitations vers une zone « non submersible ») doit être envisagée. Les critères permettant de délimiter les zones « à risque » sont revus à la hausse. Ces zones sont donc étendues à de nouveaux espaces. Cette circulaire aborde également la question du recensement et de la possibilité de maintien ou non des campings et parcs résidentiels de loisirs concernés par les risques de submersion marine (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer – MEEDDM, 25 mai 2010). En 2011, d'autres circulaires se succèdent, d'abord en mars, puis en juillet et en septembre. Toutes rappellent la nécessité de réactualisation du cadre de prévention des risques notamment à travers une réévaluation à la hausse du périmètre concerné par les plans de prévention des Risques Littoraux (PPRL). En février 2013, on observe une nouvelle demande d'accélération dans la mise en œuvre des programmes d'actions de prévention des inondations. Les contraintes liées à la construction de nouvelles habitations (vide sanitaire, construction d'un étage, etc.) sont alors remplacées dans ces zones par une interdiction de construire.

Tous ces changements ont des répercussions sur la dynamique des communes. D'un point de vue foncier les terrains non-bâties en zone à risque ont perdu presque toute leur valeur. À l'inverse, le gel de l'expansion des espaces habitables en bord de mer a favorisé l'inflation des prix de ceux restant hors zone à risque. Ces nouvelles législations ne sont pas toujours bien accueillies et sont parfois source de tensions,

---

41 <http://www.gema.fr/sites/all/files/images/Bilan%20Xynthia.pdf>

42 [http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=rubrique&id\\_rubrique=4725&tri=desc](http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=4725&tri=desc)

voire de conflits sur les communes concernées. La tâche des gestionnaires locaux a ainsi encore été complexifiée. Il leur incombe de faire appliquer, et donc de faire accepter, des législations toujours plus contraignantes. Pour ce-faire il est avant tout impératif pour eux de les comprendre, ce qui n'est pas toujours évident :

*La gestion des risques est une question d'évaluation et de précision des incertitudes. Cela implique une bonne connaissance scientifique et technique des différentes composantes du risque. (Leone et al., 2010).*

La première difficulté pour les gestionnaires étant de sans cesse devoir réadapter leur politique en fonction des nouvelles mesures qui se succèdent. Et de comprendre les concepts en question afin d'optimiser l'application des lois et la gestion des espaces concernés en conséquence.

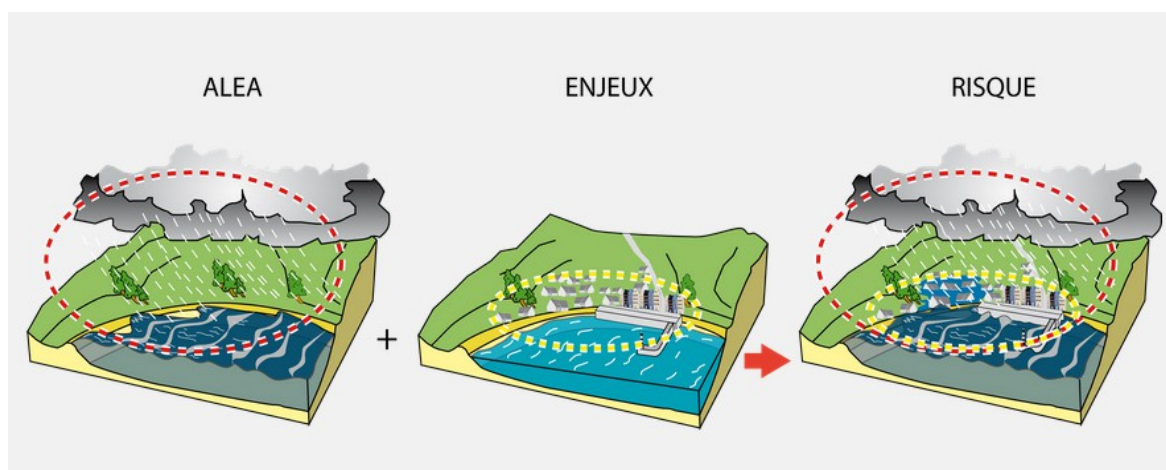
## 2 Vulnérabilité des espaces littoraux, risques d'érosion et de submersion

### 2.1 Qu'est-ce que la vulnérabilité ?

Bien souvent la vulnérabilité est encore définie comme :

*Le niveau d'effet prévisible d'un phénomène naturel (aléa) sur des enjeux (l'homme et ses activités).[...] Elle évalue dans quelle mesure un système socio-spatial risque d'être affecté par les effets néfastes des aléas. Les approches en termes de vulnérabilité sont assez récentes, elles datent des années 1960 - 1970 dans le monde anglo-saxon, des années 1980 en France. La vulnérabilité, en englobant les enjeux, exprime un degré d'exposition à l'aléa qui peut être évalué par le niveau d'endommagement constaté ou prévu...<sup>43</sup>*

En ce sens, un espace est communément considéré comme vulnérable, donc « à risque » à partir du moment où il connaît une combinaison d'aléas néfastes susceptibles de survenir et d'enjeux pouvant être endommagés si celui-ci survient (pertes humaines, pertes matérielles à valeur économique, sentimentale, etc.). (Thouret & D'Ercole, 1996 ; Rodriguez, Quarantelli et Dynes, 2007) (Cf. figure 1).



**Figure 1** : risque = aléas + enjeux<sup>44</sup>

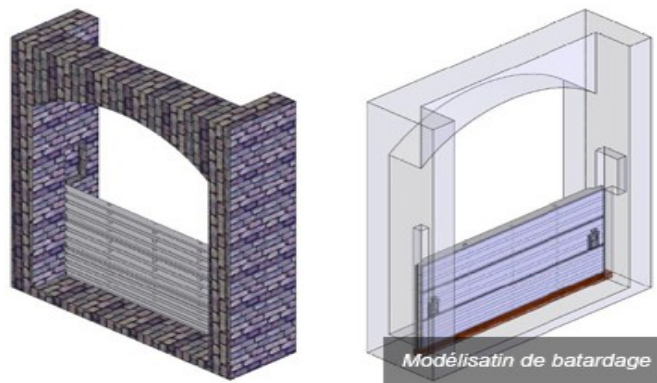
Cependant, selon une approche systémique, la vulnérabilité est constituée de non pas deux, mais de quatre composantes, comme le présente Meur-Ferec (2003-2004 - Cf. figure 2, p.26) : (1) les aléas, (2) les enjeux, (3) la perception de la situation, et (4) la gestion de celle-ci, (1) Les aléas sont des phénomènes naturels potentiellement destructeurs qui constituent la source du danger. L'ampleur des marées, la fréquence et la force des tempêtes, etc. sont ainsi considérées comme des aléas. (2) Les enjeux sont, quant à eux, constitués des éléments considérés comme des valeurs (économiques, humaines ou environnementales) exposées à ce(s) danger(s)

43 <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/vulnerabilite>

44 <http://www.cocorisco.fr/projet/contexte>



potentiel(s). (3) Selon l'approche systémique, à ces deux éléments s'ajoutent « *les perceptions* ». La manière dont les individus perçoivent une situation va influencer leurs comportements. La conscience qu'ils ont du risque, le souvenir d'événements passés tout comme leur attachement et leurs usages aux lieux exposés, leur connaissance des mesures de sauvegarde, *etc.* (Leone, Meschinet de Richemond et Vinet, 2010 ; Bradford et al., 2012 ; Hellequin, 2013) sont des facteurs susceptibles d'impacter la vulnérabilité d'un espace. Ils influencent aussi bien l'ampleur des aléas que des enjeux ou la gestion des risques. Une personne qui considère l'érosion d'une dune comme un facteur de risque aura tendance à éviter de marcher dessus ou à s'y laisser glisser (comportement favorisant l'érosion). De la même façon, une personne qui considère sa maison comme soumise au risque de submersion aura tendance à prévoir des sacs de sables et des batardeaux à pouvoir placer devant sa porte<sup>45</sup>(cf. image 6).



**Image 6** : batardeaux<sup>46</sup>

Si ces pratiques ne sont pas toujours aisément observables, elles sont en revanche à mettre en lien avec les perceptions que ces mêmes individus se font de leur environnement et de la représentation qu'ils ont des risques qui y sont rattachés. En conséquence, les comportements des individus, et, par-là même, le degré de vulnérabilité de l'espace concerné, sont influencés aussi bien par la place et l'importance que les individus accordent aux aléas auxquels ils sont potentiellement soumis qu'aux enjeux qui y sont exposés. (4) De même, la gestion des risques, que ce soit à un niveau administratif ou individuel, peut aussi bien atténuer les aléas (exemple : en consolidant les zones érodées), que les amplifier (exemple : en construisant des infrastructures portuaires qui vont retenir les sédiments et favoriser le processus d'érosion sur des espaces fragilisés). Cette gestion est également

45 **Annexe 1** : Glossaire

46 Source Axeau :

<http://www.axeau.fr/fr/activites/vantellerie/equipements/batardeaux/batardeaux/>

susceptible d'impacter la valeur des enjeux (exemple : en développant l'urbanisation sur des zones potentiellement exposées aux aléas ou au contraire en la restreignant). Si l'on parle ici d'approche systémique c'est que la vulnérabilité d'un espace ne relève pas de la simple juxtaposition de ces facteurs mais des interactions existantes entre eux.

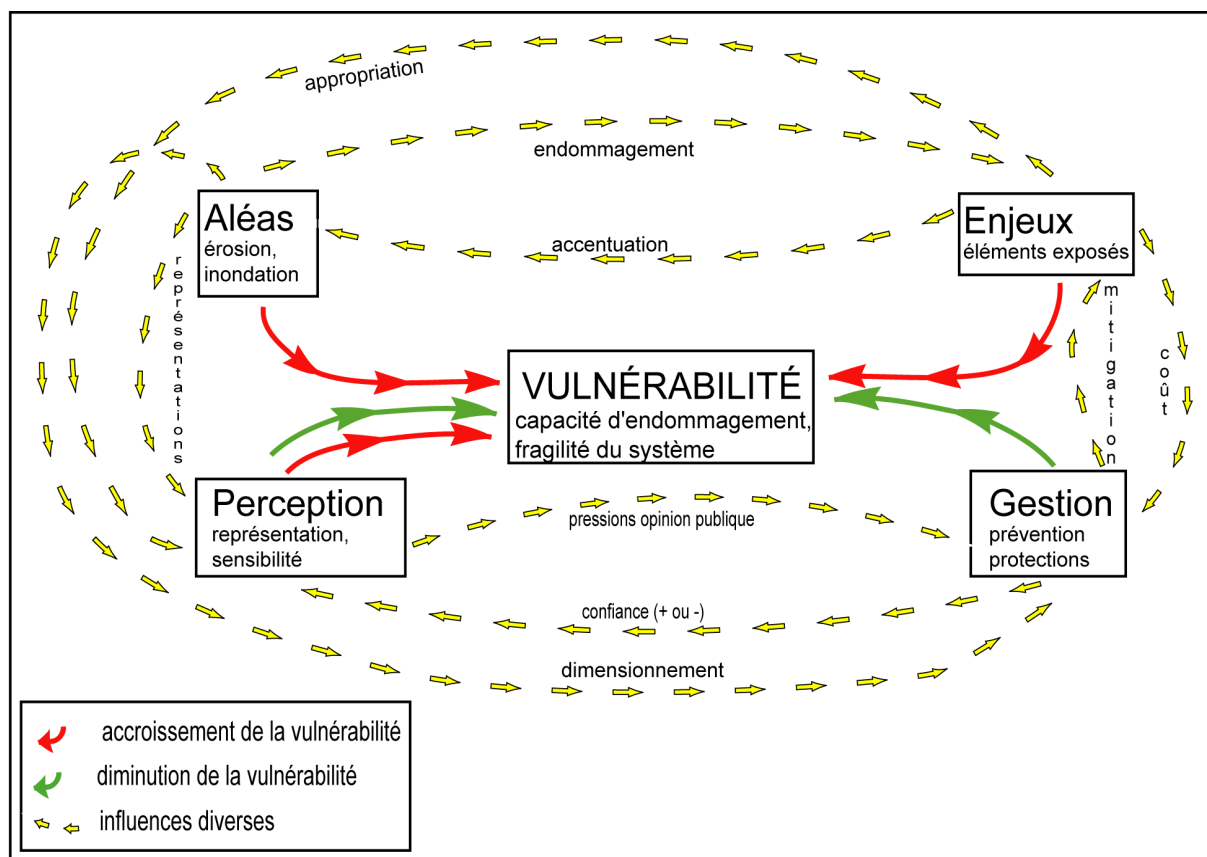
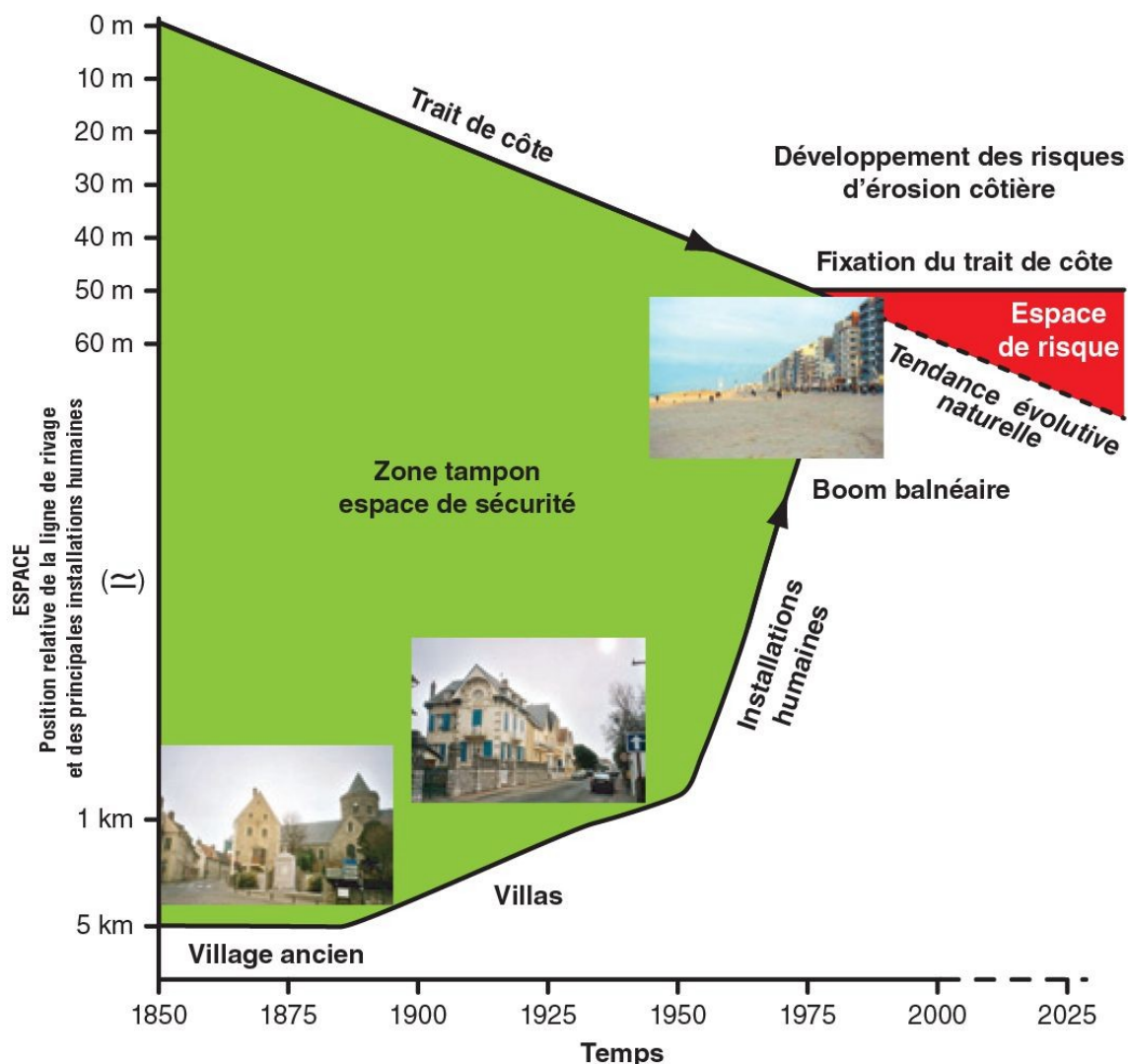


Figure 2 : système de vulnérabilité<sup>47</sup>

Sur un littoral sans enjeux d'aucune sorte, un phénomène de submersion ou d'érosion peut bien survenir, sa probabilité d'apparition ne constituera pas un risque pour autant. Avec l'anthropisation du littoral, les enjeux sur les espaces côtiers se sont accrus de manière considérable. En outre, malgré les diverses actions de prévention menées, ces zones demeurent fortement soumises à de nombreux aléas naturels liés à la mobilité du trait de côte et à la montée croissante du niveau marin. Les gestionnaires ont longtemps cherché à diminuer le risque en contraignant les phénomènes naturels et en fixant le trait de côte. Considérés comme sûrs les espaces les plus proches du rivage ont ainsi eux-mêmes été urbanisés. Cependant, si la construction d'ouvrages de protection est susceptible d'atténuer l'impact des aléas sur un espace donné, l'urbanisation de ce même espace, considéré comme « protégé », y augmente les enjeux. L'anthropisation des zones littorales « gagnées sur la mer » en font donc des espaces « à risque » rendus d'autant plus vulnérables

47 Meur-Férec, 2003–2004

par l'augmentation du nombre et de la force des tempêtes comme par l'élévation du niveau marin (lié au changement climatique) (Meur Férec, 2006) (cf. figure 3).



**Figure 3** : l'émergence des risques côtiers, dynamiques convergentes du trait de côte et de l'occupation du rivage<sup>48</sup>

Le bord de mer n'a donc jamais été aussi vulnérable. Sa forte exposition aux dangers de la mer en fait un espace nécessitant la mise en œuvre de règles de sécurité et d'information des populations concernées au nom du principe de précaution. L'État s'est donc vu forcé d'intervenir afin d'identifier les risques côtiers et de les prévenir.

## 2.2 Qu'est-ce qu'un risque d'érosion/submersion?

Pour cette étude nous nous sommes particulièrement intéressés aux phénomènes impliquant un recul du trait de côte : l'érosion et la submersion. L'érosion en bord de côte se caractérise par une friabilité des sols dans un environnement favorisant leur fragilisation (cf. photo 5).

<sup>48</sup> Meur-Férec & Morel, 2004



**Photo 5<sup>49</sup>** : falaises de la mine d'or, Pénestin

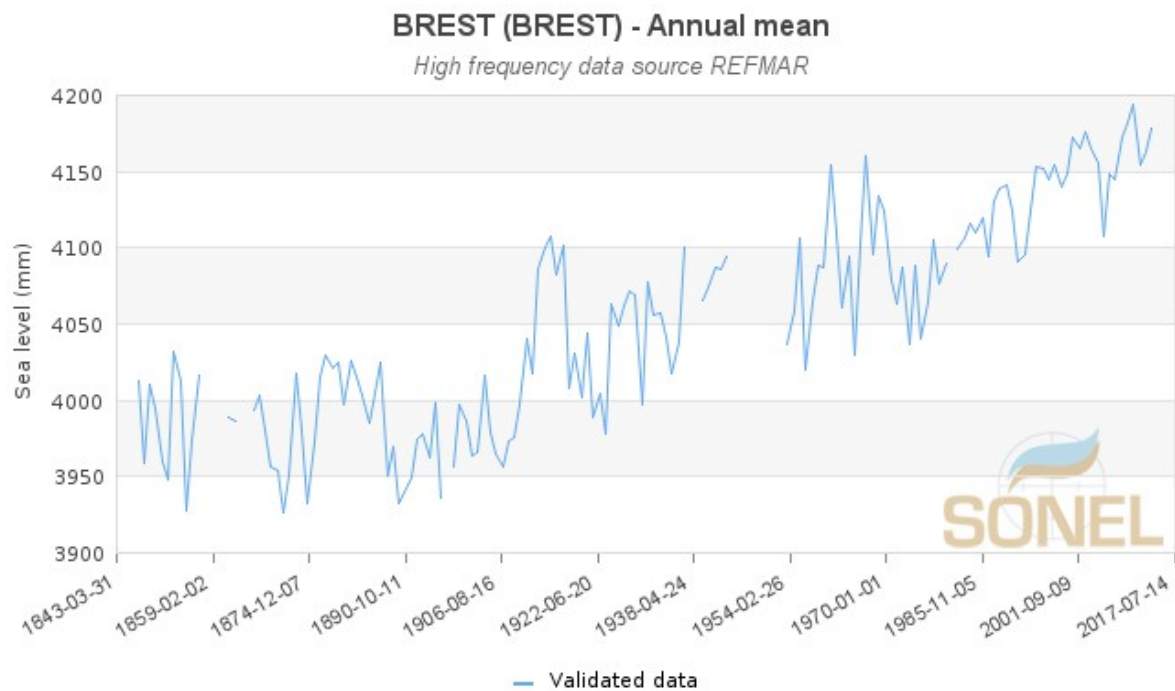
Il s'agit essentiellement de plages, de cordons dunaires, de cordons de galets ou encore de falaises meubles. Les infiltrations et l'écoulement des eaux de pluie, éventuellement des cours d'eau, combinés aux assauts répétés des vagues, entraînent les sédiments (terre, sable, *etc.*) dans leur dynamique provoquant de l'érosion littorale. Au cours du siècle dernier, l'affluence de populations sur le littoral a participé à l'accentuation de ce phénomène. L'augmentation du nombre de visiteurs sollicite encore davantage ces espaces déjà fragiles (par le poids des infrastructures sur le bord de mer, par les vibrations des sols liées aux passages des véhicules, par l'escalade des falaises, par les glissades le long des dunes, *etc.*). Cette affluence est également la cause d'un appauvrissement de la flore de rivage provoqué par l'aménagement des espaces côtiers, par les cueillettes répétées, par le passage piéton régulier sur les plantes, *etc.* Cette flore permettant de retenir les sédiments, sa raréfaction contribue également à l'érosion et au recul du trait de côte. « *Selon l'observatoire du littoral (travaux 2004<sup>50</sup>), 24 % du littoral métropolitain recule du fait de l'érosion marine, soit 1320 km de côtes* » (Ministère du développement durable, 12 mars 2010)<sup>51</sup>. Ce phénomène est encore accentué par la montée du niveau marin (cf. figure 4).

---

49 Le Cornec, E., CoCoRisCo, septembre 2011

50 Clus-Auby, Paskoff et Verger, 2004

51 <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-risques-littoraux.html>



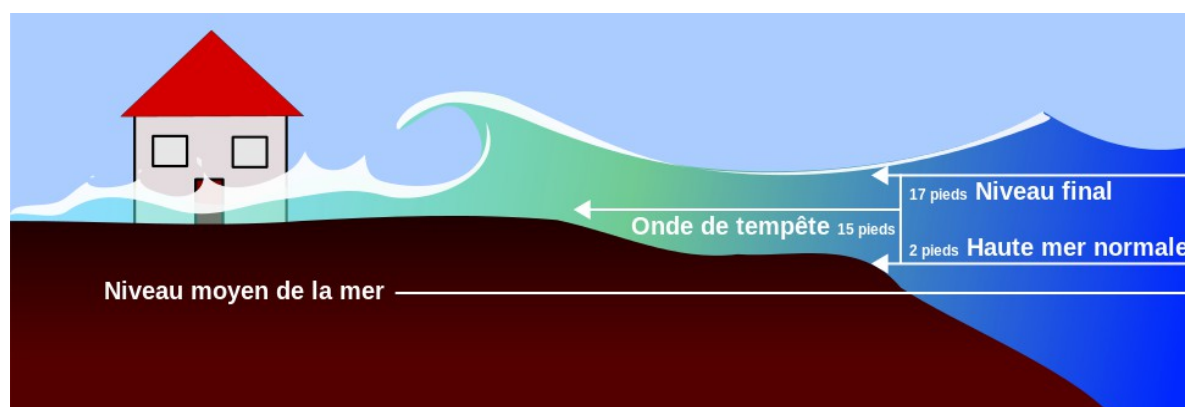
**Figure 4:** évolution annuelle du niveau de la mer à Brest depuis 1846 <sup>52</sup>

Il est aujourd'hui reconnu que le changement climatique accroît le niveau moyen de la mer et la fréquence des tempêtes (Miossec, 1998 – 4<sup>ème</sup> rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – GIEC, 2007). D'après l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC), l'élévation du niveau de la mer sera comprise entre 40 et 100 centimètres pour toutes les côtes françaises d'ici 2090 à 2099 (Risques naturels, assurance et changement climatique – RNACC, Groupe de travail sur l'impact de l'élévation du niveau marin, 2008 - 2009). Pour Bourgo et Miossec (2010), bien que s'accélégrant, la mer ne remonte pour le moment que d'un à deux millimètres par an. Si les avis divergent quant aux pronostiques d'élévation, il demeure entendu que quelle qu'en soit sa vitesse, la mer est bien en train de gagner de la hauteur. Au-delà de son impact sur l'érosion littorale, la montée du niveau marin augmente chaque année le risque de submersion marine. Ce phénomène est encore accru lors de la combinaison ponctuelle de certaines conditions météorologiques particulières. Il consiste alors en :

*inondations temporaires de la zone côtière par la mer lors de conditions météorologiques et océaniques défavorables (basses pressions atmosphériques et fort vent d'afflux agissant, pour les mers à marée, lors d'une pleine mer) ; elles peuvent durer de quelques heures à quelques jours. (MEDDE, 2014, p.63)*

<sup>52</sup> www.sonel.org

Lors des tempêtes, la basse pression atmosphérique produit des vents forts pouvant aller jusqu'à 150 km/h provoquant une remontée d'eau à la côte appelée « ondes de tempête » qui augmentent plus que d'habitude le niveau de la mer (cf. image 7).



**Image 7** : onde de tempête<sup>53</sup>

Les littoraux meubles (plages, dunes, falaises friables, *etc.*) sont alors soumis à une forte pression érosive pouvant provoquer des affaissements de falaises, des ruptures de cordon dunaires et une invasion soudaine des terrains de faible altitude par les vagues. Le risque est encore accentué lorsque la mer est au plus haut, notamment lors des forts coefficients de marée. D'après l'Institut Français de l'Environnement (IFEN), près de 1 000 communes littorales présentent un risque d'intrusion d'eau (Rapport d'information du Sénat n°554, 2010) (cf. photo 6).



**Photo 6** : après la tempête, Île de Sein <sup>54</sup>

<sup>53</sup> 2 pieds = 61cm / 15 pieds = 4,57m / 17 pieds = 5,18m

Source Emmanuel Boutet : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Onde\\_de\\_temp%C3%AAtte#mediaviewer/File:Surge-fr.svg](http://fr.wikipedia.org/wiki/Onde_de_temp%C3%AAtte#mediaviewer/File:Surge-fr.svg)

<sup>54</sup> James, M. & Brigand, L., hivers 2013-2014

Force est cependant de constater que les problématiques littorales ne sont pas les mêmes partout. Chaque espace possède des caractéristiques qui lui sont propres. Il est donc nécessaire d'en étudier les différents aspects afin d'adapter les décisions et les actions au contexte dans lequel elles s'inscrivent. Cela implique une compréhension de la vulnérabilité de ces espaces, aussi bien du point de vue de leurs aléas et de leurs enjeux que du point de vue de leur gestion comme des perceptions auxquels ils sont soumis : améliorer les actions d'intervention et d'évacuation nécessite notamment « *une meilleure compréhension des comportements humains* » (Sorensen et al., 1987, résumé). Il est donc essentiel pour les gestionnaires de comprendre, entre autre, comment les populations concernées se positionnent face aux risques côtiers. Si leurs pratiques ne sont pas toujours aisément observables, elles sont en revanche à mettre en lien avec la représentation que les individus construisent de ces risques. En effet, « *l'individu ne réagit pas à la réalité telle qu'elle est mais à la réalité telle qu'il se la représente* » (Abric, 2003b, p.10). Comprendre ces représentations permet donc d'envisager les comportements qui vont en découler (Levy-Leboyer, 1980). Cela permet d'adapter la politique locale aux populations auxquelles elle s'adresse, notamment au travers des actions de prévention.





# Influence du contexte sur la représentation des risques



**Photo 7** <sup>55</sup>: bibliothèque universitaire des lettres et sciences humaines



# **Influence du contexte sur la représentation des risques**

<b>1 La notion de risque.....</b>	<b>37</b>
1.1 Évolution de la notion de risque.....	37
1.2 Diverses approches pour appréhender le risque.....	37
1.3 Indissociabilité du risque avec l'environnement dans lequel il s'intègre.....	40
<b>2 Les représentations.....</b>	<b>42</b>
2.1 De la perception d'un objet à sa représentation.....	42
2.2 Représentations sociales, quelles fonctions ?.....	44
2.3 Comment se constituent les représentations ?.....	44
<b>3 La construction identitaire.....</b>	<b>49</b>
3.1 De l'identité personnelle à l'identité sociale.....	49
3.2 L'identité spatiale.....	51
<b>4 L'attachement au lieu.....</b>	<b>54</b>
4.1 Attachement au lieu, besoin de contrôle et ancrage.....	54
4.2 Attachement au lieu et rapport au changement.....	55
4.3 Attachement au lieu et rapport au danger.....	56
<b>5 Problématique.....</b>	<b>58</b>



# 1 La notion de risque

## 1.1 Évolution de la notion de risque

Initialement le risque renvoyait à la notion de probabilité (Kasperson et al., 1988 ; Douglas, 2003 ; Van de leemput & Salengros, 2007 ; Le Breton, 2012) à « *une volonté d'entreprendre tout en maîtrisant les coups du sort* » (Peretti-Watel, 2010, p.7). Au 14<sup>ème</sup> siècle, ce terme possédait une valeur marchande et était essentiellement employé par les assurances maritimes. L'industrialisation des sociétés a entraîné un nombre croissant d'accidents du travail. L'emploi du terme « risque » a évolué en conséquence. D'une société du risque nous sommes passés à une culture du risque (Giddens, 1991). Le terme renvoie alors davantage à la notion de hasard et devient un outil de diminution de l'incertitude. Il permet d'évaluer les dangers potentiels afin de les prévenir et, au nom du principe de précaution, de préserver la sécurité des individus en éradiquant le risque (Aufort, Kouabenan et al. 2006 ; Giddens, 1994, 1999 ; Peretti-watel, 2005, 2010 ; Slovic, 2002). Mais la fin du 20<sup>ème</sup> siècle va marquer un tournant dans cette aspiration, notamment suite à l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl (26 avril 1986) et à la propagation du nuage radioactif à travers une grande partie de l'Europe. Le risque zéro n'est alors plus considéré comme une éventualité et n'est plus l'objectif à atteindre (Fleury-Bahi, 2007 ; Duclos, 1996 ; Dourlens et al., 1991 ; Beck, 2001 ; Douglas, 2003 ; Aubry & Marcondes, 2013). « *Il ne s'agit plus d'éliminer le risque mais plus modestement de le gérer* » (Peretti-Watel, 2010, p.17). Le concept de risque se rapporte aujourd'hui à l'idée d'exposition à un danger (Joffe, 2003 ; Slovic & Peters, 2006 ; Brunet, 2007 ; Peretti-Watel, 2007, 2010). Il fait référence à « *the probability of an event occurring, combined with the magnitude of losses or gains that would be entailed* »<sup>56</sup> (Douglas, 2003, p.23). Si chacun semble s'accorder sur cette définition générique, différentes approches permettent d'étudier le risque. Celles-ci diffèrent aussi bien dans leur façon de le concevoir que dans leur façon de l'appréhender.

## 1.2 Diverses approches pour appréhender le risque

Il existe diverses manières d'appréhender les risques. Nous en relèverons trois : l'approche psychométrique, l'approche culturelle et l'approche constructiviste. (1) Selon l'approche psychométrique du risque l'individu construit la réalité selon ses acquis culturels et émotionnels. Il emploie des mécanismes internes d'analyse, ce que Tversky & Kanheman (1974) nomment « *Heuristics* » afin de réduire la complexité

<sup>56</sup> La probabilité d'apparition d'un événement, associé à l'amplitude des pertes ou des gains qui en découleraient

d'évaluation d'une situation en termes de probabilités (Duclos, 1987 ; Finucane, et al., 2000 ; Kouabenan, 2007). Ces heuristiques sont définies comme :

*Un procédé cognitif de jugement qui va permettre d'aboutir à une évaluation sans avoir à mettre en œuvre ni de démarche analytique autour de dimensions, ni de contraintes de quantification ou de traitement. L'évaluation est donc obtenue très rapidement en mobilisant une charge cognitive faible* (Cadet & Kouabenan, 2005, p.29-30).

Cette approche cherche à comprendre et à évaluer les modèles de réponses individuels. Elle permet d'identifier les stratégies mentales utilisées lors des jugements sur le risque (Brunet, 2007 ; Chauvin & Hernand, 2008 ; Aubry & Marcondes, 2013). Slovic (1975) présente notamment une approche du risque essentiellement basée sur des critères affectifs et spéculatifs : « *The intuitive feelings are still the predominant method by which human beings evaluate risk* »<sup>57</sup> (Slovic et al., 2004, p.311). Si cette méthode est moins coûteuse en ressources mnésiques, elle est en revanche source de biais (Tversky & Kahneman, 1974). L'approche psychométrique permet d'identifier ces mécanismes ainsi que les erreurs susceptibles d'en découler. À la perception « profane » du risque, Slovic oppose la perception d'expert. Il considère celle-ci comme plus objective et analytique « *brings logic, reason, and scientific deliberation to bear on risk assessment and decision making* »<sup>58</sup> (Slovic & Peters, 2006, p.322). Il hiérarchise ainsi les perceptions du risque accordant davantage de crédit aux experts (Slovic, 1987).

(2) La seconde approche, culturelle du risque, se focalise sur l'idée que le risque est une construction sociale :

*« A cultural approach can make us see how community consensus relates some natural dangers to moral defects. According to this argument, dangers are selected for public concern according to the strength and direction of social criticism »*<sup>59</sup> (Douglas & Wildavsky, 1983, p7).

Selon cette approche, les risques se construisent à partir des valeurs et croyances d'une société. Ils seraient imposés aux groupes par une pression sociale. Le concept de risque posséderait également une dimension politique à travers la notion de responsabilité (Fardon, 1999 ; Douglas, 2003 ; Borraz, 2005 ; Brunet, 2007 ; Peretti-

---

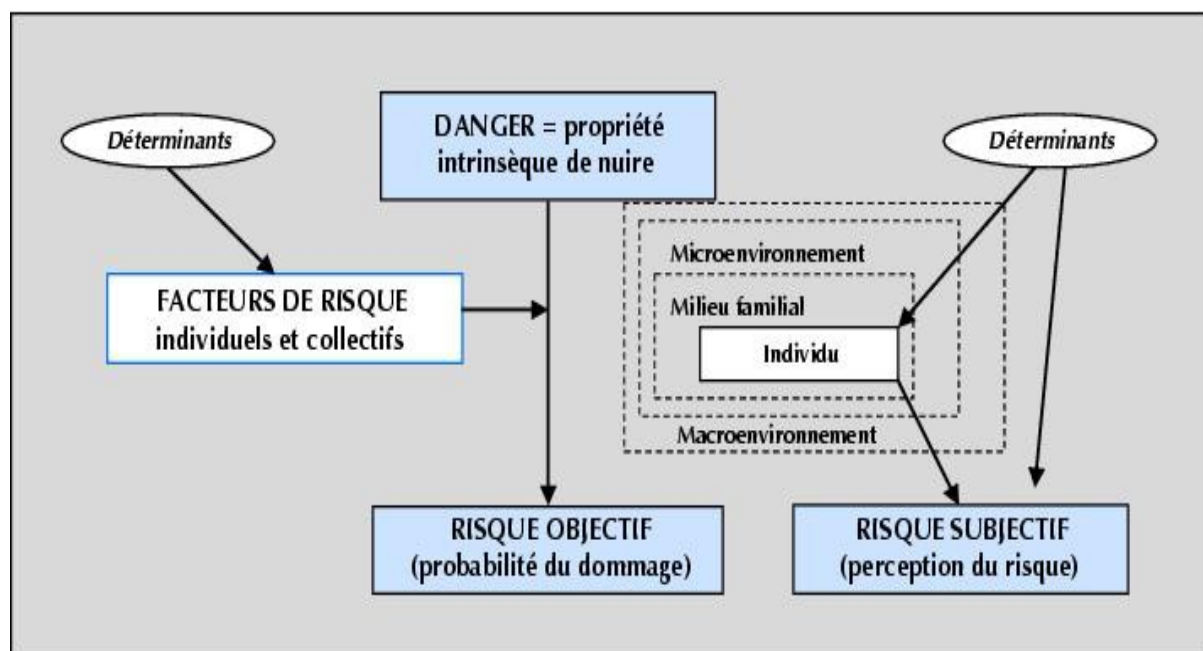
57 le ressenti intuitif demeure la méthode prédominante grâce à laquelle l'individu évalue le risque

58 basée sur la logique, la raison et la réflexion scientifique qui influencent l'évaluation du risque et la prise de décision

59 Une approche culturelle nous montre comment le consensus communautaire transforme des dangers naturels en défauts. Partant de là, les dangers sont sélectionnés par les individus concernés d'après l'intensité et la tournure que prend la critique sociale

Watel, 2007 ; Chauvin & Hernand, 2008 ; Aubry & Marcondes, 2013). « *The political pressure is not explicitly against taking risks, but against exposing others to risks* »<sup>60</sup> (Douglas, 2003, p.15). Cette approche se focalise sur l'étude des groupes sociaux et cherche à comprendre quels événements sont définis comme étant des risques et pourquoi.

Les deux précédentes approches sont mises en lien à travers (3) l'approche constructiviste du risque. Selon cette dernière, l'individu émet une opinion en toute conscience sachant qu'il défend en même temps un système de valeurs au sein de la société et qu'il se positionne par rapport à tel ou tel groupe social. C'est sur ce postulat que nous nous appuyons ici car il présente l'avantage d'adopter une approche qui conçoit le risque comme une construction individuelle, influencée par l'environnement social (Kasperson et al., 1988). En effet, selon Kasperson & Kasperson « *The human experience of risk is simultaneously an experience of potential harm and the ways by which institutions and people process and interpret these threats* »<sup>61</sup>(1996, p.96) (cf. Figure 5).



**Figure 5 :** approche constructiviste du risque<sup>62</sup>

Selon Coppieters et al. (2004), toute perception du risque est subjective et relève d'une estimation personnelle de celui-ci. Le risque subjectif consiste en une construction individuelle de la réalité influencée aussi bien par des facteurs sociaux

60 La pression politique concerne moins explicitement le fait de prendre de risques que celui d'y exposer d'autres personnes

61 L'expérience du risque relève simultanément de l'expérience des préjudices potentiels et de la manière dont les institutions et les individus réagissent et interprètent ces menaces

62 Coppieters et al. 2004

qu'environnementaux. L'idée que les individus se font des risques d'érosion/submersion se construirait à la fois à partir de celle qu'ils se font de la notion de risque et de celle qu'ils ont du phénomène d'érosion/submersion. Dans sa dimension sociale, la représentation des risques serait notamment lié à leurs expériences passées ainsi qu'aux informations qu'ils possèdent (Cutter, 1993 ; Lascoumes, 1996 ; Lupton, 1999 ; Gilbert, 2003) « *What constitutes danger depends on "who is talking to whom"* »<sup>63</sup> (Masuda & Garvin, 2006, p.437). L'importance accordée à ces dernières dépend du crédit accordé à la source comme aux informations transmises (Renn & Levine, 1991 ; Kasperson, golding et Tuler, 1992 ; Leiss, 1995, 1996 ; Earle, 2004 ; Löfstedt, 2005 ; Chauvin & Hernand, 2008). Siegrist et al. (2005) définissent la croyance comme l'acceptation d'être dépendant d'un autre au nom d'une similarité de jugement, d'intention ou de valeur. Ainsi, la valeur accordée aux informations dépend de celle accordée aux sources : aux individus, mais également aux médias. C'est pourquoi :

*le pouvoir des médias, lorsqu'il participe de l'élaboration des réponses au risque, ne se situe pas seulement dans un contenu mais également dans les interactions constantes liées aux positions structurelles de l'opinion (Joffe, 2005, p.124-125).*

Si les médias jouent un rôle crucial, en tant que sources d'information, dans la construction du risque subjectif, leur impact découle directement de la manière dont coïncide leur(s) position(s) avec celle de leurs lecteurs. Les interactions sociales jouent ainsi un rôle crucial dans la construction du risque. Ce ne sont, cependant pas les seuls facteurs déterminants.

### **1.3 Indissociabilité du risque avec l'environnement dans lequel il s'intègre**

Le risque est une notion construite ne correspondant à aucune réalité tangible.

*« Nothing is a risk in itself; there is no risk in reality. But on the other hand, anything can be a risk; it all depends on how one analyses the danger, considers the event. »*<sup>64</sup> (Ewald, 1991, p.199).

Il se conçoit à travers d'autres concepts et notamment à travers celui de « vulnérabilité ». Un espace vulnérable est un espace exposé à un risque. Les facteurs, précédemment évoqués, qui jouent dans la constitution de la vulnérabilité se retrouvent donc dans la constitution du risque. Les aléas auxquels est exposé un

---

<sup>63</sup> Ce qui constitue un danger dépend de "qui parle à qui"

<sup>64</sup> Rien n'est un risque en soi, il n'y a aucun risque en réalité. D'un autre côté, tout peut être un risque, indépendamment de la façon dont on analyse un danger, on considère un événement



espace, comme les enjeux qui y sont exposés, relèvent de la dimension spatiale de celui-ci : de son organisation, de son agencement. La hauteur d'eau, le sens du vent, la position des bâtis sur le bord de côte, *etc.* sont des éléments spatiaux qui servent d'outils de mesure du risque d'érosion/submersion permettant de le localiser et de délimiter des espaces/zones « à risque ».

*L'analyse de la vulnérabilité (...) permet de définir les espaces pour lesquels des actions de prévention des risques auraient une grande efficacité... ». (D'Ercole & Metzger, 2009, p.3)*

Ces éléments sont en outre susceptibles d'évoluer dans le temps et relèvent également de la dimension temporelle d'un espace. À titre d'exemple : tandis que la montée du niveau marin accroît les aléas sur le littoral, l'expansion urbaine sur cet espace y augmente les enjeux (cf. figure 3, p.27). L'individu, lui-même, situe le risque dans le temps et l'espace. Il existe pour chacun des moments, périodes, horaires, époques *etc.* où le risque est considéré comme accru ou, à l'inverse, atténué. Dans le sens commun les vendredi 13 sont considérés comme des journées plus risquées/chanceuses que les autres. Les catastrophes qui ont eu lieu sont souvent identifiées à partir du moment et/ou de l'espace concerné (ex : la tempête de 1987, Fukushima, Nagasaki, *etc.*). Les risques sont de la même façon selon les individus, associés à un avenir donné (proche ou lointain) et/ou à un espace donné (proche ou lointain) (Lorenzoni et al., 2006 ; Bohn-Bertoldo & Bousfield, 2011). Il s'agit donc d'une notion abstraite qui ne s'envisage qu'au travers d'éléments issus de l'environnement dans lequel elle s'inscrit. Celui-ci se définit comme un espace délimité, comme un contexte spatio-temporel. Le rapport que peut entretenir un individu avec ces éléments ne relève, cependant, pas strictement de la perception sensorielle, mais également de la représentation qu'il s'en fait. La relation individu-environnement physique est tributaire du prisme sociétal à travers lequel l'individu appréhende son environnement, dont il se le représente (Rouquette, 2006 ; Moser, 2009). Par extension, la représentation que se constitue un individu des risques sur cet espace dépend, lui aussi, de la représentation qu'il se fait de ce dernier.

## 2 Les représentations

### 2.1 De la perception d'un objet à sa représentation

Dans sa définition de la « Vulnérabilité », Meur-Férec (2003-2004) explique le rôle qu'y jouent les « perceptions ». La manière dont les individus conçoivent la réalité, la manière dont ils la perçoivent, influencerait leurs comportements et par là même le degré de vulnérabilité de l'environnement sur lequel ces comportements impactent. Cette définition indique bien qu'elle ne fait pas référence à une notion relevant du domaine des sensations mais bien à une construction mentale qui correspond à ce que nous entendons par « représentations ». Le fait de se représenter une idée/un objet revient à le « rendre présent à l'esprit » (Jodelet, 2003, p.368). Il existe différentes formes de représentations : certaines sont individuelles, d'autres sont sociales. Ces représentations sociales se définissent comme :

*[des] systèmes d'interprétation régissant notre rapport au monde et aux autres, [qui] orientent et organisent les conduites et les communications sociales (Jodelet, 2009, p.53).*

Il n'existerait pas de réalité objective mais différentes manières de sa représenter la réalité :

*Étudier la pensée sociale, c'est donc abandonner le projet d'établir un catalogue d'erreurs, de biais, d'inconséquences et de manquements de toutes sortes à l'aune comparatif de la logique normative des sciences, mais considérer au contraire que ces « erreurs » font corps et sens. (Rateau, Ernst-Vintila et Delouée, 2012, p.55)*

Selon cette approche, il n'existerait pas non plus de hiérarchisation entre savoir « d'expert » et savoir « profane » mais différentes manières de se représenter un même objet (Guimelli, 1999 ; Gurrieri, Wolter et Sorribas, 2007).

*[Une représentation sociale est] une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. » (Jodelet, 1994, p.36).*

La représentation sociale d'un objet est influencée par le contexte social dans lequel s'inscrit l'individu (Moscovici, 1961 ; Beauvois & Deschamps, 1990 ; Gaffié, 2002 ; Moliner & Rateau, 2009 ; Bertoldo & Bousfield, 2011). Cette approche rejoint celle de Rouquette (1973) selon laquelle la pensée est une construction sociale (Rouquette 1973, 2009 ; Rouquette & Rateau, 1998). Tout objet n'est cependant pas objet de représentation. Moscovici (1961) précise qu'un tel objet doit

répondre à trois critères. (1) Ce doit être un objet du sens commun qui est complexe. Il doit donc s'agir d'un objet dont on parle communément, tellement complexe que l'information le concernant va nécessairement subir une distorsion lors de sa transmission. (2) C'est un objet qui intéresse les groupes qui vont se le représenter, il va être source de discussions. (3) Il va également être objet de polémique par lui-même, chacun se devant de prendre position en ce qui le concerne (Flament & Rouquette, 2003). À ces trois critères, Moliner (1993) en ajoute deux autres : l'objet de représentation doit également (4) constituer un enjeu identitaire pour le groupe, selon la position que celui-ci adopte vis-à-vis de cet objet. (5) Il doit enfin se constituer dans un groupe non régulé par un système de pensée orthodoxe, normatif, ce qui empêcherait toute constitution d'une représentation. Ainsi :

*Il y aura élaboration représentationnelle, quand, pour des raisons structurelles ou conjoncturelles, un groupe d'individus est confronté à un objet polymorphe dont la maîtrise constitue un enjeu en termes d'identité ou de cohésion sociale. Quand, en outre, la maîtrise de cet objet constitue un enjeu pour d'autres acteurs sociaux interagissant avec le groupe. Quand, enfin, le groupe n'est pas soumis à une instance de régulation et de contrôle définissant un système orthodoxe (Moliner, 1993, p.13).*

La notion de risque est bien un objet du sens commun, complexe de surcroît et associée à l'idée de danger (Joffe, 2003). En revanche cette affirmation est plus discutable lorsqu'il est question de manière plus précise des risques côtiers sur un espace donné. Le fait qu'il s'agisse d'un sujet polémique suffisamment important pour être objet de représentation sociale prête à discussions. Il s'agit plutôt d'une construction individuelle constituée à partir de plusieurs représentations sociales (celle de la notion de risque et celle de la mer, *etc.*). Envisagés sur un espace donné ces risques sont susceptibles de faire parti de la représentation que les individus se font de cet espace. Pour cette étude, nous nous intéressons à l'environnement, au cadre de vie d'individus, potentiellement menacé par un risque d'érosion/submersion. La manière dont un individu se représente son cadre de vie relève d'une démarche individuelle. La représentation qui en est faite est donc également individuelle.

*La signification d'un lieu n'est pas tant le résultat des traits inhérents à ce lieu que le résultat des expériences et des représentations que les individus en ont. Les représentations de l'environnement se préoccupent de la conceptualisation par les individus de lieux et des caractéristiques concrètes (...).(Gama Montero, Freire Figueiredo et Roazzi, 2006, p.90)*

Le fait d'envisager, ou non, des risques d'érosion/submersion dans leur environnement va ainsi dépendre de la cohérence des éléments constitutifs de leur

représentation cet espace avec l'idée qu'ils se font de ces risques.

## **2.2 Représentations sociales, quelles fonctions ?**

Les représentations relèvent d'un « *mécanisme d'adaptation* » permettant à la fois « *d'organiser avec plus d'efficacité son activité dans l'environnement* » et de « *s'orienter dans son univers social* » (Moscovici, 1984, p.254). Il existe quatre fonctions des représentations (Abric, 2003a ; Moliner, 2004 ; Bonardi & Roussiau, 2014). (1) La première étant la fonction de savoir : l'individu ressent le besoin de rendre compréhensible ce qui l'entoure. Les représentations vont lui permettre de donner du sens au monde dans lequel il évolue, d'identifier les divers éléments qui le constituent. Au-delà de la simple compréhension du monde, cette fonction permet d'expliquer celui-ci à travers un cadre de référence commun au groupe favorisant ainsi les échanges interindividuels. Elle rejoint, en ce sens, le principe de catégorisation présenté par Tajfel (1972 ; Vidal & Brissaud-Le Poizat, 2009). (2) Les représentations permettent également à l'individu de s'identifier lui-même, de se situer dans le champ social. Moscovici parle de représentations « sociales » car elles se forment au travers des interactions sociales mais :

*ce sont les représentations que nous partageons avec d'autres mais dont nous avons singularisé certains aspects qui font de nous des êtres à la fois individuels et collectifs.* (Deschamps & Moliner, 2008, p.85)

Cette fonction identitaire joue, ainsi un rôle dans la construction de l'identité personnelle et de l'identité sociale. En ce sens, elle participe aux processus de socialisation et de comparaison sociale. (3) Les représentations ont également une fonction de guides pour l'action (Moscovici, 1961 ; Abric, 1994a). En donnant du sens à la réalité, elles permettent aux individus d'orienter leurs conduites de manière adaptée à cette réalité afin de conserver une image positive d'eux-mêmes et de leur groupe d'appartenance. (4) Dans cette même visée, les individus sont susceptibles d'élaborer des représentations afin de justifier de comportements antérieurs et de préserver une image positive d'eux-mêmes comme de leur groupe d'appartenance.

## **2.3 Comment se constituent les représentations ?**

L'individu cherche à donner du sens à ce qui l'entoure. Lorsqu'il est confronté à une notion, à une idée nouvelle et polémique, il a rarement la possibilité de prendre connaissance du détail théorique qui la définit initialement. N'ayant pas directement accès à ce savoir scientifique, il va se représenter cette notion nouvelle à partir des informations qui lui sont accessibles, celles qui circulent au sein de ses réseaux

sociaux, que vont lui transmettre ses diverses sources d'information et qui relèvent d'un « *savoir socialement élaboré et partagé* » (Jodelet, 1984), un savoir dit « *de sens commun* » (Moscovici, 1972). Les représentations sociales sont donc « *le produit de l'action et de la communication humaine* » (Doise & Palmonari, 1986 ; Doise, 1993 ; Doise, Clémence et Lorenzi-Cioldi, 1994) dont la construction est issue du « jeu » de relations intergroupes. C'est à travers la communication qu'un individu construit ses représentations. Selon l'approche socio-dynamique des représentations sociales, il s'agit donc de réalités partagées, influencées par les appartenances groupales et catégorielles des individus.

*Les représentations sociales sont des principes organisateurs de ces rapports symboliques entre acteurs sociaux. Il s'agit donc de principes relationnels qui structurent les rapports symboliques entre individus ou groupes constituant en même temps un champ d'échange symbolique et une représentation de ce champ.* (Doise, 2009, p.248).

C'est dans sa relation aux autres qu'un individu va recueillir des informations et les organiser afin de donner du sens à une idée nouvelle et la rendre cohérente avec ce qui est déjà là. La communication est donc un élément fondamental de la construction des représentations sociales. En tant que communications de masse et leaders d'opinion, les médias ont un impact sur l'élaboration des représentations sociales (Rouquette, 1984, 1996 ; Meyer, 2004 ; Joffe, 2005 ; Castrechini & Pol, 2006 ; Castel, Salès-Wuillemin et Lacassagne, 2011). De par leur statut d'informateurs privilégiés, « *[ils] ont un rôle crucial dans la transformation d'un savoir d'expert en savoir du sens commun* » (Joffe, 2005, p.125). C'est notamment à travers ce qu'ils nous transmettent que nous trouvons matière à construire nos propres représentations.

*Les médias ne font pas seulement partie de notre monde ; par leurs images et leurs commentaires ils nous livrent le monde même, au point parfois de l'absorber, voire de s'y substituer.* (Rouquette, 1998, p.7)

Ils participent donc à la constitution du savoir du sens commun et facilitent leur assimilation en les ancrant dans des faits antérieurs perçus comme identiques (Joffe, 2005). Moscovici (1961) précise que si les médias cherchent tous à transmettre une information, tous ne le font pas de la même façon. Chaque média cible un public, chaque journal cible des lecteurs. Chacun adapte ses articles d'après les attentes supposées de ses lecteurs et présente des idées en conformité avec les normes et les convictions de ces derniers. De la même façon, un lecteur préfère lire un journal qui véhicule des idées correspondant à ses attentes ainsi qu'à ses valeurs plutôt qu'un

autre qui viendrait contredire le « déjà là » qui constitue sa réalité. « *On n'achète pas un journal mais un principe générateur de prise de position* » (Bourdieu, 1977, p.15). Dans son étude de la psychanalyse, Moscovici (1961) montre que tous les journaux ne sont pas équivalents quant à la nature de leurs communications. Les journaux à grande diffusion cherchent, pour leur part, à transmettre une information qu'ils ont eux-mêmes souvent reçu de spécialistes. Ce type de communication relève d'une diffusion de l'information.

*Sans rechercher nécessairement un changement de comportement, on met un nouveau thème à la mode tout en admettant qu'il s'agit d'un objet à propos duquel les opinions peuvent diverger.* (Doise, 2009, p.245)

Il n'est pas alors question de juger de la véracité ni de la pertinence d'une idée, mais de faire circuler toutes les informations possibles à son sujet afin que les lecteurs puissent s'en forger une opinion personnelle. Il n'en est pas de même dans certains journaux qui communiquent davantage sur le mode de la propagation (cas des communications émanant de l'église catholique dans l'étude de Moscovici, 1961). Les informations transmises sont alors sélectionnées, adaptées et rendues cohérentes avec un cadre préétabli de croyances à propager. Il s'agit pour eux d'expliquer l'objet à travers un prisme culturel/politique/religieux afin d'orienter les lecteurs vers une attitude à adopter en cohérence avec les valeurs et les croyances soutenues par le journal. D'autres journaux communiquent, quant à eux, sur un mode relevant de la propagande (cas des communications émanant de la presse communiste dans l'étude de Moscovici, 1961). Ce type de communication « *s'inscrit dans des rapports sociaux conflictuels* » (Doise, 2009, p.245). L'objet nouveau est alors présenté de manière stigmatisée, stéréotypée, comme une illustration venant alimenter le conflit et justifier les revendications soutenues par le journal. Les groupes d'appartenance des individus comme la nature des communications et des informations qu'ils vont recevoir vont ainsi influencer leur conception de la réalité en servant de base à la construction des représentations.

De la même façon que Saussure (1997) explique que le langage se compose d'images acoustiques, ou phonèmes, que nous associons aux concepts que nous cherchons à exprimer, Moscovici (1961) présente les représentations sociales comme la combinaison de deux aspects indissociables : l'image et le sens. Ceux-ci permettent à l'individu de s'approprier une idée nouvelle en y associant un sens (la face symbolique des représentations) et une image (la face figurative des représentations). Ces deux faces se combinent dans chaque représentation de telle façon que l'individu

associe « à toute figure un sens et à tout sens une figure » (Moscovici, 1961, page 63) (cf. figure 6).

$$\text{Représentation} = \frac{\text{Figure}}{\text{Signification}}$$

**Figure 6** : structure des représentations<sup>65</sup>

La construction de ces représentations s'articule autour de deux processus : l'objectivation et l'ancrage qui permettent l'intégration d'un savoir scientifique dans le sens commun (Moscovici, 1961). L'objectivation, consiste en « une opération imageante et structurante » (Jodelet, 1984, p.373). Ce processus permet à l'individu de constituer une figure à partir des éléments signifiants que l'on associe à l'objet de représentation. Il se déroule en trois étapes. (1) La première relève de ce qu'on appelle « la construction sélective ». L'individu commence par sélectionner, parmi les informations qui lui sont accessibles, celles qui vont lui sembler les plus saillantes, les plus pertinentes et les plus en adéquation avec ses normes et ses valeurs. (2) Une fois ces informations sélectionnées et recueillies, il les agence afin de constituer un « noyau figuratif ». L'individu va alors chercher à les combiner entre elles afin de former une unité cohérente. Il constitue ainsi un schéma conceptuel de l'objet de représentation. (3) Ce schéma va ensuite être naturalisé lors de la dernière étape afin de permettre une lecture dans le réel des éléments qui le constituent et de la manière dont ils s'organisent. Le processus d'objectivation permet la mise en image, la figuration de concepts abstraits. L'ancrage, quant à lui, est le processus qui permet l'intégration de l'objet de représentation dans un cadre de référence familier (Deschamps & Moliner, 2008), un « déjà-là » qui constitue la réalité.

*[L'ancrage] permet d'incorporer quelque chose qui ne nous est pas familier et qui nous crée des problèmes dans le réseau des catégories qui nous sont propres et nous permet de le confronter avec ce que nous considérons [comme] un composant, ou membre typique d'une catégorie familière (Doise & Palmonari, 1986, p.22)*

Jodelet présente trois différents aspects de ce processus. (1) Le premier relève de l'assignation de sens. Selon les valeurs auxquelles un individu adhère, il va accorder une place différente à l'objet de représentation dans sa réalité. Le sens donné à cet objet dépendra des appartenances groupales de l'individu et de la manière dont il conçoit la réalité. (2) Au-delà de cet aspect, le processus d'ancrage permet également une instrumentalisation du savoir. L'objet de représentation, une fois incorporé dans

---

65 Moscovici, 1961, page 63

le « déjà là », va lui-même servir de système d'interprétation du monde. Il va à la fois servir à expliquer et catégoriser ce que l'individu observe et va également servir « *d'instrument référentiel permettant de communiquer dans le même langage* » (Jodelet, 1984, p.379) facilitant les échanges au sein d'un groupe qui partage la même représentation de l'objet. (3) Le processus d'ancrage permet, enfin, l'enracinement de l'objet de représentation dans un système de pensée. L'intégration de cet objet dans le « déjà là » ne relève pas d'un simple ajout d'information au cadre de référence familial. La réalité n'est pas constituée d'une simple juxtaposition d'idées. Cet objet va être assimilé à ce qui existe déjà par jeu de comparaisons. Ce processus va ainsi permettre à la fois de comprendre un objet nouveau en le comparant à des éléments familiers, et d'ajouter un nouvel élément à notre système d'interprétation de la réalité comme à notre système de communication.

Selon Doise (1992), il existe trois modélisations différentes du processus d'ancrage. (1) L'ancrage psychologique se centre sur l'étude des attitudes et sur leur évolution au niveau inter- et intra-individuel. Il étudie la relation entre le degré d'adhésion d'un individu à des valeurs et croyances générales et leur influence sur la construction des représentations. (2) À l'autre extrémité, l'ancrage sociologique étudie l'influence des rapports sociaux sur les représentations sociales. Il renvoie aux modulations qui découlent de la position occupée par les individus dans le rapport de production. (3) Entre ces deux modélisations, l'ancrage psychosociologique, qui nous intéresse, étudie la dynamique identitaire des individus et la manière dont celle-ci influence les représentations. Cette dernière modalité relève de la contribution des rapports intergroupes et à leur rôle dans la production de variations dans la constitution des représentations. Selon cette approche, la manière dont l'individu se positionne dans un champ social donné (selon sa position sociale, selon la manière dont lui-même interprète cette position et les rapports sociaux qu'il entretient) influence l'organisation de ses représentations et leur ancrage dans un « déjà là ». En effet, la manière dont l'individu se représente les objets/idées dépend de la position qu'il occupe dans la société. Celle-ci se définit à travers la place qu'il occupe dans la société, à travers ses appartenances à différents groupes et donc à travers son identité sociale (Lorenzi-Cioldi, 1988).



## 3 La construction identitaire

### 3.1 De l'identité personnelle à l'identité sociale

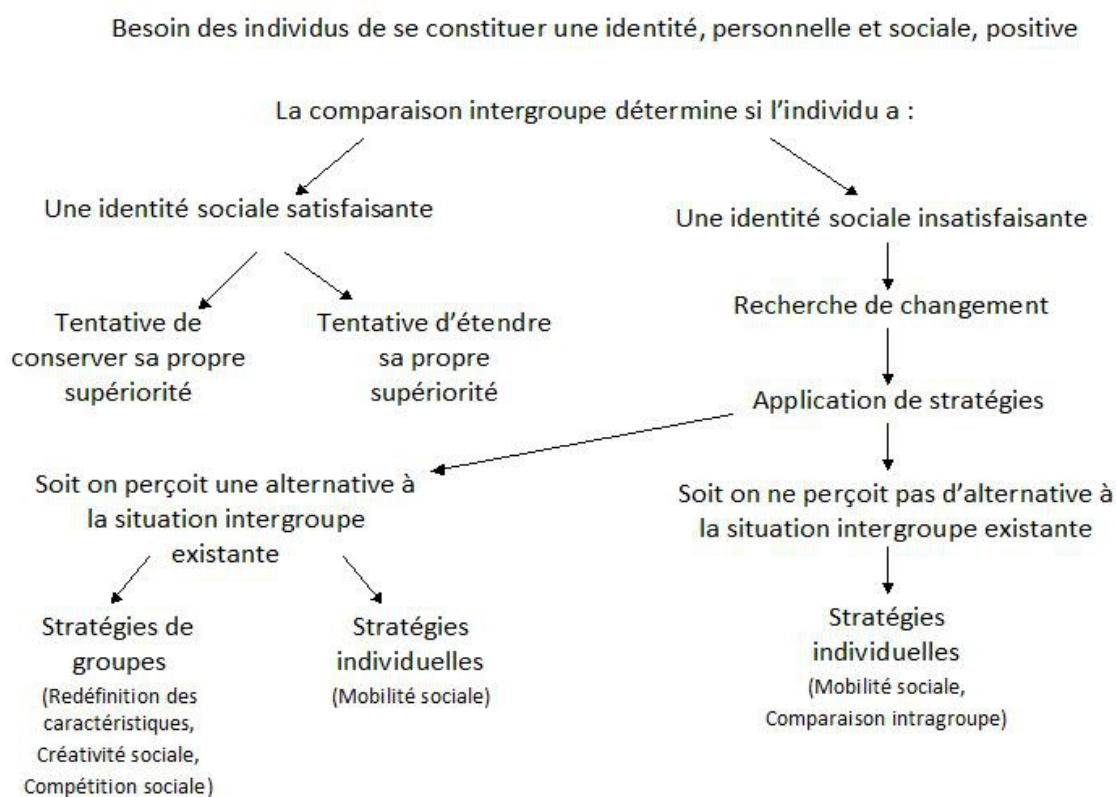
Si les représentations influencent la construction identitaire, celle-ci joue, elle-même, un rôle important dans la construction des représentations notamment à travers le processus d'ancrage. L'identité est définie comme un « *ensemble d'opinions, de jugements et d'attitudes très spécifiques qu'une personne manifeste à son propre égard* » (Beauvois, Dubois et Doise, 1999, p.202). Il s'agit donc de l'ensemble des éléments, informations auxquels l'individu fait référence pour se définir. Le savoir fortement normatif qui s'exprime à travers les interactions entre les individus donne lieu à une grande ressemblance dans les descriptions des identités individuelles (exemple : le genre, l'âge, *etc.*). Cependant, les appartenances catégorielles, comme les interactions, jouent également un rôle essentiel dans la définition de Soi. Au-delà de son aspect individuel, personnel, Tajfel (1972, 2010) présente un aspect social de l'identité. Selon lui :

*l'identité sociale d'un individu est liée à la connaissance de son appartenance à certains groupes sociaux et à la signification émotionnelle et évaluative qui résulte de cette appartenance* (Tajfel, 1972, p.412-413)

Il s'agit donc de la connaissance de soi d'après ses appartenances groupales. Au-delà de sa fonction d'orientation dans l'environnement social, la catégorisation sociale permet également à l'individu de se référencer dans cet environnement d'après la place qu'il occupe dans la société. Les individus se définissent les uns par rapport aux autres à travers les représentations qu'ils partagent comme à travers leurs interactions interindividuelles et inter-groupales. La construction identitaire relève ainsi d'un processus dynamique individuel mais dépendant de la position qu'occupe l'individu dans la société (Newcomb, Turner et Converse, 1970).

Tajfel et Turner (1979, 2010) établissent trois principes généraux concernant l'identité sociale. (1) Le premier est qu'à travers elle l'individu tente de construire une image positive de lui-même. (2) Le second part du postulat que l'identité possède un versant social. Les appartenances groupales d'un individu participent à sa construction identitaire. Il va s'identifier aux groupes auxquels il appartient et chercher à se constituer une image positive de ceux-ci. (3) Le dernier principe stipule que cette image de soi se constitue par comparaison aux autres et donc, par extension, par comparaison de l'endogroupe aux exogroupes pertinents. Lorsque cette évaluation de l'endogroupe est satisfaisante, l'individu va chercher à conserver

cette supériorité de position par rapport aux autres, voire à l'étendre. Lorsque cette évaluation de l'endogroupe est insatisfaisante, soit l'individu va chercher à changer de groupe, soit il va s'efforcer de changer l'image qu'il en a afin de rendre son groupe d'appartenance (et se rendre) plus positivement distinct des autres (cf. figure 7).



**Figure 7 :** représentation schématique de la théorie de l'identité sociale (inspirée de Deschamps & Moliner, 2008, p.68)

Dans un contexte nouveau, maintenir une identité sociale implique un processus de déplacement de l'identité vers de nouvelles bases (Ethier & Deaux, 2010). Lorsqu'un individu est exposé à une menace venant à l'encontre de son identité, il va d'abord chercher à modifier la manière dont il la conçoit en mettant en avant les aspects positifs aussi bien de sa personne que de l'endogroupe. Si malgré cette première tentative il ne parvient pas à conserver une image positive de son groupe, il pourra être amené à le quitter. L'importance de l'investissement initial dans un groupe joue alors un rôle essentiel dans la stratégie adoptée. Plus un individu s'investit dans un groupe et plus celui-ci sera saillant pour lui. En conséquence, plus l'individu s'y référera pour se définir et moins il aura tendance à le quitter. Au-delà de la dimension sociale de l'identité, ce constat est valable pour tous les systèmes dans lesquels l'individu s'intègre et qui jouent un rôle dans sa

construction identitaire.

### 3.2 L'identité spatiale

L'identité ne se développe pas seulement à travers les interrelations entre l'individu et autrui mais plus largement à travers les interrelations entre l'individu et son environnement (social et spatial).

*« The development of self-identity is not restricted to making distinction between oneself and significant others but extends with no less importance to objects and things, and the very spaces and places in which they are found. »*<sup>66</sup> (Proshansky, Fabian et Kaminoff, 1983, p.57)

L'espace ne peut être envisagé qu'à travers son contenu, « [il] n'existe que par ce qui le remplit » (Moles & Rohmer, 1998, p.17). L'individu va remplir l'espace à partir des éléments qui le constituent (événements, personnes, activités, objets, etc.) (Veyret, 2008). Le sens accordé à un espace dépend donc de l'identité de celui qui le lui attribue. « *Le paysage est une lecture, indissociable de la personne qui contemple l'espace considéré* » (Corbin, 2001, p.11). Un espace identifié est donc toujours culturellement marqué par celui qui en fait un « lieu » (par opposition à un « ailleurs »). Ce « marquage » a une fonction de repérage. Il permet à l'individu de situer les êtres, les choses et lui-même dans l'environnement au sein duquel il évolue (Lewin, 1935 ; Getzel, 1975 ; Moles, 1978 ; Moles & Rohmer, 1982 ; Pruneau & Chouinard, 1997 ; Moser, 2003 ; Moser & Weiss, 2003). Proshansky (1978) parle alors de « place identity » (d'identité du lieu). Dans le même temps, selon l'interrelation existante entre l'individu et ce lieu, ce dernier est également susceptible d'influencer la construction identitaire de l'individu. Comme les appartenances sociales, les appartenances spatiales jouent un rôle dans la définition de Soi. Dans une étude que Bonaiuto et al. (2002) mènent sur un espace naturel protégé, ils distinguent les individus « écocentriques » des individus « anthropocentriques ». Les premiers sont définis comme appréciant la nature pour ce qu'elle est, tandis que les seconds sont décrits comme cherchant à préserver l'environnement pour les effets positifs que cela peut avoir sur les vies humaines. Concevoir un espace de manière différente entraîne la constitution de groupes entre individus qui partagent les mêmes idées, par opposition à ceux qui ne les partagent pas. Comme dans tous rapports sociaux :

---

<sup>66</sup> Le développement de l'identité ne se résume pas à une distinction entre la sienne et celle des autres, mais s'étend tout autant aux objets, aux choses tout comme aux espaces et aux lieux dans lesquels ceux-ci se trouvent

*L'appartenance plus ou moins marquée à un endogroupe et la différenciation entre cet endogroupe et un exogroupe vont jouer un rôle essentiel dans le sentiment d'identité (Deschamps & Moliner, 2008, p.163)*

Ces regroupements peuvent être source de conflits quant à la gestion de l'espace concerné. La manière dont l'individu conçoit les aspects physiques et sociaux d'un espace est donc susceptible d'impacter l'image qu'il se fait de lui-même. Les individus n'accordent cependant pas la même importance et ne s'identifient pas de la même façon à tous les espaces dans lesquels ils évoluent. L'identité sociale d'un individu se constitue d'après les groupes auxquels il appartient et d'après la centralité qu'il leur accorde. Plus un groupe est important pour un individu, plus il va être central dans la constitution de son identité. De la même façon, plus l'individu accorde de l'importance à un espace, plus il l'investit, plus celui-ci participera à la construction de son identité.

Les relations homme-environnement relèvent à la fois de données physiques (« objectives ») et de celles du milieu social (« subjectives ») (Levy-Leboyer, 1982 ; Berger & Luckmann, 2012). Le rapport qu'entretiennent les individus avec un lieu, relève, d'un côté, des perceptions qu'ils en ont, de ce que certains appelleront la « réalité objective ». Pour notre part, nous préférons parler de « réalité conventionnelle ». La perception d'un lieu définit et délimite celui-ci à travers ses dimensions spatio-temporelle et sociale d'après des critères socialement convenus (ex : la délimitation d'une commune, le décompte des jours par an, la catégorisation des individus selon leurs appartenances groupales, *etc.*). D'autre part, ce rapport au lieu dépend la manière dont l'individu se le représente. Selon Moscovici (1961), les représentations s'évaluent au travers des attitudes de l'individu à l'égard de l'objet concerné. L'attitude vis-à-vis d'un espace se constitue de trois composantes : comportementale, cognitive et affective (Rosenberg & Hovland, 1960 ; Pruneau & Chouinard, 1997 ; Bonaiuto, Fornara et Bonnes, 2003 ; Fornara, Bonaiuto et Bonnes, 2010). (1) La composante comportementale, bien qu'aisément définissable, est difficilement observable de manière directe. Certaines études ont malgré tout montré que les activités pratiquées pouvaient caractériser certaines appartenances groupales et qu'elles pouvaient être mises en lien avec la manière dont les individus conçoivent leur espace (Bonnes et al. 1990, Bonaiuto & Bonnes, 1996). (2) La composante cognitive relève de l'estimation des qualités environnementales, ce que Bonaiuto et al. (1999) appellent « *residential satisfaction* » (la satisfaction de résidence). Celle-ci fait référence à la manière dont l'individu évalue la qualité d'un espace donné à travers ses aspects : esthétiques, sociaux, fonctionnels et contextuels. (3) À ces

composantes comportementale et cognitive, s'ajoute la composante affective qui renvoie à la notion d'attachement au lieu (Stokols & Shumaker, 1981 ; Taylor, Gottfredson et Browser, 1985 ; Moore & Graefe, 1994 ; Williams & Roggenbuck, 1990 ; Altman & Low, 1992). Bonaiuto et al. définissent cette notion

*« In terms of unidimensional construct, referring to a global relationship of people's identity and affective evaluations with their residential environment »<sup>67</sup> (1999, p.333).*

C'est donc à travers sa composante affective qu'un espace est susceptible d'influencer la construction identitaire (Bonaiuto et al. 2011). Plus un individu est attaché à un espace, plus il lui sera difficile d'en trouver un substitut et plus cet espace va influencer sa construction identitaire.

---

<sup>67</sup> En terme de construction unidimensionnelle, se référant à la relation entre l'identité d'un individu et la valeur affective qu'il accorde à son cadre de vie

## 4 L'attachement au lieu

### 4.1 Attachement au lieu, besoin de contrôle et ancrage

L'attachement au lieu peut se définir comme :

*Un lien affectif positif entre un individu et un lieu spécifique, ce dernier constituant pour l'individu une extension du soi. Se forgeant au travers d'interactions répétées au cours du temps entre l'individu et le lieu, l'attachement donne au lieu une valeur particulière, distincte de sa valeur utilitaire. Sa disparition est alors susceptible d'entraîner tristesse et manque. (Debenedetti, 2005. p.153)*

À force d'interactions répétées avec un lieu, l'individu lui attribue un sens personnel (Hummon, 1992). Il va y associer une valeur affective, un sentiment d'attachement dont l'intensité varie en fonction du lien construit. Plus on fréquente un lieu, plus on y fait d'expériences, plus on y possède d'enjeux, *etc.* plus on va s'y attacher (Brown & Perkins, 1992 ; Rubinstein & Parmelee, 1992 ; Moore & Graefe, 1994 ; Mesch & Manor, 1998). La dimension communautaire de cet espace va également influencer cet attachement (Jorgensen & Stedman, 2006 ; Raymond et al., 2010). Plus le lien existant entre les individus qui occupent un même espace est fort, plus il y a d'interactions sociales entre eux, plus le lien communautaire est fort (Kasarda & Janowitz, 1974). Ce lien va entraîner le développement par les individus d'un sentiment d'appartenance à cette communauté et d'attachement à celle-ci (Perkins & Long, 2002). Par extension, plus les individus seront attachés à une communauté, plus ils auront tendance à être attachés à l'espace communautaire. L'attachement relève, de manière générique, du lien affectif positif qu'un individu ou un groupe développe à l'égard d'un espace donné. Cette notion combine deux composantes : le besoin de contrôle et l'ancrage. (1) L'ancrage, relève surtout de l'affect. On parle également d'enracinement de l'individu dans un lieu (Moles, 1976). Cette composante :

*est fondé[e] sur un sentiment d'appartenance qui se manifeste par la stabilité et la permanence du lien établi avec un lieu et par la volonté de l'inscrire dans la durée ainsi que par le sentiment qu'il s'intègre dans l'histoire des liens et des projets familiaux (Moser, 2009, p.82).*

À travers lui, l'individu s'identifie à un lieu en lui accordant une place centrale dans son identité comme dans la manière dont il se conçoit. Fischer (2011) parle de transformation du lieu en « port d'attache ». Les individus n'accordent, cependant, pas la même valeur à chaque lieu qu'ils rencontrent. L'impact de chacun sur la construction identitaire dépend de l'importance qui lui est accordée. Plus le

sentiment d'attachement est fort, plus l'individu s'approprié le lieu, plus il s'y ancre et plus il s'y réfère pour se définir. Plusieurs études ont notamment montré que le lieu de résidence possédait, bien souvent, un caractère privilégié et constituait un point d'ancrage fort (Korosec-Serfaty, 1979, 1984 ; Haumont, 1966, 1976). Certains auteurs ont envisagé qu'il pouvait en être de même lorsqu'il s'agissait que d'une résidence secondaire ou estivale (William & Van Patten, 1998 ; Beckley, 2003 ; Stedman, 2006 ; Lewicka, 2011). (2) La seconde composante de l'attachement au lieu : le besoin de contrôle, renvoie à celui de limiter les sources de stress sur son cadre de vie. Pour cela, l'individu va chercher à se familiariser avec cet espace et à se l'approprier. L'appropriation relève de la personnalisation d'un lieu à l'aide de marqueurs et d'éléments indiquant que l'on en est l'occupant et qu'on le contrôle (Pagès, 1974 ; Proshansky, 1976 ; Moles, 1976 ; Moser, 2009). C'est une « *manière de matérialiser une part de son univers mental dans l'espace physique environnant, pour le faire nôtre* » (Fischer, 2011, p.94). L'individu cherche ainsi à se projeter dans un espace donné à travers ses actes, son occupation et son aménagement des lieux afin de l'aménager, de le structurer, en fonction de son imaginaire. L'appropriation est donc « *un mécanisme par lequel un être se fixe dans un espace qu'il ressent comme étant le sien* » (Moles & Rohmer, 1998, p.13). Ce mécanisme implique une démarche d'exploration et de familiarisation afin de définir un lieu, de le rendre connu pour ce qu'il est et reconnu par ce qu'on lui apporte. La constitution d'un lien affectif fort avec un espace s'associe ainsi à un sentiment de maîtrise de cet environnement et de sécurité (Hidalgo & Hernandez, 2001). Donner un aspect prévisible et sécurisant à son cadre de vie permet à l'individu de développer un sentiment de contrôle sur cet espace, et par-là même, de liberté en accroissant son champ d'action.

## **4.2 Attachement au lieu et rapport au changement**

Dans ce contexte, l'intégration d'un élément nouveau ou une modification apportée peut être source de stress. L'apport de nouveauté implique, en effet, la possibilité de perturbation de l'espace que l'individu s'est approprié. Un quelconque changement peut alors entraîner l'impression de perte de contrôle (Glass & Singer, 1972 ; Cohen et al., 1980 ; Baum, Singer et Baum, 1982 ; Moser, 2009). « *Large-scale environmental transformations (...) can affect people's identity and affective relations with places* »<sup>68</sup> (Bonaiuto et al., 2002, page 636). L'individu attaché à un espace va chercher à lui conserver une certaine stabilité. Il aura donc tendance à

---

<sup>68</sup> Les transformations environnementales à grande échelle sont susceptibles d'affecter les individus aussi bien sur le plan identitaire qu'au niveau de l'affect ressenti vis-à-vis de cet espace

refuser les changements à moins que ceux-ci soient positifs (aillent dans le sens de ses aspirations) et qu'il ait le sentiment de les maîtriser, de pouvoir faire face à leurs conséquences (notamment si c'est lui qui en est à l'initiative). Les changements environnementaux sont notamment dus :

*« because of the different and often conflicting decision-making levels involved, and because of the strong group and "territorial" implications of such decision making processes ».*<sup>69</sup>(Bonaiuto et al., 2002, p.636)

Si plusieurs individus/groupes cherchent à s'approprier un espace et à l'organiser selon leurs propres attentes cela peut être source de tensions, voire de conflits. Lorsque des éléments apportés par un exogroupe semblent venir menacer la continuité territoriale et spatiale du lieu auquel l'individu est attaché, cela aura tendance à la fois à renforcer son identification à l'endogroupe (par opposition à l'exogroupe) mais également à renforcer son attachement et son identification à l'espace concerné (Bonaiuto et al. 2002).

### **4.3 Attachement au lieu et rapport au danger**

À travers l'attachement au lieu, c'est l'identité même de l'individu qui est impactée par un changement de son cadre de vie. Comme le présente Tajfel (1979) pour conserver une image positive de lui-même, l'individu cherche à préserver une image positive des groupes auxquels il se réfère. De la même façon, si l'individu s'identifie à un lieu, il va chercher à en conserver une image positive. La suggestion d'un élément négatif comme composant de ce lieu peut alors constituer une menace pour la valence positive de l'identité de l'individu. Dans ce contexte, le crédit accordé à la source d'information (comme membre de l'endogroupe ou de l'exogroupe) impacte celui accordé à cet élément. Si celui-ci est considéré comme vrai ou potentiellement envisageable, l'individu peut alors chercher à s'identifier à un autre espace afin de préserver la valence positive de son image. En revanche, si l'individu est trop attaché à ce lieu pour en changer, il aura plutôt tendance à atténuer l'importance accordée à cet aspect négatif en mettant en avant d'autres aspects plus positifs de ce lieu (Moser & Uzzel, 2002). La notion même de « danger » possède intrinsèquement une valence négative (Joffe, 2003). Elle définit :

*tout élément (animé ou inanimé) ou situation (naturelle ou produite par l'homme) susceptible de nuire aux hommes ou à leur environnement* (Fleury-Bahi, 2010, p.60).

---

<sup>69</sup> Aux changements environnementaux étant notamment dus aux différents, et souvent conflictuels, niveaux décisionnels concernés par celui-ci ainsi qu'à leurs implications territoriales comme aux rapports de pouvoir



La perspective d'un éventuel danger existant dans un espace va à l'encontre de l'image positive que souhaite s'en faire l'individu qui y est attaché. Cette perspective est d'autant plus mal venue qu'elle menace également la fonction « rassurante » du lieu d'attache et le sentiment de sécurité recherché. Enfin, lorsque à la notion de danger vient s'ajouter celle d'incertitude quant à sa survenue et qu'à ses éventuelles retombées, c'est alors le sentiment même de maîtrise de lieu qui est menacé par la notion de risque.

## 5 Problématique

La tâche qui incombe aujourd'hui aux gestionnaires de communes exposées aux risques d'érosion/submersion implique nécessairement une meilleure compréhension de ceux-ci. C'est pour répondre à ce besoin qu'a été monté le programme de recherche CoCoRisCo dans lequel s'inscrit ce travail de thèse. Notre étude s'intéresse à ces phénomènes sur des communes considérées comme « à risque » selon les experts. Nous cherchons à comprendre la représentation que les individus qui y possèdent des enjeux (habitation, propriété, influence et responsabilité politique) se constituent de ces risques car c'est leur environnement qui se trouve alors menacé. Le terme d'« environnement », ayant aujourd'hui une connotation écologique pouvant prêter à confusion, nous l'entendrons ici, d'une manière générique comme « espace » ou « lieu » et d'une manière plus spécifique comme « cadre de vie ».

Le risque est une notion abstraite qui fait aujourd'hui référence à la potentialité événementielle de dommages causés sur un espace donné (Joffe, 2003 ; Douglas, 2003 ; Slovic & Peters, 2006 ; Brunet, 2007 ; Peretti-Watel, 2007, 2010). Il s'agit d'une notion polémique, objet du sens commun et objet de représentations sociales. En revanche, lorsqu'il est question de manière plus spécifique des risques côtiers, la représentation que les individus s'en font relève alors d'une construction individuelle faite à partir des représentations sociales du risque et d'autres notions du sens commun associées aux aléas d'érosion/submersion (ex : la mer, les tempêtes, *etc.*). Étudier comment les individus comprennent ces risques implique donc, dans un premier temps, de comprendre comment ils se les représentent. Rejoignant la théorie des représentations sociales de Moscovici (1961), et plus particulièrement l'approche socio-dynamique des principes organisateurs et générateurs de prise de position (Lorenzi-Cioldi, 1988 ; Doise, 1985, 1992), nous aborderons ces représentations sociales en tant que constructions dépendantes des dynamiques inter-groupales.

De plus, selon l'approche constructiviste (Kasperson, 1988), le risque relève, certes, d'une construction individuelle influencée par des facteurs sociaux, mais également par des facteurs environnementaux (Coppieters et al., 2004). Envisager un risque sur un espace donné nécessite une cohérence entre les deux représentations, celle du risque et celle du « déjà-là » que constitue l'espace à risque. L'individu ne serait donc en mesure de concevoir les risques d'érosion/submersion

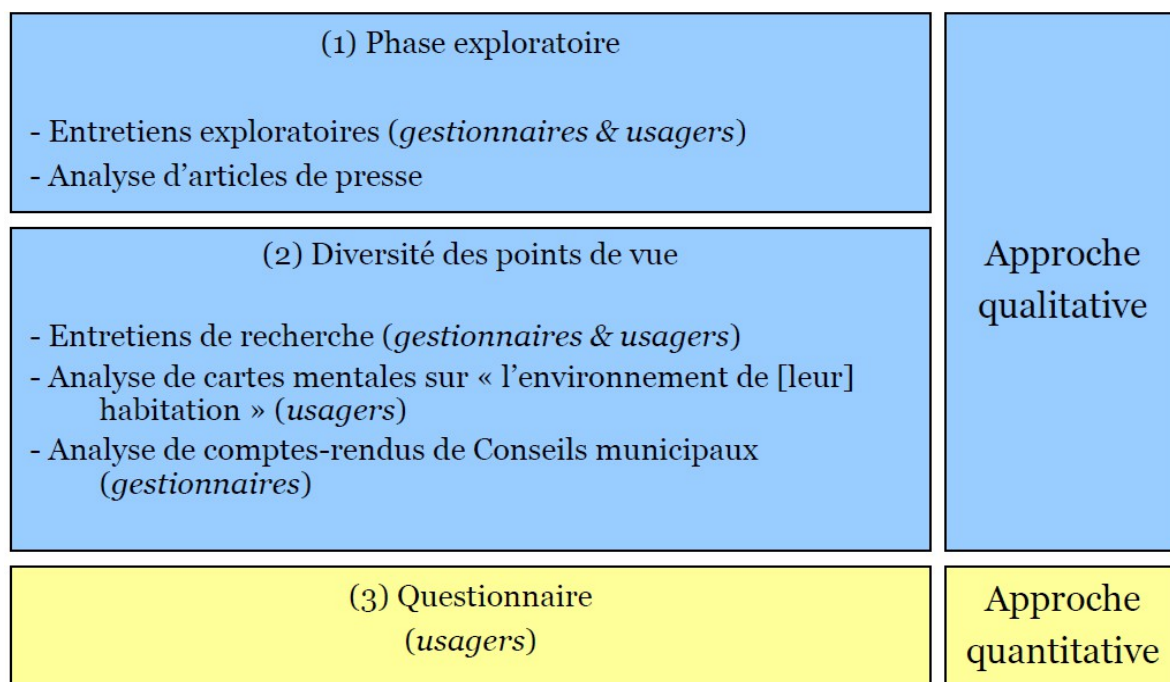
sur son cadre de vie qu'à partir du moment où le rapport qu'il entretient avec ce cadre coïncide avec l'idée qu'il se fait de ces risques et en permet l'ancrage. Nous emploierons le terme de « rapport » au cadre de vie afin d'englober à la fois les données physiques (conventionnelles) et subjectives de cet espace (Levy-Leboyer, 1982 ; Berger & Luckmann, 2012). Le rapport au cadre de vie relève à la fois des perceptions et de la représentation de celui-ci. Cela englobe tout ce qui donne du sens à cet espace, ce qui le définit. Les perceptions font référence à ce qui le délimite et le définit d'un point de vue spatio-temporel (ex : délimitation d'une zone, délimitation d'une période, *etc.*) (Lorenzoni et al., 2006 ; Bertoldo & Bousfield, 2011) et d'un point de vue social (catégorisation des individus sur cet espace) (Cutter, 1993 ; Lascoumes, 1996 ; Lupton, 1999 ; Gilbert, 2003 ; Masuda & Garvin, 2006). Il est conventionnellement entendu qu'un espace littoral implique une frontière limitrophe avec une mer/un océan. Il en va de même de la délimitation d'une commune, du décompte du temps, de la différence entre des propriétaires fonciers et des locataires, *etc.* Davantage qu'issue d'une simple perception, la relation individu-environnement physique est également influencée par l'environnement social (Rouquette, 2006). Plus qu'ils ne perçoivent leur cadre de vie, les individus se le représentent. Leur compréhension de cet espace va ainsi également dépendre de la construction individuelle et subjective qu'ils s'en font. Cette représentation est influencée à la fois par les informations qu'ils en ont, par leur vécu (expérience de vie, rapports communautaires, *etc.*) et par l'impact de ce cadre sur leur identité. Elle s'appréhende à travers l'attitude des individus vis-à-vis de cet espace. Selon Rosenberg & Hovland (1960), cette attitude se constitue de trois composantes : (1) la composante cognitive (la description que l'individu en fait), (2) la composante comportementale (les comportements, les usages qu'il y fait/qu'il y envisage) et (3) la composante affective (l'attachement qu'il éprouve pour ce lieu).

C'est à travers cette dernière composante, affective, que s'évalue l'impact du cadre de vie sur la construction identitaire (Bonaiuto et al., 2011). L'identité peut se comprendre comme l'ensemble des éléments auxquels un individu fait référence pour se définir. Plus un individu est attaché à un espace, plus il va s'y ancrer et donc s'y identifier. En ce sens, plus un lieu sera source d'enjeux pour un individu, plus il y aura vécu d'expériences positives, plus il va s'y attacher et donc s'y identifier. De la même façon, plus il aura des liens forts et positifs avec la/les communauté(s) présente(s) sur cet espace, plus il va, par extension, être attaché à celui-ci et donc s'y référer pour se définir. Or comme le présente Tajfel (1979), l'individu cherche à

conserver une image positive de lui-même. Il va donc chercher à conserver une image positive des éléments constitutifs de son identité et donc du lieu auquel il est attaché. Pour y parvenir il va notamment tenter de le contrôler, de se l'approprier afin d'en faire un espace connu et sécurisé, un espace à valence positive. Or cette valence positive est susceptible d'être menacée si certains éléments constitutifs de cette image sont négatifs. C'est justement le cas lorsqu'un risque y est envisagé (Joffe, 2003). Dans pareille situation, nous supposons alors que l'individu, va mettre en place des stratégies afin de préserver une image positive de lui-même. Il lui est d'abord possible de remettre en question la crédibilité de ses sources d'information ou la pertinence de ses expériences personnelles. Si le risque est envisagé et que l'individu est faiblement attaché à l'espace concerné, nous supposons qu'il s'attachera alors, et s'identifiera à un autre auquel il accorde une valence plus positive. En revanche, si son attachement à l'espace concerné par le risque est trop fort pour qu'il puisse y substituer un autre, reprenant les réflexions de Moser & Uzzel (2002), nous supposons que l'individu va alors tenter d'en préserver une image positive en atténuant l'importance accordée aux éléments négatifs (au risque) et en mettant en avant les éléments positifs.

À travers cette étude, nous voulons démontrer que le fait d'envisager ou non des risques dans leur cadre de vie, la place qui leur est accordée, découle bien du rapport que les individus entretiennent avec l'espace concerné (à travers ses dimensions sociale, spatiale, temporelle et attitudinale). Étudier ces risques implique, en premier lieu de comprendre de quoi est constituée la représentation que les individus s'en font. Il nous faudra donc comprendre quelles représentations sociales les individus se font du risque en général et plus précisément des notions, objet de représentations sociales, auxquelles ils associent les phénomènes d'érosion/submersion en tant qu'aléas. En second, il s'agira de comprendre comment le rapport qu'entretiennent des individus avec leur cadre de vie, à travers ses différentes dimensions, influence la manière dont ils se représentent les risques côtiers sur cet espace. Notre objectif théorique est de démontrer l'influence des facteurs environnementaux sur la représentation que les individus se constituent des risques côtiers. Notre objectif « pratique » est, quant à lui, de démontrer la diversité des points de vue existants sur le sujet ainsi que la nécessité d'adapter les actions et discours de sensibilisation aux populations auxquelles ils s'adressent afin d'en augmenter l'impact. Pour ce faire, nous allons nous intéresser à des communes littorales possédant des zones considérées, d'après experts, comme « à risque »

d'érosion/submersion. Sur ces communes nous avons choisi d'étudier une population constituée d'individus y possédant des enjeux. Notre étude se déroulera en trois phases, elles-mêmes regroupées en deux parties (cf. figure 8). La première partie relève d'une **approche qualitative** du sujet et se compose des deux premières phases de l'étude (1) La première, exploratoire, consiste en une analyse d'entretiens et en une analyse d'articles de presse. Les entretiens offriront une première approche du sujet d'étude comme des terrains. L'analyse des articles nous permettra de vérifier notre hypothèse selon laquelle la tempête Xynthia serait un événement clé dans la manière d'aborder les risques côtiers. Cette première étape nous permettra de constituer des guides d'entretiens adaptés afin de mettre en place (2) la phase de recherche lors de laquelle nous étudierons la diversité des points de vue sur les risques. De nouveaux entretiens seront d'abord menés auprès de gestionnaires locaux et d'usagers de communes « à risque ». Les éléments recueillis nous amèneront ensuite à étudier de façon plus poussée les usagers du littoral à travers l'analyse de cartes mentales. Nous poursuivrons également notre étude auprès des gestionnaires locaux en nous intéressant à la manière dont ils se représentent les risques côtiers, à travers une analyse de comptes-rendus des conseils municipaux. Pour finir, nous aborderons la seconde phase de l'étude (3) qui relève d'une **approche quantitative**. Celle-ci nous permettra d'approfondir encore notre réflexion et de répondre au besoin des gestionnaires de comprendre ce que pensent les usagers des risques.



**Figure 8** : étapes de l'étude



# Terrains et méthodes d'analyses



**Images 8 et 9** : écussons respectifs des communes de l'Île-Tudy & Pénestin





# Terrains et méthodes d'analyses

<b>1 Sites retenus et population étudiée.....</b>	<b>67</b>
1.1 La commune de Pénestin.....	67
1.2 La commune de l'Île-Tudy.....	69
1.3 La population étudiée.....	71
<b>2 Phase exploratoire.....</b>	<b>73</b>
2.1 Analyse des entretiens exploratoires.....	73
2.1.1 Procédure de passation.....	73
2.1.2 Procédure d'analyse : Méthode manuelle.....	74
2.2 Analyse d'articles de presse.....	76
2.2.1 Constitution du corpus.....	76
2.2.2 Procédure d'analyse : Le logiciel Tropes.....	77
2.2.3 Procédure d'analyse : Le logiciel Alceste.....	77
<b>3 Approche qualitative des données : les facteurs qui influencent la représentation des risques d'érosion/submersion.....</b>	<b>79</b>
3.1 Entretiens de recherche.....	80
3.1.1 Population étudiée.....	80
3.1.2 Construction des guides d'entretiens.....	80
3.1.3 Passation des entretiens.....	82
3.1.4 Procédure d'analyse : le logiciel Alceste.....	82
3.1.5 Procédure d'analyse : Méthode manuelle.....	83
3.2 Analyse de cartes mentales.....	86
3.2.1 Constitution du corpus.....	86
3.2.2 Procédure d'analyse.....	86
3.3 Analyse de comptes-rendus de conseils municipaux.....	88
3.3.1 Recueil des données.....	88
3.3.2 Procédure d'analyse : Méthode manuelle.....	89
<b>4 Approche quantitative des données : vérification de nos hypothèses. .</b>	<b>92</b>
4.1 Questions à propos des risques d'érosion/submersion.....	92
4.1.1 La représentation des risques.....	92
4.1.2 Les acteurs des risques.....	94
4.1.3 Les actions face aux risques.....	95
4.2 Questions à propos du cadre de vie.....	96
4.2.1 L'environnement spatio-temporel et la représentation des risques d'érosion/submersion.....	96
4.2.2 L'environnement social et la représentation des risques d'érosion/submersion.....	97
4.2.3 Les informations reçues à propos des risques d'érosion/submersion et leur représentation.....	99
4.2.4 La composante cognitive des attitudes vis-à-vis du cadre de vie et la représentation des risques d'érosion/submersion.....	99
4.2.5 La composante affective des attitudes vis-à-vis du cadre de vie et la représentation des risques d'érosion/submersion.....	102
4.2.6 La composante comportementale des attitudes vis-à-vis du cadre de vie et la représentation des risques d'érosion/submersion.....	104
4.3 Modalités de passation.....	105
4.4 Analyse des réponses obtenues.....	107
4.4.1 Analyse des associations de mots.....	107
4.4.2 Vérification des hypothèses.....	108

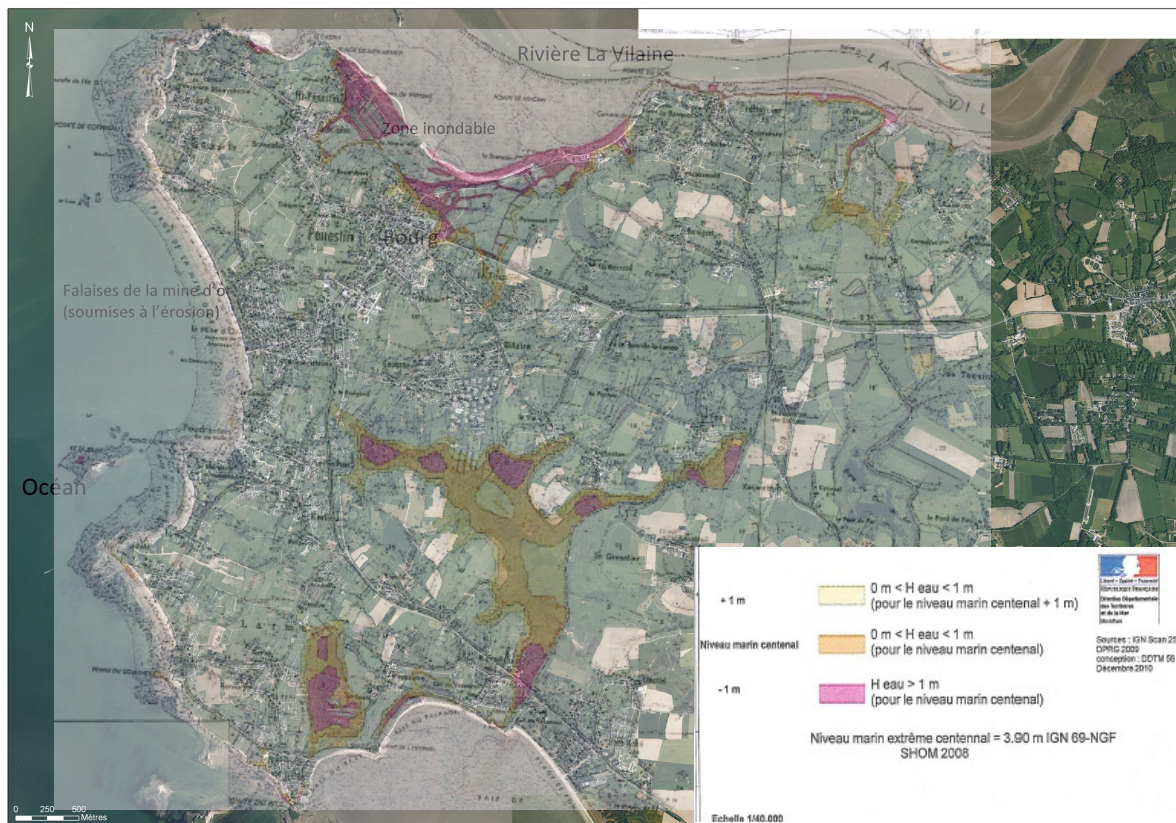


# 1 Sites retenus et population étudiée

Nous cherchions à mener notre étude sur des espaces exposés aux risques d'érosion/submersion, donc des espaces littoraux délimités et considérés comme zone « à risque ». Les Plans de prévention des risques sur lesquels ils ont été cartographiés ayant déjà subi plusieurs modifications, nous nous sommes appuyés sur une référence moins sujette à évolution : la délimitation des communes. Les sites retenus devaient ainsi être des communes concernées par les risques d'érosion et/ou de submersion donc possédant des espaces et enjeux associés, exposés. Partant du postulat que la représentation du risque dépend du contexte dans lequel s'inscrit ce risque, nous avons donc souhaité étudier deux communes littorales différentes aussi bien d'un point de vue géomorphologique (cartographie des lieux, agencement des infrastructures, *etc.*) que socio-politique (très axée vers une politique de prévention des risques d'érosion/submersion ou plutôt vers d'autres problématiques). Nous avons donc cherché, parmi les communes littorales « à risques », deux sites très différents et avons ainsi sélectionné les communes de Pénestin (Morbihan) et de l'Île-Tudy (Finistère Sud).

## 1.1 La commune de Pénestin

La commune de Pénestin s'étend à l'embouchure de la rivière la Vilaine sur 22 km<sup>2</sup> et possède 25 km de côtes (cf. photo 8).



**Photo 8 :** commune de Pénestin (IGN, 2009) combinée à la cartographie des zones d'aléas submersion marine (SHOM, 2008)

En 2009, on y recensait 3128 logements dont 28% de résidences principales et 68% de résidences secondaires. N'y sont recensées comme « population » que 1867 personnes. La densité de population y est de 86,1 habitants/km<sup>2</sup>, avec de fortes variations entre les saisons estivales et les saisons creuses. Les commerces et transports constituent l'essentiel de son activité (56%) loin devant l'agriculture (25%) ou la construction (9%) (INSEE, 2009). Sa façade maritime est essentiellement constituée de falaise. Sujette à l'érosion par effritement des falaises le long de sa côte Ouest (aux falaises de la mine d'or), et aux risques de submersion le long de la rivière et autour des marais, ce ne sont cependant pas la préoccupation première de cette commune. Peu d'habitations y sont directement exposées. En revanche, les actions de préventions, notamment les interdictions de construire, limitent le développement urbain. Ces restrictions s'intègrent, de plus dans un contexte qui connaît, par ailleurs, des conflits liés à l'occupation des sols depuis de nombreuses années (Miossec et al., 1985). La mytiliculture et l'agriculture y étaient, autrefois, les deux activités principales mais elles ont périçlité au cours de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. La construction du barrage d'Arzal, à quelques kilomètres en amont de la rivière, a modifié aussi bien la constance que la nature des apports d'eau et de sédiments. Les moules risquant de ne pas survivre à pareil changement de leur environnement, les mytiliculteurs ont cherché à s'adapter en déplaçant leurs bouchots sur la côte. Leur

activité a, malgré tout, perdu de son ampleur. D'un autre côté, le déclin de la vocation agricole au profit d'une activité plus commerciale conjugué à l'engouement croissant des populations pour le littoral a favorisé les ventes de terrains agricoles à des estivants désireux d'acquérir une parcelle en bord de mer. Parmi ces nouveaux propriétaires, souvent issus de milieux modestes, nombreux sont ceux qui ont installé une caravane ou un mobile-home sur leur parcelle. Au fil des années, l'aménagement de ceux-ci s'est développé : apparition de haies, caravanes installées à l'année, *etc.* Ces pratiques, au départ tolérées, se sont développées au point de modifier visiblement et durablement le paysage ainsi que la qualité des sols et des eaux (gestion disparate des eaux usées). Bon nombre de riverains et d'associations environnementales ont alors manifesté leur mécontentement vis-à-vis de ces pratiques. La commune a donc décidé de délimiter des zones pour le camping-caravaning, restriction contre laquelle les estivants se sont, à leur tour, insurgés. Avec les années, ce conflit d'usage a évolué mais l'urbanisation demeure un sujet ancré dans les esprits. Toujours sensible, il reste une source de tensions sur la commune.

## **1.2 La commune de l'Île-Tudy**

La commune de l'Île-Tudy se situe, quant à elle, à l'embouchure de la rivière de Pont-l'Abbé. Cette commune était autrefois une véritable île périodiquement rattachée au continent par un cordon dunaire qui évoluait de manière naturelle au fil des années. Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, la construction de la digue de Kermor et le renforcement de la dune ont permis de poldériser les espaces qui constituent aujourd'hui l'essentiel de son territoire. Bande de terre très étroite, elle est donc devenue une presqu'île et possède 5 km de plages côté mer pour une surface totale de seulement 1 km<sup>2</sup>. (cf. photo 9).



**Photo 9 :** commune de l'Île-Tudy (IGN, 2009) combinée à la cartographie des zones basses littorales exposées au risque de submersion marine (DDTM, 2013)

La densité de population y est très importante : 565 habitants/km<sup>2</sup>. En 2009, on y recensait 1476 logements dont 4,8% de résidences principales et 75% de résidences secondaires. La population recensée ne compte que 710 habitants. Très touristiques, les commerces constituent la plus grande part de son activité (72%) bien loin devant les services administratifs et de santé (17%). La construction, l'agriculture et l'industrie sont, quant à elles, quasi inexistantes (moins de 10% des activités à elles trois) (INSEE, 2009). L'Île-Tudy se voit aujourd'hui exposée aux risques d'érosion de la dune et de submersion de son polder. Les actions d'information et de prévention y sont très développées : rechargement en sable du cordon dunaire, construction d'une digue en arrière du cordon dunaire afin de retenir l'eau en cas de rupture du cordon dunaire (projet mis en place par le Syndicat intercommunal à Vocation Multiple –

SIVOM – qui associe l'Île-Tudy avec les communes voisines de Combrit et Sainte Marine dans une gestion commune des risques côtiers)<sup>70</sup>, mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), publication régulière d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) dans le bulletin municipal, accueil chaque année du festival « Si la mer monte » porté par l'association locale « Effet mer », *etc.*

### **1.3 La population étudiée**

Sur ces deux sites nous avons choisi d'étudier des individus susceptibles de se sentir concernés par les risques côtiers susceptibles d'envisager ce risque comme une menace. Nous nous sommes donc intéressés à des individus possédants des enjeux sur cet espace (économiques, humains, affectifs et/ou judiciaires). Il s'agit donc aussi bien de gestionnaires que d'usagers de la commune. En tant que professionnels, il existe un enjeu sur ces communes « à risque » pour les individus qui y ont en charge la mise en place d'actions de prévention. C'est notamment le cas des gestionnaires locaux et principalement du Maire. Bien que devant se référer à l'avis du conseil municipal, le Maire prend seul la responsabilité de délivrer les permis de construire. Il possède une responsabilité pénale, à titre personnel, en cas de catastrophe avérée suite à un manquement aux règles de prudence et de prévention en vigueur. Parmi les « gestionnaires », nous comptons donc le Maire ainsi que les membres du conseil municipal, mais également les organismes privés/d'État qui s'intéressent directement aux risques d'érosion/submersion. C'est le cas notamment de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) sur Pénestin, de l'association Effet mer sur l'Île-Tudy et du SIVOM. Sont également concernés, à titre personnel, les individus qui y résident et/ou y possèdent un bien. La valeur sentimentale des possessions étant difficilement mesurable sans analyse préalable, nous avons pris en considération des éléments à haute valeur financière et non déplaçables : les terrains et habitations. Les biens fonciers comptent, en outre, parmi les premières possessions susceptibles d'être endommagées en cas de d'érosion/submersion. Elles sont également susceptibles d'être impactées par les mesures préventives de restriction concernant les modalités de constructions et de travaux d'aménagement du bâti. Pour ce qui concerne les habitants, le risque étant susceptible de survenir à un moment indéterminé, nous avons aussi bien pris en compte les individus qui résident à l'année sur la commune que ceux qui n'y résident que quelques temps. Parmi les « usagers » nous comptons donc les propriétaires fonciers ainsi que les

---

70 Conseil général : Décisions de la Commission Permanente du 5 septembre 2011

habitants (résidents à l'année ou estivants) de toute la commune, et non uniquement des zones « à risque ». Bien qu'indirectement concernés, les habitants d'une commune « à risque » qui ne résident pas sur ces zones sont également susceptibles de voir impacter leur cadre de vie par les politiques communales mises en place. La gestion des risques est en effet susceptible d'impacter le prix du foncier, le paysage de la commune, *etc.*



## 2 Phase exploratoire

Nous avons débuté cette étude en cherchant à avoir un premier aperçu de la représentation des risques d'érosion/submersion que pouvaient se constituer des habitants de communes qui y sont exposées. Pour cela, nous avons donc d'abord mené des entretiens exploratoires auprès d'habitants de communes littorales « à risque ». Dans le même temps, nous nous sommes intéressés à la manière dont étaient abordés les risques d'érosion/submersion par un leader d'opinion et à l'impact qu'a eu la tempête Xynthia. Les médias étant considérés comme des leaders d'opinion ayant un rôle crucial dans la transmission d'informations comme dans la constitution des représentations sociales (Moscovici, 1961), nous avons mis en place une analyse d'articles de presse parus avant ou après la tempête Xynthia.

### 2.1 Analyse des entretiens exploratoires<sup>71</sup>

Souhaitant nous familiariser avec notre population nous avons mené des premiers entretiens auprès de quelques personnes. Il s'agit là d'une technique permettant de collecter des discours. Celle-ci permet d'étayer la réflexion issue de l'investigation bibliographique et de l'ajuster au terrain d'étude avant d'entamer la recherche à proprement parler (Quivy & Campenhout, 1995). Cette étape a été mise en place durant l'été 2011 auprès d'élus municipaux et d'habitants de communes exposées aux risques d'érosion et de submersion. Afin d'éviter de devoir limiter nos recherches ultérieures, ces entretiens ont été menés sur deux autres communes que celles constituant nos terrains d'études. Pour cette étape, ont été sélectionnées les communes de Penmarc'h et Tréffiagat (Finistère Sud). Nous avons ainsi étudié la manière dont les personnes rencontrées sont susceptibles de parler de leur cadre de vie et d'aborder l'idée de risque sur leur commune.

#### 2.1.1 Procédure de passation

Afin d'éviter de trop influencer les personnes interrogées tout en s'assurant d'aborder le sujet qui nous intéresse, nous avons mené des entretiens semi-directifs. Des lectures préalables ont fait émerger quatre grandes thématiques devant être abordées<sup>72</sup> :

- 1/la description de l'environnement (comment le conçoivent-ils ?)

---

71 Travail réalisé en collaboration avec Min Hong (étudiant M2 Psychologie sociale des représentations)

72 **Annexe 3** : Guide d'entretien exploratoire

– 2/les risques côtiers sur la commune (quels sont-ils, leur fréquence, leur gravité, etc.)

– 3/la gestion des risques (les actions mises en place et leur pertinence)

– 4/les propositions d'actions (ce qu'il faudrait faire selon chacun).

Des contacts ont été pris auprès des mairies qui nous ont ensuite orienté vers des personnes résidant sur la commune. De cette façon, cinq élus ont été rencontrés sur Tréffiagat et un sur Penmarc'h. En ce qui concerne les habitants, quatre ont été rencontrés sur Tréffiagat et quatre également sur Penmarc'h.

### 2.1.2 Procédure d'analyse : Méthode manuelle

Souhaitant étudier en détail les thématiques abordées par les individus, les idées exprimées, ainsi que leur temporalité, nous avons donc opté pour une analyse catégorielle manuelle. Ces 11 entretiens ont donc tous été retranscrits. Étant donné notre objectif, nous avons opté pour un découpage par idées exprimées. Après les avoir répertoriées, nous les avons classées dans une grille spécialement conçue à cet effet<sup>73</sup>. Celle-ci reprend les grandes thématiques abordées :

**Thème 1, la description de l'environnement** : regroupe les éléments spatiaux mentionnés en tant que décor du cadre de vie

– 1/les espaces naturels : « *il y a un mur de galets* »

– 2/les espaces humains : « *ce sont surtout des résidences secondaires* »

– 3/les activités pratiquées sur ces espaces : « *je pêche* »

**Thème 2, les risques** : regroupe les propos décrivant les risques, quels qu'ils soient

– 1/les facteurs explicatifs : « *la mer passait par dessus la dune* »

– 2/ce qui échappe aux risques : quels éléments sont épargnés : « *ici on ne craint pas grand chose* » et quels facteurs jouent : « *la marée n'est pas très haute* »

– 3/la régularité et probabilité d'apparition : « *des tempêtes il y en a tout de même plus qu'avant* »

– 4/la confrontation aux aléas : « *les gens ne savent plus vivre avec les risques* »

– 5/les conséquences des risques : « *ça arrive qu'il y ait des inondations* »

– 6/les zones à risque : « *c'est plus dans la baie de Douarnenez que c'est risqué* »

**Thème 3, les actions face aux risques** : reprend les descriptions des actions de

<sup>73</sup> **Annexe 4** : Grille d'analyse des entretiens exploratoires

préventions mises en place et l'avis des personnes interrogées sur chacune

– 1/Les acteurs qui interviennent : « *c'est le gouvernement qui décide. Le Maire après il est obligé d'appliquer* »

– 2/les actions mises/à mettre en œuvre : « *ils ont mis une buse de marquage pour le niveau de l'eau* »

– 3/les freins à leur mise en place : « *on ne peut pas commander la nature et la mer* »

**Thème 4, les sources d'information :** regroupe les propos précisant de qui/quoi les personnes interrogées tiennent leurs informations

– 1/quelles sont-elles : « *c'est la mairie qui nous a avertis* »

– 2/par quel moyen ont-elles été communiquées ? « *j'ai lu ça dans le journal local* »

– 3/comment ces informations ont-elles influencé la personne interrogée : « *ce n'est pas une information vitale donc on entend, on enregistre et puis sans plus* »

– 4/la crédibilité des sources et leur degré de connaissance estimé : « *eux-mêmes ne savent pas* »

Afin d'étudier la variable temporelle, chacun des thèmes de la grille a été divisé, d'après la conjugaison employée, entre les discours relevant du passé, du présent et du futur. Pour cette première approche du sujet au travers des discours, nous avons souhaité observer quels étaient les thèmes les plus récurrents, ceux qui semblaient les plus importants. Aussi, nous n'avons pas souhaité comptabiliser le nombre de personnes ayant mentionné chacun des thèmes mais leur fréquence d'apparition. De ce fait, un thème mentionné par une seule personne, s'il est important pour lui, ressortira de nos analyses, de même si un thème n'est que peu mentionné mais par un grand nombre d'individus.

## **2.2 Analyse d'articles de presse<sup>74</sup>**

Les médias, sont reconnus comme des leaders d'opinion souvent source des informations constitutives des représentations (Rouquette, 1984, 1996 ; Meyer, 2004 ; Joffe, 2005 ; Castrechini & Pol, 2006 ; Castel, Salès-Wuillemin et Lacassagne, 2011). Ce support fourni les éléments permettant de mener à bien la première étape de l'objectivation : la sélection des informations. Nous recherchons donc quelles informations transmises concernant les risques d'érosion/submersion (vocabulaires, cooccurrences, thématiques). Cette analyse sera également l'occasion d'une approche longitudinale des risques (aussi bien en ce qui concerne la quantité d'articles parus que leur contenu, et l'impact de la tempête Xynthia). Cette approche nous offre l'opportunité d'analyser l'évolution temporelle des productions de presse sur le sujet et l'impact de la tempête.

### **2.2.1 Constitution du corpus**

Afin de constituer notre corpus, nous cherchions un journal dont les articles sont rédigés de manière à diffuser l'information et permettre aux lecteurs de se forger leur propre opinion (non un média de propagation ni de propagande). C'est le quotidien Ouest France qui a été retenu. Outre le fait qu'il s'agit d'un des plus lus en Bretagne, ses articles sont répertoriés dans la base de données Factiva ce qui en facilite la récupération. Nous avons ainsi sélectionné les articles d'après leur date de parution et la citation de mots clés : « risque », « érosion », « submersion », « Xynthia ». Ces mots ont été choisis d'après leur pertinence et la redondance de leur apparition dans les discours sur les risques recueillis lors d'une investigation bibliographique ainsi qu'à l'occasion des entretiens exploratoires. Ces termes ont été employés seuls dans le moteur de recherche ou en association avec le nom d'une des communes étudiées : « Pénestin » ou « l'Île-Tudy ». Nous intéressant à ce qui a été publié avant et après Xynthia (février 2010), l'analyse de presse s'est étendue sur une durée équivalente avant comme après Xynthia (2 ans et 2 mois). Notre corpus s'est ainsi constitué de tous les articles sélectionnés et parus entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 30 avril 2012. Il regroupe 17 articles parus durant les 26 mois précédant la tempête (soit moins d'un article par mois) et 376 articles après, dont 46 au cours de 2010 (soit plus de quatre articles par mois), 126 parus au cours de 2011 (soit plus de 10 articles par mois) et 204 articles parus entre janvier et fin avril 2012 (soit une moyenne de 51 articles par mois). Ces articles ont ensuite été soumis à une analyse de données textuelles assistées par ordinateur au moyen des logiciels Tropes (Molette & Landré,

---

74 Cette étape a fait l'objet d'un article (Krien & Michel-Guillou, 2014)

1994) et Alceste (Reinert, 1990).

### 2.2.2 Procédure d'analyse : Le logiciel Tropes

Souhaitant ici étudier le vocabulaire employé et les cooccurrences de mots, nous avons soumis notre corpus à une analyse au moyen du logiciel Tropes (Molette & Landré, 1994). Celui-ci effectue un découpage des corpus selon les phrases et les propositions en s'appuyant sur la ponctuation. Cela permet une première analyse d'après les cooccurrences des mots (leur contiguïté, souvent signe de lien) dans les propositions. Le logiciel identifie ensuite chaque mot et le classe dans une catégorie (« verbes », « mots de liaison », « adverbes », « pronoms personnels » ou « noms propres ») puis dans une sous-catégorie. Il est alors capable de présenter la fréquence globale d'apparition de chaque catégorie ainsi que leurs cooccurrences. Tous ces éléments font ressortir la structure d'un corpus. Il n'a cependant pas la capacité de diviser celui-ci d'après des variables préétablies. Il n'est pas donc en mesure de différencier dans notre corpus ce qui relève de l'avant et de l'après Xynthia. Afin que cet aspect soit conservé, nous avons donc sous-divisé notre corpus initial pour en former quatre : le premier se compose des articles parus avant le 28 février 2010, le second regroupe tous les articles parus en 2010 depuis Xynthia, le troisième tous ceux parus en 2011, et le quatrième tous ceux parus en 2012 avant le mois de mai (cette manipulation a concerné uniquement l'analyse par Tropes).

### 2.2.3 Procédure d'analyse : Le logiciel Alceste

Nous avons ensuite mis en place une analyse de données textuelles assistées par ordinateur au moyen du logiciel Alceste (Reinert, 1990). Celui-ci permet une classification du vocabulaire d'après les liens de cooccurrence. Il procède par fractionnements successifs du texte en portions appelées « *Unités de Contexte Élémentaires* »<sup>75</sup> (UCE). Il analyse ensuite chacune de ces fractions et comptabilise la fréquence d'apparition de chaque mot ainsi que son contexte d'apparition à travers ses liens de cooccurrence. Cette étape permet au logiciel de regrouper chaque fraction du corpus (« *Unités de Contexte Initiales* »<sup>76</sup> – UCI – et UCE) et chaque forme réduite (mot ou racine de mot) dans des classes (la force de lien d'un élément avec sa classe est calculée statistiquement au moyen d'un  $\chi^2$ ). Ces classes sont finalement remises en lien d'après leur similitude et présentées sous forme d'arborescence ou « *Classification Descendante Hiérarchique* » (CDH). À partir des résultats obtenus, le travail du chercheur consiste en l'interprétation des thématiques qui se dégagent

---

75 **Annexe 1** : Glossaire

76 **Annexe 1** : Glossaire

de ces regroupements d'après les éléments qui les composent et ceux qui en sont exclus. Ce logiciel permet ainsi non seulement d'étudier le vocabulaire employé mais également le contexte sémantique au sein duquel ils apparaissent. Contrairement à Tropes, Alceste prend en compte les variables préétablies. Chaque article a donc été codé de manière à être reconnu dans son unité comme un élément constitutif du corpus (comme une « *Unité de Contexte Initiale* » - UCI). Souhaitant voir s'il existait une évolution des écrits depuis Xynthia, la période de parution de chaque article constitue un élément important qui a été pris en compte. Ainsi, en plus du numéro de l'article, tous ont été codés selon leur parution avant (Av.X) ou après Xynthia (Ap.X), en fonction de l'année et du semestre de parution. De la même façon nous avons étudié l'évolution du vocabulaire employé et donc codé chaque entretien d'après le mot inducteur auquel il est lié. Certains articles étaient, cependant, associés à plusieurs des mots inducteurs. Dans ce cas, pour l'analyse, nous avons choisi de mettre en avant celui que nous considérons comme le plus particulier (précis, concret) d'entre eux. De cette façon, le nom de la commune prévaut sur « Xynthia », qui est retenu de préférence à « submersion » ou à « érosion », eux-mêmes prioritaires face au terme plus large de « risque ». Notre corpus d'articles ainsi constitué, nous avons donc lancé une analyse Alceste par double classification des UCE.

### **3 Approche qualitative des données : les facteurs qui influencent la représentation des risques d'érosion/submersion<sup>77</sup>**

L'approche qualitative des représentations permet une certaine spontanéité de ce qui est produit et analysé (Lincoln & Guba, 1994), davantage que l'approche quantitative. Pour notre étude, nous avons employé ce que Denzin (1978) nomme : « *une triangulation des données* ». Il s'agit d'une démarche lourde à mettre en place mais offrant une meilleure compréhension du sujet d'étude.

*L'idée de triangulation repose sur un principe de validation des résultats par la combinaison de différentes méthodes visant à vérifier l'exactitude et la stabilité des observations. (Apostolidis, 2006, p.213)*

Elle est notamment employée et valorisée en psychologie sociale lorsqu'il s'agit d'étudier les représentations à travers une approche qualitative (Moscovici, 1961). L'approche « pluri-méthodologique » permet la constitution d'un cadre épistémologique rigoureux tout en recoupant et enrichissant les données recueillies (Flick, 1992, 1998 ; Denzin & Lincoln, 1998 ; Janesick, 1998 ; Rouan & Pedinielle, 2001 ; Willig, 2001 ; Jodelet, 2003 ; Apostolidis, 2006 ; Masson & Michel-Guillou, 2010). « *L'approche qualitative se doit d'être holistique et globale* » (Jodelet, 2003, p.144). Elle doit donc tenir compte des différentes dimensions qui caractérisent l'objet d'étude.

*Les représentations sociales doivent être étudiées en articulant éléments affectifs, mentaux et sociaux et en intégrant à côté de la cognition, du langage et de la communication, la prise en compte des rapports sociaux qui affectent les représentations et la réalité matérielle, sociale et idéale sur laquelle elles ont à intervenir. (Jodelet, 1989, p.58)*

Nous avons, en effet, abordé les risques côtiers à travers différents supports : (1) des articles de presse, (2) des entretiens, (3) des comptes-rendus de conseils municipaux et (4) des cartes mentales. Chacun d'entre eux nous a permis d'obtenir certaines informations spécifiques.

*[La démarche qualitative] est la seule à autoriser une saisie holistique, naturelle et dynamique des phénomènes étudiés. (Jodelet, 2003, page 144)*

---

<sup>77</sup> Cette étape a fait l'objet d'un article (Krien & Michel-Guillou, 2014)

### **3.1 Entretiens de recherche**

Une fois cette première phase terminée, nous avons étudié comment les individus conçoivent leur cadre de vie et comment ils parlent des risques sur cet espace, notamment des risques côtiers. À ce stade nous cherchons à identifier les facteurs environnementaux susceptibles d'influencer la représentation des risques. Afin de répondre à cet objectif, nous avons mené de nouveaux entretiens. Cette méthode offre un accès *in vivo* aux croyances, idées, attitudes d'individus à l'égard d'un objet. Par la présence immédiate du chercheur lors de la production du discours, elle permet également une certaine maîtrise de ce qui est produit. Bien que cherchant à influencer le moins possible, le chercheur conserve la possibilité d'orienter le discours vers le thème qui l'intéresse. Cette approche permet également d'obtenir des données très riches, directement issues de la population à laquelle on s'intéresse (Blanchet et al., 1985 ; Blanchet et al., 1987 ; Moliner et al., 2002 ; Moscovici & Philogène, 1984). Des entretiens semi-directifs ont ainsi été menés afin d'analyser les discours des individus issus de notre population lorsqu'il est question de leur commune et des risques (ce qu'ils en disent et quel vocabulaire ils emploient pour cela). De cette façon, nous avons étudié en profondeur le rapport que les individus entretiennent avec leur cadre de vie comme leur représentation des risques.

#### **3.1.1 Population étudiée**

Selon le statut (usager ou gestionnaire) au nom duquel on interroge une personne, la manière dont elle aborde le sujet n'est pas la même. Nous avons donc cherché à interroger aussi bien des gestionnaires locaux que des usagers du littoral. Sous le titre de « gestionnaires » nous avons regroupé les individus interrogés en tant qu'élus locaux en charge de la gestion des risques mais également des membres d'organismes ou d'associations impliquées dans la gestion des risques (que ce soit au niveau de la prise de décision, de la mise en place d'actions ou de sensibilisation des populations). Sous le titre d' « usagers de la commune », nous avons regroupé les propriétaires sur la commune (qu'il s'agisse de propriétaires de résidence principale ou secondaire ou de propriétaires d'un terrain ou d'un local professionnel sur la commune).

#### **3.1.2 Construction des guides d'entretiens**

Afin d'adapter notre méthodologie à la population concernée, deux guides d'entretiens ont donc été conçus (un à l'attention des usagers, l'autre pour les gestionnaires). Dans les deux cas, nous avons employé un support photographique



(photographie satellitaire de la commune) afin de faciliter la compréhension des descriptions et les explications qui nous étaient données. L'échelle était la même sur les deux communes (1:6500). Elle a été choisie pour permettre aux personnes rencontrées de reconnaître aisément les bâtiments tout en conservant une facilité de manipulation de la carte. Pénestin étant largement plus étendue que l'Île-Tudy, il nous a fallu employer 5 cartes pour faire apparaître la totalité de la commune à l'échelle 1/16<sup>ème</sup>. De façon à conserver une aisance de manipulation, nous avons également avec nous une photographie globale de la commune à plus petite échelle. En ce qui concerne **les usagers**<sup>78</sup>, nous commençons l'entretien avec une demande de production d'une carte mentale. L'entretien semi-directif en lui-même commençait juste après. Les thèmes abordés étaient les suivants :

– 1/description du cadre de vie : comment décrivent-ils leur habitation leur quartier, leur commune (sur le plan spatial et humain), quelles activités pratiquent-ils ?

– 2/les risques : comment définissent-ils la notion de risque, quels peuvent-ils être s'il y en a sur la commune, quelle importance leur accordent-ils ?

– 3/les tempêtes sur la commune : les événements marquants, le vécu personnel, connaissance de dégâts sur la commune,

– 4/les risques côtiers d'érosion et de submersion : description du phénomène, connaissance des réglementations, qui doit agir, la qualité d'information et les sources.

En ce qui concerne **les gestionnaires**<sup>79</sup>, nous ne demandions pas de carte mentale et commençons directement l'entretien par :

– 1/la description de la commune et de son environnement : ses atouts et inconvénients, l'identité de la commune, la délimitation des quartiers, les rapports humains, les activités, l'importance de la mer. Puis, de la même façon que pour les usagers, nous abordions :

– 2/les risques : comment définissent-ils la notion de risque, quels peuvent-ils être s'il y en a sur la commune, quelle importance leur accordent-ils ?

– 3/les tempêtes sur la commune : les événements marquants, le vécu personnel, connaissance de dégâts sur la commune,

– 4/les risques côtiers d'érosion et de submersion : description du phénomène, connaissance des réglementations, qui doit agir, la qualité d'information et les sources.

Ces deux guides ont été pré-testés en décembre 2011 lors d'entretiens menés sur l'Île

78 **Annexe 5** : Guide d'entretien à l'égard des usagers

79 **Annexe 6** : Guide d'entretien à l'égard des gestionnaires

de Sein<sup>80</sup>. L'expérience s'étant avérée concluante, les guides ont été conservés. Ces guides étant différents, nous nous attendions à obtenir des différences dans les discours. Ces variations ne concernent cependant que la première partie des entretiens (cadre de vie/commune) et non les questions à propos des tempêtes ni des risques. Les réponses obtenues concernant ces différents points demeurent donc comparables.

### 3.1.3 Passation des entretiens

Notre premier contact sur les communes s'est fait par l'intermédiaire des mairies et en tant que membre du programme de recherche CoCoRisCo. Nous avons ainsi rencontré certains gestionnaires qui nous ont ensuite mis en relation avec d'autres personnes. Ils nous orientaient parfois vers leurs collaborateurs, d'autres fois c'est nous qui demandions à rencontrer un individu/représentant d'un organisme dont nous avons entendu parler. Nous avons également été mis en contact avec certains usagers qui, à leur tour, nous ont réorientés vers d'autres personnes, *etc.* Pour chaque prise de contact nous nous présentions de la même façon. Les personnes interrogées ont toutes été rencontrées en face à face, principalement à leur domicile, parfois ailleurs sur la commune selon leur convenance (dans un café, dans une salle communale, *etc.*). Au total 22 entretiens semi-directifs ont été menés, 18 en entretien individuel et quatre en collectif. Les personnes rencontrées ont entre 30 et 73 ans. Concernant les « usagers », notre échantillon est constitué de 16 personnes : six propriétaires d'une résidence principale, cinq propriétaires d'un terrain à usage professionnel en bord de mer (quatre mytiliculteurs, un ostréiculteur et un propriétaire de camping), deux propriétaires d'une résidence secondaire, deux propriétaires d'un terrain non bâti. Toutes ces propriétés se situent sur l'Île-Tudy ou sur Pénestin sur ou à côté d'une « zone à risque ». Concernant les « gestionnaires », nous en avons entendu six : trois élus communaux, deux représentants d'organismes en charge de la gestion des risques et un représentant d'une association intéressée par cette problématique. Chaque entretien était enregistré et a ensuite été intégralement retranscrit. Le corpus ainsi constitué a été soumis à une analyse de données textuelles assistée par ordinateur au moyen du logiciel Alceste avant d'être analysé manuellement.

### 3.1.4 Procédure d'analyse : le logiciel Alceste

L'emploi du logiciel Alceste pour cette étape nous a permis, au-delà d'une

---

80 En collaboration avec l'équipe du programme CoCoRisCo (laboratoires CRPCC, Géoarchi, Géomer)

première analyse des discours, d'étudier l'impact des médias sur notre population<sup>81</sup>. Afin de préparer nos entretiens pour cette analyse informatique, nous les avons regroupés sur un même document. En plus du numéro d'entretien, deux autres variables ont été précisées. Ayant constaté une différence entre discours d'usagers et de gestionnaires, le statut de la personne interrogée a donc été pris en compte. De même, notre étude se situant sur deux sites très différents, cette variable a été conservée (individu interrogé sur l'Île-Tudy ou sur Pénestin).

### **3.1.5 Procédure d'analyse : Méthode manuelle**

Bien qu'ayant pu recueillir un grand nombre d'informations suite à l'analyse informatique, rappelons qu'il ne s'agit là que d'une méthode exploratoire qui ne remplace pas une analyse manuelle. Pour mener à bien celle-ci, la totalité des discours a été découpée en unités deregistrement (ici par idées exprimées) et rangée dans une grille catégorielle qui reprend certaines caractéristiques de la grille employée lors de la phase exploratoire. Sept grandes thématiques ont ainsi été conçues<sup>82</sup> :

#### **Thème 1, la description du cadre de vie :**

– 1/les repères spatiaux « *c'est une presqu'île* », « *ici vous avez la dune* », « *ici c'est une concession ostréicole* »

– 2/les activités pratiquées, qui regroupent les discours faisant référence à des activités pratiquées mettant l'individu en rapport avec son environnement extérieur : « *il n'y a presque plus de pêche maintenant* »

– 3/la description de la propriété et du voisinage : « *[j'ai construit ma maison] moi même* », « *[mon terrain] se situe dans un lotissement* »

– 4/ le parcours de vie : « *je suis originaire de l'Île-Tudy* », et en dehors : « *J'habite ici [autre commune]* »

– 5/les relations humaines « *on a de bons rapports avec les gens du pays* », « *je travaille avec mon père* »

– 6/la description de la commune en elle-même : « *ici il y a un projet de centre troisième âge* », « *c'est difficile de s'installer pour les jeunes* », avec ses avantages : « *ici on est tranquille* », et ses inconvénients : « *il y a l'envasement de la Vilaine* »

#### **Thème 2, les tempêtes :**

– 1/les événements mentionnés : « *la tempête de 2008* », « *la tempête Xynthia* »

81 Sujet d'un article (Krien & Michel-Guillou, 2014)

82 **Annexe 7** : Phase de recherche, grille d'analyse des entretiens

– 2/les facteurs explicatifs : « il y avait un gros coefficient de marée », « la mer a surmonté la digue »

– 3/les espaces concernés : « ici c'est une zone humide »

– 4/les effets : « il y a des arbres qui sont tombés », « le port a été un peu inondé »

**Thème 3, les risques évoqués** (hors érosion/submersion) : « le risque c'est la prévention excessive contre le risque de submersion », « c'est le vieillissement de la population »

**Thème 4, les risques d'érosion et de submersion** (en évocation spontanée ou non), avec :

– 1/la description des risques : « c'est qu'il arrive la même chose qu'en Vendée », « ce serait que la mer monte »

– 2/les facteurs explicatifs du phénomène, de type naturels : « c'est lié au réchauffement climatique », ou humains : « ils ont construit sur un polder »

– 3/les zones exposées : « la mer est plus forte à cet endroit »

– 4/les conséquences possibles de l'érosion/submersion : « la falaise recule », « il y a des maisons qui sauteront »

– 5/les facteurs d'influence : « ils construisent des maisons juste sur le bord », « ils ont construit une route là où la mer a toujours envahi », « on est conscient du danger donc on fait attention », « ici il n'y a pas d'érosion, c'est de la roche »

**Thème 5, les actions de prévention** : avec un regroupement par acteurs (les individus interrogés, les services communaux, la Préfecture, etc.)

– 1/description des actions : « on ne peut rien faire », « la mairie a fait consolider la dune »

– 2/les conséquences de ces actions (ce qui en découle) : « ça limite les dégâts », « on ne peut plus construire »

– 3/l'efficacité de ses actions (leur utilité) : « ça ne changera pas grand chose », « on paye les conneries faites en Vendée »

– 4/ce qui freine la mise en œuvre de ces actions : « ça implique d'avoir une autorisation de la mairie », « ça demande un budget énorme »

**Thème 6, les sources d'information** :

– 1/les personnes et organismes : « c'est les vieux qui savent », « à la mairie on

*nous a dit... »*

– 2/les outils d'informations : « *on écoute le bulletin météo* », « *on reçoit le bulletin municipal* »

– 3/la crédibilité et la qualité des connaissances des sources : « *météo-France est une bonne base* », « *on entend tout et son contraire* »

**Thème 7, le ressenti à propos des risques d'érosion et de submersion** : « *ça ne me tracasse pas* », « *on ne vit pas avec un risque* ».

Les résultats précédemment obtenus nous ont permis de mettre en évidence la diversité des points de vue existants concernant les risques côtiers. Jusqu'ici l'approche qualitative nous a offert plusieurs pistes de réponses quant aux facteurs environnementaux susceptibles d'influencer cette représentation des risques. Ayant précédemment conclu à une différence de discours entre les usagers du littoral et les gestionnaires, nous ne souhaitons pas construire de questionnaire commun. La population des gestionnaires locaux étant très petite nous avons choisi d'étudier la place accordée aux risques côtiers au sein de la gestion globale de la commune au moyen d'une analyse de contenu à partir de comptes-rendus de conseils municipaux. La population des usagers du littoral étant, quant à elle, propice à une approche quantitative, nous en avons conservé le projet.

## 3.2 Analyse de cartes mentales

### 3.2.1 Constitution du corpus

Cherchant à étudier le rapport des individus à leur environnement à travers un autre support que les discours, nous nous sommes intéressés à la manière dont ils se représentaient la dimension spatiale de leur cadre de vie (Lynch, 1960 ; Ramadier, 2003). Notre choix s'est donc porté sur les cartes mentales. La manière dont les individus dessinent ce lieu, les repères spatiaux qu'ils y indiquent, la position et la part d'espace accordée à chacun de ces repères, fournissent des informations quant au rapport qu'ils entretiennent avec ce cadre. Lors de la phase de recherche, en début d'entretien, nous présentions aux usagers rencontrés une feuille A4 blanche et quatre feutres de couleur (bleu, rouge, vert et noir). Sur l'Île de Sein nous leur demandions de dessiner « [leur] *habitation dans son environnement* ». Les individus n'ayant, pour beaucoup, dessiné QUE leur maison, nous avons finalement opté pour une autre formulation, plus axée sur ce qui entoure l'habitation. Aux île-tudistes et aux pénestinois nous avons demandé de bien vouloir nous dessiner « *l'environnement de [leur] habitation/propriété* ». Nous leur laissions dix minutes pour le faire puis nous leur demandions de nous expliquer leur dessin avant d'entamer les questions relevant du guide d'entretien.

### 3.2.2 Procédure d'analyse

Notre corpus se constitue de 15 cartes mentales (dont une feuille blanche, une personne ayant choisi de ne pas dessiner). Huit ont été faites par des usagers de l'Île-Tudy et six par des usagers de Pénestin. Chacune a été analysée au moyen d'un logiciel informatique de quadrillage afin d'évaluer la proportion d'eau vive (mer, océan, rivière) dessinée sur la surface de la feuille A4<sup>83</sup>. Chacune a également été évaluée d'après l'échelle utilisée par le dessinateur. Celles-ci nous ont permis de regrouper les cartes selon trois focales. La première échelle, « Le voisinage », implique que la carte est centrée sur la propriété, il n'y apparaît aucune autre habitation (voisinage direct excepté). Six cartes mentales ont été dessinées à cette échelle (cinq sur l'Île-Tudy et une sur Pénestin). L'échelle du « quartier » regroupe les cartes dans lesquelles la propriété est représentée avec mention et/ou dessin de différents repères qui la situent dans le quartier. Cinq cartes mentales ont été dessinées à cette échelle (deux sur l'Île-Tudy et trois sur Pénestin). L'échelle la plus large : « la commune », regroupe les cartes qui présentent plusieurs repères

<sup>83</sup> Travail réalisé en collaboration avec Yuji Kato (ingénieur d'études en géomatique, laboratoire Géomer)

géographiques éloignés sur la commune et/ou les délimitations de celles-ci. Trois cartes y correspondent (une à l'Île-Tudy et deux sur Pénestin). Nous nous sommes également intéressés aux discours de ces personnes lors des entretiens et notamment à leur manière de concevoir les risques d'érosion/submersion sur leur commune.

### **3.3 Analyse de comptes-rendus de conseils municipaux**

Nous avons souhaité connaître dans quelle mesure la tempête Xynthia avait pu impacter les politiques locales et donc les informations transmises aux usagers par les gestionnaires. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés aux comptes-rendus des conseils municipaux des communes étudiées. Ces rapports ont l'avantage de nous offrir un aperçu de l'évolution des préoccupations des municipalités. Nous avons ainsi abordé la dimension temporelle de la gestion des risques à travers un outil informatif d'ordre administratif relevant strictement des politiques locales. Il s'agit de documents officiels, libres d'accès, qui relatent les sujets abordés lors de ces conseils. Ces comptes-rendus nous ont permis de constituer un corpus de données produites par des gestionnaires locaux. Cette approche a été l'occasion d'étudier en profondeur l'évolution des politiques au fil du temps (et notamment l'impact de Xynthia) et la place accordée à la gestion des risques d'érosion/submersion.

#### **3.3.1 Recueil des données**

Nous avons recueilli la totalité des comptes-rendus de conseils municipaux rédigés et accessibles recouvrant la période allant de 2008 à 2012. Pour la commune de Pénestin, nous avons ainsi obtenu un corpus allant de janvier 2008 à mai 2012. Il se constitue de 48 comptes-rendus pour un total de 258 322 mots. Pour l'Île-Tudy, le corpus couvre la période allant de novembre 2008 à juin 2012 et se constitue de 18 comptes-rendus pour un total de 12 933 mots. Considérant une disparité dans la taille de ces deux corpus, une analyse commune aurait risqué de « noyer » les informations concernant l'Île-Tudy. Nous avons donc choisi de les analyser séparément bien qu'avec une grille commune. De plus, il s'agit là de deux sources d'information différentes qui ne concernent ni les mêmes espaces, ni les mêmes populations. Enfin, nos premiers résultats nous ayant conforté dans l'idée qu'il existait une approche différente du risque entre les populations de l'Île-Tudy et de Pénestin, les séparer nous permettait d'étudier l'évolution de chacune des politiques locales. Afin de sélectionner les passages abordant la thématique des risques, dans chacun des corpus nous avons lancé une recherche de mots inducteurs : « risque », « submersion », « érosion », « Xynthia ». Certains passages faisant allusion aux risques côtiers n'ont cependant pas été retrouvés d'après ces termes. Nous avons donc affiné encore notre recherche en ajoutant de nouveaux mots inducteurs : « dune », « falaise », « tempête », « défense », et « prévention ». Lorsque l'un des mots apparaissait le passage entier du compte rendu qui abordait le sujet (titre compris) était sélectionné. De cette façon nous avons sélectionné 13 passages sur



Pénestin (soit 2989 mots = 1,2% du corpus de Pénestin) dont six passages avant Xynthia (soit 2037 mots = 1,4% du corpus de Pénestin avant Xynthia) et sept passages après Xynthia (soit 952 mots = 0,8% du corpus de Pénestin après Xynthia). Dans les comptes-rendus de l'Île-Tudy, nous avons sélectionné huit passages (soit 814 mots = 6,3% du corpus de l'Île-Tudy), tous parus après Xynthia (soit 9,3% du corpus de l'Île-Tudy après Xynthia).

### **3.3.2 Procédure d'analyse : Méthode manuelle**

La taille des corpus, notamment celui de l'Île-Tudy, ne rendant pas pertinent l'emploi d'un logiciel informatique, nous avons opté pour une analyse manuelle de ces derniers. Nous avons construit notre grille catégorielle en regroupant les passages concernant les risques d'érosion/submersion en quatre thématiques, elles-mêmes subdivisées en sous-catégories<sup>84</sup>.

**Thème 1, les études scientifiques menées à propos des risques :** regroupe les parties abordant les travaux de recherches sur les risques d'érosion/submersion mis en place sur la commune avec

– 1/ le projet d'étude CoCoRisCo : « *d'autre part un bureau d'études, Cocorisco, va être amené à étudier le phénomène submersion marine au courant de l'année 2012.* »

– 2/ les autres études mentionnées : « *[...] une étude géotechnique s'appuyant sur la mise en place d'inclinomètres entre la zone des sinistres et la falaise de la mine d'or (cf. plan joint) afin de mesurer les effets de l'érosion littorale* »

**Thème 2, la mise en place d'actions de prévention :** regroupe les parties de comptes-rendus qui mentionnent diverses actions mises en place/envisagées afin de prévenir les risques d'érosion/submersion :

– 1/ la constitution et l'application du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : « *le Maire a informé le conseil de la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde sur la commune. Il définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus en l'occurrence la submersion marine.* »

– 2/ l'engraissement des dunes et plages : « *le Maire a évoqué le dossier de protection de la dune au Treustel. Le syndicat mixte devrait disparaître au 31/12/2010.* »

---

<sup>84</sup> **Annexe 8** : Grille d'analyse des comptes-rendus de conseils municipaux

– 3/ la construction d'ouvrages de défenses : « réfection des murs de défense contre la mer – secteur de Poudrantais – leur réfection s'avère nécessaire [...] la nécessité de réaliser des travaux de réfection de plusieurs murs de défense contre la mer dans le secteur de Poudrantais. [...] après avis de la DDE maritime, la commune a donc décidé de faire appel à l'entreprise [X] pour la réalisation de ces travaux d'un montant de 39 080 euros ht. [...] le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : approuve les travaux de réfection de plusieurs murs de défense contre la mer pour un montant de 39 080 euros ht ; charge le Maire de signer les pièces afférentes »

– 4/ l'abandon de projet : « il informe le conseil que l'ouvrage provisoire (escalier en bois) qui devait être réalisé pour l'été a été abandonné pour des raisons financières. les propositions des entreprises étant supérieures à 174% de l'estimation réalisée par le bureau d'étude génie-civil. »

– 5/ la rédaction d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (Dicrim) : « un document d'information communal sur les risques majeurs sur la commune, notamment la submersion marine, a été rédigé. il sera inséré au prochain bulletin municipal »

– 6/ le déplacement ou recul de l'urbanisation : « Monsieur le Maire rappelle également que dans le cadre des travaux pour l'élaboration du PLU de la commune, un emplacement réservé est prévu sur cette zone afin d'acquérir la voirie privée et de désenclaver le secteur côtier suite au recul de la falaise. »

– 7/ les demandes de subventions pour la défense contre la mer : « (...) par ailleurs, la commune demandera des subventions en conséquences et notamment au conseil général. [...] - mandate M. le Maire pour rechercher toutes les subventions et effectuer les demandes. ».

**Thème 3, l'urbanisation et l'inconstructibilité** : regroupe les parties faisant référence à l'influence de la gestion des risques d'érosion/submersion sur l'urbanisme de la commune. Cette partie se divise en quatre sous-catégories :

– 1/ le zonage et la cartographie : « submersion marine : le Maire a exposé aux conseillers les nouvelles règles d'urbanisme suite au porter à connaissance transmis par la préfecture. la commune devient à 90% inconstructible [...] »

– 2/ les permis de construire : « par arrêté du 12 avril 2011, le Maire a refusé une demande de permis de construire à M. et Mme [X] pour une construction rue des genêts au vu des nouvelles dispositions "submersion marine" »

– 3/ les cessions gratuites : « Monsieur le Maire indique au conseil municipal

que monsieur et madame [X] ont déposé une demande de permis de construire sur les parcelles cadastrées [...] ainsi, dans le cadre de cette demande de permis de construire, il a été envisagé avec les pétitionnaires qu'une cession gratuite<sup>85</sup> pouvait être faite à la commune afin d'élargir le chemin communal et ainsi le porter à 4,5m de large. »

– 4/ la disparition des bâtiments : « Bâtiment sur la dune : accord du conseil pour la construction d'un bâtiment destiné à abriter des sanitaires publics, l'accueil et les locaux techniques pour la surveillance de la plage et les locaux pour une antenne nautique en remplacement de celle du Treustel. Cette dernière est amenée à disparaître dans le cadre des travaux du confortement dunaire. Une consultation d'architectes va être lancée. »

**Thème 4, les dégradations** : regroupe les parties décrivant les dégâts liés à l'érosion/ à la submersion. Cette catégorie se subdivise en deux sous-catégories :

– 1/ les dégâts subits : « Monsieur le Maire rappelle les dégâts provoqués par la tempête du 10 mars 2008 »

– 2/ les dégâts envisagés : « afin d'éviter une destruction totale des édifices lors des tempêtes hivernales ».

La totalité des corpus a ainsi été découpée (ici par idées exprimées) puis classée dans la catégorie adéquate. Afin d'étudier l'importance accordée à chacun de ces thèmes, nous avons décidé de tenir compte de la taille du corpus employé pour chacun (d'après le nombre de mots) plutôt que d'après le nombre de passages. En effet la place (en termes de taille) accordée à un thème dans un compte rendu laisse supposer de son importance lors du conseil municipal. Cela facilite en outre sa lisibilité.

---

85 **Annexe 1** : Glossaire

## 4 Approche quantitative des données : vérification de nos hypothèses

Les résultats précédemment obtenus nous ont permis de formuler plusieurs hypothèses quant aux facteurs constitutifs du rapport au cadre de vie susceptibles d'influencer la représentation des risques d'érosion/submersion sur cet espace. Afin de répondre au besoin des gestionnaires de mieux comprendre ce que pensent les usagers des risques et afin de l'expliquer, nous avons mis en place cette dernière étape. Celle-ci consiste en la vérification de nos hypothèses au moyen d'un questionnaire <sup>86,87</sup>. Cette approche convient :

*pour toutes les recherches axées sur l'étude des corrélations entre des phénomènes susceptibles d'être exprimés en variables quantitatives*  
(Quivy & Campenhoudt, 1995, p.199)

Elle facilite, en effet, la récupération d'un grand nombre de données, permettant ainsi une analyse statistique de celles-ci et donc une significativité des résultats qui en découlent. En combinant ces deux approches : qualitative/quantitative il nous a été possible d'appuyer notre réflexion sur une approche maîtrisée et approfondie de notre sujet d'étude avant de vérifier, ensuite, statistiquement la pertinence des hypothèses auxquelles nous avons abouti.

### 4.1 Questions à propos des risques d'érosion/submersion

Les questions traitant des risques et de leur gestion ont constitué le panel de nos variables à expliquer. Nous les avons regroupées en trois axes : la représentation des risques, les acteurs des risques et les actions face aux risques.

#### 4.1.1 La représentation des risques

Le premier axe traite des risques en eux-mêmes (quels peuvent-ils être), puis plus précisément des risques d'érosion/submersion présents et futurs (sont-ils réels ? Sont-ils pris en compte ? Sont-ils dangereux?), et enfin le ressenti vis-à-vis d'eux.

##### **1 : Association de mots avec « tempête »<sup>88</sup>**

Dans les discours comme dans les articles, nous avons remarqué que Xynthia était souvent associée au mot « tempête ». Nous avons souhaité savoir si ce constat

---

86 Travail réalisé en collaboration avec Élisabeth Michel-Guillou (laboratoire CRPCC), Catherine Meur-Férec (laboratoire Géomer), Frédérique Chlous-Ducharme et Hélène Martin-Brelot (laboratoire Géoarchi)

87 **Annexe 9** : Questionnaire

88 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°10

revenait et, de manière plus générale, si les idées « d'érosion » et de « submersion » arrivaient spontanément à l'esprit des personnes lorsqu'on leur parlait de « tempête ». Pour ce faire, nous avons présenté une association de mots en demandant aux individus interrogés de nous donner les trois premiers mots ou expressions qui leur viennent spontanément à l'esprit lorsque nous leur parlons de « tempête ». Nous leur avons ensuite demandé, pour chacun de ces trois mots/expressions, la valence qu'ils lui accordait (« positive », « négative » ou « ni l'un ni l'autre »).

## **2 : Association de mots avec « risque sur leur commune »<sup>89</sup>**

Nous souhaitions également savoir quels risques les individus envisageaient sur leur commune et si l'érosion/submersion en faisaient partie. Nous leur avons donc demandé : « *donnez-moi les trois premiers mots/expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit lorsque je vous parle de risques sur la commune* ».

## **3 : Association de mots avec « risque sur votre habitation »<sup>90</sup>**

De la même façon nous leur demandions : « *Selon vous votre habitation se situe-t-elle en zone "à risque" ?* » et si « Oui », « *de quel-s type-s de risque-s s'agit-il ?* ».

## **4 : Le risque actuel<sup>91</sup>**

Nous avons interrogé les individus sur leur conception de la « réalité » du risque, de la gravité potentielle de ses conséquences et de sa prise en compte par les autorités. Nous leur avons donc demandé ce qu'ils pensaient des « *risques actuels* » sur leur commune, en reprenant les termes employés lors des entretiens : « *érosion* » et « *inondation marine* » (nous ajoutons la précision inondation « *marine* » afin d'éviter toute confusion avec d'autres types d'inondation). Ils étaient interrogés sur leur degré d'accord/de désaccord (d'après une échelle de Likert en cinq points allant de « *Pas du tout d'accord* » à « *Tout à fait d'accord* »), sur trois énoncés : « *le risque est réel* », « *le risque est actuellement pris en compte* », « *les conséquences du risque peuvent être importantes* ».

---

89 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°15

90 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°16

91 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°17

## **5 : Le risque futur<sup>92</sup>**

De la même façon, nous les avons interrogés sur « *le risque futur de montée du niveau marin* » au travers ces trois énoncés similaires : « *le risque est réel* », « *le risque est actuellement pris en compte* », « *les conséquences seront importantes* ». Afin d'évaluer si le risque futur était envisagé dans un avenir proche ou lointain, nous avons ajouté deux énoncés : « *il va falloir s'en préoccuper dans les 10 ans* », « *il va falloir s'en préoccuper dans plus de 10 ans* ». Enfin, le caractère probabiliste de ce risque a été évalué au moyen d'un dernier énoncé : « *rien ne prouve que cela arrivera* ».

## **6 : Le ressenti face au risque<sup>93</sup>**

Puis nous nous sommes intéressés à leur ressenti vis-à-vis du risque en leur demandant de se situer sur une échelle en cinq points allant de « *Pas du tout inquiet-e* » à « *très inquiet-e* » à « *la perspective de subir des dégâts causés par la mer sur la commune* », puis à « *la perspective de subir des dégâts causés par la mer sur [leur] habitation* ».

### **4.1.2 Les acteurs des risques**

Le second axe s'intéresse davantage aux acteurs des risques. À travers lui nous interrogeons la qualité et les sources d'information des individus. Nous abordons également le sujet des gestionnaires (sont-ils légitimes ? Possèdent-ils de bonnes connaissances ? Devraient-ils participer financièrement en cas de dégâts?).

## **1 : La qualité d'information et les sources<sup>94</sup>**

La représentation des risques dépendant notamment, des informations que les individus en ont, nous leur demandions s'ils pensaient être concernés et suffisamment informés sur les risques en cas d'érosion et/ou d'inondation marine. Comme réponses possibles, nous leur offrons le choix entre « *Oui* », « *Non* » ou « *Non concerné-e* ». À la suite de quoi nous leur demandions « *quelles [étaient leur-s source-s] d'informations concernant les risques côtier sur [leur] commune* », à partir d'une liste constituée de « *[leurs] propres connaissances* », d'« *internet* », du « *bulletin météo* », des médias à travers « *la télévision, les journaux, la radio* », des « *relations proches* », des « *habitants* », des « *associations locales* », des « *assurances* », des « *services communaux* » et de l'« *État* ».

---

92 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°18

93 **Annexe 9** : Questionnaire, questions n°19a & 19b

94 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°21 & 22

## **2 : La légitimité et la qualité des connaissances des acteurs**<sup>95</sup>

Enfin, nous nous intéressons aux gestionnaires des risques en présentant une liste de 10 acteurs (officiels comme officieux, d'après les groupes et services mentionnés lors des entretiens) : les habitants originaires de la commune (en référence aux « *gens du coin* »), les nouveaux habitants en résidence principale, les nouveaux habitants en résidence secondaire, les associations locales, le conseil municipal, le Maire, la Préfecture, la Région et les scientifiques. Dans un premier temps, nous leur demandions, pour chacun de ces acteurs, d'indiquer s'ils estimaient qu'il est, ou pas, « *légitime pour prendre des décisions importantes concernant la gestion des risques côtiers sur la commune* ». Puis, en reprenant la même liste d'acteurs, nous leur demandions, pour chacun d'entre eux, d'indiquer si, selon eux, « *il possède, ou non, une bonne connaissance des risques côtiers sur la commune* » (environnement, enjeux, etc.).

## **3 : La responsabilité et cas de dégâts avérés**<sup>96</sup>

Pour finir, nous nous intéressons à la question de la responsabilité en leur présentant une liste de responsables potentiels : [eux]-mêmes, les propriétaires, les assurances, la commune, le conseil régional, le conseil général, la Préfecture (représentante de l'État) et l'Europe. Pour chacun, nous demandions si « *Oui* » ou « *Non* » « *en cas de d'érosion et/ou d'inondation marine sur [leur commune], [selon eux], il serait juste que les dégâts soient payé par... ?* ».

### 4.1.3 Les actions face aux risques

À travers le dernier axe nous abordions les actions liées aux risques (sont-elles adaptées ? Les individus accepteraient-ils d'y participer financièrement?).

## **1 : La pertinence des actions de prévention**<sup>97</sup>

Nous nous intéressons à la manière dont les individus considèrent les actions de préventions habituellement mises en place pour limiter les risques côtiers comme adaptées ou non à leur commune. À cet effet, nous leur présentions une liste d'énoncés : « *aucune action n'est nécessaire* », le « *rechargement des plages en sable* », l'« *entretien et restauration des dunes* », le fait de « *consolider les ouvrages de protection contre la mer* », celui de « *construire davantage d'ouvrages de protection* », la « *réouverture de certains terrains sur la mer* », le fait d'« *adapter l'architecture des habitations (surélévations, étages,...)* », le fait d'« *interdire toute*

---

95 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°23 & 24

96 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°25

97 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°26

*nouvelle construction en zone à risque », la « démolition et [le] recul des habitations » et le fait d'« alerter et évacuer les populations lorsque le risque survient ». Pour chaque énoncé les individus interrogés devaient donner leur avis sur une échelle en cinq points allant de « Pas du tout adapté » à « Tout à fait adapté ».*

## **2 : La participation financière aux actions de prévention<sup>98</sup>**

Nous avons ensuite demandé, concernant leur commune, s'ils seraient d'accord, ou non pour participer financièrement de diverses façons (réponses possibles « Oui », « Non ») : pour « *ne rien avoir à payer* », pour « *mettre en place un système d'assurances différencié en fonction des risques estimés par zone d'habitation* », « *participer financièrement pour adapter [leur] habitation aux normes de sécurité de la zone* », pour « *payer des impôts permettant le rechargement des plages en sable* », « *payer des impôts permettant l'entretien et la restauration des dunes* », pour « *payer des impôts permettant l'entretien des actuels ouvrages de protection* », « *payer des impôts permettant la construction de nouveaux ouvrages de protection* », et pour « *payer des impôts permettant de financer la mise en œuvre d'un plan de relocalisation des habitations où la vie humaine est en danger* ».

## **4.2 Questions à propos du cadre de vie**

Afin de répondre à notre problématique, nous avons conçu six hypothèses quant aux divers éléments susceptibles d'influencer les représentations du cadre de vie et la représentation des risques. Chacune d'entre elles a soulevé diverses questions qui ont composé le panel des variables explicatives.

### **4.2.1 L'environnement spatio-temporel et la représentation des risques d'érosion/submersion**

L'environnement spatio-temporel reprend la manière dont un espace est extrinsèquement définit, à travers des données convenues, physiques (ex : la délimitation de la commune) et temporelles (ex : le nombre d'années passées à y vivre). Sur des environnements spatio-temporels différents les informations perçues concernant cet espace seront différentes. Ces informations font partie des éléments qui permettent aux individus de se représenter cet espace. Nous supposons donc que cet environnement spatio-temporel est également susceptible d'impacter leur représentation des risques d'érosion/submersion sur cet espace. Plus celui-ci est extrinsèquement défini comme exposé aux risques d'érosion/submersion, plus les

<sup>98</sup> **Annexe 9** : Questionnaire, question n°27



individus envisagent la possibilité d'un risque.

### **1 : La commune**<sup>99</sup>

Ayant enquêté sur deux communes différentes et étant donné les différences constatées lors des analyses précédentes, la première variable étudiée a été la commune d'appartenance (Île-Tudy ou Pénestin).

### **2 : La situation sur/hors zone « à risque » de l'habitation**<sup>100</sup>

Sur Pénestin rares sont les habitations en zone « à risque » et elles semblent aujourd'hui inhabitées. Bien que les risques côtiers futurs, notamment à travers le recul des falaises, soient susceptibles de menacer les constructions déjà en place, les risques côtiers actuels menacent davantage le développement de l'urbanisme que ce qui est déjà bâti. Malgré cela, l'Île-Tudy possédant une grande part sa commune en zone « à risque », nous avons souhaité prendre en compte cette variable afin de vérifier l'impact qu'elle pourrait avoir sur les populations concernées. Afin de l'évaluer, nous avons pris en note la situation géographique de chaque habitation lors de la passation des questionnaires (point GPS). Ces données ont ensuite été croisées avec la cartographie des zones « à risque » en vigueur.

### **3 : Le nombre d'années passées sur la commune**<sup>101</sup>

Le temps passé sur la commune pouvant également impacter l'importance accordée à celle-ci, nous avons demandé à chaque personne depuis combien d'années elle résidait sur la commune. Nous avons ensuite regroupé les réponses en cinq grandes classes : « 5 ans ou moins », « entre 5 et 10 ans », « entre 10 et 15 ans », « entre 15 et 20 ans » et « plus de 20 ans ».

### **4 : Le nombre de mois passés, en moyenne par an, sur la commune**<sup>102</sup>

De la même façon, nous avons demandé, en moyenne, combien de mois dans l'année les individus séjournèrent sur la commune. Les réponses ont ensuite été regroupées en quatre classes : « 3 mois ou moins », « entre 3 et 6 mois », « entre 6 et 9 mois », et « plus de 9 mois ».

#### **4.2.2 L'environnement social et la représentation des risques d'érosion/submersion**

De la même façon, le contexte social reprend la catégorisation des individus

---

<sup>99</sup> **Annexe 9** : Questionnaire, question n°1

<sup>100</sup> **Annexe 9** : Questionnaire, question n°35

<sup>101</sup> **Annexe 9** : Questionnaire, question n°2

<sup>102</sup> **Annexe 9** : Questionnaire, question n°4b

d'après des appartenances groupales convenues. Sur un espace « à risque », les appartenances groupales sont aussi bien susceptibles d'impacter l'ampleur des enjeux pour les individus (ex : selon qu'ils sont propriétaire ou locataire), que les informations reçues concernant cet espace (ex : si on parle des risques locaux, on en parlera différemment au sein d'une association de protection de l'environnement ou d'une association de riverains). Nous supposons donc, qu'au delà d'impacter la représentation que les individus se font de leur cadre de vie, ces appartenances groupales vont impacter leur représentation des risques côtiers et notamment en ce qui concerne leur gestion.

### **1 : Le statut de locataire ou propriétaire<sup>103</sup>**

Nous supposons que l'investissement foncier est susceptible d'impacter la représentation des risques. Nous avons donc demandé aux personnes rencontrées si elles étaient propriétaire de leur logement ou locataire.

### **2 : L'habitat en résidence principale ou secondaire<sup>104</sup>**

Supposant que les enjeux sur la commune étaient plus importants pour des personnes qui y possèdent leur résidence principale, nous avons souhaité voir si le rapport à la commune et la représentation des risques différait selon que les individus y possèdent leur résidence principale ou secondaire.

### **3 : L'appartenance associative<sup>105</sup>**

Nous avons demandé aux individus interrogés s'ils étaient membre d'une association locale et, si oui, laquelle. Lors de l'analyse des résultats, nous avons regroupé les associations par type : ceux proposant strictement des activités littorales/maritimes (ex : « *association des plaisanciers* », « *association effet mer* », etc.), les associations écologistes s'intéressant spécifiquement au territoire communal (ex : « *de protection de la nature* », « *de Mès et Vilaine* », etc.), les associations de riverains (ex : « *association de parents d'élèves* », « *collectif de l'Île-Tudy* », etc.), ceux proposant de manière générale des activités sportives, de loisirs et/ou culturelles (ex : « *l'île aux idées* », « *l'amicale des personnes âgées* », etc.), et enfin, les autres associations (regroupant celles indéterminées ainsi que les associations à but humanitaire – ex : « *un horizon d'espoir* », « *Emmaüs* », etc.). Lors de la passation du questionnaire, certaines personnes ont cité plusieurs associations. Dans pareil cas, nous n'avons pris en compte que la première mentionnée estimant qu'il

---

103 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°3

104 **Annexe 9** : Questionnaire, question n° 4a

105 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°34

s'agissait là de celle qu'ils souhaitaient mettre en avant et donc de celle à laquelle ils accordaient le plus d'importance.

#### 4.2.3 Les informations reçues à propos des risques d'érosion/submersion et leur représentation<sup>106</sup>

Cette hypothèse interroge l'affirmation selon laquelle la représentation des risques serait liée aux expériences passées (Riley 1992), qu'elles relèvent d'une perception directe ou d'une information communiquée. Ainsi, des personnes qui ont déjà entendu parler considéreraient, davantage que les autres, que le risque existe. Nous supposons que cela est également vrai pour celles qui ont lu des articles à propos de pareils dangers survenus sur la commune ou sur des communes voisines et plus encore les personnes qui ont été témoin d'un tel phénomène. Nous avons donc interrogé les répondants sur leurs expériences passées en leur demandant « *parmi les énoncés suivant lesquels correspondent à [leur propre] expérience des phénomènes d'érosion et/ou d'inondation marine* » : « *j'ai moi-même observé ce phénomène sur la commune* », « *j'ai moi-même observé ce phénomène sur une commune voisine* », « *En parlant avec d'autres habitants, j'ai appris que ce phénomène avait été observé sur la commune* », « *En parlant avec d'autres habitants, j'ai appris que ce phénomène avait été observé sur une commune voisine* », « *En lisant la presse, j'ai appris que ce phénomène avait été observé sur la commune* » et « *En lisant la presse, j'ai appris que ce phénomène avait été observé sur une commune voisine* ».

#### 4.2.4 La composante cognitive des attitudes vis-à-vis du cadre de vie et la représentation des risques d'érosion/submersion

Reprenant les travaux de Rosenberg & Hovland (1960), nous postulons que les représentations d'un espace donné peuvent être appréhendées à travers les attitudes des individus vis-à-vis de celui-ci. Dans cette hypothèse, nous supposons que la composante cognitive de ces attitudes, l'image que les individus se font de leur cadre de vie, est susceptible d'influencer leur représentation des risques d'érosion/submersion. Plus un individu aurait une image positive de sa commune, moins il considérerait que le risque existe. Et si malgré tout il considère que celui-ci existe, il estimerait que la prise en charge du risque est suffisante pour qu'il n'y ait pas d'inquiétude à avoir. De même, nous supposons que la représentation des risques d'érosion/submersion dépendrait de la place accordée à la mer dans cette image. Ainsi, les personnes intégrant davantage que les autres la mer dans leur cadre de vie

---

106 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°20

se considéreraient également davantage comme exposées aux risques côtiers.

### **1 : Les aspects naturels et humains comme motivation pour vivre sur la commune**<sup>107</sup>

Nous nous sommes intéressés aux différents facteurs susceptibles de motiver les individus pour vivre sur la commune, aux éléments du contexte considérés, pour eux, comme les plus importants. Ainsi, nous considérons que dans l'image qu'ils se font de la commune, ces éléments sont les plus importants, ceux qui justifient de leur présence sur cet espace. Pour cela, à la question « *quelles sont vos principales motivations pour vivre sur la commune ?* », nous leur avons proposé les modalités de réponses suivantes : « *l'opportunité immobilière* », « *la tranquillité* », « *la famille* », « *le travail* », « *la convivialité de la commune* », « *la nature* », « *la mer* » et « *autre : précisez* » (d'après les informations développées lors des entretiens).

### **2 : La distance estimée entre mer et habitation**<sup>108</sup>

Nous avons souhaité savoir si, au delà de la distance numérique entre leur lieu d'habitation et la mer, les individus considéraient, de manière subjective, l'espace marin comme proche ou éloigné de leur habitation. La notion de « proximité » étant toute relative nous leur avons demandé à quelle distance de la mer ils estimaient habiter « *Très près* », « *Plutôt près* », « *À distance moyenne* », « *Plutôt loin* » ou « *Très loin* ».

### **3 : La vue mer depuis l'habitation**<sup>109</sup>

Afin d'étudier l'impact de la visibilité de la mer dans le quotidien des personnes, nous leur avons demandé si elles possédaient une vue mer depuis leur lieu d'habitation (« *Oui* » ou « *Non* »). La réponse qu'ils ont donné dépend de leur conception d'une « vue mer » (considèrent-ils comme une vue mer le fait de l'apercevoir depuis un velux ou seulement s'ils ont une pleine vue mer depuis leur salon, considèrent-ils comme telle une vue sur la rivière, *etc.*)

### **4 : L'image de la commune, entre terre et mer**<sup>110</sup>

Dans le même ordre d'idées, nous avons souhaité questionner l'importance accordée à la caractéristique littorale de la commune. Nous leur avons donc demandé de décrire leur commune entre deux extrêmes sur une échelle en cinq points allant de « *maritime* » à « *terrestre* ». cette question interroge l'aspect naturel de la

---

107 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°5, énoncé 7

108 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°8

109 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°6

110 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°13, énoncés 4 & 9

caractéristique littorale. Puis nous leur avons présenté une seconde échelle allant de « *campagnarde* » à « *balnéaire* » qui interroge l'aspect fonctionnel (de loisir) de la caractéristique littorale. Les termes choisis en tant qu'antonymes ont fait l'objet d'un pré-test.

### **5 : L'image de la commune, entre positive et négative<sup>111</sup>**

Nous avons également interrogé les répondants sur l'image qu'ils se font de la commune à travers différentes caractéristiques positives ou négatives. Pour ce faire, nous avons repris les idées les plus souvent employées pour parler de la commune lors des entretiens. Pour chacune nous avons choisi un adjectif et y avons associé un second, opposé (le choix de ceux-ci a fait l'objet d'un pré-test). Nous avons ainsi demandé aux personnes interrogées de décrire leur commune entre deux extrêmes sur sept échelles en cinq points allant d' « *endormie* » à « *dynamique* » (qui interroge la fonctionnalité politique de la commune), d'« *inactive* » à « *active* » (qui interroge la fonctionnalité économique et culturelle de la commune), de « *morte* » à « *animée* » (qui interroge la vivacité des rapports humains sur la commune), de « *à risque* » à « *tranquille* », de « *vieillissante* » à « *jeune* », de « *touristique* » à « *sans attrait* » et de « *laide* » à « *belle* ».

### **6 : Les aspirations pour la commune en termes d'urbanisation<sup>112</sup>**

Parmi les actions de prévention mises en place au niveau national l'une des plus controversées est la révision des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU). En effet de nouvelles cartes des communes « à risque » ont été élaborées afin d'élargir les zones considérées comme « à risques » et donc comme « inconstructibles ». En nous appuyant sur nos précédentes analyses et inspirés par l'expérience de Bonaiuto et al. (2002), nous supposons que la représentation des risques d'érosion/submersion serait également dépendante de l'avis que portent les individus sur le développement de l'urbanisation sur la commune. Les individus qui estiment que l'urbanisation n'est pas une bonne chose, considéreraient les actions de prévention restreignant son développement comme de bonnes mesures, nécessaires. Tandis qu'au contraire, les individus qui considèrent que l'urbanisation de la commune et la possibilité de construire sont une nécessité considéreraient plutôt qu'elles ne sont pas pertinentes. De la même façon, selon que les habitants soutiennent ou non la position des acteurs locaux sur cette question de l'urbanisation dépend le crédit accordé à ces derniers ainsi qu'aux actions qu'ils mettent en place. Nous avons donc demandé aux individus

---

111 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°13, énoncés 1,-3 & 5-8

112 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°34

interrogés « *concernant l'urbanisation sur la commune, [s'ils estiment] qu'il serait préférable pour cette dernière que la situation évolue vers : moins d'urbanisation/Plutôt moins/Plus d'urbanisation/Plutôt plus, ou vers un maintien de la situation actuelle* » ?

#### 4.2.5 La composante affective des attitudes vis-à-vis du cadre de vie et la représentation des risques d'érosion/submersion

Dans cette hypothèse, nous supposons que la composante affective des attitudes des individus vis-à-vis de leur cadre de vie est susceptible d'influencer leur représentation des risques d'érosion/submersion. Plus un individu serait attaché à cet espace, plus il chercherait à en préserver une image positive et donc moins il considérerait que le risque existe. Et s'il considère que celui-ci existe, il estimerait que la prise en charge du risque est suffisante pour qu'il n'y ait pas d'inquiétude à avoir. Afin d'étudier l'intensité de l'affect ressenti nous avons mis en place une échelle en cinq points allant de « *Pas du tout d'accord* » à « *Tout à fait d'accord* » avec six énoncés différents. Les discours recueillis lors des entretiens laissent supposer qu'il existerait des modulations dans la notion d'« *attachement* ». Personne ne déclare être strictement « *attaché* » à la commune alors que c'est le cas lorsqu'il est question de manière plus subjective de leur « *lieu d'habitation* ». Ces variations observées démontrent que tous les individus ne considèrent pas forcément la commune comme une délimitation de référence pour désigner leur cadre de vie. Nous avons donc choisi d'étudier ces deux cadres de références : délimitation prédéfinie (la commune) et délimitation plus subjective (le lieu d'habitation) en constituant des énoncés d'après le vocabulaire employé et les idées exprimées par les personnes rencontrées en entretien. Le terme strict d'« *habitation* » n'a pas été retenu car il renvoie au bâti. L'expression « *lieu d'habitation* » délimite l'espace concerné selon la subjectivité de la personne interrogée (sa maison, sa rue, son quartier, *etc.*).

##### **1 : Le sentiment d'appartenance à la commune<sup>113</sup>**

À travers cette idée, l'individu exprime la composante de l'attachement qui relève du d'ancrage. Ici le lieu prend le pas sur l'individu. C'est le lieu qui définit l'individu et qui possède une centralité extrême pour celui-ci. Afin de mesurer ce sentiment d'appartenance, nous avons demandé aux répondants leur degré d'accord/désaccord avec l'énoncé : « *je me considère comme un membre à part entière de cette commune* ».

---

<sup>113</sup> **Annexe 9** : Questionnaire, question n°11, énoncés 4

## **2 : Le sentiment d'appropriation de la commune**<sup>114</sup>

C'est idée exprime également l'ancrage de l'individu à la commune mais cette fois c'est l'individu qui prend le pas sur le lieu. Pour mesurer cet affect, nous avons demandé aux répondants leur degré d'accord/désaccord avec l'énoncé : « *je considère cette commune comme étant MA commune* ».

## **3 : Le sentiment d'implication sur la commune**<sup>115</sup>

Selon Rouquette (2008a, 2008b), l'implication relève davantage du besoin de contrôle de l'espace auquel l'individu s'identifie. L'idée qu'il est concerné par ce qui s'y passe renvoie à la prétention à un droit de regard, voire à un droit décisionnel concernant son cadre de vie. Pour notre étude, nous avons choisi de mesurer ce ressenti en mettant l'accent sur l'implication sur la commune en ce qui concerne les politiques qui y sont menées. Nous avons donc demandé leur degré d'accord/désaccord avec l'énoncé : « *je m'estime concerné-e par les décisions qui sont prises pour cette commune* ».

## **4 : Le sentiment d'attachement au lieu d'habitation**<sup>116</sup>

Lors des entretiens ce sentiment est exprimé de manière détournée lorsqu'il est question du lieu d'habitation. Pour mesurer ce ressenti nous avons demandé aux répondants leur degré d'accord/désaccord avec l'énoncé : « *je suis attaché-e à ce lieu d'habitation* ».

## **5 : Le sentiment d'être privilégié de vivre sur ce lieu d'habitation**<sup>117</sup>

Certains individus expriment leur attachement à leur lieu d'habitation en le comparant avec d'autres (ailleurs) et en considérant leur situation comme étant meilleure. Plus on est attaché à un espace, plus celui-ci sera perçu de manière positive et moins il sera envisageable de l'inter-changer avec un ailleurs. Ainsi le sentiment d'être privilégié de vivre sur un espace peut être mis en lien avec celui d'attachement. Reprenant cette idée, nous avons demandé lors du questionnaire le degré d'accord/désaccord avec l'énoncé : « *je m'estime privilégié-e de pouvoir vivre sur ce lieu d'habitation* ».

---

114 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°11, énoncés 5

115 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°11, énoncés 6

116 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°11, énoncés 1

117 **Annexe 9** : Questionnaire, question n°11, énoncés 2

## **6 : Le sentiment d'enracinement à ce lieu d'habitation<sup>118</sup>**

Cette idée relève bien de l'attachement et plus précisément, encore une fois, de l'ancrage de l'individu dans un espace en employant un terme fort. Ils accordent ainsi une centralité extrême, quasi vitale à ce lieu. Nous avons choisi d'étudier ce rapport au lieu d'habitation en demandant aux répondants leur degré d'accord/désaccord avec l'énoncé : « *si je devais déménager de ce lieu d'habitation je me sentirais déraciné-e* ».

### **4.2.6 La composante comportementale des attitudes vis-à-vis du cadre de vie et la représentation des risques d'érosion/submersion**

Nous supposons, enfin, que la manière dont les individus utilisent/envisagent un espace est susceptible d'impacter leur représentation de celui-ci. À travers les usages qu'ils en font, ils sont plus ou moins susceptibles de côtoyer des zones « à risque », et/ou d'y accroître/diminuer leurs enjeux. Cette composante comportementale des attitudes influencerait donc leur représentation des risques mais également leur manière d'envisager les actions de préventions face à ces risques. Ces usages étant difficilement abordables de façon directe, ils ont été étudiés à travers la fréquence des activités pratiquées susceptibles de le confronter à et/ou de circuler dans des espaces « à risque » ainsi qu'à travers les projets et évolutions envisagées aussi bien pour la commune que pour leur habitation.

#### **1 : La fréquence d'activité littorale/maritime<sup>119</sup>**

La représentation des risques côtiers varierait selon les usages qu'ils font du littoral. Plus les individus ont une activité régulière (professionnelle ou de loisir) en rapport avec la mer (pêche, baignade, *etc.*) ou avec le littoral (randonnée, escalade sur les falaises, *etc.*), plus ils sont physiquement confrontés aux aléas des risques côtiers, aux espaces exposés ainsi qu'aux mesures de protection mises en place (travaux de renforcement des dunes, digues, *etc.*). Selon Hummon (1992), la présence de signes de détérioration pourrait entraîner une crainte de dépossession. Nous supposons donc que plus les individus pratiquent fréquemment ces activités, plus ils sont enclins à constater d'éventuelles détériorations et à considérer qu'il existe des risques d'érosion et de submersion. Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons interrogé les personnes sur leur fréquence de pratiques d'activités littorales/maritime sur la commune (à savoir s'ils pratiquent ce genre d'activité sur la commune « *tous les jours ou presque* »/« *plusieurs fois par semaines* »/« *plusieurs fois par mois* » /« *plusieurs fois par an* »).

---

<sup>118</sup> **Annexe 9** : Questionnaire, question n°11, énoncés 3

<sup>119</sup> **Annexe 9** : Questionnaire, question n°9



## 2 : Les projets immobiliers<sup>120</sup>

Nous supposons que le projet de s'investir encore davantage/moins sur son lieu d'habitation, ou, encore d'aspirer à ce que rien ne change, va influencer la représentation des risques. Pour cela nous leur avons demandé « *hors des contraintes juridiques et financières, quels seraient [leurs] projets d'habitats ?* » en leur offrant la possibilité de réponses multiples entre : « *achat d'une propriété sur la commune* », « *construction/ travaux d'extension* », « *déménagement ailleurs sur la commune* », « *déménagement hors de la commune* », « *devenir locataire sur la commune* », « *emménagement en résidence principale* », « *emménagement en résidence secondaire* », « *rester tel quel* » et « *vente de la propriété* ».

### 4.3 Modalités de passation

Afin d'éviter d'orienter directement les répondants sur la question des risques côtiers, notre consigne inaugurale restait évasive<sup>121</sup> et le questionnaire, en lui-même, présentait une trame évolutive. Les premières questions abordaient tout ce qui concerne l'habitation (le type d'habitation, les motivations à vivre sur la commune, *etc.*). Venaient ensuite les questions traitant de la commune en elle-même (les projets sur la commune, les activités, le lien émotionnel, la description de la commune, *etc.*). La notion de risque n'apparaissait qu'ensuite, d'abord au travers des associations de mots (avec « *tempête* » puis avec « *risque sur la commune* » et « *risque sur votre habitation* »). Ce n'est qu'après que le questionnaire abordait véritablement les risques d'érosion et d'inondation marine (l'avis sur les risques actuels et futurs, l'expérience, l'information, *etc.*). Enfin les individus étaient interrogés sur les gestionnaires et sur les actions de prévention (la légitimité des gestionnaires, la pertinence des actions, *etc.*). Le questionnaire se terminait avec un talon sociologique (celui-ci ne s'étant pas avéré pertinent, les différents éléments qui le constituent ne réapparaissent pas dans les résultats).

Dans un premier temps, les habitants des deux communes ont été démarchés au porte à porte. Nous avons pris soin, autant que possible, de recueillir les réponses de personnes issues des différents quartiers et zones d'habitations. Pour chaque personne interrogée, des références GPS ont été prises afin d'en vérifier ultérieurement leur répartition sur la commune et la position sur ou hors zone « à

---

<sup>120</sup> **Annexe 9** : Questionnaire, question n°7

<sup>121</sup> « *Dans le cadre d'un programme de recherche universitaire portant sur la vie littorale, nous avons élaboré un questionnaire que nous souhaiterions vous soumettre* »

risque ». Les questionnaires ont été remplis en face à face durant la période estivale de 2012<sup>122</sup>. De cette façon, nous avons augmenté nos chances d'interroger aussi bien des personnes habitant en résidence principale que secondaire. Nous avons ainsi obtenu des réponses de la part de 157 personnes sur Île-Tudy et de 251 sur Pénestin, soit 408 au total. Afin d'évaluer un nombre minimum d'individus à interroger (10%), nous nous sommes référés au nombre de logements existants, la population référencée ne comptant pas les individus en résidence secondaire. Par soucis de représentativité sur certains critères (statut de propriétaire/locataire, résidence principale/secondaire sur la commune, le genre et l'âge), un redressement de l'échantillon a été nécessaire. Celui-ci a été mené par démarchage téléphonique en début d'année 2013. Hors période estivale, il était difficile de rencontrer certaines personnes, car beaucoup ne se trouvaient pas sur la commune. Les questionnaires ont donc également été remplis par téléphone. Au final, notre échantillon se constitue de 511 personnes (210 de l'Île-Tudy et 301 de Pénestin) (cf. tableau 1)

	<b>N° de logements (INSEE 2009)</b>	<b>Échantillon interrogé</b>	
<b>Île-Tudy</b>	1476	210	14%
<b>Pénestin</b>	3128	301	10%

**Tableau 1** : part de la population dans l'échantillon

L'échantillon obtenu se détaille de la manière suivante (cf. tableaux 2 et 3):

	<b>Statut</b>		<b>Résidence</b>	
	<b>Propriétaire</b>	<b>Locataire</b>	<b>Principale</b>	<b>Secondaire</b>
<b>Île-Tudy INSEE 2009</b>	<b>94%</b>	<b>6%</b>	<b>25%</b>	<b>75%</b>
Île-Tudy N=210	94%	6%	56%	44%
<b>Pénestin INSEE 2009</b>	<b>90%</b>	<b>10%</b>	<b>28%</b>	<b>68%</b>
Pénestin N=301	87%	13%	60%	40%

**Tableau 2** : détail de l'échantillon pour le questionnaire (1/2)

122 Travail réalisé en collaboration avec Gwenaëlle Auger, Angélique Boizumault & Marion Chabre (Psychologues sociales chargées d'études qualitatives et quantitatives des représentations sociales)

	Genre		Moyenne d'âge
	Homme	Femme	
<b>Île-Tudy INSEE 2009</b>	<b>51,7%</b>	<b>48,3%</b>	<b>48 ans</b>
<b>Île-Tudy N=210</b>	48%	52%	59 ans
<b>Pénestin INSEE 2009</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>49 ans</b>
<b>Pénestin N=301</b>	40%	60%	59 ans

**Tableau 3** : détail de l'échantillon pour le questionnaire (2/2)

Malgré le rééquilibrage, cet échantillon s'est avéré non représentatif de la population, notamment d'après la part d'habitants en résidence principale/secondaire. Cependant, les variables sur lesquelles nous étions appuyées pour tendre vers cette représentativité n'impactent que très peu, voire pas du tout, la représentation des risques. Les conséquences sur les résultats obtenus sont donc minimales.

## 4.4 Analyse des réponses obtenues

### 4.4.1 Analyse des associations de mots

Les trois associations de mots/expressions demandées ont chacune fait l'objet d'une analyse manuelle à partir d'une grille catégorielle spécialement conçue pour chacune d'entre elles.

#### 1: Analyse de l'association de mots avec « tempête »

Dans la presse, comme dans les discours, l'érosion et la submersion (ou l'inondation marine) sont des risques souvent mis en lien avec la tempête. Nous avons souhaité savoir si ces risques y sont spontanément associés. Nous avons donc regroupé entre eux les individus qui n'associent jamais « tempête » avec l'érosion/ la submersion, ceux qui mentionnent ces notions en premier, ceux qui les mentionnent en second et ceux qui les mentionnent en troisième. Lorsqu'ils ont cité plusieurs mots se référant à ces notions, nous avons conservé le codage du premier mot cité. Ont été considérés comme relevant de l'érosion ou de la submersion ce qui n'en relève qu'explicitement : « *inondation* », « *la mer avance* », « *fragilité des dunes* », etc.. Concernant la mention stricte et ambiguë des « *vagues* », il aurait été subjectif de considérer que les individus l'associent toujours au phénomène d'inondation (notamment après avoir constaté que beaucoup font allusion à l'aspect spectaculaire des tempêtes). Il aurait malgré tout été excessif de l'exclure totalement. Nous avons donc considéré cette réponse comme relevant des risques côtiers à partir du moment où l'individu lui avait accordé une valence négative.

## **2 : Analyse de l'association de mots avec « risque sur votre commune »**

Le même travail a été mené afin de voir si les risques côtiers (érosion et submersion – ou inondation marine) sont spontanément associés à l'idée de « *risque sur votre commune* ». Comme précédemment, nous avons regroupé les personnes qui n'associent jamais « *risque sur votre commune* » et « *risques côtiers* », celles qui mentionnent les risques côtiers en premier, celles qui les mentionnent en second et celles qui les mentionnent en troisième. Lorsqu'elles citent plusieurs mots se référant à ces notions, nous avons conservé le codage du premier cité. Ont été considérés comme « *risques côtiers* » tout ce qui relève explicitement de l'érosion et de la submersion : « *inondations* », « *submersion* », « *la mer qui monte* », etc.). Dans les discours recueillis, la tempête a souvent été associée au vent et au risque de chute d'arbres. Ainsi, lorsque les personnes répondent simplement « *tempête* », la réponse n'a pas été classée de manière automatique dans la catégorie « *mention de risque côtier* ». Cette réponse n'a donc été classée comme telle qu'après examen des réponses données à la précédente association de mots. Si l'érosion et/ou la submersion y sont mentionnées alors, « *tempête* » est classée comme faisant référence à aux risques d'érosion/submersion, autrement il est considéré comme relevant d'un autre risque.

## **3 : Analyse de l'association de mots avec « risque sur votre habitation »**

Nous avons également cherché à savoir si les idées d'érosion et de submersion (ou d'inondation marine) pouvaient spontanément être associées à celle de « *risque sur votre habitation* ». Cette fois en revanche une seule réponse était donnée. La sélection de ce qui relève de l'érosion ou de la submersion est la même que pour « *risque sur votre commune* ». À la question : « *Selon vous, votre habitation se situe-t-elle, ou non, dans une zone dite "à risque"* », les personnes ayant répondu « *Non* » ont été comptabilisées parmi ceux qui n'associent pas les risques côtiers à l'idée de « *risque sur votre habitation* ».

### **4.4.2 Vérification des hypothèses**

Après avoir soumis les réponses obtenues au test de Lilliefors, la normalité des résultats n'a pas été constatée. Les analyses qui ont suivi ont donc relevé de tests statistiques non paramétriques. Chacune des variables explicatives a été croisée avec chacune des variables à expliquer. Lorsque les deux variables croisées étaient nominales, nous avons employé un  $\chi^2$  de Pearson. Lorsque la variable à expliquer

était ordinaire, soit nous avons employé un test U de Mann & Whitney (lorsque la variable explicative possédait 2 modalités), soit nous avons employé un test Anova de Kruskal-Wallis (lorsque la variable explicative possédait plus de 2 modalités).



# Résultats : cadre de vie et risques d'érosion/submersion



Image 10 : quel est le risque ?

# Résultats : cadre de vie et risques d'érosion/submersion

<b>1 Phase exploratoire.....</b>	<b>115</b>
1.1 Résultats des entretiens.....	115
1.1.1 Description de l'environnement.....	115
1.1.2 Description des risques.....	115
1.1.3 Les actions face aux risques.....	116
1.1.4 Les sources d'information.....	117
Conclusion.....	118
1.2 Résultats de l'analyse de presse.....	119
1.2.1 Analyse avec le logiciel Tropes.....	119
1.2.2 Analyse avec le logiciel Alceste.....	121
Conclusion.....	128
<b>2 Diversité des points de vue.....</b>	<b>129</b>
2.1 Que disent les personnes interrogées lorsqu'elles nous parlent de leur commune et des risques?.....	129
2.1.1 Analyse des entretiens avec le logiciel Alceste.....	129
2.1.2 Analyse manuelle des entretiens.....	132
2.1.3 Conclusion sur les entretiens.....	137
2.2 Comment les personnes interrogées dessinent-elles l'environnement de leur habitation ? .....	139
2.3 Que mentionnent les comptes-rendus de conseils municipaux lorsqu'ils parlent des risques ?.....	144
<b>3 Représentation des risques d'érosion/submersion et rapport au cadre de vie.....</b>	<b>147</b>
3.1 La représentation des risques d'érosion/submersion.....	147
3.1.1 La représentation des risques.....	147
3.1.2 Les acteurs des risques.....	152
3.1.3 Les actions face aux risques.....	155
3.2 L'environnement spatio-temporel.....	158
3.2.1 Description globale des variables concernant l'environnement spatio- temporel.....	158
3.2.2 L'environnement spatio-temporel et la représentation des risques d'érosion/submersion.....	159
3.2.3 L'environnement spatio-temporel et les acteurs des risques.....	161
3.2.4 L'environnement spatio-temporel et les actions face aux risques.....	162
3.3 L'environnement social.....	164
3.3.1 Description globale des variables concernant l'environnement social.....	164
3.3.2 L'environnement social et la représentation des risques d'érosion/submersion.....	165
3.3.3 L'environnement social et les acteurs des risques.....	166
3.3.4 L'environnement social et les actions face aux risques.....	167
3.4 Les informations reçues à propos des risques d'érosion/submersion.....	169
3.4.1 Description globale des variables concernant les informations reçues à propos des risques d'érosion/submersion.....	169
3.4.2 Les informations reçues et la représentation des risques.....	170
3.4.3 Les informations reçues et les acteurs des risques.....	172
3.4.4 Les informations reçues et les actions face aux risques.....	172
3.5 La composante cognitive des attitudes vis-à-vis du cadre de vie.....	174
3.5.1 Description globale des variables concernant la composante cognitive	



des attitudes.....	174
3.5.2 La composante cognitive des attitudes et la représentation des risques .....	181
3.5.3 La composante cognitive des attitudes et les acteurs des risques.....	182
3.5.4 La composante cognitive des attitudes et les actions face aux risques	185
3.6 La composante affective des attitudes vis-à-vis du cadre de vie.....	188
3.6.1 Description globale des variables concernant la composante affective des attitudes vis-à-vis du cadre de vie.....	188
3.6.2 La composante affective des attitudes et la représentation des risques .....	192
3.6.3 La composante affective des attitudes et les acteurs des risques.....	193
3.6.4 La composante affective des attitudes et les actions face aux risques.	195
3.7 La composante comportementale des attitudes vis-à-vis du cadre de vie. .	196
3.7.1 Description globale des variables concernant la composante comportementale des attitudes vis-à-vis du cadre de vie.....	196
3.7.2 La composante comportementale des attitudes et la représentation des risques.....	197
3.7.3 La composante comportementale des attitudes et les acteurs des risques .....	198
3.7.4 La composante comportementale des attitudes et les actions face aux risques.....	198



# 1 Phase exploratoire

## 1.1 Résultats des entretiens

### 1.1.1 Description de l'environnement

Dans leur manière de décrire leur environnement, les individus mentionnent essentiellement les activités fluviales et maritimes qui y étaient pratiquées par le passé (31 fois mentionné) et qui y sont pratiquées actuellement (20 fois). Lorsqu'ils parlent au présent, ils décrivent essentiellement le trait de côte (40 fois), donc la caractéristique littorale de leur cadre de vie. De manière moins approfondie, ils font également mention des diverses zones humides (marais ou eau douce – 20 fois, dune – 13 fois, *etc.*) ainsi que de leur habitation (21 fois). Le futur n'est, quant à lui, jamais employé pour décrire l'environnement.

### 1.1.2 Description des risques

#### **1 : Les facteurs explicatifs**

Les risques d'érosion et de submersion sont essentiellement expliqués par deux facteurs : les attaques de la mer (20 fois au passé, 71 fois au présent et 9 au futur) et la combinaison d'une météo défavorable avec une fragilité des sols (31 fois au passé, 67 fois au présent et 8 au futur).

#### **2 : Ce qui échappe aux risques**

Lorsqu'ils font mention d'éléments de leur environnement qui échappent aux risques, les individus rencontrés parlent presque exclusivement au présent. Ils font alors référence à certains espaces géographiques et notamment à certains détails de la côte (mentionné 18 fois) et faisant référence aux « *zones protégées* », aux zones « *moins exposées* », « *plus solides* », *etc.* Cette observation s'associe, dans les discours, avec une explication liée à la nature des sols. C'est là le facteur le plus souvent donné comme susceptible de limiter les risques d'érosion/submersion (28 fois).

#### **3 : La régularité et probabilité d'apparition**

Lorsqu'ils parlent des tempêtes de manière générale, les individus expliquent qu'il s'agit là d'un phénomène récurrent qui arrive tous les ans (24 fois). En revanche, lorsqu'ils parlent des inondations/submersion, ou de l'érosion, la plupart d'entre eux disent qu'il s'agit alors de phénomènes rares, exceptionnels aux probabilités infimes d'apparition (15 fois). Seule une minorité déclare que ces phénomènes apparaissent

de plus en plus (5 fois).

#### **4 : La confrontation aux aléas**

Les individus interrogés se disent plutôt exposés aux aléas côtiers : « *on sait qu'on n'est pas à l'abri* », « *on est dans une zone à risque* », *etc.* (mentionné 4 fois au passé et 11 au présent). Il n'est que rarement exprimé l'idée que les événements potentiellement dangereux sont rares/inexistants « *on n'a pas d'aussi grosses tempêtes tout le temps* » (seulement 5 fois).

#### **5 : Les conséquences des risques**

Pour les événements qui se sont déjà produits, la première conséquence énoncée de l'érosion/submersion sont les inondations (47 fois au passé et 22 fois au présent). Parmi ce qui est envisagé dans le présent ce sont les dégâts sur les espaces naturels : « *inondation des zones humides* », « *les arbres sont tombés* », *etc.*, qui sont les plus mentionnés (27 fois au passé et 54 fois au présent). Les dégâts matériels : « *bâtiments rasés* », « *dégâts sur des bateaux* », « *les blockhaus tombés sur la plage* », *etc.*, sont également mentionnés mais dans une moindre mesure (24 fois au passé et 15 au présent).

#### **6 : Les zones à risque**

Pour parler des espaces exposés aux risques côtiers, les individus mentionnent des endroits précis, principalement en dehors de la commune : « *en Vendée* » « *dans la baie de Douarnenez* », (16 fois au passé et 18 au présent). Pour le reste, soit ils nous parlent d'espaces précis sur leur commune : « *le bas de la rue* », « *le port* », *etc.* (13 fois), soit ils mentionnent des zones fragiles : « *les zones basses* », « *les zones de sable* », *etc.* (3 fois).

### **1.1.3 Les actions face aux risques**

#### **1 : Qui intervient dans cette gestion des risques ?**

Lorsqu'ils parlent des risques, les individus parlent également de la gestion de ceux-ci. Dans ce cas, les principaux acteurs mentionnés sont le Maire ou la Mairie (11 fois au passé, 50 fois au présent et 3 au futur). Sont également mentionnés la Préfecture (6 fois au passé, 16 fois au présent et 3 au futur), l'État (2 fois au passé, 14 fois au présent et 4 au futur), les populations locales (1 fois au passé, 18 fois au présent et 3 au futur), les structures locales telles les associations, la capitainerie, *etc.* (4 fois au passé, 13 fois au présent et 7 au futur) et les universitaires (2 fois au passé,

9 fois au présent et 4 au futur).

## **2 : En quoi consistent ces actions ?**

Lorsqu'il est question des actions mises en place, au passé on nous parle essentiellement de la construction d'ouvrages de protection (26 fois) et de leur renforcement (25 fois). Au présent, il est également question du renforcement des ouvrages déjà en place (44 fois) mais surtout de l'évolution de la législation (47 fois).

## **3 : Les éléments susceptibles de freiner la mise en place/ l'efficacité de ces actions**

Bien que mentionnées, ces actions de prévention ne sont pas toujours considérées comme pertinentes. Leurs limites sont souvent expliquées par le caractère indomptable de la nature (20 fois) ainsi que par des facteurs économiques : coût des actions (21 fois). Dans une moindre mesure, il est également question de la difficulté d'envisager les risques et de difficultés de communication avec l'État (chacune mentionnées 12 fois). Pour ce qui relève du passé en revanche il est surtout question du sentiment de perte des habitants, notamment fiscales, aux vues des actions de prévention mises en place (11 fois). Ces déclarations font souvent référence aux interdictions de construire en zone « à risque ».

### **1.1.4 Les sources d'information**

#### **1 : De qui tiennent-ils ces informations ?**

Lorsqu'on interroge les personnes sur leurs sources d'information, elles font le plus souvent mention des services administratifs : la Mairie, l'État, *etc.* (2 fois au passé, 31 fois au présent et 2 au futur). Viennent ensuite la lecture de travaux scientifiques (4 fois au passé, 16 fois au présent et 1 au futur) puis le vécu personnel (7 fois au passé et 12 fois au présent).

#### **2 : Comment ont-ils obtenu ces informations ?**

Le plus souvent les individus déclarent avoir vu l'information sur un support médiatique : vidéo, papier, journal, *etc.* (27 fois) ou en avoir entendu parler (23 fois). Dans une moindre mesure, ils font également mention d'un vécu personnel : « *c'est quotidien sur le port* », « *ça fait partie de la vie de marin* », *etc.* (19 fois). En revanche, il est rarement fait référence aux connaissances générales : « *c'est historique* », *etc.* (3 fois)

### **3 : L'influence de l'information sur les individus**

Après avoir entendu parler de risques côtiers sur leur commune, les individus ont principalement cherché à s'informer encore davantage sur le sujet (2 fois au passé, 16 fois au présent et 3 au futur). Dans une moindre mesure, certains ont déclaré avoir été amenés à rester vigilants (9 fois au présent) tandis que d'autres ont déclaré ne rien faire (8 fois au présent).

### **4 : La crédibilité des sources et leur degré de connaissance estimé**

Il demeure un important doute exprimé quant à la crédibilité des informations transmises : « *il faut faire le tri* », « *est-ce que les gens ne se trompent pas* », etc. (21 fois). En revanche, lorsque l'avis est tranché, il l'est plutôt en faveur des sources d'information : « *il ne se trompe pas souvent* », « *ils ont tous les renseignements à la Préfecture* » (18 fois) et rarement contre : « *eux-mêmes ne savent pas* », « *est-ce que les gens ne se trompent pas* » (5 fois).

### **Conclusion**

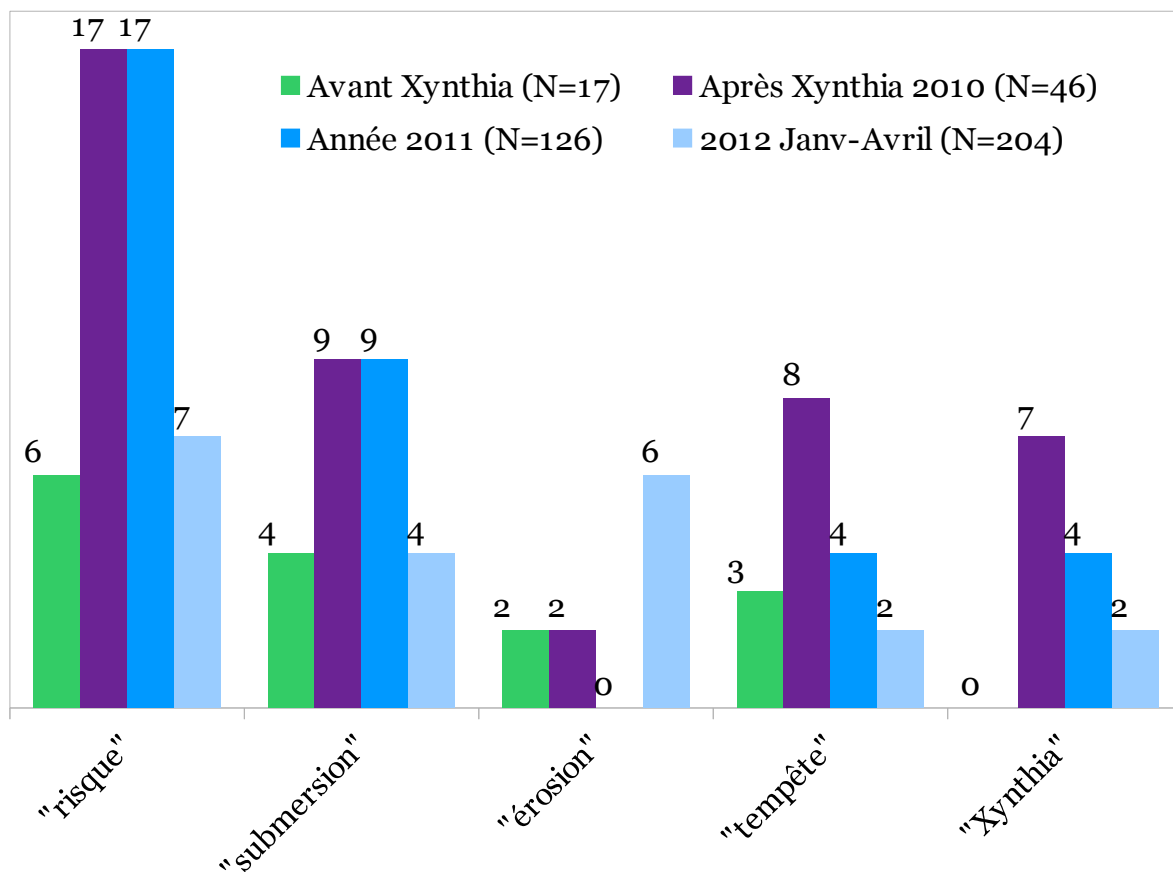
Cette première approche de ce qu'expriment des individus possédant des enjeux sur une commune « à risque » nous permet de constater que les discours relèvent essentiellement du présent. Cette étape nous a également offert plusieurs pistes de recherche quant à la manière dont les risques côtiers sont envisagés. Ces derniers semblent en effet être fréquemment mis en lien avec le changement climatique et les tempêtes. La notion de « zonage » est intégrée dans les discours pour parler du découpage des espaces en « *zone fragile/à risque* » et « *zone sécurisée* ». S'il est fait mention de diverses actions de préventions mises en œuvre, les mieux considérées semblent relever de la construction et du renforcement des ouvrages de protection. L'interdiction de construire est en revanche plutôt perçue de manière négative. Enfin concernant les sources, si les services administratifs sont les plus souvent cités, il est également fait mention des médias ainsi que des populations locales et du vécu personnel. De plus nous avons constaté que les personnes interrogées en tant que gestionnaires semblaient tenir un discours différent de celles interrogées en tant qu'usagers.

## 1.2 Résultats de l'analyse de presse

Notre corpus d'articles de presse a été soumis à une double analyse des données textuelles assistée par ordinateur, dans un premier temps avec le logiciel Tropes (Molette et Landré, 1994) puis avec le logiciel Alceste (Reinert, 1990).

### 1.2.1 Analyse avec le logiciel Tropes

Pour cette analyse, le corpus a été préalablement subdivisé en quatre parties (avant Xynthia depuis janvier 2008/après Xynthia 2010/2011/janvier à avril 2012) afin d'étudier sa dimension temporelle. Nous avons constaté de grandes différences entre ce qui est paru avant et après Xynthia. Les premières différences constatées concernent la fréquence d'apparition des mots clés (cf. figure 9). Le mot « *risque* » n'apparaît que neuf fois avant Xynthia (dans près de 2 articles sur 3). Après Xynthia en revanche il est mentionné 444 fois ce qui fait de lui le quatrième mot le plus présent dans le corpus, derrière « *heure* », « *Manche* » et « *mer* ». En 2010, le terme apparaît 78 fois (entre 1 à 2 fois par article). C'est alors lui qui présente la plus forte fréquence d'apparition. Cela reste le cas en 2011 où il est cité 218 fois (ce qui équivaut encore à 1 apparition voire 2 à chaque article). En revanche, il n'apparaît qu'en sixième position en 2012, mentionné 148 fois (de nouveau, dans près de 2 articles sur 3) derrière « *année* », « *travaux* », « *commune* », « *eau* », et « *projet* ». Le même phénomène est observé avec le terme « *submersion* » qui n'apparaît en moyenne que dans un article sur deux avant Xynthia et en 2012, tandis que dans les mois qui ont suivi Xynthia et durant 2011, il est mentionné dans presque tous les articles. Un constat similaire peut se faire pour les termes de « *Xynthia* » et de « *tempête* » pour l'année 2010 post Xynthia. En revanche, ils sont moins employés dès 2011 (dans moins d'un article sur deux) et se raréfient en 2012. À l'inverse, le terme « *érosion* », est très peu présent dans les articles avant 2012. Ce n'est qu'au cours de cette dernière période qu'il va véritablement apparaître dans presque un article sur deux.



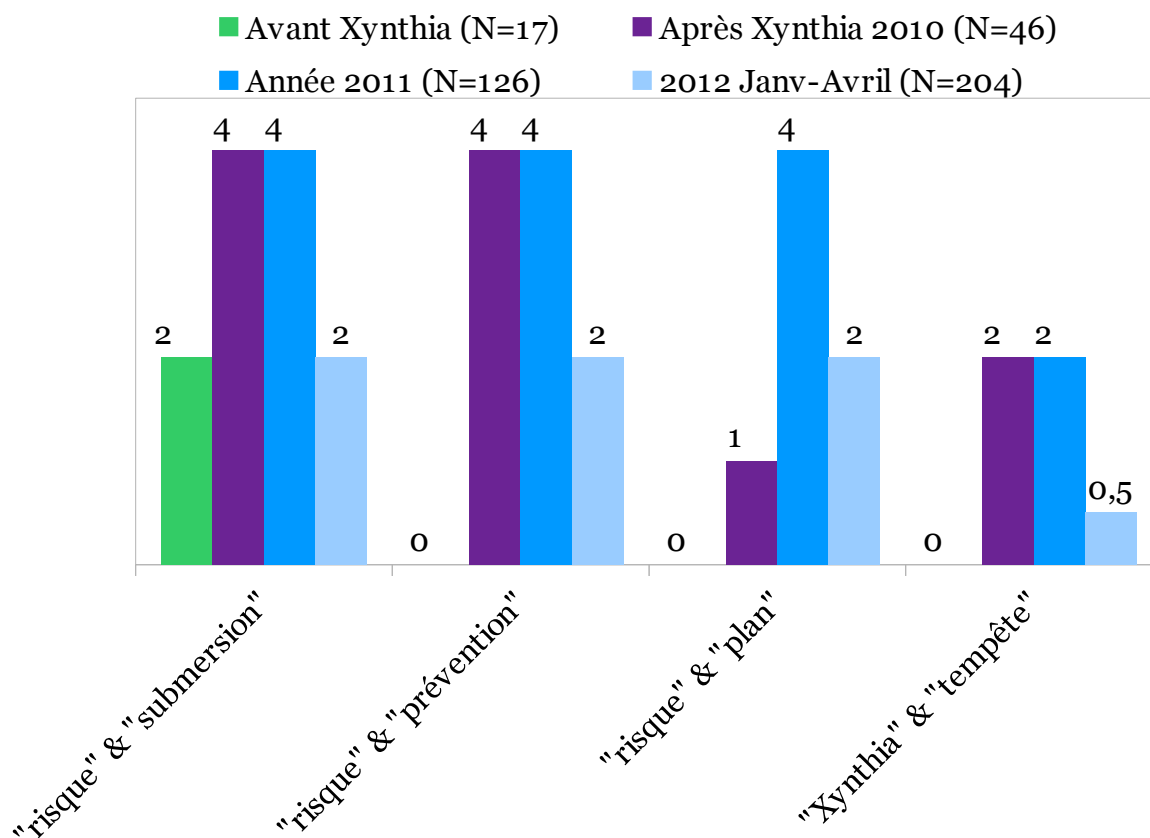
**Figure 9** : fréquence moyenne de parution du terme (sur 10 articles) au cours de la période (sur 10 articles le terme apparaît en moyenne  $x$  fois)

Afin d'étudier le contexte d'apparition du terme de « *risque* », nous avons également étudié ses cooccurrences (cf. figure 10). Ce terme est le plus souvent associé aux notions de « *submersion* » (119 cooccurrences), de « *prévention* » (112 cooccurrences), ainsi qu'à celle de « *plan* » (91 cooccurrences) – il est alors souvent mis en lien avec des termes techniques comme PPR<sup>123</sup>, PCS<sup>124</sup>, PLU<sup>125</sup>, etc. La proximité de ces mots ne relève, cependant, que des articles parus après Xynthia. Avant cette catastrophe, « *risque* » n'est mis en lien qu'avec le terme « *submersion* », avec quatre cooccurrences (soit dans près d'1 article sur 4). C'est au cours de la période de 2010 post-Xynthia que « *risque* » se voit le plus fréquemment associé aux termes de « *prévention* » et de « *submersion* » (en moyenne dans près d'1 article sur 2). Ces deux derniers termes y sont toujours associés en 2011 de même que la notion de « *plan* » dans presque un article sur deux. En 2012 en revanche ces cooccurrences ne se retrouvent plus que dans un article sur quatre. Le terme de Xynthia n'apparaît, évidemment, qu'après l'événement et se retrouve principalement lié au mot « *tempête* » avec 54 cooccurrences. Au sein des corpus de 2010 post-Xynthia et 2011, on retrouve ce lien dans presque un article sur quatre. Mais, encore une fois, en 2012

123 Plan de Prévention des Risques  
 124 Plan Communal de Sauvegarde  
 125 Plan Local d'Urbanisme



cette proportion se voit diminuée de moitié.



**Figure 10** : fréquence moyenne de parution des cooccurrences (sur 10 articles) au cours de la période (sur 10 articles la cooccurrence apparaît en moyenne  $x$  fois)

### 1.2.2 Analyse avec le logiciel Alceste

Ayant soumis notre corpus au logiciel Alceste et lancé une analyse par double classification des Unités de Contexte Élémentaire (UCE), le logiciel en a exploité 69% et formé huit classes (cf. figure 11).

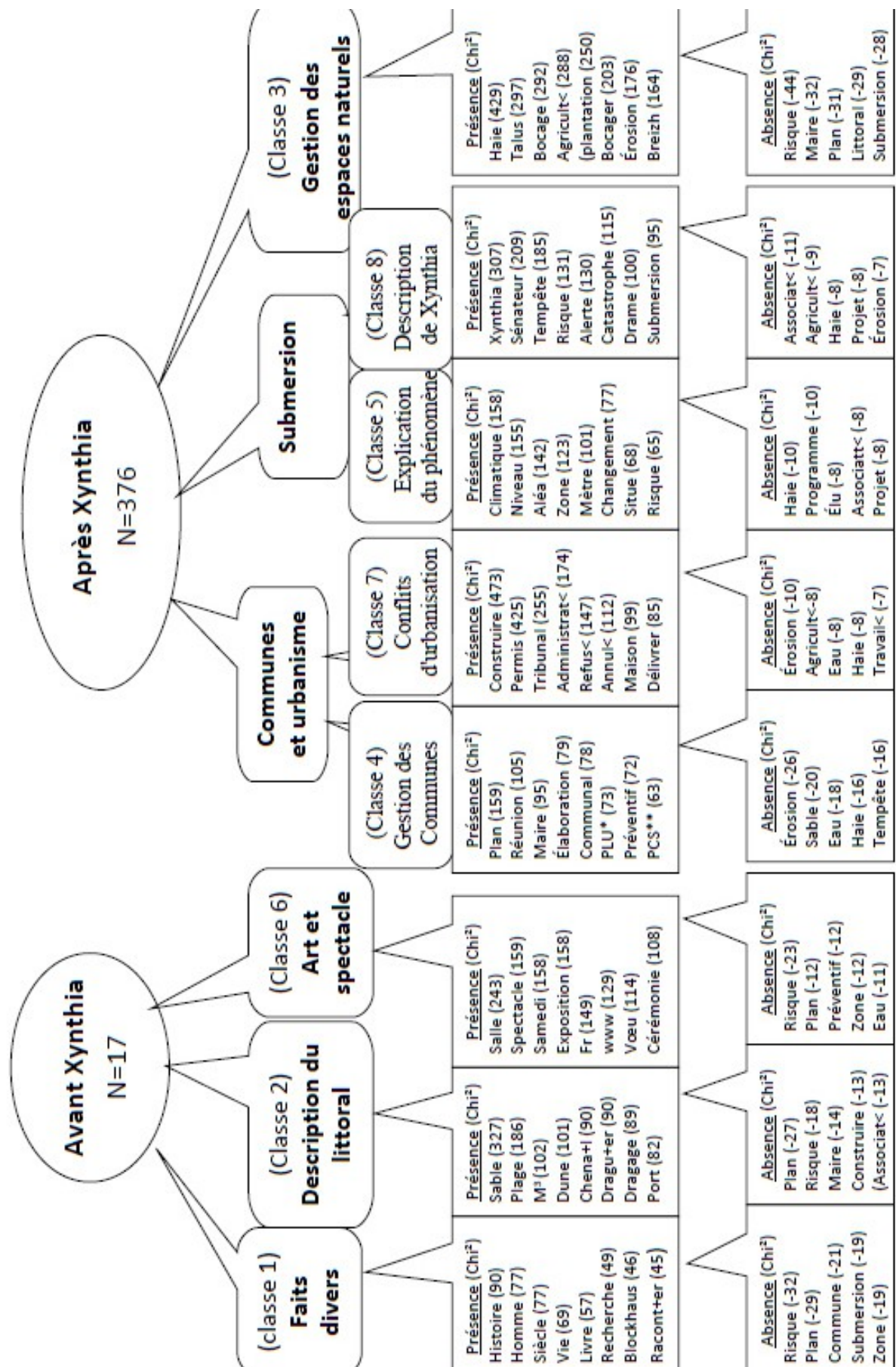


Figure 11 : classification du corpus de presse par logiciel Alceste

\* Plan Local d'Urbanisme/ \*\* Plan Communal de Sauvegarde

Les classes 1, 2 et 6 recensent l'essentiel des UCE présentes dans les articles parus avant la tempête Xynthia. Une absence significative de ce mot inducteur est d'ailleurs constatée au sein de ces trois classes<sup>126</sup>. Dans les classes 3, 4, 7, 5 et 8 en revanche nous retrouvons des thèmes abordés essentiellement après la tempête Xynthia.

### **Classe 1 : Histoire locale et récit de faits divers**

Y sont présents de manière significative à la fois les variables « Année : 2008 » ( $Khi^2=163$ ) et « Parution : avant Xynthia » ( $Khi^2=81$ ) et des termes tels que : « *histoire* » ( $Khi^2=118$ ), « *siècle* » ( $Khi^2=77$ ), « *raconter* » ( $Khi^2=45$ ), etc. Les UCE qui en sont caractéristiques sont par exemple :

*Les jeunes gens de la nouvelles génération ne savent plus beaucoup de choses sur le temps d'il y a 70 ans. Pour faire mieux connaître aux gens le passé de cette période tristement importante un élan artistique doit arracher le monde gris des ruines des blockhaus de leur état habituel et doit les catapulte au cœur de la vie. (N°374, Ap.X, 2012, Érosion,  $Khi^2=65$ )*

Ou encore :

*L'amie de [X] tente de l'approcher pour l'aider et s'enfonce à son tour. Le temps paraît long à [X], le temps que les gens sur la plage alertent les secours et que les gendarmes arrivent, il se passe une vingtaine de minutes. (N°146, Ap.X ; 2011, Pénestin,  $Khi^2=45$ )*

Ce thème regroupe aussi bien les récits d'événements ponctuels sur la commune que ceux relatant son histoire et son évolution à travers le temps. Il a essentiellement été développé en 2008 et concerne davantage la commune de l'Île-Tudy ( $Khi^2=25$ ) même si Pénestin n'en est pas exclue pour autant.

### **Classe 2 : Aspect naturel du littoral**

Elle concerne davantage la commune de Pénestin ( $Khi^2=37$ ) et regroupe les termes tels que « *sable* » ( $Khi^2=327$ ), « *plage* » ( $Khi^2=186$ ), « *dune* » ( $Khi^2=101$ ), « *chenal* » ( $Khi^2=90$ ). Ils se retrouvent notamment dans des unités de contexte telles que :

*Ce système permettra d'acheminer les granulats pour engraisser le site. Même principe ensuite pour le Goerem. Au total 215 000 m<sup>3</sup> de sable, provenant du dragage de la passe Ouest de Lorient serviront à cette opération. (N°337, Ap.X, 2012, Submersion,  $Khi^2=63$ )*

---

126 Mot inducteur « Xynthia » : Classe 1:  $Khi^2=-17$ ; Classe 2 :  $Khi^2=-20$  ; Classe 6 :  $Khi^2=-15$

Ou encore :

*Reste à longer les pointes rocheuses jusqu'au port du moulin. A marée basse, il suffit de couper sur le sable de la baie du Cabonnais avant de remonter sur la pointe de Sorloc et de gagner la pointe de Merquel pour contempler le Traict de Pen bé et les oiseaux migrants. (N°15, Av.X, 2010, Pénestin, Khi<sup>2</sup>=61)*

Sont ainsi regroupés la description des espaces littoraux et les méthodes « souples » de prévention. Outre la commune, les autres variables présentes de manière significative sont « Année : 2010 » (Khi<sup>2</sup>=9) et « Semestre : 1 » (Khi<sup>2</sup>=6). Cette classe regroupe donc essentiellement des propos publiés avant la tempête Xynthia.

### **Classe 6 : Art et spectacle**

On y retrouve de manière significative les variables « Année : 2008 » (Khi<sup>2</sup>=69) et « Année 2009 » (Khi<sup>2</sup>=32), ainsi que « Parution : avant Xynthia » (Khi<sup>2</sup>=22). Les deux communes y sont mentionnées de manière significative : l'Île-Tudy avec un Khi<sup>2</sup>=51 et Pénestin un Khi<sup>2</sup>=27. Y sont répertoriés des termes tels que « salle » (Khi<sup>2</sup>=243), « spectacle » (Khi<sup>2</sup>=159), « exposition » (Khi<sup>2</sup>=158), etc., termes essentiellement présents dans des unités de contexte telles que :

*ACR regroupe 350 familles dispersées sur tout le littoral, de Pénestin à Guidel et 10 associations locales, chaque association comptant pour un membre au bureau, [Nom, Prénom] est présidente, [Nom Prénom] et [Prénom, Nom] vice-présidents, [Prénom, Nom], secrétaire et [Prénom, Nom] trésorière. (N°2, Av.X, 2008, Pénestin, Khi<sup>2</sup>=83)*

Ou encore :

*Dimanche : contes, musique fanfare et chansons dans les rues de 14h à 18h. Dédicace d'auteurs dont Michel Desjoyeaux, dès 14h salle de restauration de l'école de voile. (N°10, Av.X, 2009, Île-Tudy, Khi<sup>2</sup>=77)*

Cette classe regroupe les annonces d'événements festifs et la description de ceux qui ont déjà eu lieu.

### **Classe 8 : Description de la catastrophe Xynthia**

Essentiellement parue en 2010 (Khi<sup>2</sup>=144) et encore présente en 2011 (Khi<sup>2</sup>=26), elle regroupe de manière significative les variables « Mot inducteur : Xynthia » (Khi<sup>2</sup>=187), « Année : 2010 » (Khi<sup>2</sup>=144), « Semestre : 2 » (Khi<sup>2</sup>=58) et « Année : 2011 » (Khi<sup>2</sup>=26). En sont caractéristiques des termes comme : « Xynthia » (Khi<sup>2</sup>=307), « tempête » (Khi<sup>2</sup>=185), « risque » (Khi<sup>2</sup>=131), « alerte » (Khi<sup>2</sup>=130), « catastrophe » (Khi<sup>2</sup>=115), etc. On la retrouve essentiellement dans des

UCE telles que :

*[Monsieur X], non inscrit et [Monsieur Y], PS, ont déposé une proposition de loi destinée à assurer une gestion effective du risque de submersion marine. En février, la tempête Xynthia avait révélé des failles. Pour les deux sénateurs la France est mal préparée et sa culture du risque est absente. (N°62, Ap.X, 2010, Xynthia, Khi<sup>2</sup>=91)*

Ou encore :

*Désormais Météo France préviendra des risques de submersion marine. Une nouveauté, conséquence de la tempête vendéenne. La tempête Xynthia avait provoqué la mort de 53 personnes sur les côtes du 27 au 28 février 2010. (N°175, Ap.X, 2011, Xynthia, Khi<sup>2</sup>=63)*

Cette classe reprend tous les passages qui font directement référence à la catastrophe Xynthia, soit pour la décrire, soit pour parler des événements qui en ont directement découlé.

### **Classe 5 : Explication du phénomène de submersion**

Apparue en 2010 mais développée en 2011. Y sont présents de manière significative des variables comme « Année : 2011 » (Khi<sup>2</sup>=59) et « Mot inducteur : Xynthia » (Khi<sup>2</sup>=33), ainsi que des termes nouvellement apparus comme « climatique » (Khi<sup>2</sup>=158), « aléas » (Khi<sup>2</sup>=142), « zone » (Khi<sup>2</sup>=123), « changement » (Khi<sup>2</sup>=77), « risque » (Khi<sup>2</sup>=65), etc. Ce vocabulaire est essentiellement présent dans des UCE telles que :

*Le bâti n'est touché qu'en cas d'extension. Les cartes diffusées sont encore imprécises : je me suis rendu compte que certains points topographiques sont répertoriés comme situés sous le niveau de la mer alors que nos propres relevés indiquent qu'ils se trouvent trois mètres au-dessus. (N°91, Ap.X, 2011, Xynthia, Khi<sup>2</sup>=70)*

Ou encore :

*La circulaire Xynthia nous fait obligation de tenir compte d'une évolution de la hauteur des mers, du fait du changement des conditions climatiques. Le chiffre retenu est une augmentation du niveau de la mer de 0.60m à l'horizon 2100. Des cartes statiques. Les cartes présentées ont entraîné quelques commentaires. (N°184, Ap.X, 2011, Submersion, Khi<sup>2</sup>=70)*

Cette classe regroupe les passages expliquant en quoi consiste le phénomène submersion ainsi que les mesures mises en œuvre pour en prévenir le risque.

## **Classe 7 : Conflits d'urbanisation**

Apparus dès 2010 (Khi<sup>2</sup>=10), la plupart des passages concernés sont publiés en 2011 (Khi<sup>2</sup>=60) et abordent les conflits d'usages existant essentiellement sur la commune de Pénestin (Khi<sup>2</sup>=77). On y retrouve également la présence significative de la variable « Mot inducteur : Xynthia » (Khi<sup>2</sup>=25), ainsi que des termes tels que « construire » (Khi<sup>2</sup>=473), « permis » (Khi<sup>2</sup>=425) (qui font référence au permis de construire dont il n'était pas question avant la tempête), « tribunal » (Khi<sup>2</sup>=255), « annuler » (Khi<sup>2</sup>=112), « délivrer » (Khi<sup>2</sup>=85), etc. dans des unités de contexte telles que :

*Les autres constructions et hébergements pourront être autorisés en respectant de nouvelles normes. Il est désormais impossible d'implanter de nouveaux établissements sensibles, écoles, maisons de retraite, etc. (N°65, Ap.X, 2011, Xynthia, Khi<sup>2</sup>=87)*

Ou encore :

*Il n'y aura pas de nouveau groupe d'habitation au Loguy. Le tribunal administratif de Rennes vient d'annuler le permis de construire délivré par la commune de Pénestin à la société [X] le 14 novembre 2007 » (N°123, Ap.X, 2011, Pénestin, Khi<sup>2</sup>=80)*

En revanche, en sont absents de manière significative des termes tels que : « érosion » (Khi<sup>2</sup>=-10), « tempête » (Khi<sup>2</sup>=-5), ou encore « inondation » (Khi<sup>2</sup>=-4). Cette classe recense les unités de contexte traitant des conséquences de Xynthia sur les communes. Elle regroupe notamment les passages faisant référence à l'évolution du PLU<sup>127</sup> et aux tensions qui en ont découlé.

## **Classe 4 : Gestion des communes**

Elle regroupe des unités de contexte tirées de passages plus récents : « Année : 2012 » (Khi<sup>2</sup>=10). On y retrouve les variables « Mot inducteur : submersion » (Khi<sup>2</sup>=107), « Mot inducteur : risque » (Khi<sup>2</sup>=57), « Parution : après Xynthia » (Khi<sup>2</sup>=27) et des termes tels que « plan » (Khi<sup>2</sup>=159), « réunion » (Khi<sup>2</sup>=105), « préventif » (Khi<sup>2</sup>=72), « PLU » (Khi<sup>2</sup>=73), « PCS »<sup>128</sup> (Khi<sup>2</sup>=63), etc. Ce vocabulaire spécialisé est récent, il n'était pas employé avant la tempête et est essentiellement présent dans des UCE telles que :

*La commune travaille avec un cabinet pour l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) et avec Challans et 29 communes pour le schéma de*

127« PLU » : Plan local d'urbanisme

128« PCS » : Plan Communal de Sauvegarde

*cohérence du territoire (SCOT), ce qui ne facilite pas le travail. (N°155, Ap.X, 2011, Risque, Khi<sup>2</sup>=43)*

Ou encore :

*Dans un communiqué, le groupe Carnac au cœur se dit "particulièrement inquiet par le plan de prévention des risques littoraux (PPRL)", et réclame que le Maire désigne rapidement un élu de référence dans ce dossier et qu'une commission municipale soit immédiatement mise en place pour se mettre au travail sans attendre. (N°141, Ap.X, 2011, Risque, Khi<sup>2</sup>=31)*

En outre, en sont absents des termes tels que : « érosion » (Khi<sup>2</sup>=-26), « tempête » (Khi<sup>2</sup>=-16), ou encore « Xynthia » (Khi<sup>2</sup>=-6). Comme la classe 7, la classe 4 recense les unités de contexte traitant des conséquences de Xynthia sur la gestion des communes. Elle regroupe les passages qui abordent les questions d'organisation, d'un point de vue administratif.

### **Classe 3 : Gestion des espaces naturels**

À part, elle recense des passages plus récents encore : « Année 2012 » (Khi<sup>2</sup>=285), dans lesquels s'intègre la problématique de l'érosion. Nous y retrouvons la présence significative des variables « Mot inducteur : érosion » (Khi<sup>2</sup>=792), « Année : 2012 » (Khi<sup>2</sup>=285) et des termes tels que « haie » (Khi<sup>2</sup>=429), « talus » (Khi<sup>2</sup>=297), « bocage » (Khi<sup>2</sup>=292), « agriculture » (Khi<sup>2</sup>=288), « érosion » (Khi<sup>2</sup>=176), « versant » (Khi<sup>2</sup>=151), etc. En sont caractéristiques des UCE telles que :

*Un programme destiné à tous, collectivités, agriculteurs et particuliers. De son côté, la CODI [Communauté des communes de Dinan] finance entièrement les travaux, sur l'ensemble de son territoire. L'objectif de ce programme régional est d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, protéger les cultures, préserver la biodiversité, la production de bois, prévenir l'érosion des sols, restaurer le paysage. (N°319, Ap.X, 2012, Érosion, Khi<sup>2</sup>=98)*

Ou encore :

*Breizh bocage est un programme de reconstitution du bocage, à l'échelle de la Bretagne, et destiné à tous (collectivités, agriculteurs et particuliers). Il vise principalement à améliorer la qualité des eaux, des milieux aquatiques, et présente également un intérêt pour la protection des cultures, la préservation de la biodiversité, la production de bois et la restauration des paysages. » (N°342, Ap.X, 2012, Érosion, Khi<sup>2</sup>=97)*

Cette dernière classe regroupe les passages qui décrivent les objectifs recherchés à travers la gestion des espaces naturels.

## Conclusion

Le logiciel Tropes offre une première approche des articles de presse. Après la tempête Xynthia la manière dont sont abordés les risques dans la presse se modifie. Loin d'être figée, celle-ci continue d'évoluer au fil du temps. Ce constat se retrouve également avec le logiciel Alceste. Le logiciel présente trois classes caractéristiques des articles parus avant la tempête, on y note une présence rare, voire une absence, de termes tels que « *risque*<sup>129</sup> », « *plan*<sup>130</sup> », « *submersion*<sup>131</sup> », ou encore des acronymes comme « *PCS* »<sup>132</sup> ou « *PPR* »<sup>133</sup>. Ce vocabulaire n'était alors pas ou peu employé. La majorité des articles parus avant Xynthia et présentant un ou plusieurs des mots inducteurs aborde soit un fait divers contemporain ou passé, soit une description du littoral, ou occasionnellement, un événement culturel. La description des faits divers apparaît plus liée à la commune de l'Île-Tudy et celle du littoral à la commune de Pénestin. Ce constat est sans-doute lié à l'activité festivalière de l'Île-Tudy sur la thématique des risques côtiers (Festival annuel « Si la mer monte »<sup>134</sup>). Le contenu des articles change après la catastrophe Xynthia : de nouveaux termes et thèmes font leur apparition. Ces derniers sont répertoriés en cinq classes. Initialement les articles se contentaient de décrire la catastrophe et ses retombées. L'ampleur de celles-ci a suscité un intérêt pour le phénomène et entraîné la publication de nombreux articles afin de l'expliquer (d'après des informations scientifiques). Il s'agit là des passages regroupés dans les deux classes qui traitent directement de la catastrophe, l'une avec un versant descriptif, l'autre avec un versant explicatif. Les nouvelles mesures de prévention mises en place ont amené les articles à adopter un style toujours explicatif mais concernant davantage le domaine administratif, voire descriptif, lorsqu'il est question de ses retombées sur les espaces littoraux. C'est ce que nous retrouvons dans les trois classes restantes. L'une abordant la gestion des communes et les conséquences des mesures prises par l'État depuis Xynthia, la seconde traitant des conflits locaux d'urbanisation souvent liés à ces nouvelles mesures et davantage en rapport avec les problématiques locales présentes sur Pénestin. La dernière, plus récente, aborde la gestion des espaces naturels et la problématique de l'érosion. Ces articles de presse démontrent un tournant dans les écrits traitant des risques côtiers depuis Xynthia. Ils sont davantage axés, aujourd'hui, sur les mesures de protection et de prévention, que sur la description d'un phénomène.

---

129 « risque » : Classe 1:  $Khi^2=-32$ ; Classe 2 :  $Khi^2=-18$  ; Classe 6 :  $Khi^2=-23$

130 « plan » : Classe 1:  $Khi^2=-29$ ; Classe 2 :  $Khi^2=-27$  ; Classe 6 :  $Khi^2=-12$

131 « submersion » : Classe 1:  $Khi^2=-19$ ; Classe 2 :  $Khi^2=-12$  ; Classe 6 :  $Khi^2=-6$

132 « PCS » : Classe 1:  $Khi^2=-3$ ; Classe 2 :  $Khi^2=-3$  ; Classe 6 :  $Khi^2=-2$

133 « PPR » : Classe 1:  $Khi^2=-3$ ; Classe 2 :  $Khi^2=-3$  ; Classe 6 :  $Khi^2=-2$

134 <http://www.silamermonthe.fr/>



## 2 Diversité des points de vue

### 2.1 Que disent les personnes interrogées lorsqu'elles nous parlent de leur commune et des risques?

Rappelons que nous cherchons à étudier la diversité des points de vue sur les risques d'érosion/submersion. L'analyse d'entretiens constitue une étape cruciale de cette démarche. Afin de parfaire celle-ci, notre corpus a été soumis à une analyse des données textuelles assistées par ordinateur avec le logiciel Alceste (Reinert, 1990) ainsi qu'à une analyse manuelle thématique.

#### 2.1.1 Analyse des entretiens avec le logiciel Alceste

Ayant soumis notre corpus au logiciel Alceste et lancé une analyse par double classification des Unités de Contexte Élémentaires (UCE), le logiciel en a exploité 80% et formé quatre classes (cf. figure 12).

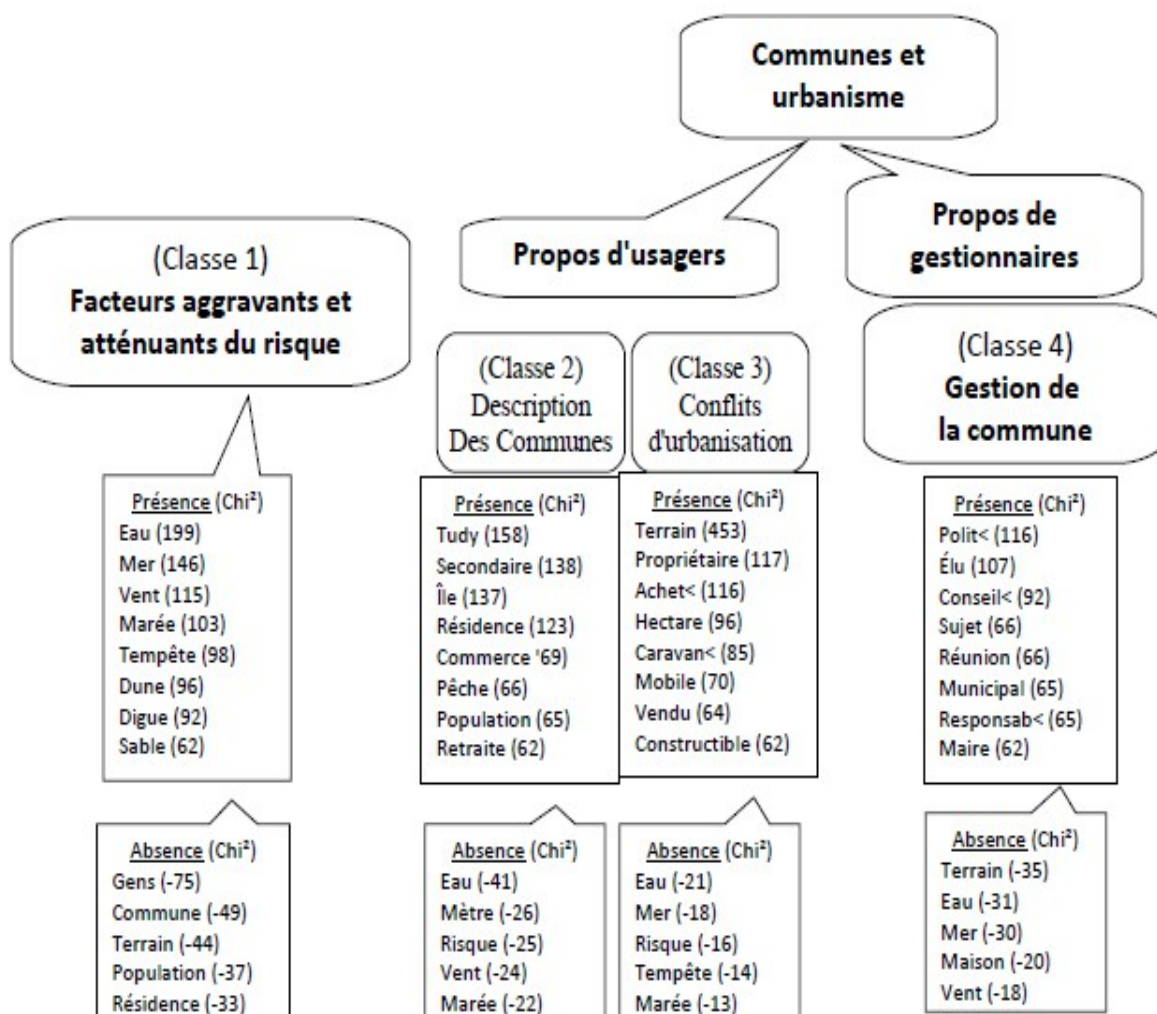


Figure 12: classification du corpus d'entretiens par logiciel Alceste

## **Classe 1 : Facteurs aggravants/atténuants du risque**

Cette classe reprend les portions de discours qui relèvent de la description des risques à travers les différents éléments qui entrent en jeu (soit pour favoriser le risque, soit pour l'atténuer). Cette classe fait référence à un thème essentiellement abordé par les usagers ( $Khi^2=9$ ). On y retrouve la présence significative de termes tels que « mer » ( $Khi^2=146$ ), « vent » ( $Khi^2=115$ ), « marée » ( $Khi^2=103$ ), « dune » ( $Khi^2=96$ ), « digue » ( $Khi^2=92$ ), etc. S'y retrouve également des termes comme « zone » ( $Khi^2 = 17$ ), caractéristique des écrits post-Xynthia. Ce vocabulaire est notamment présent dans des discours tels que :

*Je vous ai dit, c'est plusieurs facteurs. Ça dépend des vents surtout. Les vents et puis les coefficients de marée. Déjà ces deux facteurs là, oui, on sait à peu près comment ça va se passer la nuit. Parce que c'est toujours la nuit que ça se passe, entre deux, trois heures du matin. C'est là que ça passe le gros coup en général. » (Île-Tudy, usager,  $Khi^2=25$ )<sup>135</sup>*

Ou encore :

*Nos chantiers sont vraiment ici. Quand la mer est haute on l'a juste devant... devant les chantiers. Et donc là la tempête, ben le niveau de la mer est monté bien au-dessus de la digue. (Pénestin, usager,  $Khi^2=24$ )*

## **Classe 2 : Description des communes (population et activité)**

Cette classe regroupe les portions de discours décrivant aussi bien les activités pratiquées sur la commune que les populations. Nous y retrouvons des termes tels que : « secondaire » ( $Khi^2=138$ ), « résidence » ( $Khi^2=123$ ), « commerce » ( $Khi^2=69$ ), « pêche » ( $Khi^2=66$ ), « retraite » ( $Khi^2=62$ ), etc. En revanche, en sont exclus des termes tels que : « risque » ( $Khi^2=-25$ ) ou « tempête » ( $Khi^2=-22$ ). On la retrouve surtout dans les entretiens de personnes interrogées sur l'Île-Tudy ( $Khi^2=32$ ). En sont caractéristiques des discours tels que :

*Parce que la population de l'Île-Tudy en hiver c'est pas...y a pas grand-chose. Oui, oui, au fur et à mesure que c'est, c'est... l'habitat ancien s'est transformé petit à petit en habitants... en résidences secondaires. (Île-Tudy, usager,  $Khi^2=26$ )*

Ou encore :

*Et puis la population traditionnelle de l'Île-Tudy c'était une population de*

---

<sup>135</sup> Chaque entretien a été codé selon la commune d'appartenance, le numéro d'entretien dans l'échantillon et l'appartenance de la personne au groupe des usagers du littoral ou des gestionnaires du risque

*pêcheurs. La pêche ayant disparu il y a moins de gens nés à l'Île-Tudy, il y a longtemps, qui sont toujours aujourd'hui... (Île-Tudy, usager, Khi<sup>2</sup>=25)*

### **Classe 3 : Conflits liés à l'urbanisation**

Elle regroupe les discours faisant référence aux conflits d'urbanisation : tout ce qui relève des questions de permis de construire, de démarches juridiques, ainsi que des tensions liées à l'urbanisation. Elle regroupe essentiellement des discours d'usagers du littoral (Khi<sup>2</sup>=28), principalement de Pénestin (Khi<sup>2</sup>=9). Y sont présents de manière significative des termes tels que « terrain » (Khi<sup>2</sup>=453), « propriétaire » (Khi<sup>2</sup>=117), « acheter » (Khi<sup>2</sup>=116), « caravane » (Khi<sup>2</sup>=85), « mobile » (Khi<sup>2</sup>=70), etc. On y retrouve également les termes de « permis » (Khi<sup>2</sup>=61) et de « construire » (Khi<sup>2</sup>= 8), caractéristiques du vocabulaire paru dans la presse après Xynthia. En revanche, comme pour la classe précédente, en sont absents des termes tels que : « risque » (Khi<sup>2</sup>=-16), ou « tempête » (Khi<sup>2</sup>=-14). Ce vocabulaire est essentiellement présent dans des discours tels que :

*L'hôtel est toujours exploitable mais le terrain de camping qui avait été vidé des ses mobile homes en vue de la vente, c'était le groupe [X] qui achetait ce terrain de camping et cet hôtel, je peux vous dire que là... (Île-Tudy, gestionnaire, Khi<sup>2</sup>=46)*

Ou encore :

*Et puis notre famille est très très très nombreuse, donc c'est un, un oncle, puis un, un cousin qui ont eu la maison familiale. Et puis ma mère a acheté une maison qui a été construite en 1920. (Pénestin, usager, Khi<sup>2</sup>=46)*

### **Classe 4 : Gestion de la commune (risque compris)**

Cette classe regroupe les discours abordant l'organisation de la commune d'un point de vue administratif. Elle reflète les discours des gestionnaires du risque (Khi<sup>2</sup>=100). On y retrouve la présence significative de termes tels que « élu » (Khi<sup>2</sup>=107), « réunion » (Khi<sup>2</sup>=66), « responsab<sup>-136</sup> » (Khi<sup>2</sup>=65), « association » (Khi<sup>2</sup>=55), « administrat<sup>-137</sup> » (Khi<sup>2</sup>=53), etc. Elle reprend aussi certains acronymes que l'on retrouve dans les articles de presse post-Xynthia comme « PLU » (Plans Locaux d'Urbanisme, Khi<sup>2</sup> = 13). En sont caractéristiques des discours tels que :

*Oui ça c'est pour la mise en place des secours. Mais il y a un plan de prévention, de consolidation du littoral donc, qui avance très vite. Si on*

---

136 Pour obtenir ce Khi<sup>2</sup>, le logiciel a associé des mots de même racine : “responsable”, “responsabilité”, etc.

137 Pour obtenir ce Khi<sup>2</sup>, le logiciel a associé des mots de même racine : “administration”, “administrateur”, etc.

*se base sur les informations transmises via le bulletin municipal ou les échos de la presse. (Île-Tudy, gestionnaire, Khi<sup>2</sup>=38)*

Ou encore

*Je l'ai appris quand même parce que j'étais à la mairie et donc, ben oui, j'ai appris. (...) Pour moi personnellement ça ne m'inquiète pas du tout. Par contre pour les responsabilités que j'ai à ce sujet-là je prends ça très au sérieux. (Île-Tudy, gestionnaire, Khi<sup>2</sup>=38)*

## Conclusion de l'analyse Alceste

La classe 1 aborde très clairement le risque de submersion et les facteurs qui l'influencent. Les discours qui y sont regroupés ont essentiellement été recueillis auprès d'usagers du littoral. Les trois autres classes sont plus axées sur la commune, soit pour la décrire de manière générale (essentiellement sur l'Île-Tudy), soit pour évoquer des conflits d'urbanisme qui y ont lieu (notamment sur Pénestin), soit pour expliquer, du point de vue des gestionnaires, comment tout cela s'organise administrativement. D'une manière générale, nous retrouvons dans les discours certains des termes caractéristiques des articles parus dans la presse après la tempête Xynthia tels : « *submersion* », « *responsable/responsabilité* », « *PLU* », « *PCS* » *etc.* Il existe, cependant une grande différence dans la façon d'aborder les risques côtiers selon le statut de la personne interrogée. Du côté des usagers, ils sont décrit d'après des éléments qui les constituent (la mer, le vent, la marée, *etc.*). Du point de vue des gestionnaires, les discours portent davantage sur la manière dont ces risques sont gérés (plans de prévention, *etc.*), indépendamment des circonstances.

### 2.1.2 Analyse manuelle des entretiens

#### **1: La description du cadre de vie**

Lorsque les individus nous décrivent leur cadre de vie, l'élément le plus souvent cité est la mer (par 9 personnes). De même, on constate que lorsqu'elles parlent des activités pratiquées, celles qui reviennent le plus mettent en interaction les individus avec la caractéristique littorale/maritime de la commune. Il est notamment fait mention de l'ostréiculture/la conchyliculture/la pêche à pied (mentionnés par 14 personnes). La seconde activité la plus mentionnée relève du camping/caravaning (mentionnée par 8 personnes dont 5 sur Pénestin). Du point de vue humain, ces communes sont décrites comme vieillissantes (par 15 personnes), avec beaucoup de personnes qui ne sont pas originaires du coin (mentionné par 10 personnes). Nous avons également entendu parler du problème qu'ont les jeunes à s'installer à cause du prix des logements (mentionné par 8 personnes). Lorsqu'on

interroge ces personnes sur les avantages de leur commune, 11 nous parlent spontanément de la mer, 9 de l'environnement général et 6 des plages et des criques. Il est également fait mention des aspects humains : de la tranquillité de la commune (mentionnée par 9 personnes) et de sa convivialité (mentionnée par 5 personnes). De plus, 11 personnes ajoutent qu'elles y sont attachées. Cette notion n'est cependant pas exprimée de la même façon par tous. Lorsqu'il est question de leur lieu d'habitation, les individus expriment, en effet, l'idée d'attachement, soit de manière détournée :

*j'aurais pu le vendre parce qu'il y avait des demandes tout le temps mais je voulais pas encore le vendre, je... j'ai tellement fait, enfin... tellement fait des tours là-bas... sentimentalement je peux, je vais... on verra ça plus tard.* (Île-Tudy, usager, entretien IT.5),

soit en exprimant l'idée d'être privilégiés : « *Ici, ils ont cette chance d'occuper un superbe environnement* » (Pénestin, usager, entretien P.6). D'autres insistent davantage sur l'idée d'ancrage au lieu en exprimant de l'enracinement à leur lieu d'habitation : « *On n'est pas accroché à la terre en tant que propriétaires fonciers* » (Pénestin, usager, entretien P.7). Lorsqu'il est fait allusion à la commune en revanche l'idée d'attachement n'est jamais exprimée de cette façon. Les individus font alors plutôt référence à l'une ou l'autre de ses composantes. Certains font davantage référence à l'idée d'ancrage à la commune, soit en mettant en avant celle-ci, à travers la notion d'appartenance :

*« [...] tous ceux qui se disent les vrais îliens, et qui sont des gens qui se revendiquent d'une appartenance un peu spécifique »* (Île-Tudy, usager, entretien IT.8),

ou encore : « *On fait partie de Pénestin* » (Pénestin, usager, entretien P.4), soit en mettant en avant l'individu, à travers la notion d'appropriation : « *C'est MA commune* » (Île-Tudy, gestionnaire, entretien IT.3), « *J'adore MON coin* » (Pénestin, usager, entretien P.4). D'autres, au contraire, font davantage référence au besoin de contrôle de cet espace à travers la notion d'implication « *Je pense que ça pose problème pour beaucoup plus de gens qui, que ceux qui se sentent concernés actuellement.* » (Île-Tudy, usager, entretien IT.4).

Enfin, lorsqu'on les interroge sur les inconvénients de leur commune, nous constatons qu'ils leur est plus difficile de nous répondre. Ils mettent davantage de temps à répondre et le discours est moins développé. Malgré tout, sept nous parlent du manque d'activité l'hiver et cinq de l'envasement de la rivière. Aucun ne mentionne les risques d'érosion/submersion. En revanche une personne mentionne

comme inconvenient l'arrêté qui redéfinit les zones submersibles :

*Oh, il y a sûrement des inconvenients ! Il y a des inconvenients. Le dernier en date, c'est l'arrêté du préfet (...) concernant les zones inondables. Ça, c'est un inconvenient.(...). Tout ça, c'est en zone dite inondable. Submersible ! Pardon, ce n'est pas dite inondable, submersible.(...). Tous les terrains qui sont là sont gelés, on ne peut plus construire. (Île-Tudy, usager, entretien IT.9)*

## **2 : Les tempêtes**

La plupart des individus rencontrés nous parlent des tempêtes d'une manière générale (13 d'entre eux). Ils décrivent alors un événement régulier qui revient de manière saisonnière (mentionné 5 fois) ou annuelle (mentionné 3 fois). Un seul nous décrit ce phénomène comme quelque chose d'exceptionnel. La plupart des personnes qui en parlent l'associent surtout à des vents forts venus du large. Certains mentionnent également des tempêtes précises déjà survenues. La tempête de 2008 a été mentionnée par 8 personnes. La tempête Xynthia, quant à elle, a été mentionnée par 5 personnes. Ces deux cas sont expliqués par l'idée qu'il y avait alors de gros coefficients de marée qui ont provoqué une montée des eaux.

## **3 : Les risques spontanément évoqués (autres qu'érosion/submersion)**

La submersion et l'érosion ne sont pas les premiers éléments qui viennent spontanément à l'esprit des personnes lorsqu'il en est fait mention. De manière générale la notion abstraite de risque renvoie à l'idée de « danger » :

*Le risque, c'est la réalité d'un danger, c'est-à-dire un danger étant quelque chose qui arrive quelque part et à quelqu'un. Le risque pour moi est que ce danger arrive chez moi. (Pénestin, gestionnaire, entretien P.1)*

Il s'agit donc bien, pour les personnes rencontrées, d'une idée négative. Lorsqu'il est question des « *risques sur la commune* », près d'un tiers des personnes rencontrées évoque avant tout les risques d'accident, de pollution et/ou de mauvaise gestion de l'urbanisation.

## **4 : Les risques d'érosion/submersion**

En ce qui concerne les phénomènes d'érosion/submersion comme l'analyse Alceste le laisse entrevoir, des distinctions entre les communes apparaissent. Le risque de submersion est mentionné de manière plus spontanée sur la commune de l'Île-Tudy (par sept personnes), contrairement à Pénestin (une seule personne). Cependant, si les termes comme « *submersion* », « *raz de marée* », « *tsunami* »,

sont cités, c'est souvent de façon ironique :

*Le risque de tsunami ! Hein, c'est un risque, enfin si on doit envisager des risques faut tout envisager. Hein, le raz de marée... Mais risque dû à un événement qui s'est déjà produit, j'en vois pas. Parce jamais la mer n'a causé de dégâts à proprement parler, de dégâts humains sur l'Île-Tudy. (Île-Tudy, usager, entretien IT.4)*

Ou pour évoquer le pire qui pourrait être envisagé suite à la montée du niveau marin :

*Si la hauteur de la mer, bon elle est accrue, effectivement c'est, bon ça peut, aller un peu la mer. Donc si on se base sur ça, les, le plus pessimiste c'est en 2100, peut-être la mer elle sera plus haute de... au plus haut, hein. Un mètre peut être de... plus haut, plus haut que maintenant, hein, en cas de tempête, truc comme ça, quoi. Faudrait un, un raz de marée comme y a eu au Japon peut être, je sais pas. [Rire] (Île-Tudy, usager, entretien IT.5)*

Ainsi les représentations sociales d'érosion/de submersion renvoient à ces idées de catastrophes littorales liées à la montée du niveau marin, aux tempêtes et à leurs conséquences, notamment en termes de dégâts matériels et de pertes humaines. En revanche, lorsqu'ils parlent d'un risque actuel sur leur commune, ils emploient un vocabulaire plus tempéré. Ils font alors davantage mention du risque d'inondation marine :

*On parle de risques, pour moi, quand... immédiatement, ce qui vient à l'esprit, c'est l'inondation de la partie, justement, où j'habite. Voilà, immédiatement, ce qui me vient à l'esprit. (Île-Tudy, usager, entretien, IT.2)*

Le risque d'érosion, quant à lui, est davantage mentionné sur Pénestin (par 3 personnes contre 1 seule à l'Île-Tudy). Sur l'Île-Tudy l'érosion n'est pas un risque en lui-même mais un facteur favorisant le risque de submersion. Sur Pénestin en revanche l'érosion menace directement certaines habitations placées en bord de falaises. Ces dernières sont d'ailleurs citées par cinq personnes comme zone « à risque ». Il ne s'agit pourtant pas de l'espace le plus souvent défini comme tel. C'est en revanche le cas des espaces de faible altitude (par 10 personnes). Cette information est souvent corrélée avec l'idée que les espaces à risques sont ceux situés à proximité de la mer (par 9 personnes).

## **5 : La gestion des risques côtiers et le ressenti**

Pour ce qui est des sources d'information, les deux principalement mentionnées sont : la météo marine (par 15 personnes) suivie de près par les médias (par 11

personnes). En général, les individus déclarent ne pas être inquiétés par ces risques soit parce qu'ils estiment faire suffisamment attention (par 5 personnes de Pénestin), soit parce qu'il existe des ouvrages de protection (par 8 personnes dont 6 de l'Île-Tudy). Ainsi, selon la commune, la gestion du risque est envisagée de manière différente. Sur Pénestin, où les politiques sont davantage perçues aux travers des actions qui concernent l'urbanisation, la prévention des risques côtiers est plutôt envisagée de manière individuelle, comme dépendante des connaissances et de la prudence de chacun. Sur l'Île-Tudy en revanche où les gestionnaires mettent en avant leurs actions de prévention des risques côtiers, la gestion de ces derniers est davantage considérée comme relevant de la responsabilité de ces gestionnaires, notamment à travers l'édification et l'entretien d'ouvrages de protection. Si la plupart des individus déclarent que la perspective d'érosion/submersion ne les inquiète pas (c'est le cas de 18 d'entre eux), ce sentiment n'est pourtant pas absent des discours. En revanche, il concerne davantage le devenir de la commune et notamment l'évolution de son urbanisation. Ce risque, mis en lien avec la gestion de la commune, est mentionné par sept personnes dont quatre qui font clairement référence aux mesures préventives considérées comme excessives voire nuisibles. Les propos recueillis lorsqu'il est alors question de risques portent essentiellement sur la question des restrictions induites par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et notamment sur l'extension des zones déclarées « non constructibles ».

*jusqu'à présent ça allait bien [...] il y avait des demandes.[...] d'autres ont pas tellement construit mais ont gardé [...] en souvenir de... et donc c'était aussi pour... sécurité en somme quoi. [...] c'est un terrain quand même qu'avait un peu de valeur. Donc c'était une sécurité : le jour où on a un besoin [...] par exemple en maison de retraite, heu la retraite n'est pas suffisante pour couvrir, c'aurait été... ça aurait permis de boucher les trous. Et voilà. [...] suite à l'inondation de Xynthia là, il y a eu le changement : le terrain n'est plus constructible. Voilà. donc c'est un terrain, on l'a payé... depuis longtemps aux impôts comme terrain constructible, il l'est plus. Quand on a fait le partage on a fait toutes les... les routes tout ça, ça a été fait par la famille. Les routes, le tout à l'égout, tout ce qu'il fallait pour bien organiser. Donc c'était tant et tant par terrain, donc on l'a payé aussi. Donc y a des frais. [...] et d'un seul coup ça se trouve à zéro. Comme ce terrain du point de vue agricole il vaut rien... (Île-Tudy, usager, entretien, IT.5)*

## Conclusion sur l'analyse manuelle

Complémentaire à l'analyse Alceste, l'analyse manuelle a ainsi permis de constater que les individus interrogés reprennent les informations transmises par leurs sources pour parler de l'érosion et de la submersion de manière théorique. Ces



phénomènes sont alors décrits d'après les éléments qui les composent (mer, coefficient, marée, vent, *etc.*). En revanche, lorsqu'il en est fait mention à propos de leur commune, c'est essentiellement à travers l'idée d'inondation et de montée du niveau de la mer. Il est alors question des actuelles actions de prévention qui impactent leur environnement et leur quotidien. Ces actions sont, d'ailleurs, plus souvent source d'inquiétude pour les individus que ne l'est la perspective d'une éventuelle érosion ou submersion à venir. Cependant, tous ne partagent pas le même avis sur la situation. La manière dont ils comprennent, occupent et souhaitent voir occuper leur littoral influence leur représentation des risques côtiers. Ces derniers ne peuvent donc être explicités indépendamment du contexte dans lequel ils sont situés. La prise en considération de celui-ci dans l'étude des risques et donc du cadre de vie des individus est essentielle.

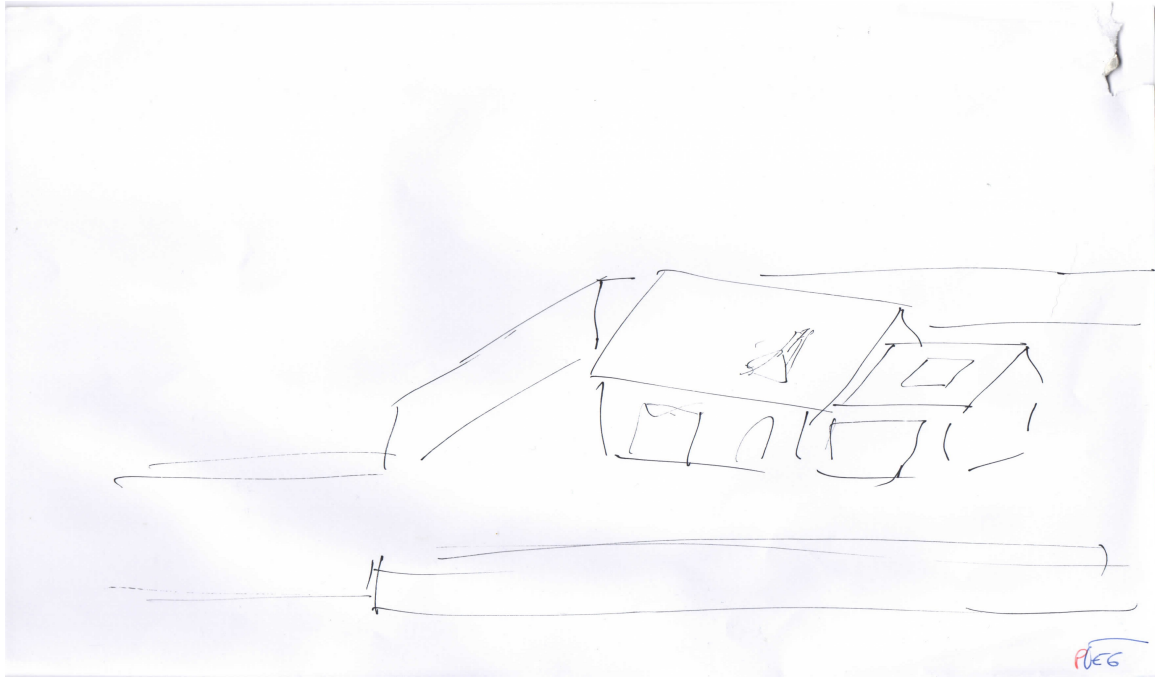
### 2.1.3 Conclusion sur les entretiens

En analysant les discours des individus entendus en entretien à propos de leur cadre de vie et des éventuels risques qui s'y trouvent, nous avons étudié leur propre manière d'y envisager, ou non, les risques côtiers ainsi que leur manière de les aborder. Ce constat concerne aussi bien le contexte (spatial, temporel, social) dans lequel ils intègrent ou non ces risques que le vocabulaire qu'ils emploient pour en parler. Cette phase de recherche nous permet de répondre à l'objectif « pratique » de cette étude. Les résultats obtenus démontrent bien la diversité des points de vue existants concernant les risques. Certes, on constate une récurrence d'emploi d'une partie du vocabulaire caractéristique des articles de presse « post-Xynthia ». Les médias sont d'ailleurs souvent mentionnés par les usagers comme source d'informations concernant l'érosion/submersion mais ils ne sont pas les seuls. Malgré-tout aucun propos ne fait l'unanimité. Nous constatons une nette différence entre les discours des usagers ceux des gestionnaires. Ce constat peut notamment être mis en lien avec une différence de sources d'information (essentiellement les médias pour les usagers, l'administration pour les gestionnaires). Les discours ne sont pas non plus les mêmes selon la commune démarchée (Île-Tudy ou Pénestin). Ces différences ne sont pourtant pas les seules existantes. On constate notamment une hétérogénéité des discours particulièrement marquée parmi les usagers, quelle que soit la commune. Les discours entendus sont bien plus diversifiés et cette diversité relève de plusieurs autres facteurs. Les entretiens nous offrent ainsi plusieurs pistes de réflexion quant à leur nature. La représentation que ces individus se constituent de l'idée de risque d'érosion/submersion sur leur cadre de vie semble

dépendre de la façon dont ils se représentent cet espace. Les attentes qu'ils ont envers celui-ci, la manière dont ils l'envisagent, impacteraient leur représentation des risques côtiers. Seraient également à prendre en compte les informations que ces individus obtiennent à propos de cet espace. Selon la nature de ces informations, et le crédit accordé à la source, elles seraient susceptibles de participer à la constitution des représentations de leur cadre de vie. La représentation des risques dépendrait également de l'importance accordée à cet espace, de l'attachement que lui porte l'individu. Plus celui-ci y serait attaché, plus il éprouverait le besoin de le maîtriser, de le contrôler. L'idée de risque pourrait alors devenir une source de stress. Dans le même temps, plus il y serait attaché, plus il s'y identifierait et plus cet espace participerait à sa construction identitaire. En conséquence, plus l'individu y serait attaché, plus il devrait chercher à en constituer/préserver une image positive avec laquelle la notion même de « risque » (à valence négative) ne coïncide pas. Ces pistes seront exploitées lors de la dernière phase, quantitative de cette étude.

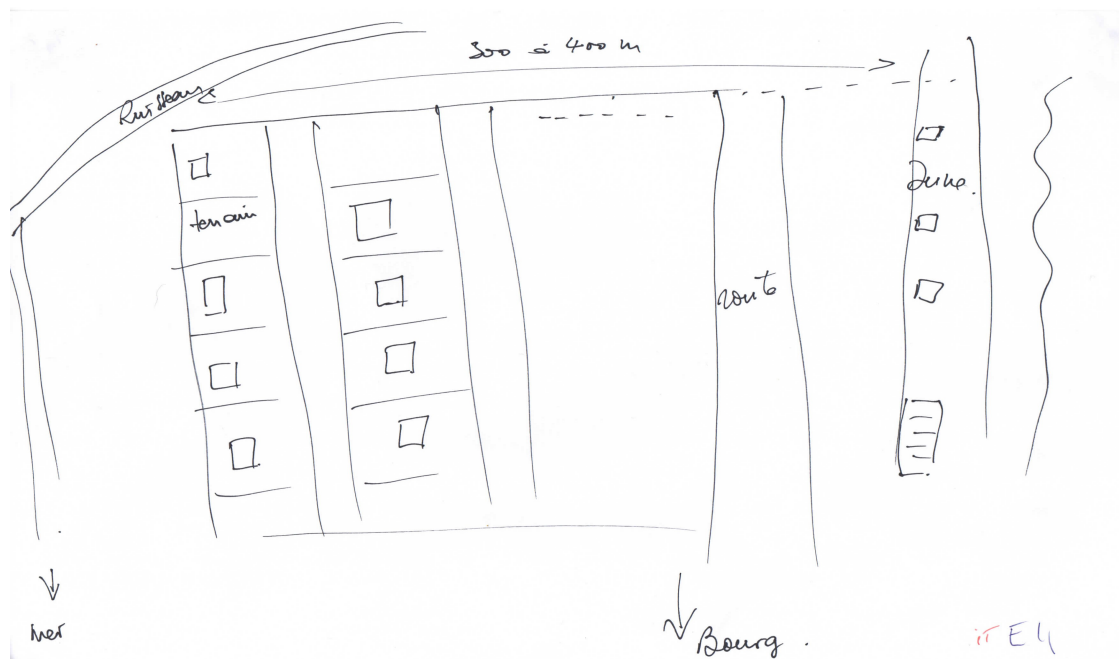
## 2.2 Comment les personnes interrogées dessinent-elles l'environnement de leur habitation ?

Souhaitant étudier la dimension spatiale de l'environnement des individus interrogés, nous avons constitué un corpus de 14 cartes mentales<sup>138</sup>, le premier constat est que les individus ne conçoivent pas « *l'environnement de l'habitation* » selon une même échelle. D'après nos regroupements, trois cartes sont dessinées à l'échelle du voisinage (cf. image 11).



**Image 11** : carte mentale à l'échelle du voisinage

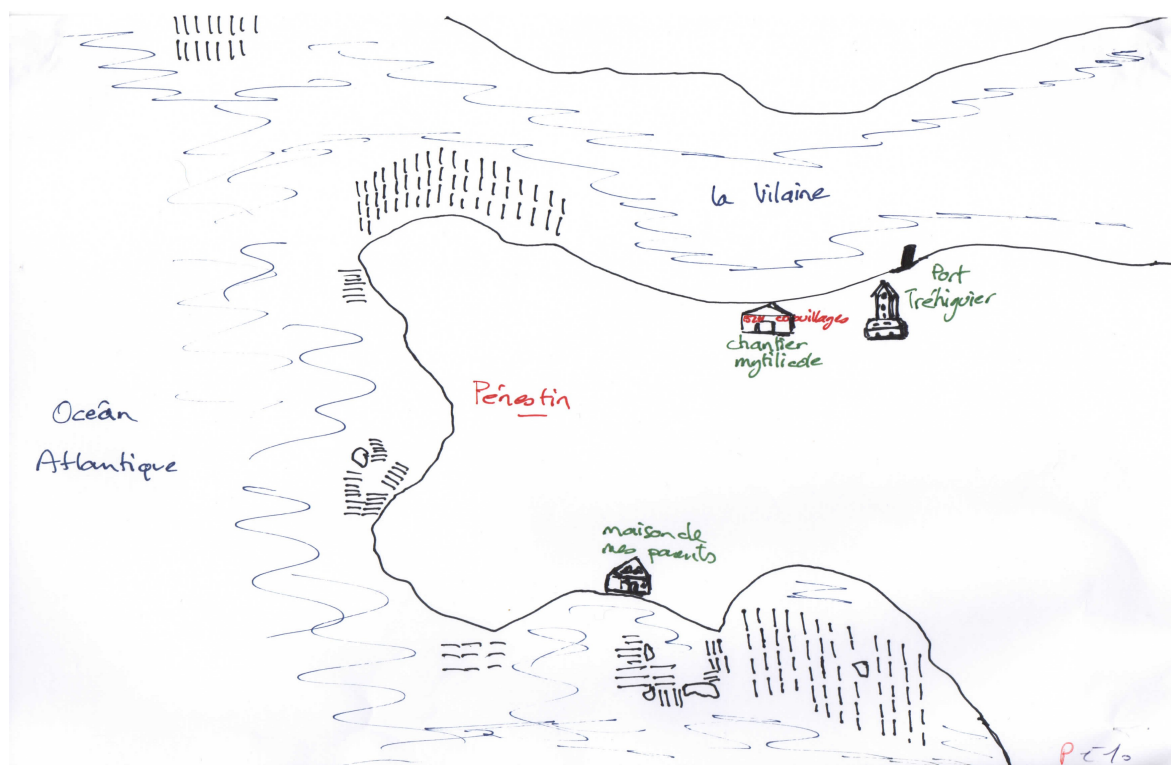
Huit de nos cartes sont dessinées à l'échelle du quartier (cf. image 12).



**Image 12** : carte mentale à l'échelle du quartier

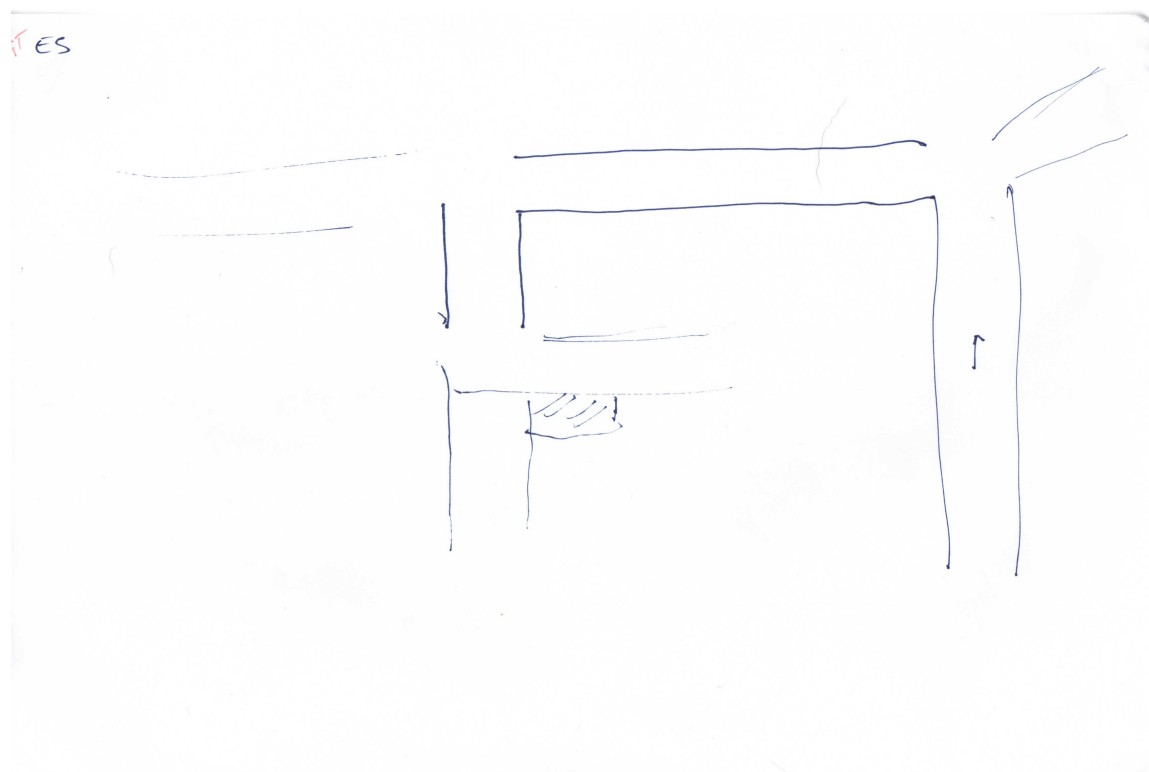
138 **Annexe 10** : Détail du corpus de cartes mentales

Et trois sont dessinées à l'échelle de la commune (cf. image 13)



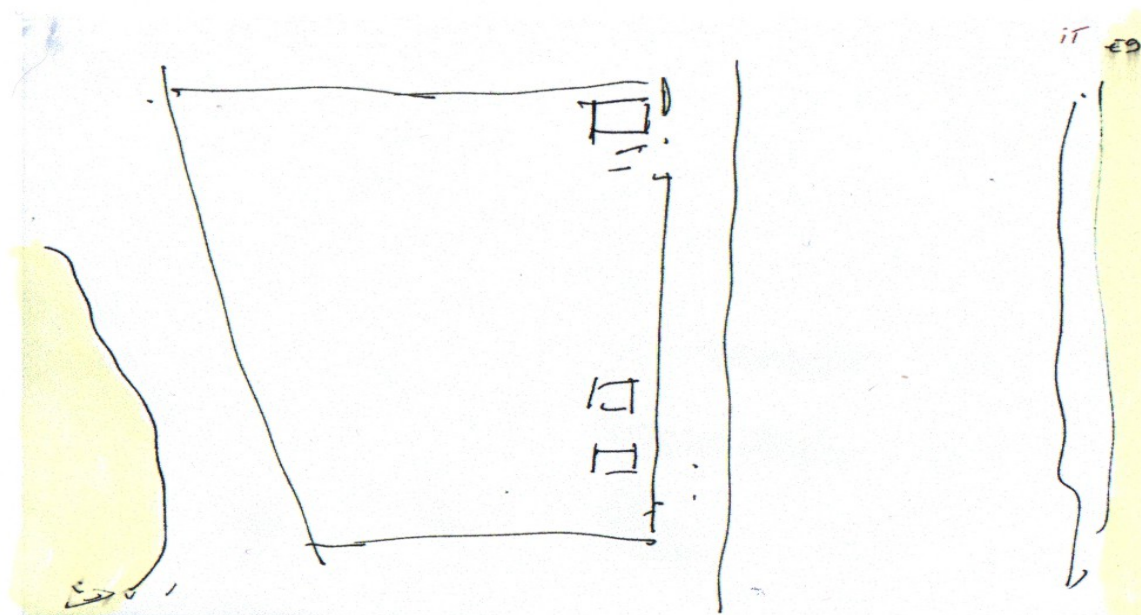
**Image 13 :** carte mentale à l'échelle de la commune

Nous avons également constaté que la mer était plus ou moins présente selon les cartes. Elle est entièrement absente de quatre d'entre elles (cf. image 14).



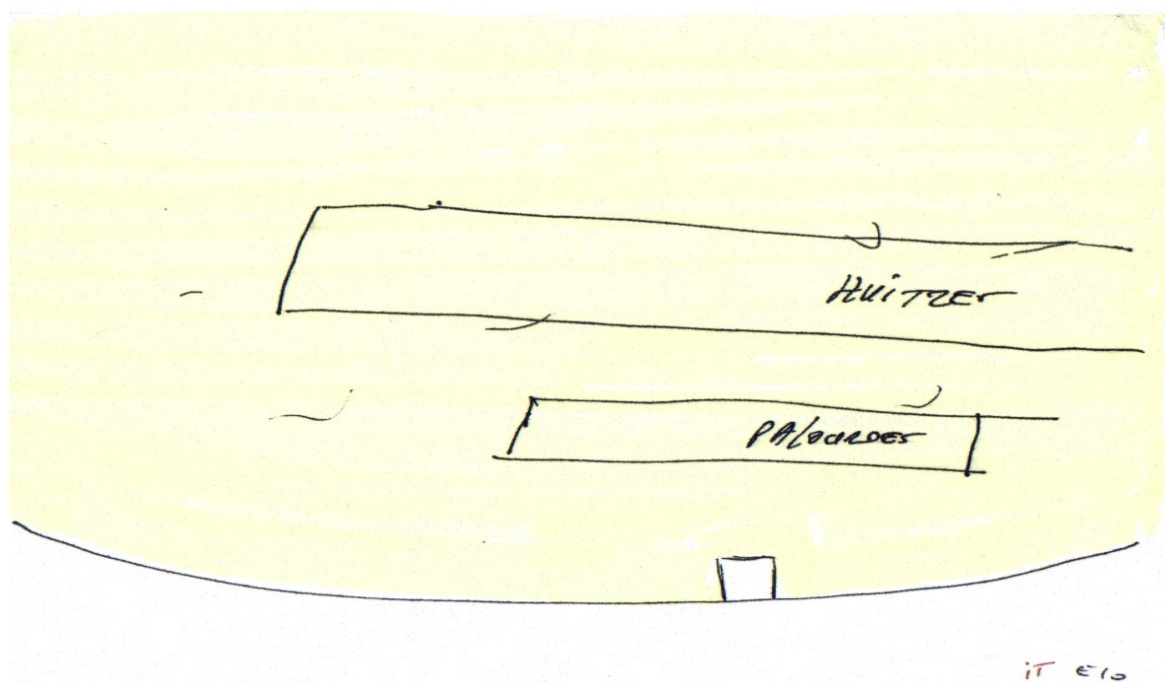
**Image 14 :** carte mentale avec 0% de mer

Elle est présente sur moins de 50% de la surface de la feuille sur six cartes (cf. image 15)



**Image 15** : carte mentale avec mer apparente à moins de 50% (zone coloriée)

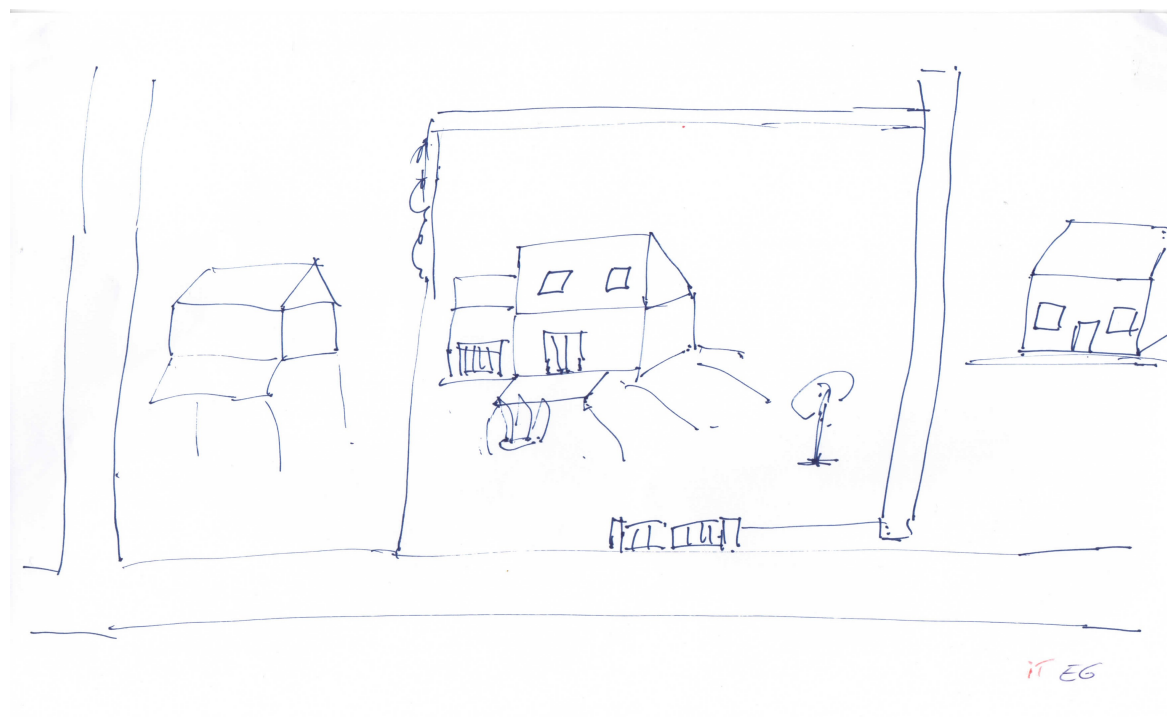
Et elle est présente sur plus de 50% de la surface de la feuille sur quatre cartes (cf. image 16).



**Image 16** : carte mentale avec mer apparente à plus de 50% (zone coloriée)

Même si il est vrai que les individus qui résident à plus faible distance de la mer la dessinent davantage, ce ne sont pas forcément eux qui lui accordent la plus grande part de leur dessin. Quelle que soit l'échelle employée, et la distance entre la mer et

l'habitation, les individus qui accordent, cependant, une part plus importante de leur dessin à la mer considèrent, davantage que les autres, qu'il existe un risque littoral sur leur commune. Ceux qui considèrent que ces risques sont exagérés, voire inexistantes, ont plutôt la tendance inverse. En ce qui concerne les risques d'érosion/submersion, ils n'apparaissent sur aucune carte mentale. En revanche, dans deux cartes il est fait allusion aux mesures de prévention directement en rapport avec la propriété. Une personne a décrit son propre terrain comme une « *dent creuse* »<sup>139</sup> (cf. image 12, p.145), aujourd'hui inconstructible. Une autre a dessiné sa maison avec la surélévation du terrain (cf. image 17).



**Image 17** : carte mentale avec surélévation du bâti dessinée

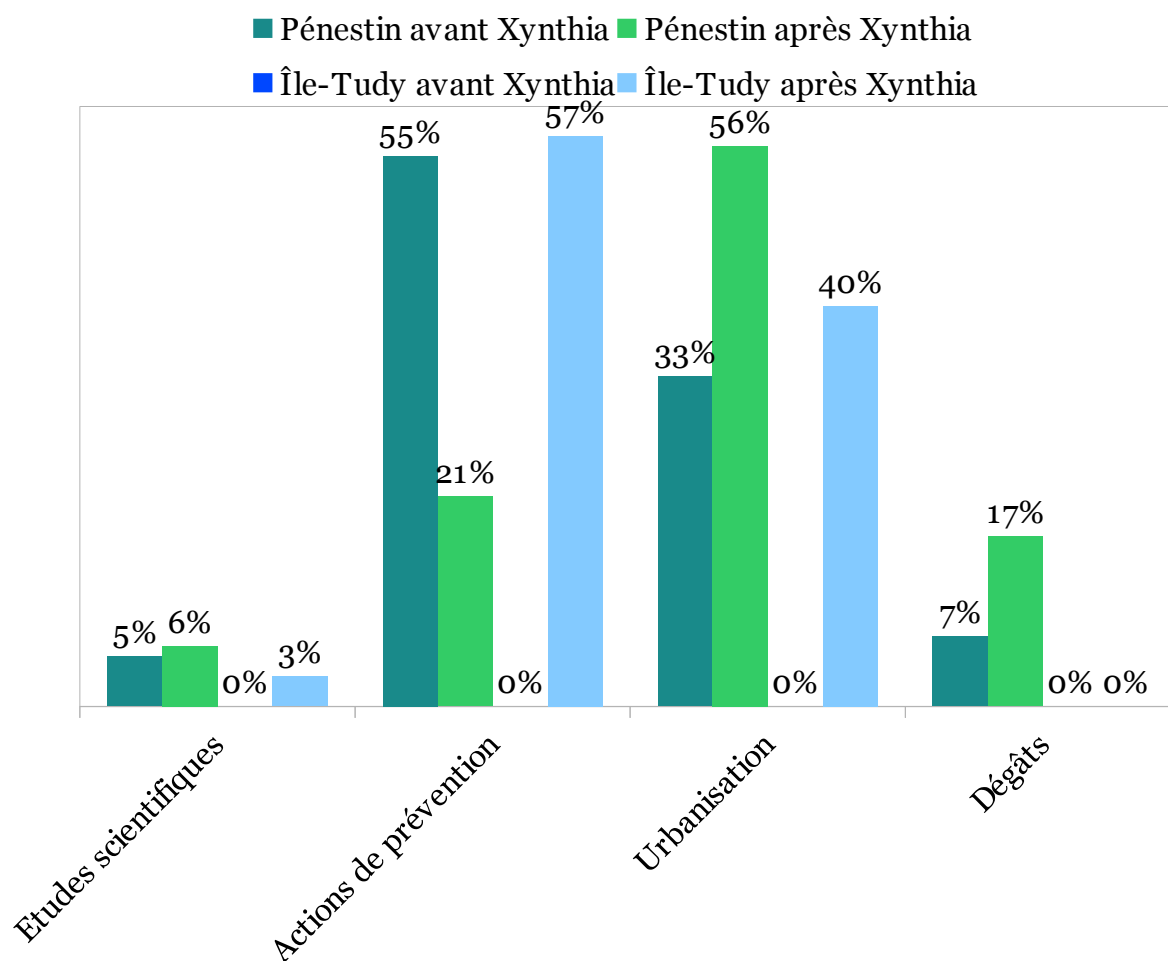
## Conclusion

À travers cette analyse, nous cherchions à étayer notre réflexion quant aux facteurs environnementaux susceptibles d'impacter la représentation que les individus se constituent des risques côtiers. Ces cartes mentales nous ont permis de constater une diversité des points de vue quant à la manière de concevoir l'environnement de l'habitation (à différentes échelles). Si certains considèrent qu'il s'agit de toute la commune, d'autres sont davantage centrés sur leur habitation et sur l'espace qui la borde. Cette différence d'échelle nous offre une nouvelle piste de réflexion quant à ce qui constitue le lieu de vie d'un individu. Si pour certains il s'agit de la commune dans son entier, pour d'autres cet espace se borne à leur habitation et

à ce qui lui est contiguë. Cette information sera prise en considération lors de l'élaboration du questionnaire. En ce qui concerne l'apparition de la mer, elle est en partie due à l'échelle utilisée. Plus cette échelle est large plus il y a de chance que la mer apparaisse. Sa probabilité d'apparition dépend également de la situation géographique de l'habitation. Plus celle-ci se situe sur le bord de côte, plus il est probable que la mer apparaisse sur le dessin. Cependant l'importance accordée à la mer sur ces cartes ne semble pas seulement associée à l'échelle choisie ni à la situation géographique du lieu d'habitation. Certains vivent en bord de côte mais ne lui consacrent qu'une part minimale de leur dessin, préférant dessiner la zone de terre. D'autres, à l'inverse, lui consacrent plus de la moitié de la feuille A4. Les discours sur les risques d'érosion/submersion ne sont pas les mêmes selon que les individus accordent beaucoup ou peu, voire pas, de place à la mer sur leur carte. La représentation des risques peut ainsi être mise en lien avec l'importance accordée à la mer dans l'image que les individus se font de leur cadre de vie. Cette hypothèse venant s'ajouter à celles issues de l'analyse d'entretiens, elle sera vérifiée lors de la dernière étape, quantitative, de notre étude. Enfin, rappelons qu'aucun phénomène susceptible de constituer un risque n'est dessiné, pas même ceux mentionnés dans les discours, ni l'érosion, ni la submersion, ni la marée noire, ni la pollution, ni même le risque d'accident de voiture, *etc.* Cela peut s'expliquer par le fait que, dans les esprits, le lieu d'habitation est un espace sécurisé, un espace dont les individus ont une image positive. Le seul aspect négatif dessiné illustre les actions de prévention mises en œuvre qui concernent directement la propriété. Contrairement aux risques, ces actions ne relèvent pas d'un éventuel événement dangereux à venir mais de la situation actuelle qui semble être une source bien plus immédiate d'inquiétude pour certaines des personnes. Ces éléments de réflexions sont à prendre en considération lorsqu'on étudie la représentation des risques.

## 2.3 Que mentionnent les comptes-rendus de conseils municipaux lorsqu'ils parlent des risques ?

L'analyse s'est donc poursuivie à travers une étude manuelle de comptes-rendus de conseils municipaux déposés sur les sites officiels des communes sur la période de 2008 à 2012 (cf. figure 13).



**Figure 13 :** pourcentage, relatif à chaque corpus, des différents thèmes lorsqu'il est question des risques (selon la commune : Île-Tudy/Pénestin, et la période : avant/après Xynthia)

Sur l'Île-Tudy, les comptes-rendus ne font mention des risques côtiers qu'après Xynthia. Rappelons qu'aujourd'hui il s'agit d'une des communes les plus actives sur ces questions. Plus de la moitié du corpus aborde les actions de prévention. Un quart fait référence au Plan communal de Sauvegarde (PCS) mis en place sur la commune. Dans le même ordre d'idées, 6% des passages portant sur les risques font référence au Document Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) que l'Île-Tudy a également mis en place et fait circuler dans ses bulletins municipaux. La mention des questions d'urbanisme est également très présente, notamment à travers les questions du zonage et de la cartographie (à hauteur de 23% des passages portant sur les risques). Rappelons que suite à Xynthia, cette cartographie a subi une



réactualisation qui étend les zones « à risque » à de nouveaux espaces. Cela a eu des répercussions sur la commune (notamment en ce qui concerne les permis de construire et la valeur foncière des terrains). C'est donc sans grande surprise que nous retrouvons cette problématique abordée lors des conseils municipaux. Cette nouvelle cartographie a notamment entraîné des interdictions de construire dans de nouvelles zones (ce thème est abordé dans 8% du corpus), ainsi qu'une réflexion quant à l'éventualité de déplacer certaines habitations surexposées (abordé dans 9% du corpus). Les deux autres thèmes les plus développés abordent la construction d'ouvrages de protection (14%) ainsi que l'engraissement des dunes et plages (12%). Ces passages font référence notamment au projet de consolidation de la dune du Treustel entre 2011 et 2018 en collaboration avec la commune contiguë de Combrit. Enfin, il est également fait mention du programme CoCoRisCo (3%) et de sa demande d'autorisation pour mener ses recherches sur la commune.

Sur Pénestin, la taille du corpus reprenant les passages abordant les risques côtiers avant Xynthia est plus de deux fois supérieure à celle d'après Xynthia (2037 mots avant et 952 mots après). Si l'on détaille le corpus d'avant Xynthia, on constate que la plus grande part est consacrée aux actions de prévention (55% du corpus) dont 34% concerne la construction d'ouvrages de protection, à quoi s'ajoutent les passages portant sur l'engraissement des plages et dunes (19%). Ce fort intérêt pour les actions de prévention semble lié aux dégâts précédemment subis sur la commune (4%) ainsi qu'aux dégâts envisagés (3%). La dernière partie du corpus concerne l'urbanisation (33% du corpus) et notamment la question des cessions gratuites<sup>140</sup> (18%). Ce thème peut également être mis en lien avec le problème d'érosion qui perdure sur la côte et qui impose aux autorités de reculer fréquemment les chemins côtiers sur des espaces parfois privés. Enfin, la question des permis de construire apparaît mais seulement à hauteur de 3% du corpus. Après Xynthia en revanche c'est la question de l'urbanisation qui devient la plus importante (56% du corpus), notamment avec l'allusion aux permis de construire (36%) suivie par le zonage et la cartographie (20%). Il semblerait donc que les nouvelles législations sur la délimitation des zones à risques aient connu un fort écho sur cette commune (décrit notamment au travers des passages faisant référence aux études scientifiques – 6% du corpus). Les actions de prévention ne sont plus mentionnées qu'à hauteur de 21% à travers le thème de construction d'ouvrages de protection (12%). Les demandes de subventions sont quant à elles restées stables dans leur part du corpus (9%). Ce constat peut être mis en lien avec une plus grande part accordée à la description des dégâts subis (17% du

---

140 **Annexe 1** : Glossaire

corpus). On remarque en revanche que les dégâts envisagés ne sont plus mentionnés.

## Conclusion

Encore une fois nous constatons que nos deux communes n'abordent pas les risques d'érosion/submersion et leur gestion de la même façon. Sur l'Île-Tudy il n'en était pas fait mention avant Xynthia. Après en revanche cette thématique est très présente, essentiellement à travers la mise en place d'actions de prévention. Ces projets s'expliquent dans les discours par la question de la responsabilité des gestionnaires en cas de dégâts avérés. Sur Pénestin les politiques locales accordaient déjà une place à la gestion des risques côtiers avant Xynthia. Il était alors également question d'actions de prévention ainsi que de demandes de subventions à cet effet. Les nouvelles législations engendrées par la catastrophe subie en Vendée et Charente maritime n'ont cependant pas favorisé la poursuite de ces démarches préventives. Pénestin rencontrant de nombreuses tensions liées à l'occupation des sols, les questions qui touchent à l'urbanisme restent très sensibles. Suite à Xynthia, l'Île-Tudy et Pénestin se sont vues contraintes de mettre en place les nouvelles mesures de prévention relevant d'une délimitation, à la hausse, des zones « à risque » et d'une interdiction d'y construire. Sur Pénestin, ces mesures ont fait écho à une problématique ancrée dans l'histoire locale, liée à l'urbanisme. Cette problématique c'est alors vue ravivée et exacerbée, elle réapparaît donc au premier plan sur cette commune. La problématique d'érosion/submersion n'a pas pour autant été oubliée mais est passée au second plan. Ces documents offrent ainsi un aperçu de l'évolution des réflexions des gestionnaires locaux face aux risques. Ils reflètent les discours officiels circulant sur les communes. Cette analyse nous permet de constater une modification des politiques depuis la tempête Xynthia. Celles-ci s'inscrivent dans des dynamiques locales qui vont bien au-delà de la question des risques. Les gestionnaires sont contraints d'adapter leurs politiques à un « déjà là » propre à chaque commune. La manière dont vont être abordés les risques dépend de la manière dont ceux-ci s'intègrent non seulement dans un environnement donné mais également dans son histoire. Ces résultats confirment l'idée que la gestion des risques ne peut être abordée de la même façon partout car elle s'intègre dans un contexte unique, propre à un espace et à un temps donné.

## 3 Représentation des risques d'érosion/submersion et rapport au cadre de vie

### 3.1 La représentation des risques d'érosion/submersion

Avant de commencer l'analyse à proprement parler des résultats, nous commencerons donc par les réponses obtenues concernant la représentation des risques. Il s'agit là d'une présentation descriptive des réponses obtenues aux questions abordant les risques, l'inquiétude ressentie, la qualité et les sources d'information, ainsi que les avis concernant aussi bien les différents acteurs que les actions de prévention.

#### 3.1.1 La représentation des risques

##### Mention des risques d'érosion/submersion par association

Nous avons fait la moyenne des valences accordées aux mots/expressions associées à « tempête », pour chaque individu. Près de la moitié de notre échantillon lui accorde une valence clairement négative, notamment liée aux idées de danger et de crainte. En revanche, un tiers de notre échantillon lui accorde une valence positive. Ce dernier tiers met davantage en avant la dimension spectaculaire des tempêtes (cf ; tableau 4).

Valence positive	Valence neutre	Valence négative
28%	23%	48%

**Tableau 4** : fréquence des moyennes des valences accordées aux mots/expressions associées à « tempête », par individu

Lorsqu'on mentionne le mot « *tempête* »<sup>141</sup>, les risques d'érosion/submersion sont rarement mentionnés. Lorsqu'ils le sont, c'est essentiellement en premier (cf. tableau 5).

Pas du tout	Mention des risques d'érosion/submersion		
	En premier	En second	En troisième
<b>88%</b>	6%	3%	3%
		<b>12%</b>	

<sup>141</sup> Annexe 9 : Questionnaire, question n°10

**Tableau 5** : mention des notions d'érosion/submersion dans l'association de mot avec « tempête » (N=511)

Pour une analyse plus poussée, nous avons décidé de ne pas prendre en considération l'ordre d'apparition des termes et de comparer strictement les réponses de ceux qui font mention des risques d'érosion/submersion avec ceux qui n'en font pas mention. En effet, conserver ces trois positions nous aurait conduit à des effectifs trop restreints pour que les analyses menées puissent aboutir à des résultats statistiquement significatifs.

Lorsqu'on leur parle de « *risque sur la commune* »<sup>142</sup>, près de la moitié des personnes interrogées mentionne au moins une fois les risques d'érosion/submersion. Lorsque les risques d'érosion/submersion sont mentionnés, c'est, encore une fois, essentiellement en premier (cf. tableau 6). Autrement dit, les individus mentionnent surtout les problèmes de vandalisme, d'accident, de pollution, de vieillissement de la population *etc.*

Pas du tout	Mention des risques d'érosion/submersion		
	En premier	En second	En troisième
<b>60%</b>	36%	3%	1%
	<b>40%</b>		

**Tableau 6** : mention de l'érosion/de submersion dans l'association de mot avec « risque sur votre commune » (N=511)

Pour une analyse plus poussée, l'ordre d'apparition de l'allusion aux risques d'érosion/submersion n'a donc pas été pris en compte. Comme précédemment, conserver ces trois positions nous aurait mené à des effectifs trop restreints pour que les analyses puissent aboutir à des résultats statistiquement significatifs. Ont ainsi été comparées les réponses des individus qui ont fait mention des risques d'érosion/submersion avec les réponses de ceux qui n'en ont pas fait mention.

Enfin, lorsqu'il est fait mention du « *risque sur votre habitation* »<sup>143</sup>, une grande majorité des personnes interrogées estiment ne pas être exposées à des risques sur leur lieu d'habitation. En revanche, lorsqu'ils en envisagent, il est essentiellement question des risques d'érosion/submersion (cf. tableau 7).

142 **Annexe 9 : Questionnaire**, question n°15

143 **Annexe 9 : Questionnaire**, question n°16

<b>Non mention des risques d'érosion/submersion</b>		<b>Mention des risques d'érosion/submersion</b>
Aucun risque mentionné	Mention de risques autres que l'érosion/submersion	
	20%	80%
74%	5%	<b>21%</b>
<b>79%</b>		

**Tableau 7 :** mention de l'érosion/de submersion dans l'association de mot avec « risque sur votre commune » (N=511)

Lorsque les individus mentionnent des risques autres que l'érosion/submersion, il est surtout question de vols/cambriolages, de risques liés à la circulation, à l'urbanisation, *etc.*

### Qu'en est-il du risque actuel ?<sup>144</sup>

Lorsqu'on les interroge sur les risques, non plus avec des questions ouvertes mais avec des questions fermées, les individus interrogés sont alors majoritairement d'accord avec l'idée que le risque actuel est réel et que les conséquences peuvent être importantes. Même si une majorité estime également qu'il est pris en compte, 10% des individus interrogés n'ont pas souhaité répondre (cf. tableau 8).

<b>Le risque actuel :</b>	<b>Désaccord</b>		<b>Moyennement d'accord</b>	<b>Accord</b>		NSP <sup>145</sup>
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	
<b>« est réel »</b>	13%	7%	<b>10%</b>	19%	48%	3%
	<b>20%</b>			<b>67%</b>		
<b>« est pris en compte »</b>	12%	5%	<b>13%</b>	23%	37%	10%
	<b>17%</b>			<b>60%</b>		
<b>« les conséquences peuvent être importantes »</b>	11%	5%	<b>12%</b>	18%	51%	4%
	<b>16%</b>			<b>69%</b>		

**Tableau 8 :** pourcentage de réponses pour chaque modalité aux questions abordant le risque actuel (N=511)

### Qu'en est-il du risque futur ?<sup>146</sup>

En ce qui concerne le risque futur, comme pour le risque actuel, les individus

<sup>144</sup> Annexe 9 : Questionnaire, question n°17

<sup>145</sup> NSP = Choix de réponse : « Ne sait pas »

<sup>146</sup> Annexe 9 : Questionnaire, question n°18

interrogés sont majoritairement d'accord avec l'idée qu'il est réel et que les conséquences seront importantes. Malgré un fort taux de non réponses (17%), les individus sont plutôt d'accord avec l'idée que le risque futur est pris en compte. Ils le sont également quant à l'idée qu'il va falloir s'en préoccuper d'ici 10 ans. Les avis sont plus partagés lorsqu'il s'agit de devoir s'en préoccuper dans plus de 10 ans. Lors de la passation des questionnaires, si certains expliquaient qu'il n'y a pas de risque à craindre et donc pas de raison de s'en préoccuper, d'autres, au contraire, justifiaient leur désaccord en déclarant que « *dans 10 ans il sera trop tard* ». De la même façon, parmi ceux qui répondaient être d'accord avec cet énoncé, certains expliquaient que se préoccuper du risque d'ici 10 ans serait bien suffisant, tandis que d'autres expliquaient que même si c'est nécessaire de s'en préoccuper avant 10 ans, il sera encore nécessaire de s'en préoccuper après. Les réponses données à ces questions ont donc un sens différent d'une personne à l'autre. Les résultats qui en ont découlé ont donc été étudiés avec beaucoup de vigilance. Enfin, les avis sont également très partagés, en faveur ou en défaveur, lorsqu'on interroge les individus sur la probabilité d'apparition du danger (cf. tableau 9).

Le risque futur :	Désaccord		Moyennement d'accord	Accord		NSP
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	
« est réel »	11%	8%	<b>14%</b>	21%	42%	5%
	<b>19%</b>			<b>63%</b>		
« est pris en compte »	16%	7%	<b>16%</b>	21%	24%	17%
	<b>23%</b>			<b>45%</b>		
« il faudra s'en préoccuper d'ici 10 ans »	15%	4%	<b>7%</b>	18%	50%	5%
	<b>19%</b>			<b>68%</b>		
« il faudra s'en préoccuper dans plus de 10 ans »	29%	5%	<b>12%</b>	13%	36%	5%
	<b>34%</b>			<b>49%</b>		
« les conséquences peuvent être importantes »	10%	5%	<b>14%</b>	16%	50%	5%
	<b>15%</b>			<b>66%</b>		
« rien ne prouve que cela arrivera »	28%	11%	<b>11%</b>	11%	37%	3%
	<b>39%</b>			<b>48%</b>		

**Tableau 9** : pourcentage de réponses pour chaque modalité aux questions abordant le risque futur (N=511)

### Le risque inquiète-t-il ?<sup>147</sup>

Les individus sont plus nombreux à exprimer de l'inquiétude quant à la perspective de dégâts causés par la mer sur la commune que sur leur lieu d'habitation. Rappelons cependant que si toutes les personnes interrogées habitent sur une commune « à risque », toutes ne résident pas dans une zone « à risque » (cf. tableau 10).

<sup>147</sup> Annexe 9 : Questionnaire, questions n°19a & 19b

	<b>Serein</b>		<b>Moyennement inquiet</b>	<b>Inquiet</b>		NR <sup>148</sup>
	Pas du tout inquiet	Plutôt pas inquiet		Plutôt inquiet	Très inquiet	
<b>Sur votre commune</b>	37%	14%	<b>25%</b>	20%	4%	1%
	<b>51%</b>			<b>24%</b>		
<b>Sur votre lieu d'habitation</b>	60%	15%	<b>16%</b>	6%	3%	1%
	<b>75%</b>			<b>9%</b>		

**Tableau 10 :** part des réponses données à la question : « *la perspective de subir des dégâts causés par la mer vous inquiète-elle ou pas?* » (N=511)

### 3.1.2 Les acteurs des risques

Qu'en est-il de l'information sur les risques ?<sup>149</sup>

La première question traitant de l'information interrogeait la qualité de celle-ci. Les individus ayant répondu s'estiment majoritairement concernés par les risques. En revanche, les avis sont ensuite partagés quant à la qualité de l'information (cf. tableau 11).

<b>NSP</b>	<b>Non concerné</b>	<b>Bien informé</b>	<b>Mal informé</b>
8%	11%	50%	32%

**Tableau 11 :** part des réponses données à la question : « *Êtes-vous suffisamment bien informé-e?* » (N=511)

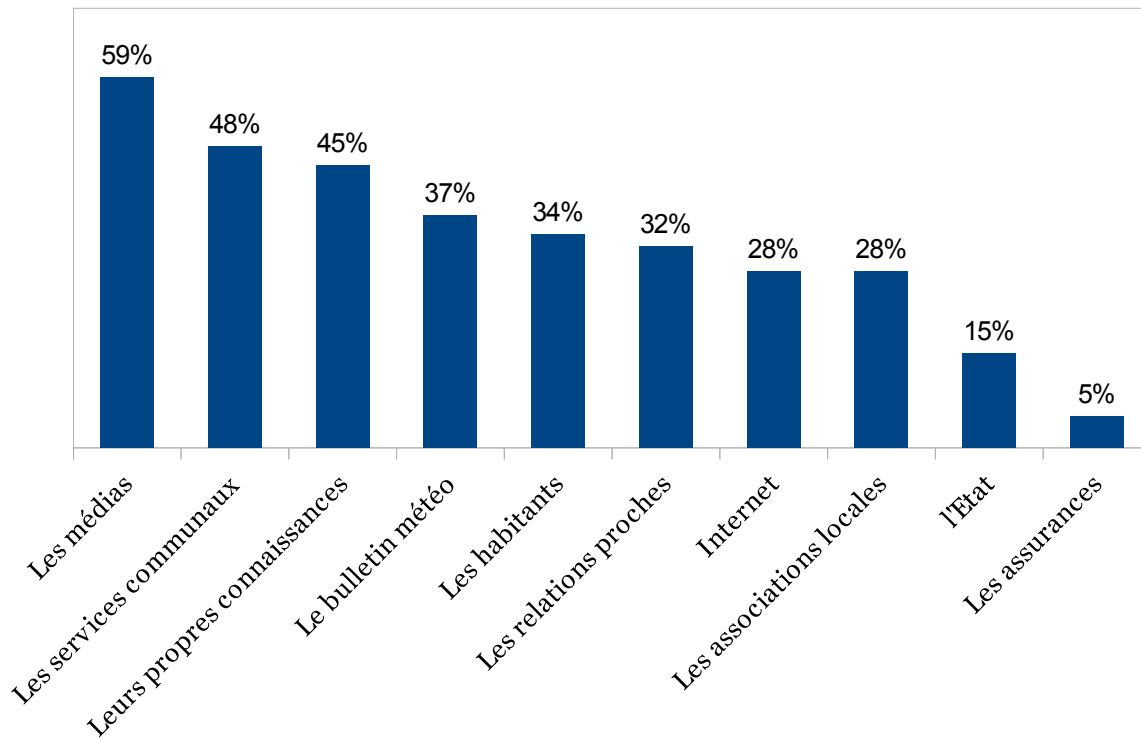
En ce qui concerne les sources d'information, aucune ne fait l'unanimité. Les médias sont la source d'information la plus fréquemment mentionnée. Viennent ensuite les services communaux (qui ont la responsabilité de prévenir les populations) ainsi que les connaissances personnelles (souvent liées à l'observation de ces phénomènes ou à des actions de prévention mises en œuvre sur la commune ou à côté). Les autres sources sont moins souvent mentionnées (aux environs de 30%). Deux sources sont, en revanche mentionnées bien moins que les autres : l'État et les assurances. En ce qui concerne ces dernières, il s'agit là d'un service auprès duquel on vient s'informer

148 NR = Non Réponse, l'individu a choisi de ne pas répondre à cette question

149 **Annexe 9 : Questionnaire**, questions n°21 & 22



essentiellement une fois un sinistre avéré. Enfin, en ce qui concerne l'État, celui-ci a transmis des informations par l'intermédiaire des services communaux ou par celui des médias. (cf. figure 14).



**Figure 14** : part des individus ayant mentionné chacun de ces acteurs comme source d'information (plusieurs réponses possibles pour un même individu)

Lorsqu'on étudie les réponses données à propos de la qualité de l'information selon les sources mentionnées, seules deux sources obtiennent des différences de réponses significatives. Les individus qui mentionnent les services communaux comme source d'information sont plus nombreux, que ceux qui ne le font pas, à se dire bien informés (Test  $\text{Khi}^2(2)=49$ ,  $p<10^{-4}$ ) et il en est de même pour ceux qui citent les associations locales (Test  $\text{Khi}^2(2)=12$ ,  $p=0,001983$ )<sup>150</sup>.

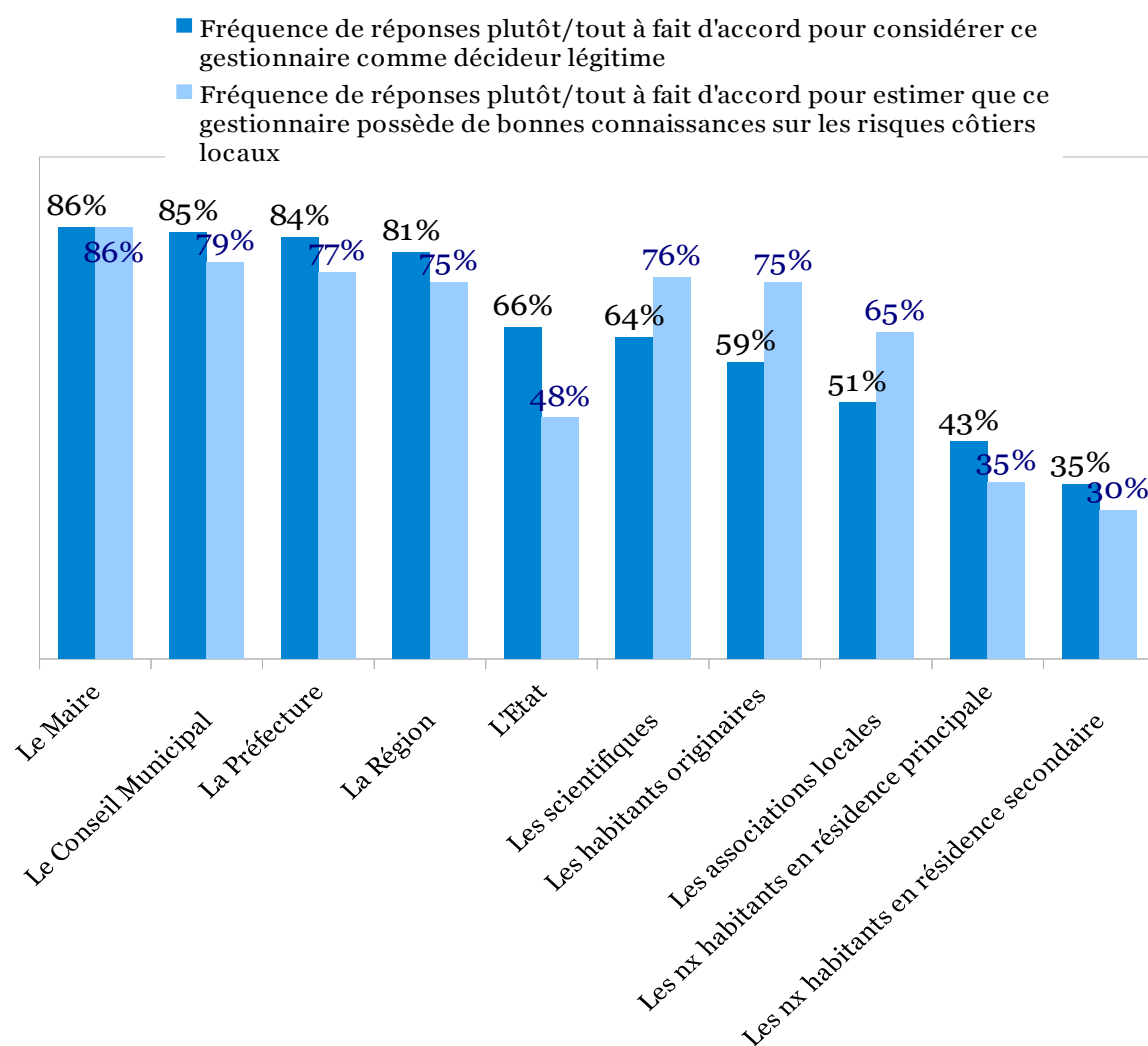
Les différents acteurs sont-ils considérés comme légitimes et comme possédant de bonnes connaissances sur les risques ?<sup>151</sup>

Si les proportions de réponses accordant la légitimité et les bonnes connaissances aux gestionnaires sont assez similaires, il existe cependant quelques différences. Les acteurs recevant le plus de crédit sont le Maire, le conseil municipal (les deux autorités locales). Puis viennent la Préfecture et la Région. Les habitants originaires, les associations locales et les scientifiques sont généralement considérés

<sup>150</sup> Annexe 11 : Figures 16 & 17 et significativité

<sup>151</sup> Annexe 9 : Questionnaire, questions n°23 & 24

comme possédants de bonnes connaissances mais moins souvent considérés comme des décideurs légitimes. À l'inverse, l'État est davantage considéré comme un décideur légitime que comme possédant de bonnes connaissances sur le sujet (cf. figure 18).



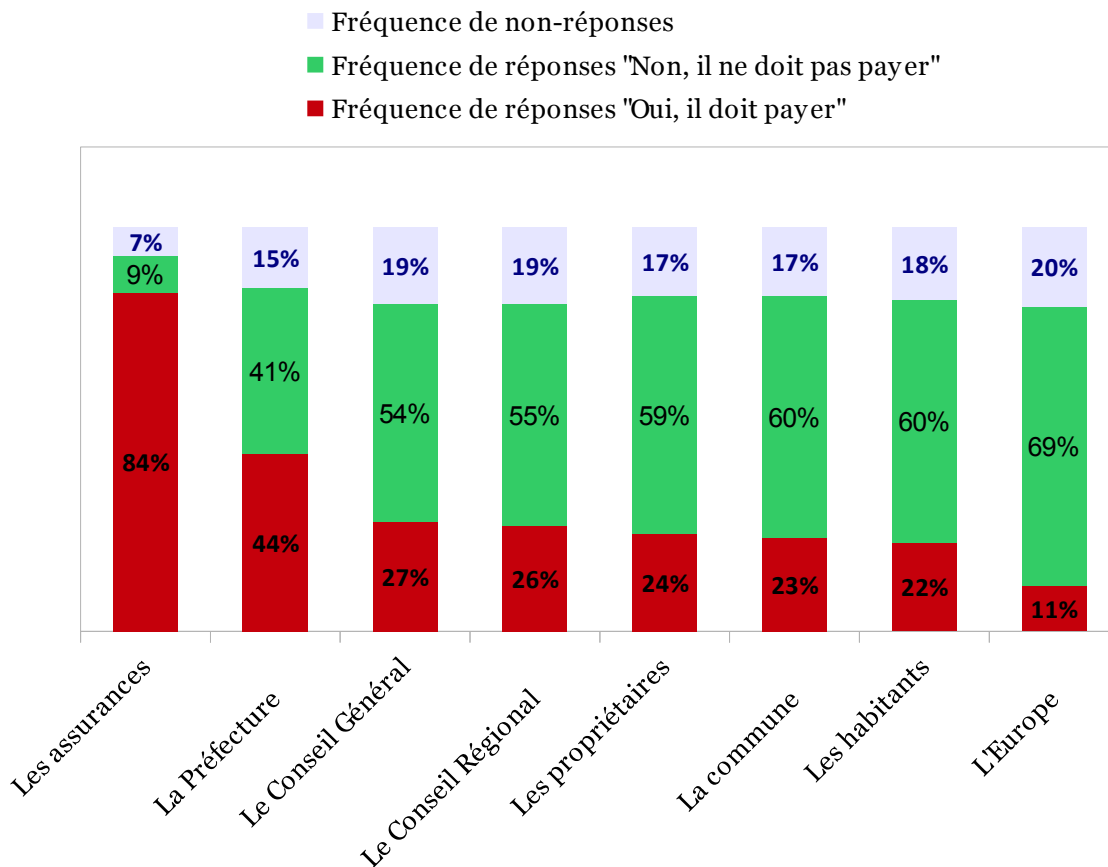
**Figure 18 :** part des individus considérant chacun de ces acteurs comme légitime/possédant de bonnes connaissances sur les risques

### En cas de dégâts avérés, qui devrait payer les dégâts?<sup>152</sup>

Les assurances sont nettement considérées comme les organismes à solliciter pour financer les réparations liées aux dégâts sur le lieu d'habitation. Dans une moindre mesure, parmi les acteurs restants, c'est la Préfecture (représentante de l'État) qui est le plus souvent mentionnée. L'Europe, en revanche l'est bien moins que les autres. Nous remarquons également une grande part de non-réponses. Exception faite pour les assurances, étant donné la part importante de l'échantillon ayant choisi de ne pas répondre (>10%), les non-réponses seront prises en compte dans les calculs

<sup>152</sup> Annexe 9 : Questionnaire, question n°25

ultérieurs de significativité (cf. figure 19).



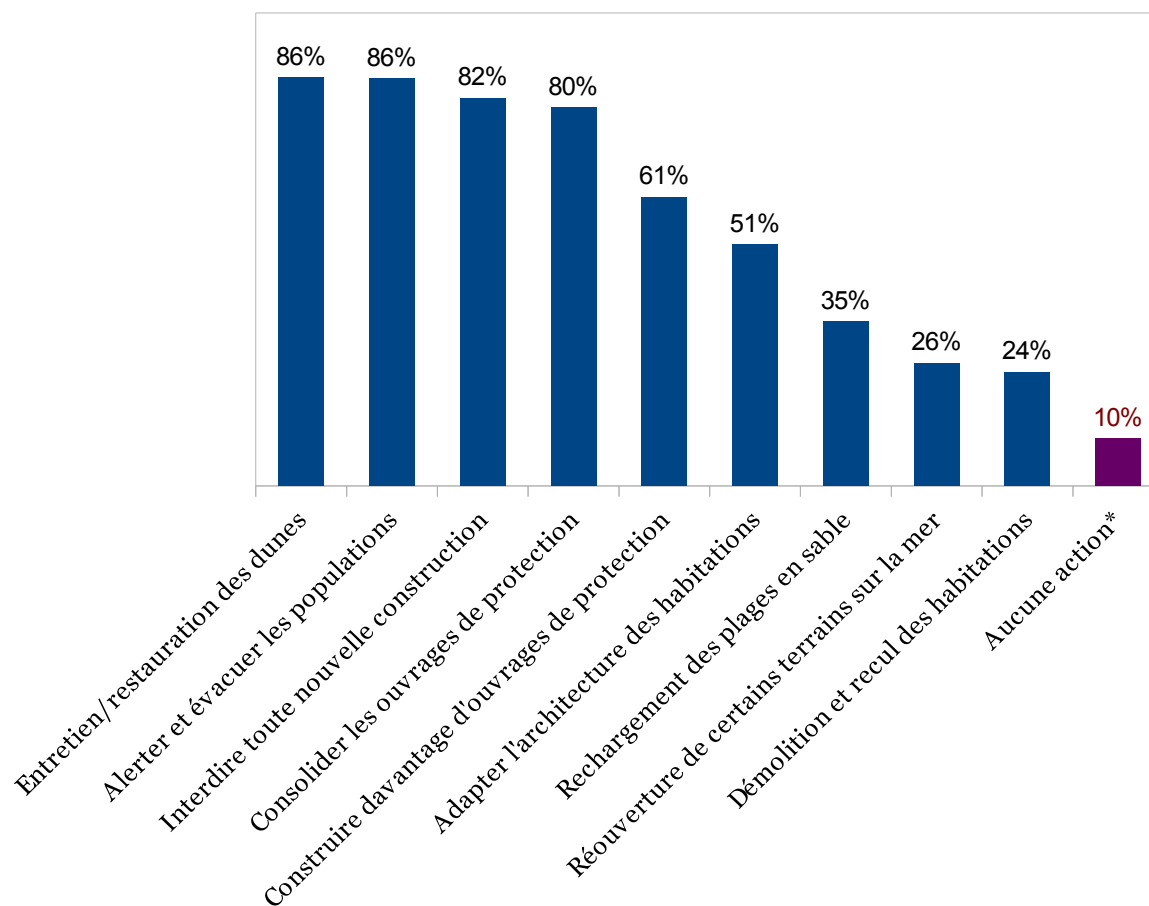
**Figure 19** : part des individus considérant chacun de ces acteurs comme devant payer en cas de dégâts avérés sur son lieu d'habitation

### 3.1.3 Les actions face aux risques

Dans quelle mesure les individus les considèrent-ils comme adaptées ?<sup>153</sup>

Même s'il est très largement considéré que la mise en place d'actions est nécessaire (seuls 10% estiment que non), toutes ne remportent pas le même succès. Les actions les mieux considérées sont l'entretien et la restauration des dunes et l'alerte des populations. L'interdiction de construire en zone « à risque » et la consolidation des ouvrages de protection sont également considérées comme (plutôt) adaptées par une grande majorité des personnes interrogées. Dans une moindre mesure, il en va de même pour la construction de nouveaux ouvrages de protection et l'adaptation de l'architecture des habitations. En revanche les autres actions sont généralement considérées comme (plutôt) pas adaptées par la majorité des personnes interrogées (cf. Figure 20).

<sup>153</sup> Annexe 9 : Questionnaire, question n°26



**Figure 20 :** part des individus considérant comme plutôt/tout à fait adaptée chacune de ces actions

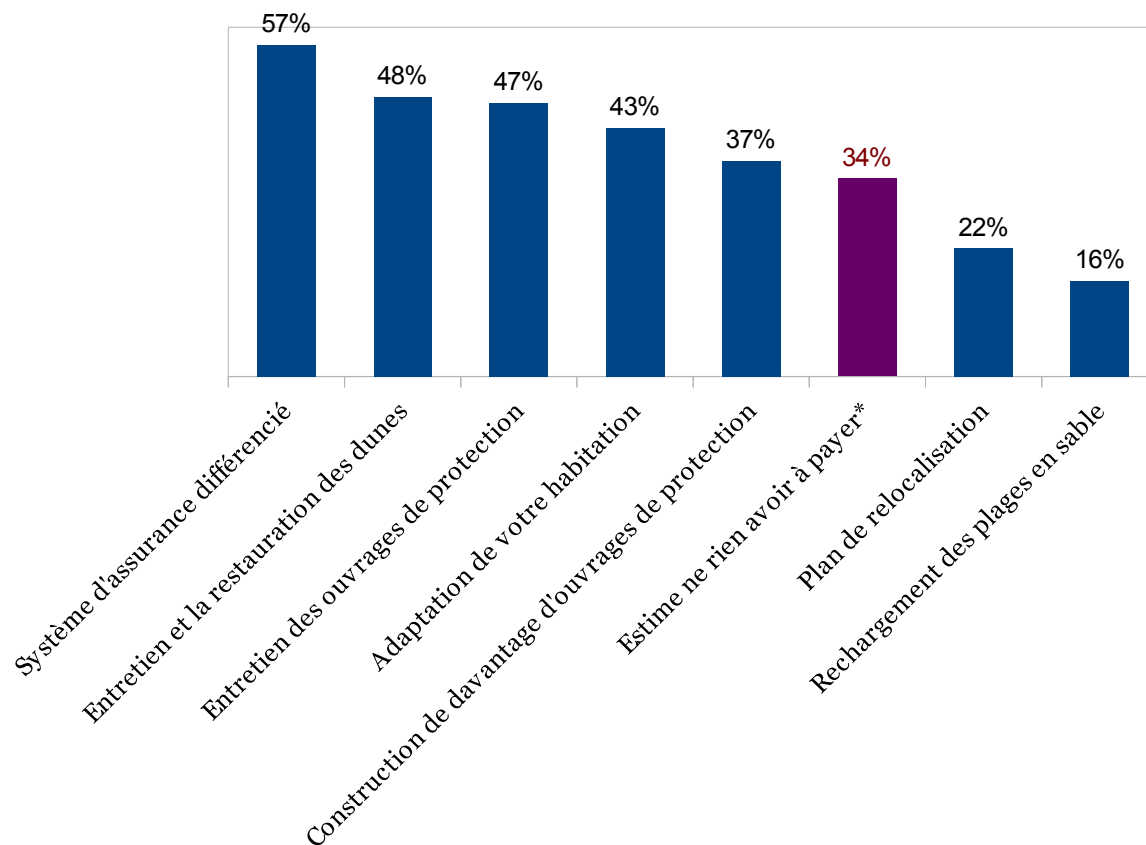
\* implique un rejet de toutes les autres propositions

### Pour quelles actions de prévention les individus seraient-ils prêts à participer financièrement ?<sup>154</sup>

Pour les énoncés commençant par « *payer des impôts pour...* », il n'est pas rare que les individus interrogés précisent qu'ils voulaient bien que leurs impôts actuels servent à cette tâche (raison pour laquelle nous avons codé leur réponse comme « *Oui* ») mais qu'ils refusaient d'en payer davantage spécialement pour ça. Il existe, cependant une grande disparité dans l'accueil fait à ces divers énoncés. Les individus ne sont pas très enclins à se déclarer d'accord pour participer financièrement (34% estiment ne rien avoir à payer), la proposition la mieux acceptée étant la participation financière à la mise en place d'un système d'assurance différencié selon la zone d'habitation. Arrivent ensuite les idées de participation pour l'entretien des dunes et celui des ouvrages de protection, puis l'adaptation des habitations aux normes de sécurité. Les idées les moins bien accueillies sont la participation pour la construction de nouveaux ouvrages de protection et la mise en place d'un plan de relocalisation et le rechargement des plages en sables. Concernant

<sup>154</sup> Annexe 9 : Questionnaire, question n°27

cette dernière proposition, certains individus déclaraient que cette mesure relevait d'un confort lié à l'attrait touristique de la commune (cf. figure 21).



**Figure 21** : part de individus d'accord pour participer au financement de chacune de ces actions

\* implique un rejet de toutes les autres propositions

## 3.2 L'environnement spatio-temporel

Nous allons démontrer que la délimitation physique des espaces concernés influence la représentation des risques d'érosion/submersion. Ainsi, la définition consensuelle du lieu concerné influencerait la possibilité d'y envisager ou non ces risques. De même, cette délimitation influencerait le rapport des individus aux actions de préventions, leur manière de les appréhender, selon leur adéquation avec les caractéristiques de cet espace.

### 3.2.1 Description globale des variables concernant l'environnement spatio-temporel

La commune<sup>155</sup>

**Davantage de personnes ont été rencontrées sur Pénestin ce qui est normal étant donné que cette commune possède une population plus importante que l'Île-Tudy (cf. tableau 12).**

	Île-Tudy	Pénestin
<b>Global N=511</b>	<b>41% (N)210</b>	<b>59% (N=301)</b>

Tableau 12 : proportion de individus interrogés d'après la commune visitée

La situation sur/hors zone « à risque » de l'habitation<sup>156</sup>

**Près de la moitié des île-tudistes interrogés ont leur habitation dans une zone « à risque » ce qui n'est le cas d'aucun pénestinois interrogé (cf. tableau 13).**

	Sur zone « à risque »	Hors zone « à risque »
Île-Tudy N=210	44%	56%
Pénestin N=301	0%	100%
<b>Global N=511</b>	<b>18%</b>	<b>82%</b>

Tableau 13 : fréquence de situation des habitations des individus hors/sur zone « à risque » (d'après la cartographie PPR<sup>157</sup>)

155 Annexe 9 : Questionnaire, question n°1

156 Annexe 9 : Questionnaire, question n°35

157 Plan de Prévention des Risques

## Le nombre d'années passées sur la commune<sup>158</sup>

La plupart des personnes interrogées ont passé soit 5 ans ou moins, soit plus de 20 ans sur la commune (cf. tableau 14).

	<b>5 ans ou moins</b>	<b>Entre 5 et 10 ans</b>	<b>Entre 10 et 15 ans</b>	<b>Entre 15 et 20 ans</b>	<b>Plus de 20 ans</b>
Île-Tudy N=210	29%	11%	20%	10%	30%
Pénestin N=301	37%	17%	14%	9%	24%
<b>Global N=511</b>	<b>33%</b>	<b>14%</b>	<b>16%</b>	<b>9%</b>	<b>27%</b>

**Tableau 14** : fréquence de réponses pour le nombre d'années passées sur la commune

## Le nombre de mois passés, en moyenne par an, sur la commune<sup>159</sup>

**La plupart des individus interrogés déclarent passer soit 3 mois ou moins sur la commune (il s'agit là d'estivants), soit plus de 9 mois (il s'agit alors de personnes installées en résidence principale) (cf. tableau 15).**

	<b>3 mois ou moins</b>	<b>Entre 3 et 6 mois</b>	<b>Entre 6 et 9 mois</b>	<b>Plus de 9 mois</b>
Île-Tudy N=210	41%	1%	0%	57%
Pénestin N=301	37%	3%	1%	60%
<b>Global N=511</b>	<b>39%</b>	<b>2%</b>	<b>1%</b>	<b>59%</b>

**Tableau 15** : fréquence de réponses pour le nombre de mois passés, en moyenne par an, sur la commune

### 3.2.2 L'environnement spatio-temporel et la représentation des risques d'érosion/submersion<sup>160</sup>

Une plus grande part de la population île-tudiste, comparativement à la population pénestinoise, est directement exposée aux risques d'érosion/submersion (de par l'emplacement de leur habitation sur/hors zone « à risque »). Ces individus ont tous été avertis de ce zonage. Tous savent qu'ils sont directement concernés par les éléments/événements susceptibles de survenir sur ces espaces (qu'il s'agisse d'aléas naturels ou d'action de prévention). De plus, la municipalité de l'Île-Tudy communique bien davantage sur l'ensemble de sa commune sur cette problématique que celle de Pénestin. Il n'est donc guère étonnant de constater que ces risques sont

158 **Annexe 9 : Questionnaire**, question n°2

159 **Annexe 9 : Questionnaire**, question n°4b

160 **Annexe 12** : Tableaux 16 – 18 et Figures 22 - 31

davantage envisagés sur l'Île-Tudy que sur Pénestin.

*Les individus interrogés sur l'Île-Tudy associent davantage que ceux rencontrés sur Pénestin les risques d'érosion/submersion avec l'expression « **risque sur la commune** » ( $\text{Khi}^2(2)=32, p<10^{-4}$ )<sup>161</sup>. Il s'agit surtout des personnes qui résident en zone « à risque ». C'est derniers associent davantage que les autres les risques d'érosion/submersion à « **risque sur [leur] commune** » ( $\text{Khi}^2(2)=10, p=0,00771$ ) comme à « **risque sur [leur] habitation** » ( $\text{Khi}^2(1)=257, p<10^{-4}$ ).*

Si cela n'influence pas particulièrement leur considération de l'existence ou non d'un réel risque d'érosion/submersion, en revanche ce même constat se retrouvent lorsqu'il est question des conséquences possibles de celui-ci.

*Lorsqu'il est question du risque actuel, les individus qui résident sur zone « à risque » sont plus nombreux que les autres à considérer que **ses conséquences peuvent être importantes** (Test U,  $Z=4, p<10^{-4}$ ). De même, les individus interrogés sur l'Île-Tudy sont plus nombreux que ceux interrogés sur Pénestin à considérer que **les conséquences du risque peuvent être importantes**. Qu'il soit question du risque **actuel** (Test U,  $Z=4, p<10^{-4}$ ) ou **futur** (Test U,  $Z=2, p=0,04$ ).*

Le fait qu'à l'Île-Tudy, les autorités sensibilisent davantage la population aux risques devrait entraîner davantage d'inquiétude de la part de la population. Or si, en effet, sur Pénestin, plus que sur l'Île-Tudy, les individus se disent davantage « *pas du tout inquiets* », il demeure que ce sentiment d'inquiétude reste assez faible sur l'Île-Tudy.

*Lorsqu'on les interroge sur **leur ressenti**, les individus interrogés sur Pénestin, plus, que ceux interrogés sur l'Île-Tudy, se disent pas du tout inquiets aussi bien à la perspective de dégâts causés par la mer **sur la commune** (Test U,  $Z=-3, p=0,009132$ ), que **sur leur habitation** (Test U,  $Z=-8, p<10^{-4}$ ).*

Pour les individus qui résident sur zone « à risque » ce sentiment concerne davantage leur habitation.

*Lorsqu'on leur parle de la perspective de dégâts causés par la mer **sur leur habitation**, les individus qui résident en zone « à risque » sont plus enclins que les autres à exprimer de l'inquiétude à cette idée (Test U,*

---

<sup>161</sup> Test employé (degré de liberté)=valeur du test, significativité



$Z=-5, p<10^{-4}$ ).

Sur l'Île-Tudy les informations concernant les risques font principalement mention des actions de prévention tandis que sur Pénestin les risques sont essentiellement mentionnés dans le cadre de litiges liés à l'urbanisation. C'est sans doute pour cela que les risques sont davantage considérés comme pris en compte sur l'Île-Tudy, que l'habitation des répondants se situe, ou non, en zone « à risque », ce qui atténue l'aspect inquiétant des risques.

*Les individus interrogés sur l'Île-Tudy considèrent davantage que les autres que **le risque actuel est pris en compte** (Test U,  $Z=8, p<10^{-4}$ ). Il en va de même lorsqu'il est question du **risque futur** (Test U,  $Z=10, p<10^{-4}$ ). De même, les individus qui résident sur zone « à risque » l'envisagent davantage concernant **le risque actuel** (Test U,  $Z=6, p<10^{-4}$ ) comme **le risque futur** (Test U,  $Z=8, p<10^{-4}$ ).*

### 3.2.3 L'environnement spatio-temporel et les acteurs des risques<sup>162</sup>

L'importante communication qui est faite sur l'Île-Tudy à propos des actions de prévention augmente le sentiment d' « être bien informé-e ». C'est notamment le cas sur les zones « à risque ». Les individus, avertis des risques et directement concernés par les politiques de prévention mises en place ont davantage l'occasion de recevoir des messages d'information sur le sujet. De plus, le fait qu'ils possèdent des enjeux directement concernés, d'après le zonage des experts, favorise également leur attention sur les messages qui circulent à ce sujet (que ce soit dans les discours, les actions mises en œuvre, les bulletins d'information, la presse, etc.).

*Concernant la qualité de l'information, sur l'Île-Tudy les individus sont plus nombreux que sur Pénestin à se dire **concernés** par le sujet et bien **informés** ( $\text{Khi}^2(2)=57, p<10^{-4}$ ). En ce qui concerne les individus résidant en zone « à risque », presque aucun se dit **non-concerné** et ils sont plus nombreux que les autres à se dire bien **informés** ( $\text{Khi}^2(2)=26, p<10^{-4}$ ).*

Cette communication, essentiellement véhiculée sur l'Île-Tudy par les organismes d'État, augmente le crédit accordé aux administrations locales (municipalité) ou non (l'État) en tant que source d'information.

*Pour ce qui est des sources d'information, les individus interrogés sur*

---

<sup>162</sup> Annexe 12 : Figures 32 – 34 et Tableau 19

*l'Île-Tudy sont plus nombreux que ceux interrogés sur Pénestin à mentionner **les services communaux** ( $Khi^2(1)=10$ ,  $p=0,00127$ ) et **l'État** ( $Khi^2(1)=6$ ,  $p=0,01695$ ).*

Lorsqu'il est question de la responsabilité des acteurs, les individus interrogés sur l'Île-Tudy considèrent davantage que ceux interrogés sur Pénestin qu'il serait juste que les frais encourus suite à d'éventuels dégâts soient payés par les habitants eux-mêmes et/ou par les propriétaires.

*Sur l'Île-Tudy, les individus sont plus nombreux à considérer que ce serait **à eux de payer** ou à ne pas se prononcer ( $Khi^2(2)=7$ ,  $p=0,03386$ ). Il en est de même lorsqu'il est question de la responsabilité des **propriétaires** ( $Khi^2(2)=10$ ,  $p=0,00565$ ).*

### 3.2.4 L'environnement spatio-temporel et les actions face aux risques<sup>163</sup>

Le fait qu'une plus grande part de la population soit considérée comme directement exposée aux risques sur l'Île-Tudy (d'après la délimitation des zones « à risque » selon les experts) influence également le rapport aux actions. Les île-tudistes considèrent davantage que les pénestinois la mise en œuvre d'actions de prévention comme une nécessité.

*Les individus interrogés sur l'Île-Tudy considèrent davantage que ceux interrogés sur Pénestin que **la mise en place d'actions de prévention est une nécessité** (Test U,  $Z=-4$ ,  $p<10^{-4}$ ).*

Ils considèrent davantage comme adaptées les actions qui permettent de donner l'alerte et de préserver la situation actuelle.

*Ils considèrent davantage comme adapté le fait **d'alerter et évacuer les populations lorsque le risque** survient, que ce soit sur l'Île-Tudy (Test U,  $Z=3$ ,  $p=0,010415$ ) ou plus précisément, parmi les individus qui résident sur zone « à risque » (Test U,  $Z=3$ ,  $p=0,001857$ ). Il en est de même lorsqu'il est question de la **consolidation des ouvrages de protection contre la mer**, selon la commune (Test U,  $Z=4$ ,  $p<10^{-4}$ ), ou le zonage (Test U,  $Z=3$ ,  $p=0,000518$ ), l'idée de **construire davantage d'ouvrages de protection contre la mer**, selon la commune, (Test U,  $Z=2$ ,  $p=0,012988$ ), ou le zonage (Test U,  $Z=3$ ,  $p=0,001377$ ), ou **l'adaptation de l'architecture des habitations** selon la commune (Test U,  $Z=9$ ,  $p<10^{-4}$ ), ou le zonage (Test U,  $Z=7$ ,  $p<10^{-4}$ ).*

D'une manière générale, que les individus résident ou non sur zone « à risque »

---

163 **Annexe 12** : Figures 35 – 48 et Tableaux 20 et 21

rejettent bien plus les actions de prévention impliquant une modification de la situation anthropique de leur commune.

*C'est notamment le cas en ce qui concerne **la réouverture de certains terrains sur la mer**. Les individus directement concernés, qui résident sur zone « à risque » considèrent, encore plus que les autres, cette action comme non pertinente (Test U,  $Z=-2$ ,  $p=0,036292$ ). Il en va de même pour l'idée d'**interdire toute nouvelle construction dans les zones « à risque »**, selon la commune (Test U,  $Z=-6$ ,  $p<10^{-4}$ ), ou selon le zonage (Test U,  $Z=-5$ ,  $p<10^{-4}$ ), ou de **démolir et reculer les habitations**, selon la commune, (Test U,  $Z=-5$ ,  $p<10^{-4}$ ) ou selon le zonage (Test U,  $Z=-5$ ,  $p<10^{-4}$ ).*

Le même constat se retrouve lorsqu'il est question d'une éventuelle participation financière aux actions de prévention. D'une manière générale, les île-tudistes sont plus enclins à y participer que les pénestinois. C'est notamment le cas de ceux qui résident sur zone « à risque ».

*Les individus interrogés sur Pénestin estiment, davantage que ceux interrogés sur l'Île-Tudy, **ne rien avoir à payer** ( $\text{Khi}^2(1)=14$ ,  $p=0,00018$ ). De même, les individus qui résident hors zone « à risque » considèrent davantage **ne rien avoir à payer** ( $\text{Khi}^2(1)=9$   $p=0,0027$ ).*

C'est notamment le cas lorsqu'il est question de participer pour les actions permettant un maintien de la situation actuelle.

*Ils envisagent davantage sur l'Île-Tudy de participer pour **l'adaptation de leur habitation aux normes de sécurité de la zone** ( $\text{Khi}^2(1)=23$ ,  $p<10^{-4}$ ). Il en va de même lorsqu'il est question du **rechargement des plages en sable** ( $\text{Khi}^2(1)=11$ ,  $p=0,00073$ ). Les individus envisagent davantage de participer pour **l'entretien des ouvrages de protection contre la mer**, sur l'Île-Tudy ( $\text{Khi}^2(1)=19$ ,  $p=0,00001$ ), notamment sur les zones « à risque » ( $\text{Khi}^2(1)=14$ ,  $p=0,00019$ ). Il en est de même lorsqu'il est question de **la construction de davantage d'ouvrages de protection contre la mer, selon la commune** ( $\text{Khi}^2(1)=15$ ,  $p=0,00014$ ) ou selon le zonage ( $\text{Khi}^2(1)=6$ ,  $p=0,01445$ ).*

### 3.3 L'environnement social

Nous allons démontrer que l'environnement social impacte la représentation que les individus se constituent des risques. Les appartenances groupales qui ont un impact influenceraient la valeur des enjeux et l'identité que les individus revendiquent pour l'espace concerné. Ces appartenances n'impacteraient pas directement la représentation des risques, mais le rapport aux acteurs et aux actions mises en place, la manière dont ils les appréhendent. Les individus considéreraient, en effet, comme plus pertinentes les décisions qui vont dans le sens de leur conception du littoral. Lorsqu'elles vont à son encontre, nous supposons que cela entraînerait un doute voire un discrédit quant aux mesures mises en place, comme aux acteurs qui en sont à l'origine. Les gestionnaires seraient alors considérés soit comme trop impliquée, ou à l'inverse : inutilement, dans la gestion des risques, soit à l'inverse, comme pas assez ou mal impliqués. À l'inverse, lorsque les politiques menées s'accordent avec les revendications des individus pour cet espace, les individus leur accorderaient alors davantage de crédit.

#### 3.3.1 Description globale des variables concernant l'environnement social

Le statut de locataire ou propriétaire<sup>164</sup>

**Une grande majorité des individus interrogés sont des propriétaires. Ce constat peut notamment s'expliquer par la forte proportion de résidences secondaires sur ces communes littorales (cf. tableau 22).**

	Propriétaire	Locataire
Île-Tudy N=210	94%	6%
Pénestin N=301	87%	12%
<b>Global N=511</b>	<b>90%</b>	<b>10%</b>

**Tableau 22 :** fréquence de réponses selon le statut du répondant en tant que propriétaire ou locataire

L'habitat en résidence principale ou secondaire<sup>165</sup>

Notre échantillon s'équilibre entre les individus qui ont leur résidence principale sur la commune et ceux qui y ont une résidence secondaire. Cette variable

164 **Annexe 9 : Questionnaire**, question n°3

165 **Annexe 9 : Questionnaire**, question n° 4a

ne semble cependant pas impacter les réponses aux questions abordant les risques d'érosion/submersion ni leur gestion (cf. tableau 23).

	<b>Résidence principale</b>	<b>Résidence secondaire</b>
Île-Tudy N=210	56%	44%
Pénestin N=301	60%	40%
<b>Global N=511</b>	<b>59%</b>	<b>41%</b>

**Tableau 23** : fréquence de réponses selon la nature de leur résidence sur la commune : principale/secondaire

### L'appartenance associative<sup>166</sup>

**Plus de la moitié des individus interrogés ne font partie d'aucune association. Parmi ceux qui en sont membres, la plupart fréquentent une association de sport, loisirs et culture (cf. tableau 24).**

	<b>Maritime</b>	<b>Écologiste</b>	<b>De riverains</b>	<b>De sport, loisirs et culture</b>	<b>Autres</b>	<b>D'aucune association</b>
Île-Tudy N=210	7%	0%	1%	28%	9%	54%
Pénestin N=301	4%	2%	4%	25%	6%	58%
<b>Global N=511</b>	<b>5%</b>	<b>1%</b>	<b>3%</b>	<b>26%</b>	<b>7%</b>	<b>56%</b>

**Tableau 24** : proportion de membres par type d'association sur la commune

Hormis en ce qui concerne les associations de sport, loisirs et culture, les autres types d'associations ne concernent qu'une faible part de notre échantillon, les résultats obtenus seront donc à prendre avec prudence.

### 3.3.2 L'environnement social et la représentation des risques d'érosion/submersion<sup>167</sup>

L'appartenance associative n'influence pas les réponses des individus concernant la réalité des risques actuel et futur. En revanche, elle influence le ressenti à la perspective de dégâts sur la commune.

*Aucun des individus membres d'une association écologiste ne se déclare plus que moyennement inquiet. Dans une moindre mesure, seule une faible part des individus membres d'une association de loisirs se dit*

<sup>166</sup>Annexe 9 : Questionnaire, question n°34

<sup>167</sup>Annexe 13 : Figures 49 - 50

*plutôt inquiète. Le constat inverse apparaît lorsqu'il est question des individus membre d'une association autre (Anova(5)=14, p=0,013)*

Ainsi ceux qui considèrent leur commune comme un espace naturel ne s'inquiètent pas de voir y survenir un aléa lui-même naturel. Il est probable que l'idée de risque ne coïncide pas avec l'image d'espace de loisirs que les individus membre d'une telle association conçoivent leur commune. C'est pourquoi ils se disent moins inquiets que les autres. À l'inverse, il est probable que des individus membres d'une association « autre », souvent à but caritatif, soit plus sensibilisés à la possibilité de conséquences graves en cas de survenue d'un risque, ce qui expliquerait pourquoi près de 40% d'entre eux se déclarent « *plutôt inquiets* » à la perspective de dégâts causés par la mer.

Si d'une manière générale les individus estiment que le risque est pris en compte, les membre d'une association à but revendicatif, potentiellement en conflit avec les autorités (association écologiste ou de riverains), considèrent, davantage que les autres, qu'il n'est pas pris en compte, ou préfèrent ne pas se prononcer.

*Les membres d'associations maritime ou de loisirs considèrent, davantage que les autres, que **le risque actuel est pris en compte**. En revanche, les membres d'associations de riverains sont assez partagés et beaucoup d'entre eux préfèrent ne pas répondre. Quant aux membres d'associations écologistes, ils se prononcent majoritairement pour l'idée que le risque n'est (*plutôt*) pas pris en compte (Anova(2)=10, p=0,005).*

### **3.3.3 L'environnement social et les acteurs des risques**<sup>168</sup>

Les individus qui font partie d'une association à but revendicatif pour le développement de la commune (association écologiste ou de riverains) considèrent davantage que les autres les associations comme des sources d'information lorsqu'il est question des risques d'érosion/submersion.

*Les individus qui se déclarent membres d'une association écologiste ou d'une association de riverains mentionnent davantage que les autres **les associations locales comme source d'information** (Khi<sup>2</sup>(5)=19, p=0,00176).*

À l'inverse, ces mêmes membres remettent davantage en question la légitimité du pouvoir en place, auquel, pour la plupart, ils peuvent être amenés à s'opposer de par

---

168 **Annexe 13** : Figures 51 - 55

leurs revendications.

*Lorsqu'il est question de la légitimité des acteurs, les individus membres d'une association écologiste remettent davantage en question que les autres **la légitimité du Maire** en tant que décideur ( $Khi^2(5)=16$ ,  $p=0,00727$ ). Le même constat se retrouve lorsqu'il est question de la **qualité des connaissances du Maire**. En effet celles-ci sont davantage mises en question parmi les membres d'une association écologiste. Dans une moindre mesure ces résultats se retrouvent parmi les membres d'une association de riverains ( $Khi^2(5)=39$ ,  $p<10^{-4}$ ). Il en est de même lorsqu'il est question de la qualité des connaissances **du conseil municipal** ( $Khi^2(5)=29$ ,  $p<10^{-4}$ ).*

Lorsqu'il est question de la responsabilité des acteurs en cas de dégâts avérés, les individus sont en relation avec la mer (ceux qui s'identifient à la caractéristique littorale de cet espace) ou appartenant à des associations caritatives (ceux qui s'identifient au comportement civique) se considèrent, davantage que les autres comme eux-mêmes responsables des frais encourus.

*Pour ce qui relève de la responsabilité des acteurs, si une majorité des personnes interrogées estiment que ce serait **aux assurances de payer** en cas de dégâts avéré sur leur habitation, ce résultat est moins prononcé parmi les membres d'une association maritime ou d'une association « autre » ( $Khi^2(5)=12$ ,  $p=0,03539$ ).*

### 3.3.4 L'environnement social et les actions face aux risques<sup>169</sup>

Sur les espaces concernés par les actions de prévention, les enjeux immobiliers sont bien plus importants pour les propriétaires que pour les locataires. Ainsi, lorsqu'on les interroge sur la pertinence des actions à mettre en place, les propriétaires souhaitent, davantage que les locataires, préserver la pérennité de leur bien immobilier.

*Les propriétaires considèrent, encore moins que les locataires, **la démolition et le recul des habitations** comme une action adaptée (Test U,  $Z=-2$ ,  $p=0,023580$ ).*

De même, elle n'est pas considérée de la même manière selon la nature de l'association dont se revendiquent les individus. Cette action est davantage considérée comme pertinente par ceux dont les aspirations pour cet espace vont dans le sens d'un retour à la nature. À l'inverse, elle est davantage refusée par ceux qui aspirent à une préservation, voire à un développement, de l'urbanisation actuelle.

*Les individus membres d'une association écologiste considèrent, bien*

---

169 **Annexe 13** : Figures 56 et 57 et Tableau 23

plus que les autres, **la démolition et le recul des habitations**, comme une action adaptée à la situation de la commune. Les individus membres d'une association de riverains sont, quant à eux, très partagés sur la question. En revanche, les membres d'une association maritime, comme de sport, loisirs et culture ou d'aucune association considèrent plutôt la démolition et le recul des habitations comme une mesure inadaptée ( $Anova(5)=12, p=0,030$ ).

Les gros travaux d'aménagement immobilier étant censés être à la charge des propriétaires, lorsqu'il est question d'une participation financière aux actions de prévention, ceux-ci envisagent davantage de participer à ce qui relève de travaux sur leur habitation.

Lorsqu'on les interroge sur une éventuelle participation financière, les propriétaires acceptent, davantage que les locataires, de participer financièrement **pour adapter leur habitation aux normes de sécurité de la zone** ( $Khi^2(1)=6, p=0,0147$ ).



### **3.4 Les informations reçues à propos des risques d'érosion/submersion<sup>170</sup>**

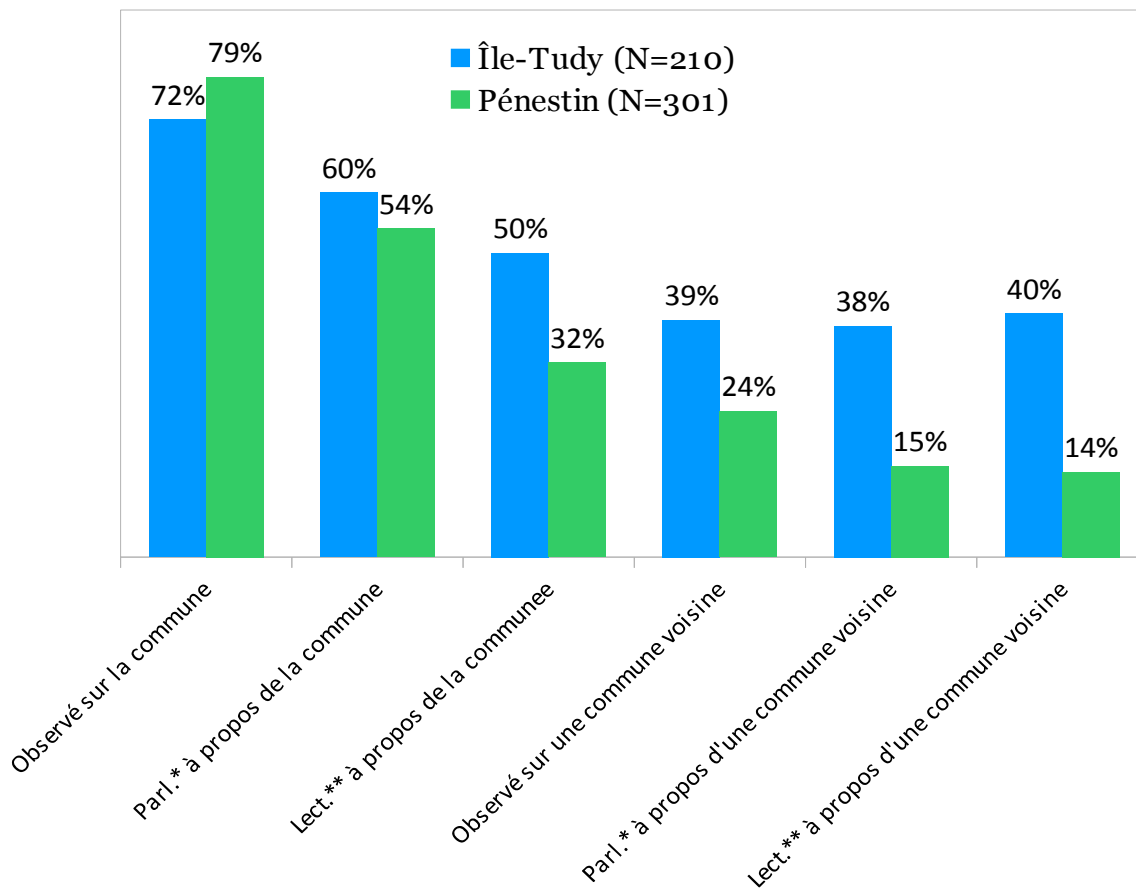
Nous allons démontrer que les informations issues des expériences antérieures à propos des risques d'érosion/submersion influencent la représentation que les individus se constituent de ces risques. Ceux qui ont déjà une expérience de phénomènes locaux d'érosion/d'inondation marine, de par leur vécu ou de par les informations qu'ils en ont (selon leurs sources), considéreraient davantage que le risque existe et qu'il y a lieu de s'en inquiéter. L'expérience des risques sensibiliserait également les individus à la nécessité de mise en œuvre d'actions de prévention. Ceux qui ont déjà vécu ou entendu parler/lu des articles à propos de tels phénomènes locaux seraient ainsi davantage enthousiastes vis-à-vis des différentes actions de préventions à mettre en place. Ils seraient également davantage enclins à y participer financièrement.

#### **3.4.1 Description globale des variables concernant les informations reçues à propos des risques d'érosion/submersion**

L'expérience la plus fréquemment vécue est l'observation du phénomène d'érosion/submersion sur la commune, connue par une grande majorité des individus interrogés. Le fait d'en avoir appris la survenue en parlant avec des habitants est également mentionné par la moitié des individus interrogés. Les autres expériences sont moins courantes, notamment sur Pénestin (cf. figure 58).

---

<sup>170</sup>Annexe 9 : Questionnaire, question n°20



**Figure 58** : fréquence de réponses pour chaque expérience possible des risques d'érosion/submersion sur la commune ou sur une commune voisine  
 Parl.\* : Appris en parlant avec des habitants que ce phénomène avait été observé  
 Lect.\*\* : Appris en lisant la presse que ce phénomène avait été observé

### 3.4.2 Les informations reçues et la représentation des risques<sup>171</sup>

Les individus qui ont des informations à propos d'un tel phénomène déjà survenu sur leur commune considèrent, davantage que les autres, que qu'il est susceptible de survenir à nouveau donc que les risques sont réels.

*L'idée selon laquelle le **risque actuel est réel** est davantage envisagé parmi les individus qui ont fait l'expérience de ce phénomène sur leur commune, que ce soit en observant par eux-mêmes (Test U,  $Z=7$ ,  $p<10^{-4}$ ), en en entendant parler (Test U,  $Z=4$ ,  $p<10^{-4}$ ) ou en le lisant dans la presse (Test U,  $Z=4$ ,  $p<10^{-4}$ ). De même, lorsqu'il est question **du risque futur**, celui-ci est davantage considéré comme **réel** par les individus qui ont observé semblable phénomène sur leur commune (Test U,  $Z=2$ ,  $p=0,031601$ ), qui en ont entendu parler (Test U,  $Z=2$ ,  $p=0,014064$ ) ou qui l'ont lu dans la presse (Test U,  $Z=2$ ,  $p=0,029721$ ). Enfin, tous les individus ayant une quelconque expérience des risques estiment moins que les autres que **rien ne prouve que cela arrivera**, qu'ils aient observé ce phénomène sur leur commune (Test U,  $Z=-3$ ,  $p=0,002006$ ), qu'ils en aient entendu parler (Test U,  $Z=-2$ ,  $p=0,038175$ ) ou encore qu'ils l'aient observé sur une commune voisine (Test U,  $Z=-3$ ,  $p=0,006828$ ), qu'ils en aient entendu parler à propos de l'une d'elles (Test U,  $Z=-3$ ,*

171 Annexe 14 : Figures 59 - 69

$p=0,004562$ ) et/ou qu'ils l'aient lu dans la presse (Test U,  $Z=-3$ ,  $p=0,001004$ ).

De même, pour avoir déjà eu des informations quant aux précédentes conséquences de ces phénomènes, ces individus considèrent également, davantage que les autres, que les conséquences peuvent être importantes.

***Les conséquences du risque actuel**, sont davantage considérées comme importantes par les individus qui ont observé ce phénomène sur leur commune (Test U,  $Z=3$ ,  $p=0,007645$ ), qui en ont entendu parler par des habitants (Test U,  $Z=3$ ,  $p=0,002313$ ) ou qui en ont appris la survenue en lisant la presse (Test U,  $Z=2$ ,  $p=0,036576$ ).*

Lorsque leur expérience concerne une commune voisine, ils envisagent alors davantage des conséquences importantes sur la leur comme un événement futur.

*Quant **aux conséquences de ce risque futur**, elles sont davantage envisagées comme importantes par les individus qui ont observé ce phénomène sur une commune voisine (Test U,  $Z=-3$ ,  $p=0,002154$ ).*

Considérant davantage l'existence et la gravité des risques d'érosion/submersion, nous pourrions supposer que ces individus qui ont des informations sur le sujet, se disent davantage inquiets à la perspective de dégâts causés par la mer. C'est en effet le cas, cependant, l'inquiétude qu'ils expriment reste modérée.

*Les individus qui ont une certaine expérience du risque sur leur commune expriment, davantage que les autres, de **l'inquiétude à la perspective de dégâts causés par la mer sur celle-ci**, qu'ils aient par eux-mêmes observé ce phénomène (Test U,  $Z=-4$   $p<10^{-4}$ ), qu'ils en aient entendu parler (Test U,  $Z=-5$ ,  $p<10^{-4}$ ) ou qu'ils l'aient lu dans la presse (Test U,  $Z=-4$   $p<10^{-4}$ ). Ce résultat se retrouve parmi ceux qui en ont entendu parler à propos de communes voisines (Test U,  $Z=-3$ ,  $p=0,001318$ ). Ces derniers expriment également, davantage que les autres, de l'inquiétude à la perspective de dégâts causés par la mer **sur leur habitation** (Test U,  $Z=-4$ ,  $p<10^{-4}$ ).*

Ce constat peut s'expliquer par le fait que ces individus considèrent également davantage que ce risque est pris en compte. Il n'y aurait donc pas lieu de s'inquiéter.

*Les individus qui ont une expérience des risques considèrent également davantage que **le risque actuel est pris en compte** qu'ils aient observé ce phénomène par eux-mêmes sur la commune (Test U,  $Z=3$ ,  $p=0,001937$ ), qu'ils en aient entendu parler par des habitants (Test U,  $Z=4$ ,  $p=0,000419$ ) ou lu dans la presse (Test U,  $Z=4$ ,  $p=0,000415$ ). Ceux qui l'ont lu dans la presse à propos de leur commune considèrent*

également, davantage que les autres, que **le risque futur est pris en compte** (Test U,  $Z=4$ ,  $p<10^{-4}$ ).

### 3.4.3 Les informations reçues et les acteurs des risques<sup>172</sup>

Le fait d'affirmer avoir obtenu des informations concernant les risques favorisent la réponse des individus selon laquelle ils sont bien informés.

*Les individus qui ont une expérience des risques sur leur commune se disent, davantage que les autres, concernés et **bien informés** de ces derniers, qu'ils aient observé ce phénomène par eux-mêmes ( $Khi^2(2)=7$ ,  $p=0,03823$ ), qu'ils en aient entendu parler ( $Khi^2(2)=34$ ,  $p<10^{-4}$ ) ou qu'ils l'aient lu dans la presse ( $Khi^2(2)=26$ ,  $p<10^{-4}$ ). Ce résultat se retrouve également parmi ceux qui en ont entendu parler à propos de communes voisines ( $Khi^2(2)=20$ ,  $p<10^{-4}$ ).*

En ce qui concerne les sources d'information, elles découlent directement des supports qui ont servi à la véhiculer.

*Il n'est pas étonnant de constater que les individus qui ont observé ce phénomène par eux-mêmes sur la commune citent davantage que les autres **leurs propres connaissances** ( $Khi^2(1)=21$ ,  $p<10^{-4}$ ). **Les médias** sont davantage considérés comme une source d'information par les individus qui déclarent avoir entendu parler d'un tel phénomène à propos de leur commune ( $Khi^2(1)=11$ ,  $p=0,00108$ ) ou l'avoir lu dans la presse ( $Khi^2(1)=24$ ,  $p<10^{-4}$ ). **Les relations proches** sont, quant à elles, davantage citées par les individus qui ont entendu parler de ces phénomènes à propos de leur commune ( $Khi^2(1)=24$ ,  $p<10^{-4}$ ). Il en est de même lorsqu'il est question **des habitants comme source d'information** ( $Khi^2(1)=24$ ,  $p<10^{-4}$ ). **Les associations locales** sont, en revanche davantage mentionnées comme sources par les individus qui ont appris que ce phénomène était survenu sur leur commune en lisant la presse ( $Khi^2(1)=9$ ,  $p=0,00216$ ). De même que **les services communaux** ( $Khi^2(1)=16$ ,  $p<10^{-4}$ ), également davantage cités par les individus qui ont entendu parler de ce phénomène sur leur commune ( $Khi^2(1)=14$ ,  $p<10^{-4}$ ).*

### 3.4.4 Les informations reçues et les actions face aux risques<sup>173</sup>

Considérant davantage qu'il existe un risque, les individus ayant des informations concernant l'événement passé d'un semblable phénomène considèrent davantage les diverses actions de prévention comme pertinentes.

*L'idée **d'adapter l'architecture des habitations** est, notamment, davantage considérée comme adaptée par les individus qui ont entendu parler de ces phénomènes à propos de leur commune (Test U,  $Z=2$ ,  $p=0,026546$ ) ou à propos d'une commune voisine (Test U,  $Z=4$ ,*

172 **Annexe 14** : Figures 70 - 77

173 **Annexe 14** : Figures 78 - 86

$p=0,000129$ ). Plus impactés encore, les individus qui ont observé ce phénomène sur leur commune considèrent, davantage que les autres, le fait **d'interdire toute nouvelle construction dans les zone « à risque »** comme une action adaptée (Test U,  $Z=2$ ,  $p=0,017932$ ).

De la même façon, ils envisagent également davantage de participer financièrement à la mise en place de ces actions.

Les individus qui ont une certaine expérience des risques envisagent, davantage que les autres, d'y **participer financièrement**. Ils considèrent en effet, moins que les autres, ne rien avoir à payer. C'est notamment les cas de ceux qui ont observé ce phénomène sur leur commune ( $Khi^2(1)=7$ ,  $p=0,00831$ ), de ceux qui en ont entendu parler ( $Khi^2(1)=9$ ,  $p=0,00221$ ), mais également de ceux qui l'ont observé sur une commune voisine ( $Khi^2(1)=10$ ,  $p=0,00168$ ) et/ou en ont entendu parler ( $Khi^2(1)=9$ ,  $p=0,00236$ ). De manière plus précise, lorsqu'il est question de participer financièrement pour **l'entretien des ouvrages de protection contre la mer** ; les individus acceptent davantage d'y participer financièrement lorsqu'ils ont eux-mêmes observé ces phénomènes sur leur commune ( $Khi^2(1)=10$ ,  $p=0,00209$ ) ou qu'ils en ont entendu parler ( $Khi^2(1)=19$ ,  $p<10^{-4}$ ). De manière plus marquée encore, la participation financière pour la **construction de nouveaux ouvrages de protection contre la mer** est davantage envisagée par les individus ayant une quelconque expérience des risques sur leur commune : par l'observation ( $Khi^2(1)=5$ ,  $p=0,02196$ ), les discussions ( $Khi^2(1)=11$ ,  $p<10^{-4}$ ) ou la lecture de presse ( $Khi^2(1)=7$ ,  $p=0,00771$ ). De même le financement de cette action est davantage envisagé par les individus qui ont entendu parler d'érosion/submersion à propos d'une commune voisine ( $Khi^2(1)=7$ ,  $p=0,00679$ ). Enfin, le financement de **la mise en place d'un plan de relocalisation des habitations là où la vie humaine est en danger** est davantage envisagé par les individus qui ont observé par eux-mêmes ce phénomène sur une commune voisine ( $Khi^2(1)=6$ ,  $p=0,01605$ ) ou qui en ont entendu parler ( $Khi^2(1)=6$ ,  $p=0,01559$ ).

### **3.5 La composante cognitive des attitudes vis-à-vis du cadre de vie**

Nous allons démontrer que deux aspects de l'image que les individus se font de leur cadre de vie impactent leur manière d'envisager les risques d'érosion/submersion. Tout d'abord la caractéristique littorale du cadre de vie : comme nous l'avons déjà constaté avec les cartes mentales, nous supposons que les individus qui accordent une plus grande importance à l'aspect littoral de leur cadre de vie envisagent davantage l'existence de risques côtiers. Ceux qui considèrent l'aspect littoral de leur commune comme un élément important, constitutif de son identité (place identity) (Proshansky, 1976), considéreraient davantage les risques d'érosion/submersion comme des éventualités. D'un autre côté, la valence accordée à cette image (positive/négative) influencerait, elle aussi la représentation des risques. Plus l'image de la commune est positive, plus les individus concevraient les risques. De plus, les individus qui ont une image positive de leur commune, du point de vue humain (la convivialité en étant un élément important), et fonctionnel (comme dynamique, active et/ou animée), feraient également davantage confiance aux acteurs pour ce qui relève de la gestion des risques, aussi bien du point de vue de l'information que des actions de prévention.

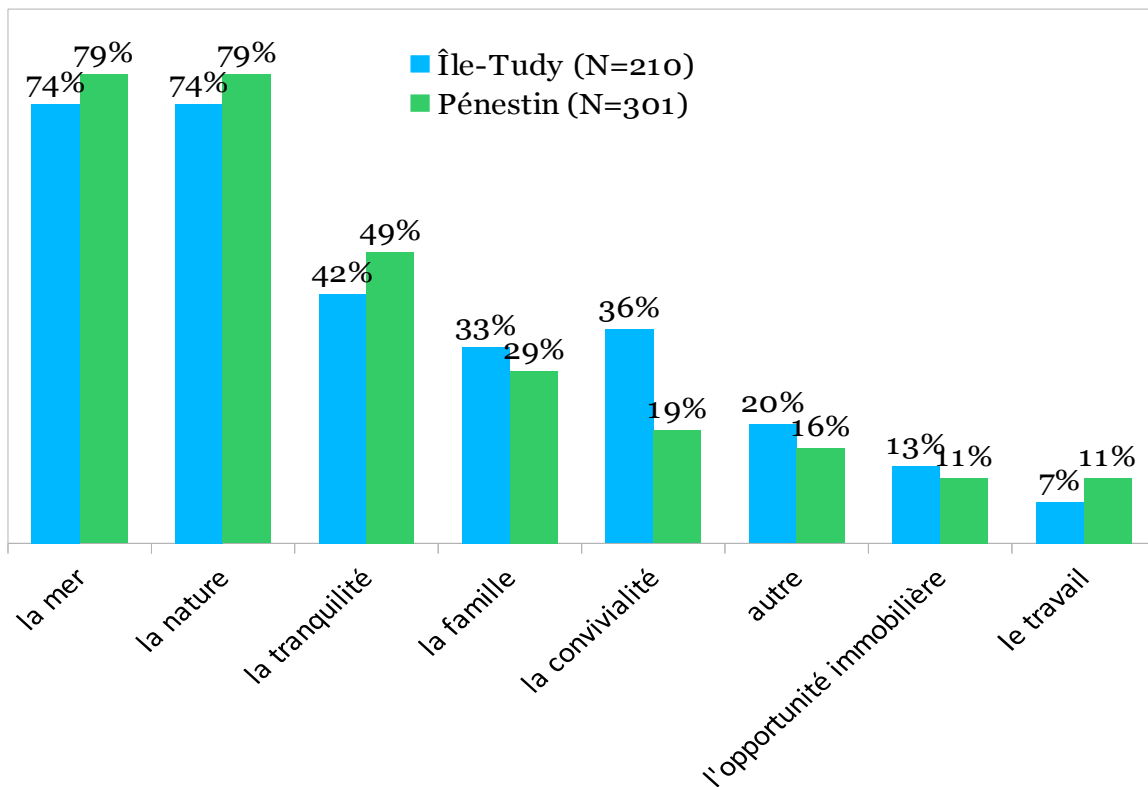
#### **3.5.1 Description globale des variables concernant la composante cognitive des attitudes**

Les aspects naturels et humains comme motivation pour vivre sur la commune<sup>174</sup>

La mer et la nature sont très nettement les deux éléments du cadre de vie qui motivent le plus de personnes à y vivre. Les composantes littorales et naturelles de cet espace sont donc communément considérées de manière positive et comme caractéristiques de cet espace. Bien que mentionnées par un peu moins de la moitié des personnes interrogées, la tranquillité et la convivialité (notamment sur l'Île-Tudy) demeurent les sources de motivation les plus fréquemment mentionnées. Concernant les réponses « autres », le plus souvent il est fait allusion au fait d'être natif/originaire de la région ou encore au fait de connaître des amis sur la commune, ou encore à la qualité de vie, du climat *etc.* (cf. figure 87).

---

<sup>174</sup> Annexe 9 : Questionnaire, question n°5, énoncé 7



**Figure 87 :** fréquence de réponses « Oui » pour citer ces éléments comme motivation à vivre sur la commune

### La distance estimée entre mer et habitation<sup>175</sup>

Les réponses varient essentiellement entre « *Très près* » et « *Distance moyenne* ». Si les île-tudistes estiment, pour la plupart, habiter « *Très près* » de la mer, les pénestinois se disent plutôt « *Plutôt près* » de la mer. Ce constat peut s'expliquer par des facteurs géographiques, Pénestin possédant davantage d'espaces à l'intérieur des terres que l'Île-Tudy (cf. tableau 24). La très faible proportion d'individus ayant répondu habiter plutôt/très loin de la mer nous a incité à regrouper ces modalités ensemble. Pour les analyses statistiques, nous avons donc regroupé les modalités « *Très loin* » et « *Plutôt loin* » et avons fait de même pour les modalités « *Plutôt près* » et « *Très près* ».

<sup>175</sup>Annexe 9 : Questionnaire, question n°8

	Loin		Distance moyenne	Près		NSP
	Très loin	Plutôt loin		Plutôt près	Très près	
Île-Tudy N=210	0%	0%	3%	32%	65%	0%
Pénestin N=301	0%	1%	16%	45%	37%	1%
<b>Global N=511</b>	<b>0%</b>	<b>1%</b>	<b>11%</b>	<b>40%</b>	<b>48%</b>	<b>1%</b>
	<b>1%</b>			<b>88%</b>		

**Tableau 24** : fréquence de réponses pour l'estimation de la distance entre le lieu d'habitation du répondant et la mer

### La vue mer depuis l'habitation<sup>176</sup>

La plupart des individus interrogés n'ont pas de vue mer. Pour des raisons géographiques, ils sont cependant plus nombreux à en avoir une sur Île-Tudy que sur Pénestin (cf. tableau 25).

Fréquence de réponses « Oui »	
Île-Tudy N=210	45%
Pénestin N=301	22%
<b>Total N=511</b>	<b>32%</b>

**Tableau 25** : proportion de individus déclarant avoir une vue mer depuis leur habitation

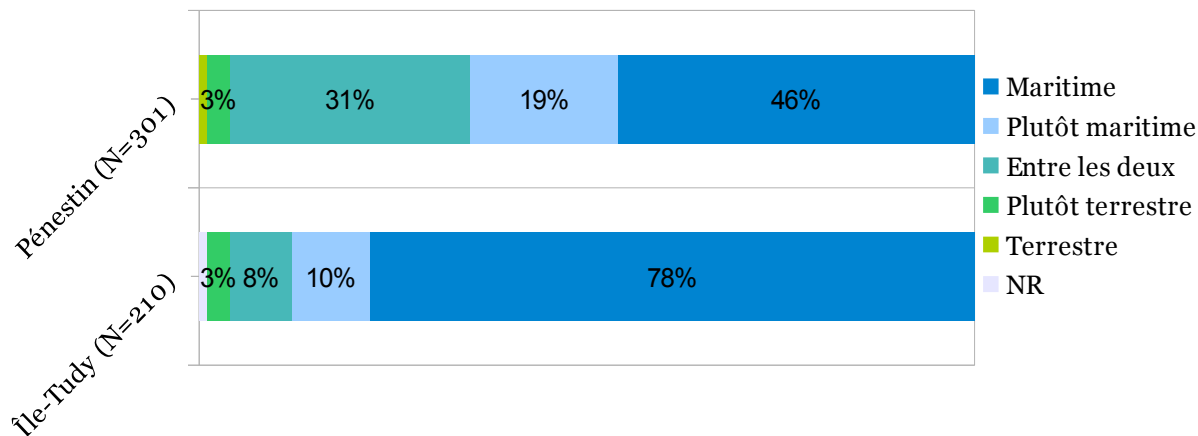
### L'image de la commune, entre terre et mer<sup>177</sup>

Une grande majorité des île-tudistes décrit la commune comme maritime. Si près de la moitié des pénestinois fait de même, les autres en revanche, décrivent davantage leur commune entre maritime et terrestre. De la même façon, si sur l'Île-Tudy les individus interrogés décrivent fréquemment leur commune comme balnéaire, les pénestinois, en revanche, la décrivent plutôt entre balnéaire et campagnarde. (cf. figures 88 et 89).

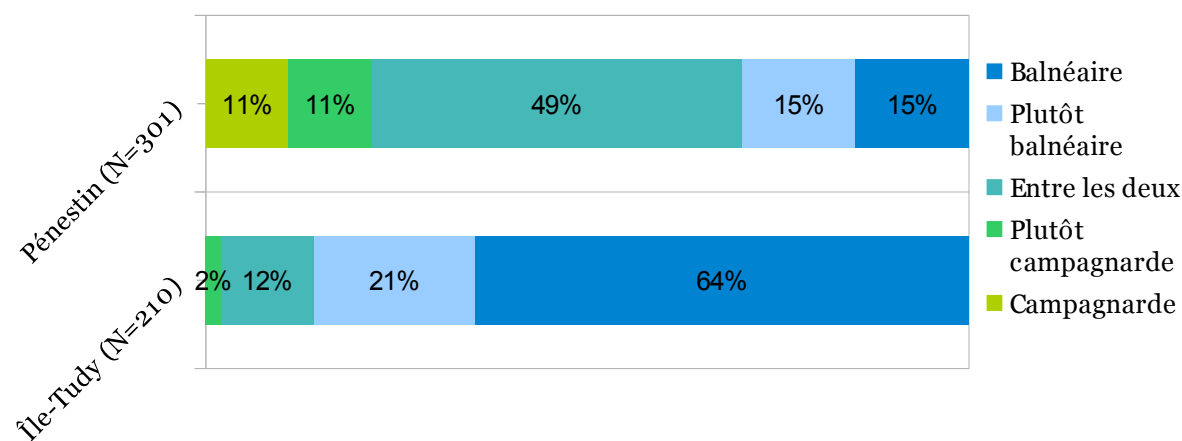
<sup>176</sup>Annexe 9 : Questionnaire, question n°6

<sup>177</sup>Annexe 9 : Questionnaire, question n°13, énoncés 4 & 9





**Figure 88 :** fréquence de réponses pour la description de la commune entre maritime et terrestre



**Figure 89 :** fréquence de réponses pour la description de la commune entre campagnarde et balnéaire

### L'image de la commune, entre positive et négative<sup>178</sup>

Les deux communes sont décrites comme (plutôt) vieillissantes et tranquilles. Si l'Île-Tudy semble généralement décrite comme belle, Pénestin est plutôt décrite entre belle et plutôt belle. De la même façon, si l'Île-Tudy semble généralement décrite comme touristique, Pénestin est plutôt décrite entre touristique et plutôt touristique. L'Île-Tudy est également décrite comme plutôt active, plutôt dynamique et plutôt animée. En revanche, la description de Pénestin sur ces aspects est plus mitigée (cf. figures 90- 91). D'une manière générale, si tous décrivent leur commune de manière positive, la description que font les pénestinois reste plus mitigée que celle des île-tudistes. La très faible proportion d'individus décrivant leur commune de manière (plutôt) terrestre et, plus globalement, (plutôt) négative nous a incité à regrouper certaines modalités ensemble. Pour les analyses statistiques, nous avons donc regroupé les modalités « Très ... » et « Plutôt .... » pour chacune des variables descriptives de l'image de la commune.

<sup>178</sup> Annexe 9 : Questionnaire, question n°13, énoncés 1,-3 & 5-8

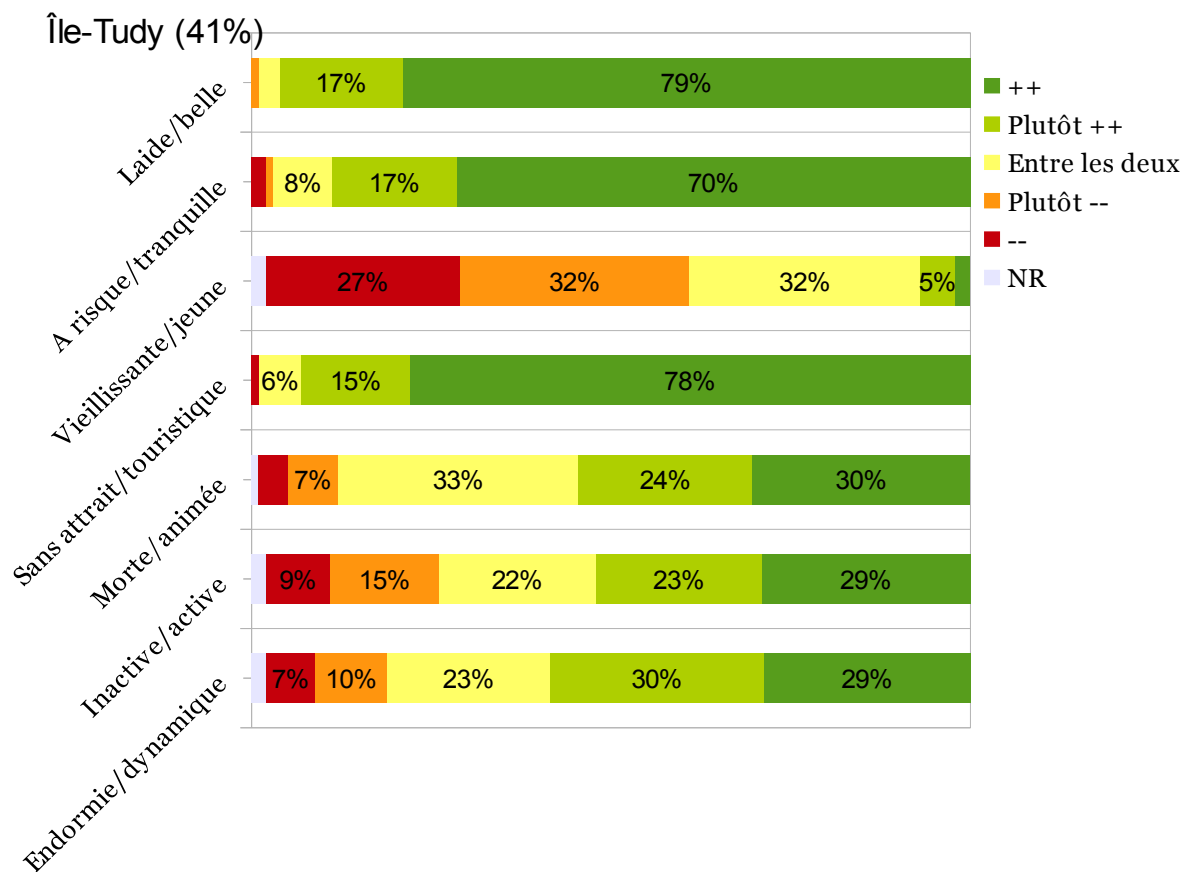


Figure 90 : fréquence de réponses pour décrire l'Île-Tudy

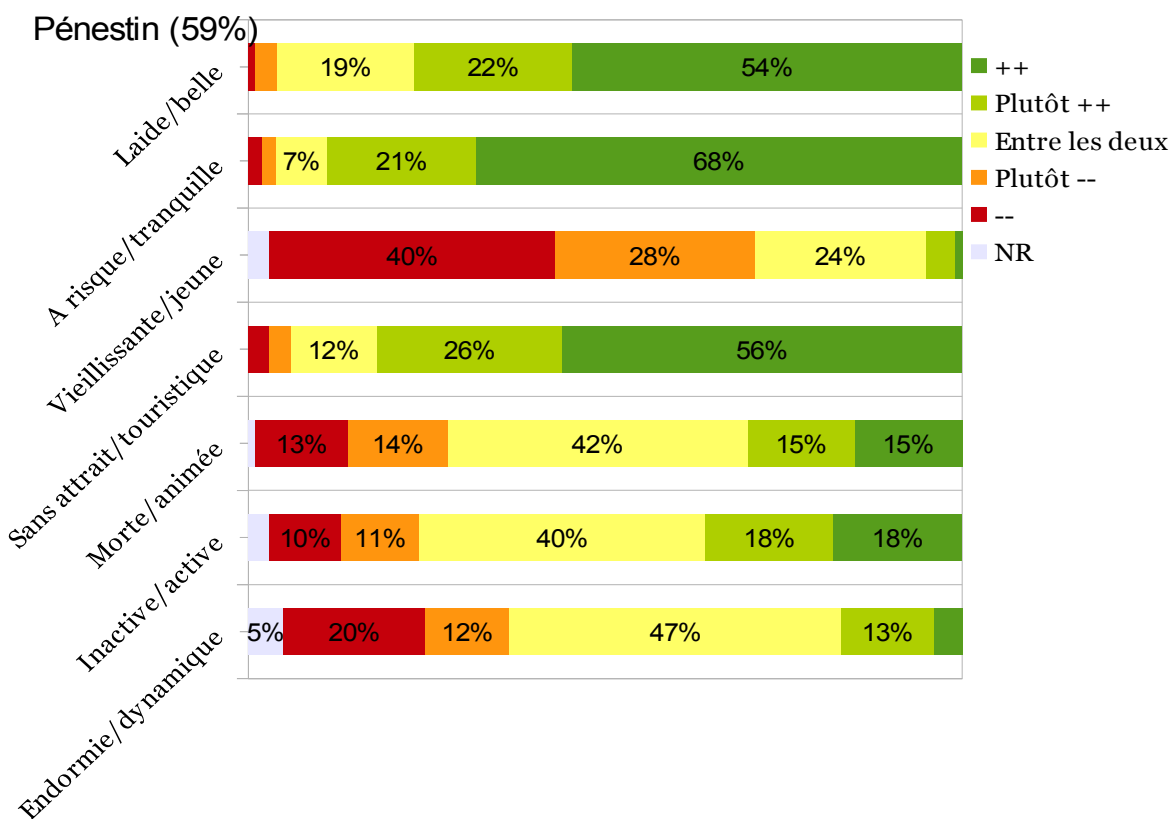


Figure 91 : fréquence de réponses pour décrire Pénestin

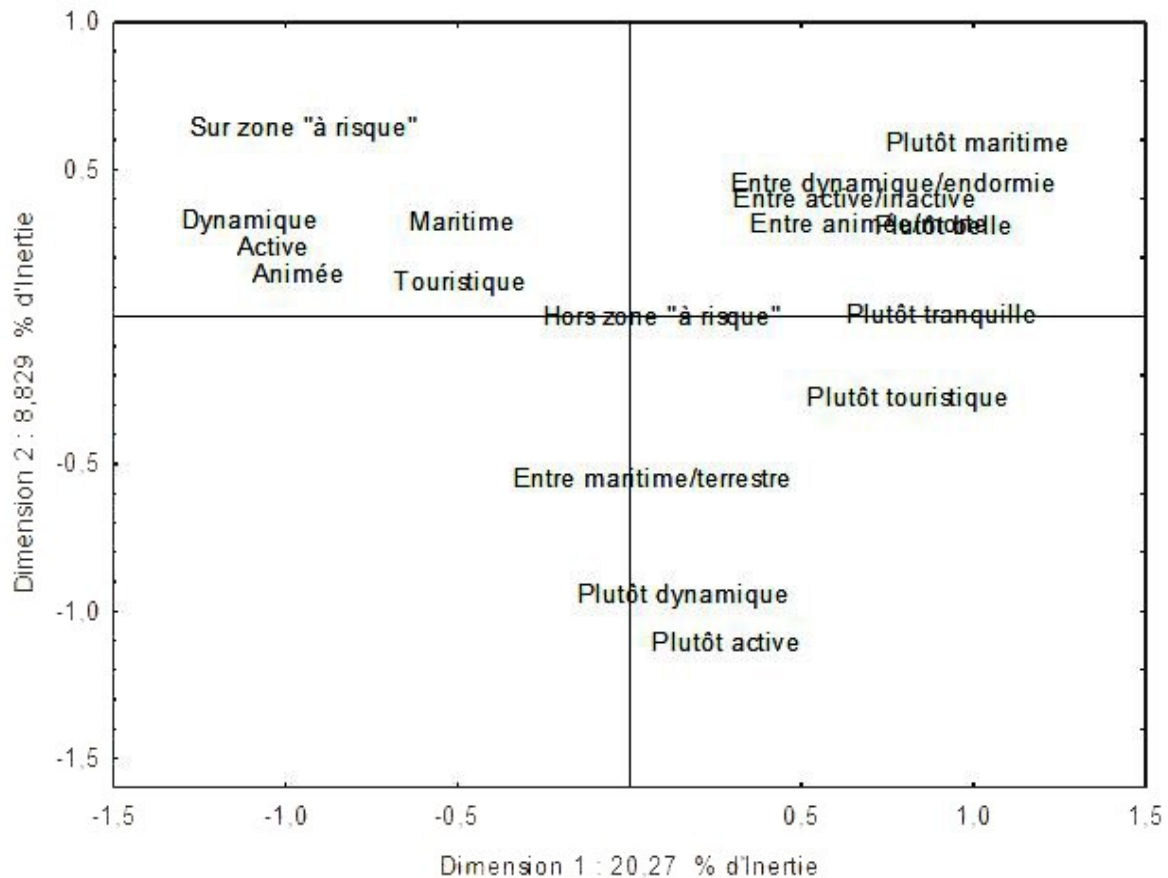
Nous supposons qu'il existe une différence dans la manière dont les individus conçoivent et décrivent leur cadre de vie selon qu'ils résident en zone « à risque » ou en dehors de celle-ci. En effet, comme précisé dans notre problématique, nous supposons que lorsqu'un élément est susceptible de menacer la valence positive du cadre de vie, les individus vont alors mettre en avant d'autres éléments, constitutifs de cet espace, à valence positive. Nous avons donc étudié les motivations pour vivre sur la commune avec le fait de résider sur/hors zone « à risque » (cf. tableau 26).

<b>La convivialité comme motivation pour vivre sur la commune</b>		
	<b>Mentionnée</b>	<b>Non mentionnée</b>
<b>Sur zone « à risque » (18%)</b>	<b>40%</b>	<b>60%</b>
<b>Hors zone « à risque » (82%)</b>	<b>23%</b>	<b>78%</b>

**Tableau 26** : relation entre la commune et la **convivialité comme motivation** pour vivre sur la commune (Chi<sup>2</sup> de Pearson=10,99271, dl=1, p=0,00091)

Nous avons également mis en place une Analyse des Correspondances Multiples<sup>179</sup>, afin de vérifier cette hypothèse. Pour cela nous avons sélectionné la variable sur/hors zone « à risque » et huit variables concernant l'image : les deux concernant la caractéristique littorale (maritime/terrestre et balnéaire/campagnarde), les cinq concernant l'image positive ou négative qui impactent la représentation des risques dans sa dimension fonctionnelle (dynamique/endormie, active/inactive et animée/morte) et esthétique (touristique/sans attrait et belle/laide) ainsi que la description tranquille/à risque. Ces analyses nous confirment qu'il existe bien une relation entre les réponses données. En effet la dimension 1 du graphique (cf. Figure 92) indique que les individus qui résident sur zone « à risque » décrivent leur commune de manière à la fois plus maritime et plus positive (notamment d'un point de vue fonctionnel) que ceux qui résident en dehors de ces zones.

<sup>179</sup> Emploi du logiciel Statistica



**Figure 92** : ACM, entre emplacement sur/hors zone « à risque et l'image de la commune  
( $\chi^2=2811,61$ , ddl=625,  $p<10^{-4}$ )

D'une manière générale, les individus qui résident sur zone « à risque » mettent, davantage que les autres, en avant les caractéristiques maritimes, mais avant tout les caractéristiques positives de leur commune, notamment celles qui relèvent de ses dimensions fonctionnelles et sociales.

### Les aspirations pour la commune en terme d'urbanisation<sup>180</sup>

La moitié des individus interrogés aspirent à un maintien de la situation actuelle, les autres souhaitent plutôt moins d'urbanisation (cf. tableau 27). La faible proportion d'individus aspirant à plutôt moins d'urbanisation ou à plus d'urbanisation nous a incité à regrouper certaines modalités ensemble. Pour les analyses statistiques, nous avons donc regroupé les modalités « Moins » et « Plutôt moins » d'urbanisation ainsi que les modalités « Plus » et « Plutôt plus ».

<sup>180</sup> Annexe 9 : Questionnaire, question n°34

	<b>Désurbanisation</b>		<b>Maintien de la situation actuelle</b>	<b>Urbanisation</b>		NSP
	Moins d'urbanisation	Plutôt moins		Plutôt plus	Plus d'urbanisation	
Île-Tudy N=210	14%	3%	64%	9%	3%	7%
Pénestin N=301	20%	12%	47%	13%	4%	5%
<b>Global</b> N=511	18%	8%	<b>54%</b>	11%	4%	6%
	<b>26%</b>			<b>15%</b>		

**Tableau 27** : fréquences de réponses données suite à la question « du point de vue de l'urbanisation, il serait préférable pour la commune que la situation évolue, selon vous, vers... »

### 3.5.2 La composante cognitive des attitudes et la représentation des risques<sup>181</sup>

D'une manière générale les individus qui considèrent davantage leur commune comme littorale associent davantage l'idée de risque à celle d'« érosion/submersion ».

*Les individus qui décrivent leur commune comme maritime plutôt que terrestre associent davantage que les autres l'érosion/submersion au mot « **tempête** » ( $Khi^2(2)=18, p=0,00010$ ), ainsi qu'à l'expression « **risque sur votre habitation** » ( $Khi^2(2)=18, p=0,00010$ ). Il en est de même pour ceux qui la décrivent comme balnéaire plutôt que campagnarde ( $Khi^2(2)=47, p<10^{-4}$ ).*

Le fait que toutes ces personnes associent davantage l'érosion/submersion à l'idée de risque dans leur cadre de vie s'associe au fait qu'ils expriment, davantage que les autres, une certaine inquiétude à la perspective de dégâts sur leur habitation.

*Les individus qui ont une vue mer expriment, davantage que les autres, de l'inquiétude à la perspective de dégâts causés par la mer **sur leur habitation** (Test U,  $Z=-4, p=0,000390$ ). De même, plus les individus considèrent habiter près de la mer, plus ils expriment une certaine inquiétude à la perspective de dégâts **sur leur habitation***

<sup>181</sup> Annexe 15 : Figures 93 - 107

(Anova(2)=7, p=0,037). Lorsqu'on les interroge sur leur ressenti, plus les individus conçoivent leur commune comme maritime, plus ils expriment une certaine inquiétude à la perspective de dégâts causés par la mer **sur leur habitation** (Anova(2)=14, p<10<sup>-4</sup>). Ce même constat se retrouve parmi ceux qui la décrivent comme balnéaire plutôt que campagnarde (Anova(2)=22, p<10<sup>-4</sup>).

Ce sentiment, demeure, cependant assez faible. Ce peu d'inquiétude s'explique notamment par la confiance exprimée quant à la prise en compte des risques, aussi bien de la part de ceux qui l'envisagent le plus, que de ceux qui décrivent le plus leur commune de manière positive sur le plan fonctionnel et/ou qui souhaitent la voir préservée en l'état.

Pour ce qui est du **risque futur**, les individus qui considèrent leur commune comme maritime plutôt que terrestre considèrent, davantage que les autres, qu'il **est pris en compte** (Anova(2)=11, p=0,005). Il en va de même parmi ceux qui la décrivent comme balnéaire plutôt que campagnarde (Anova(2)=35, p<10<sup>-4</sup>). De plus, **le risque actuel** est davantage considéré comme **pris en compte** par les individus qui décrivent leur commune comme dynamique plutôt qu'endormie (Anova(2)=12, p=0,002), comme active plutôt qu'inactive (Anova(2)=19, p<10<sup>-4</sup>). Lorsqu'il est question du **risque futur**, celui-ci est davantage considéré comme **pris en compte** par les individus qui décrivent leur commune comme dynamique plutôt qu'endormie (Anova(2)=15, p=0,005), comme active plutôt qu'inactive (Anova(2)=14, p=0,001), comme animée plutôt que morte (Anova(2)=19, p<10<sup>-4</sup>). Enfin, Les individus qui s'expriment en faveur d'un maintien de la situation actuelle se considèrent également, davantage que les autres, que **le risque actuel est pris en compte** (Anova(2)=25, p<10<sup>-4</sup>).

### 3.5.3 La composante cognitive des attitudes et les acteurs des risques<sup>182</sup>

Plus les individus accordent une part importante à la mer dans l'image qu'ils se font de leur commune, plus ils mentionnent leurs propres connaissances ou les médias comme sources d'information.

Les individus qui conçoivent la mer comme source de motivation pour vivre sur la commune mentionnent, davantage que les autres, **leurs propres connaissances** (Khi<sup>2</sup>(1)=15, p<10<sup>-4</sup>) et **les médias** (Khi<sup>2</sup>(1)=6, p=0,01403) comme sources d'information sur les risques.

Les individus qui accordent de l'importance aux qualités sociales de la commune estiment davantage que les communications, et au delà les informations qui circulent, sont de qualité. Ceux qui mettent en avant la dimension sociale (conviviale) et fonctionnelle de la commune considèrent ainsi, davantage que les autres, être bien informés des risques.

---

182 **Annexe 15** : Tableau 28 et Figures 108 - 136

Les individus qui mentionnent la convivialité comme motivation déclarent, davantage que les autres, être **bien informés** ( $Khi^2(2)=9$ ,  $p=0,01053$ ). Il en est de même pour les individus qui décrivent leur commune comme dynamique plutôt qu'endormie ( $Khi^2(4)=16$ ,  $p=0,002714$ ), comme active plutôt qu'inactive ( $Khi^2(4)=14$ ,  $p=0,008771$ ) et/ou comme animée plutôt que morte ( $Khi^2(4)=12$ ,  $p=0,014792$ ).

Ceux là citent plutôt les services communaux comme source d'information.

Les individus qui décrivent leur commune comme dynamique plutôt qu'endormie mentionnent, davantage que les autres, **les services communaux** comme source d'information ( $Khi^2(2)=16$ ,  $p=0,000346$ ).

De la même façon, lorsqu'il est question de la légitimité des acteurs comme de la qualité de leurs connaissances, celles-ci sont davantage envisagées lorsque la commune est décrite de manière positive sur le plan fonctionnel.

**Le conseil municipal** est davantage considéré comme **légitime** par les individus qui décrivent leur commune comme dynamique plutôt qu'endormie ( $Khi^2(2)=12$ ,  $p=0,002208$ ) et/ou comme animée plutôt que morte ( $Khi^2(2)=25$ ,  $p<10^{-4}$ ). De la même façon, **la qualité de ses connaissances** est davantage considérée par les individus qui décrivent leur commune comme dynamique plutôt qu'endormie ( $Khi^2(2)=42$ ,  $p<10^{-4}$ ), comme active plutôt qu'inactive ( $Khi^2(2)=18$ ,  $p=0,000126$ ) et/ou comme animée plutôt que morte ( $Khi^2(2)=30$ ,  $p<10^{-4}$ ). Lorsqu'il est question du **Maire**, celui-ci est davantage considéré comme **légitime** par les individus qui décrivent leur commune comme dynamique plutôt qu'endormie ( $Khi^2(2)=14$ ,  $p=0,000720$ ), comme animée plutôt que morte ( $Khi^2(2)=18$ ,  $p=0,00148$ ) ou comme active plutôt qu'inactive ( $Khi^2(2)=21$ ,  $p=0,00032$ ). Il est également davantage considéré comme possédant **de bonnes connaissances** sur les risques d'érosion/submersion par les individus qui décrivent leur commune comme dynamique plutôt qu'endormie ( $Khi^2(2)=35$ ,  $p<10^{-4}$ ), comme active plutôt qu'inactive ( $Khi^2(2)=28$ ,  $p<10^{-4}$ ) et/ou comme animée plutôt que morte ( $Khi^2(2)=21$ ,  $p<10^{-4}$ ). Enfin, **la Préfecture** est davantage considérée comme un décideur **légitime** par les individus qui décrivent leur commune comme active plutôt qu'inactive ( $Khi^2(2)=7$ ,  $p=0,037101$ ). Elle est également davantage considérée comme ayant de **bonnes connaissances** sur le sujet par les individus décrivent leur commune comme active plutôt qu'inactive ( $Khi^2(2)=8$ ,  $p=0,023211$ ).

Lorsqu'il est question de la responsabilité des acteurs en cas de dégâts sur l'habitation, les individus qui mentionnent la mer comme motivation sont plus catégoriques que les autres quant au fait de considérer que les différents acteurs mentionnés ne devraient pas payer. Ainsi les individus qui accordent une place importante à l'aspect littoral de leur commune refusent de payer eux-mêmes. Dans le même temps ils considèrent que ce n'est pas non plus aux autres de payer

(assurances mises à part).

*Les individus qui mentionnent la mer comme motivation sont, en effet, davantage catégoriques quant au fait que ce ne sera pas **à eux de payer** ( $\text{Khi}^2(2)=20$ ,  $p<10^{-4}$ ), ni aux **propriétaires** ( $\text{Khi}^2(2)=18$ ,  $p=0,00015$ ), ni à **la commune** ( $\text{Khi}^2(2)=24$ ,  $p<10^{-4}$ ), ni au **conseil régional** ( $\text{Khi}^2(2)=26$ ,  $p<10^{-4}$ ), ni au **conseil général** ( $\text{Khi}^2(2)=24$ ,  $p<10^{-4}$ ), et encore moins à **l'Europe** ( $\text{Khi}^2(2)=25$ ,  $p<10^{-4}$ ). Si les individus qui ne mentionnent pas la mer comme motivation n'affirment pas davantage que ces différents acteurs sont responsables, ils choisissent, en revanche davantage de ne pas répondre à cette question.*

De même, les individus qui considèrent leur cadre de vie comme un espace principalement naturel considèrent davantage que ceux qui s'y installent doivent s'attendre à ce que des aléas naturels y surviennent. Ainsi d'éventuels dégâts sur les habitations relèverait de leur responsabilité et non de celles des autorités. Les individus qui mentionnent la nature comme motivation considèrent ainsi, davantage que ceux qui ne le font pas, que ce ne serait pas à des intervenants extérieurs de payer en cas de dégâts sur leur habitation.

*Les individus qui mentionnent la nature comme motivation considèrent davantage que ça ne devrait pas être **à la commune** ( $\text{Khi}^2(2)=13$ ,  $p=0,00153$ ), ni **au conseil régional** ( $\text{Khi}^2(2)=13$ ,  $p=0,00175$ ), ni au **conseil général** ( $\text{Khi}^2(2)=14$ ,  $p<10^{-4}$ ), à **la Préfecture** ( $\text{Khi}^2(2)=12$ ,  $p=0,00263$ ) et/ou à **l'Europe** ( $\text{Khi}^2(2)=17$ ,  $p<10^{-4}$ ) de payer.*

Ce constat se retrouve en partie lorsque parmi les individus qui conçoivent leur cadre de vie de manière positive, sur le plan esthétique comme fonctionnel. Ils considèrent alors, davantage que les autres, qu'il en va de leur responsabilité mais pas de celles des autres.

*Les individus qui considèrent, davantage que les autres, que c'est à eux, **en tant qu'habitants**, de payer sont principalement ceux qui la décrivent comme belle plutôt que laide ( $\text{Khi}^2(4)=10$ ,  $p=0,033044$ ), comme touristique plutôt que sans attrait ( $\text{Khi}^2(4)=14$ ,  $p=0,006768$ ) ou comme active plutôt qu'inactive ( $\text{Khi}^2(4)=20$ ,  $p=0,000578$ ). Le même constat se retrouve lorsqu'il est question **des propriétaires**. En effet, ils sont davantage considérés comme responsables en cas de dégâts par les individus qui décrivent leur commune comme belle plutôt que laide ( $\text{Khi}^2(4)=15$ ,  $p=0,004581$ ), comme touristique plutôt que sans attrait ( $\text{Khi}^2(4)=12$ ,  $p=0,015263$ ), comme active plutôt qu'inactive ( $\text{Khi}^2(4)=22$ ,  $p=0,000202$ ).*

et moins ils considèrent que ça devrait être aux autorités d'indemniser les éventuels dégâts causés par la mer.

*Lorsqu'il est question **de la commune** celle-ci est davantage considérée*



comme responsable par les individus qui la décrivent comme inactive plutôt qu'active ( $Khi^2(4)=29, p<10^{-4}$ ), comme sans attrait plutôt que touristique ( $Khi^2(4)=12, p=0,016983$ ), comme à risque plutôt que tranquille ( $Khi^2(4)=16, p=0,003183$ ).

Ce constat est en revanche plus mitigé lorsque les personnes interrogées ont une vue mer. Il est probable que ce visuel puisse laisser davantage suggérer une exposition plus directe aux risques côtiers. Leurs habitations étant davantage menacées, les individus sont alors plus mitigés quant à la non responsabilité des différents acteurs.

*Les individus qui ont une vue mer choisissent, davantage que les autres, de ne pas répondre lorsqu'il est question de **leur propre responsabilité** (en tant qu'habitants –  $Khi^2(2)=17, p=0,00016$ ) en cas de frais suite à des dégâts. Il en est de même lorsqu'il est question de la responsabilité **des propriétaires** ( $Khi^2(2)=18, p=0,00011$ ), de celle de **la commune** ( $Khi^2(2)=13, p=0,00154$ ), **du conseil régional** ( $Khi^2(2)=17, p=0,00175$ ), **du conseil général** ( $Khi^2(2)=14, p=0,00092$ ) ou de **l'Europe** ( $Khi^2(2)=18, p=0,00015$ ).*

#### 3.5.4 La composante cognitive des attitudes et les actions face aux risques<sup>183</sup>

Plus les individus accordent une place importante à la mer dans la description qu'ils font de la commune, plus ils considèrent les actions de préventions permettant un maintien de la situation actuelle comme pertinentes. En revanche, plus ils rejettent les actions impliquant une interdiction de construire ou un recul des habitations.

*Les individus qui décrivent leur commune comme maritime plutôt que terrestre considèrent, davantage que les autres, comme adapté **l'entretien et la restauration des dunes** ( $Anova(2)=15, p<10^{-4}$ ), **la construction de nouveaux ouvrages de protection contre la mer** ( $Anova(2)=10, p=0,006$ ), le fait **d'adapter l'architecture des habitations** ( $Anova(2)=13, p=0,001$ ). Pour cette dernière action, le même constat se retrouve parmi les individus qui décrivent leur commune comme balnéaire plutôt que campagnarde ( $Anova(2)=36, p<10^{-4}$ ), ainsi que parmi ceux qui estiment habiter près de la mer ( $Anova(2)=10, p=0,010$ ). En revanche, concernant l'idée d'**interdire toute nouvelle construction dans les zones « à risque »**, ceux qui décrivent leur commune comme maritime considèrent, moins que les autres, qu'il s'agit d'une action adaptée ( $Anova(2)=9, p=0,008$ ). Cette même réserve se retrouve parmi les individus qui décrivent leur commune comme balnéaire lorsqu'il est question de **la démolition et du recul des habitations** ( $Anova(2)=9, p=0,011$ ).*

De même, les individus qui décrivent leur commune de manière positive souhaitent, davantage que les autres, préserver cet espace tel qu'il est. Ils envisagent donc la

183 **Annexe 15** : Tableau 29 et Figures 137 - 156

nécessité de mettre en œuvre des actions de prévention contre les risques d'érosion/submersion,

*Les individus qui décrivent leur commune de manière positive considèrent davantage qu'il est nécessaire de mettre en place des actions de prévention. C'est notamment le cas parmi ceux qui décrivent leur commune comme animée plutôt que morte (Anova(2)=8, p=0,019).*

et notamment des actions permettant une préservation de l'urbanisation actuelle de la commune.

*Ainsi le projet d'entretien et de restauration des dunes est davantage considéré comme pertinent parmi les individus qui décrivent leur commune comme dynamique plutôt qu'endormie (Anova(2)=7, p=0,024), comme touristique plutôt que sans attrait (Anova(2)=14, p<10<sup>-4</sup>). De même, si l'idée **d'alerter et évacuer les populations lorsque le risque survient** est largement considéré comme une action adaptée, elle l'est encore davantage parmi les individus qui décrivent leur commune comme touristique plutôt que sans attrait (Anova(2)=25, p<10<sup>-4</sup>).*

À l'inverse, les actions impliquant une modification importante du cadre de vie sont davantage envisagées par les individus qui aspirent à moins d'urbanisation.

*Le fait d'**interdire toute nouvelle construction** dans les zones « à risque » est davantage envisagé par les individus qui aspirent à moins d'urbanisation (Anova(2)=14 p=0,001).*

Enfin, lorsqu'il est question de participer financièrement, plus les individus accordent une place importante à la mer dans leur description de la commune, plus ils sont enclins à participer financièrement aux diverses actions de prévention permettant de maintenir en place l'actuelle bande littorale.

*Plus les individus considèrent leur commune comme maritime plutôt que campagnarde plus ils estiment devoir payer (Khi<sup>2</sup>(2)=10, p=0,008519). Il en est de même parmi les individus qui décrivent leur commune comme balnéaire (Khi<sup>2</sup>(2)=7, p=0,023885). De manière plus spécifique, ces derniers acceptent, davantage que les autres, de participer financièrement pour **adapter leur habitation aux normes de sécurité de la zone** (Khi<sup>2</sup>(4)=12, p=0,002394). De même, plus les individus estiment habiter une vue mer, plus ils acceptent de participer financièrement pour **adapter leur habitation aux normes de sécurité de la zone** (Khi<sup>2</sup>(1)=9, p=0,00265). De plus, plus les individus considèrent leur commune comme balnéaire plutôt que campagnarde plus ils acceptent également de participer financièrement pour **l'entretien des ouvrages de protection contre la mer** (Khi<sup>2</sup>(2)=15 p=0,025085), pour le **rechargement des plages en sable***

*(Khi<sup>2</sup>(2)=16, p=0,00389) et/ou **la construction de nouveaux ouvrages de protection contre la mer** (Khi<sup>2</sup>(2)=13, p=0,001834). De la même façon, les individus qui décrivent leur commune comme maritime plutôt que terrestre se disent davantage d'accord pour participer financièrement à cette dernière action (Khi<sup>2</sup>(2)=18, p=0,000102).*

Les individus qui décrivent leur commune de manière positive souhaitant, en préserver la beauté envisagent de participer financièrement à la mise en place d'actions de prévention, notamment lorsqu'il est question d'actions susceptibles de conserver leur cadre de vie dans son état actuel.

*Les individus acceptant davantage de participer financièrement à **l'entretien et à la restauration des dunes** parmi ceux qui décrivent leur commune comme belle plutôt que laide (Khi<sup>2</sup>(2)=12, p=0,002022). Pour ce qui relève de la participation financière à **l'entretien des ouvrages de protection contre la mer**, encore une fois les individus qui décrivent leur commune comme belle plutôt que laide acceptant davantage d'y participer financièrement (Khi<sup>2</sup>(2)=9, p=0,009515).*

### 3.6 La composante affective des attitudes vis-à-vis du cadre de vie

Nous allons démontrer que l'attachement au lieu, en relation avec l'image (positive/négative) que les individus se font de leur commune, influence la manière dont les risques d'érosion/submersion sont envisagés. Nous verrons notamment que plus les individus sont attachés à un espace, plus ils considèrent qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter car si le risque existe, il est pris en compte par des acteurs locaux légitimes et capables. Nous démontrerons également que cet attachement, au-delà de la confiance qu'il inspire vis-à-vis des acteurs, inspire également davantage de confiance vis-à-vis des mesures susceptibles de préserver leur cadre de vie.

#### 3.6.1 Description globale des variables concernant la composante affective des attitudes vis-à-vis du cadre de vie

Le sentiment d'appartenance à la commune<sup>184</sup>

**Près de la moitié des individus interrogés se déclare « Tout à fait d'accord » avec l'idée de se sentir « membre de cette commune ». Les autres individus sont plus mitigés mais rares sont ceux qui se déclarent « Plutôt pas/pas du tout d'accord » (cf. tableau 30).**

	Désaccord		Moyennement d'accord	Accord	
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Île-Tudy N=210	11%	4%	24%	12%	49%
Pénestin N=301	14%	10%	19%	11%	47%
<b>Global N=511</b>	<b>13%</b>	<b>7%</b>	<b>21%</b>	<b>12%</b>	<b>47%</b>
	<b>20%</b>			<b>59%</b>	

**Tableau 30** : fréquence de réponses à l'échelle d'accord/de désaccord avec l'énoncé : « je me considère comme un membre à part entière de cette commune »

Le sentiment d'appropriation de la commune<sup>185</sup>

Près de la moitié des individus interrogés se déclare « Tout à fait d'accord » avec l'idée que cette commune est « la SIENNE ». Les autres individus sont plus mitigés (cf. tableau 31).

184 **Annexe 9 : Questionnaire**, question n°11, énoncés 4

185 **Annexe 9 : Questionnaire**, question n°11, énoncés 5

	<b>Désaccord</b>		<b>Moyennement d'accord</b>	<b>Accord</b>	
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Île-Tudy N=210	16%	8%	18%	15%	43%
Pénestin N=301	21%	7%	19%	11%	42%
<b>Global N=511</b>	<b>19%</b>	<b>8%</b>	<b>18%</b>	<b>13%</b>	<b>42%</b>
	<b>27%</b>			<b>55%</b>	

**Tableau 31** : fréquence de réponses à l'échelle d'accord/de désaccord avec l'énoncé : « *je considère cette commune comme étant MA commune* »

### Le sentiment d'implication sur la commune<sup>186</sup>

Plus de la moitié des individus interrogés se déclare « *Tout à fait d'accord* » avec l'idée de se sentir « *concerné par les décisions prises pour cette commune* ». Les autres sont plus mitigés mais rares sont ceux qui se déclarent « *Plutôt pas/pas du tout d'accord* » (cf. tableau 32).

	<b>Désaccord</b>		<b>Moyennement d'accord</b>	<b>Accord</b>		NR
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	
Île-Tudy N=210	8%	4%	11%	15%	61%	1%
Pénestin N=301	10%	4%	13%	15%	58%	0%
<b>Global N=511</b>	<b>9%</b>	<b>4%</b>	<b>12%</b>	<b>15%</b>	<b>59%</b>	<b>1%</b>
	<b>13%</b>			<b>74%</b>		

**Tableau 32** : fréquence de réponses à l'échelle d'accord/de désaccord avec l'énoncé : « *je m'estime concerné-e par les décisions qui sont prises pour cette commune* »

### Le sentiment d'attachement au lieu d'habitation<sup>187</sup>

Une grande majorité des individus interrogés se déclare « *Tout à fait d'accord* » avec l'idée d'être « *attaché à son lieu d'habitation* » (cf. tableau 33).

<sup>186</sup> **Annexe 9 : Questionnaire**, question n°11, énoncés 6

<sup>187</sup> **Annexe 9 : Questionnaire**, question n°11, énoncés 1

	<b>Désaccord</b>		<b>Moyennement d'accord</b>	<b>Accord</b>	
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Île-Tudy N=210	0%	1%	1%	11%	87%
Pénestin N=301	2%	2%	4%	17%	75%
<b>Global N=511</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>3%</b>	<b>15%</b>	<b>80%</b>
	<b>2%</b>			<b>95%</b>	

**Tableau 33** : fréquence de réponses à l'échelle d'accord/de désaccord avec l'énoncé : « je suis attaché-e à ce lieu d'habitation »

### Le sentiment d'être privilégié de vivre sur ce lieu d'habitation<sup>188</sup>

Une grande majorité des individus interrogés se déclare « *Tout à fait d'accord* » avec l'idée de se sentir « *privilégié de pouvoir vivre sur ce lieu d'habitation* » (cf. tableau 34).

	<b>Désaccord</b>		<b>Moyennement d'accord</b>	<b>Accord</b>	
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Île-Tudy N=210	2%	0%	1%	9%	87%
Pénestin N=301	3%	2%	2%	15%	78%
<b>Global N=511</b>	<b>3%</b>	<b>1%</b>	<b>2%</b>	<b>13%</b>	<b>82%</b>
	<b>4%</b>			<b>95%</b>	

**Tableau 34** : fréquence de réponses à l'échelle d'accord/de désaccord avec l'énoncé : « je m'estime privilégié-e de pouvoir vivre sur ce lieu d'habitation »

### Le sentiment d'enracinement à ce lieu d'habitation<sup>189</sup>

Plus de la moitié des individus interrogés se déclare « *Plutôt/tout à fait d'accord* » avec l'idée qu'il se sentirait « *déraciné si il devait déménager de son lieu d'habitation* » (cf. tableau 35).

<sup>188</sup> **Annexe 9 : Questionnaire**, question n°11, énoncés 2

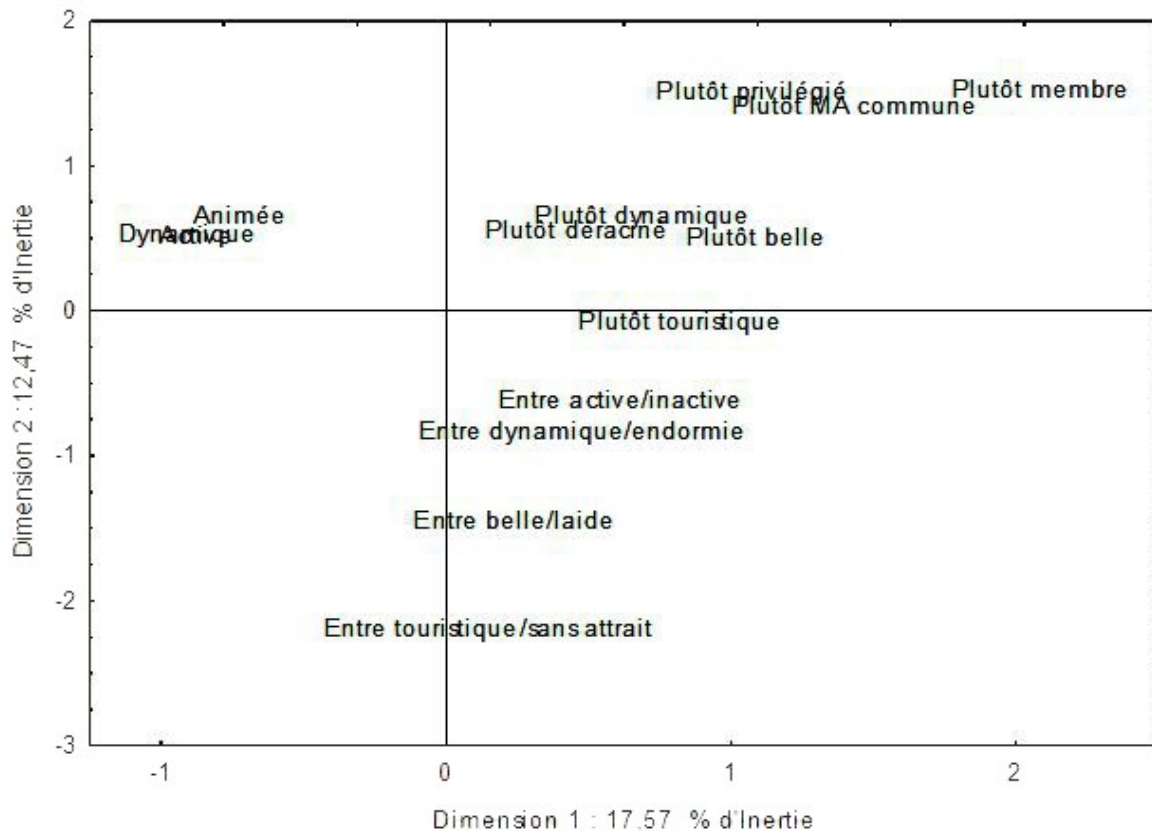
<sup>189</sup> **Annexe 9 : Questionnaire**, question n°11, énoncés 3

	<b>Désaccord</b>		<b>Moyennement d'accord</b>	<b>Accord</b>		NR
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord		Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	
Île-Tudy N=210	13%	9%	18%	15%	42%	2%
Pénestin N=301	25%	9%	20%	12%	34%	0%
<b>Global</b> N=511	20%	9%	<b>19%</b>	13%	37%	1%
	<b>29%</b>			<b>50%</b>		

**Tableau 35** : fréquence de réponses à l'échelle d'accord/de désaccord avec l'énoncé : « si je devais déménager de ce lieu d'habitation je me sentirais déraciné-e »

Nous avons souhaité étudier les énoncés relevant de l'attachement avec l'image positive/négative de la commune. Pour cela nous avons sélectionné les six variables concernant l'attachement et les cinq variables concernant l'image positive ou négative qui impactent la représentation des risques dans sa dimension fonctionnelle (dynamique/endormie, active/inactive et animée/morte) ou esthétique (touristique/sans attrait et belle/laide). Une Analyse des Correspondances Multiples<sup>190</sup>, nous confirme qu'il existe bien une relation entre les réponses données. En effet la dimension 2 relève d'une expression combinée des individus d'un sentiment d'attachement à leur commune/lieu d'habitation ET d'une description de leur commune de manière (plutôt) positive (cf. Figure 157).

<sup>190</sup> Emploi du logiciel Statistica



**Figure 157** : ACM, entre attachement et valence de l'image (  $\text{Khi}^2=2143,60$ ,  $\text{ddl}=676$ ,  $p<0,001$ )

La très faible proportion d'individus déclarant un faible attachement (quelque soit la dimension étudiée) à leur commune/lieu d'habitation nous a incité à regrouper certaines modalités ensemble. Pour les analyses statistiques, nous avons donc regroupé les modalités « Très... » et « Plutôt (pas) ... » pour chacune des variables de l'attachement.

### 3.6.2 La composante affective des attitudes et la représentation des risques<sup>191</sup>

Plus les individus s'identifient à un espace, plus ils cherchent à en conserver une image positive. Ils mettront ainsi davantage en doute l'existence d'éléments négatifs, tels les risques sur cet espace.

*Plus les individus se considèrent comme membre à part entière de la commune plus ils considèrent que **rien ne prouve que cela arrivera** (Anova(2)=13,  $p=0,001$ ).*

Même si le fait d'être attaché à leur cadre de vie n'influence pas la manière dont les

<sup>191</sup> **Annexe 16** : Figures 158 - 166



individus envisagent les risques, le fait que cet espace soit considéré par les experts comme « à risque » suscite une certaine inquiétude de la part des individus les plus ancrés sur cet espace.

*Plus les individus se considèrent comme membres à part entière de la commune plus ils expriment de l'inquiétude à la perspective de dégâts causés par la mer **sur leur habitation** (Anova(2)=13, p=0,001).*

Cependant, dans le cas où ces risques sont envisagés les individus les plus ancrés sur la commune en atténuent, davantage que les autres, le caractère inquiétant en mettant en avant la qualité de leur gestion. De cette façon, la valence positive de l'image de la commune, et par la même de l'identité de l'individu, est préservée.

*Plus les individus se considèrent comme membre à part entière de la commune, plus ils considèrent que **le risque actuel est pris en compte** (Anova(2)=7, p=0,027). Il en va de même lorsqu'il est question de la **prise en compte du risque futur** (Anova(2)=7, p=0,030). De la même façon, plus les individus considèrent la commune comme la LEUR, plus ils considèrent que **le risque actuel est pris en compte** (Anova(2)=7, p=0,027), de même que le risque **futur** (Anova(2)=9, p=0,013). Ce constat se retrouve parmi les individus qui se disent enracinés à leur lieu d'habitation lorsqu'il est question, à nouveau du **risque actuel** (Anova(2)=8, p=0,020).*

De plus, le fait de considérer que ces risques sont pris en compte par les autorités permet d'atténuer l'aspect stressant de la menace par le sentiment que celle-ci est sous contrôle.

*Les individus qui s'estiment les plus concernés par les décisions prises pour la commune considèrent, davantage que les autres, que **le risque actuel est pris en compte** (Anova(2)=16, p<10<sup>-4</sup>), de même que **le risque futur** (Anova(2)=18, p<10<sup>-4</sup>).*

Il est probable que l'idée même qu'il y ait un risque pouvant avoir de graves conséquences mais que celui-ci soit suffisamment géré pour qu'il n'y ait pas lieu de s'en inquiéter contribue à améliorer encore l'image que les individus qui s'estiment les plus impliqués sur la commune ont d'eux-mêmes. En effet, dans l'image qu'il se constitue de lui-même l'individu est alors susceptible de se considérer comme participant, de par son implication, à la préservation de l'image positive et sécurisée de son cadre de vie.

### **3.6.3 La composante affective des attitudes et les acteurs des risques<sup>192</sup>**

Plus les individus se considèrent comme fortement ancrés, enracinés à leur lieu

---

192 **Annexe 16** : Figures 167 - 181

d'habitation, plus ils s'estiment concernés par ces questions de risques et bien informés de la situation.

*Les individus qui se considèrent comme les plus enracinés se disent, davantage que les autres, concernés par les risques d'érosion/submersion et **bien informés** ( $Khi^2(4)=22, p=0,00020$ ).*

Pour cela les individus qui s'estiment les plus concernés vont rechercher des informations, notamment auprès des autorités locales.

*Plus les individus s'estiment concernés par les décisions qui sont prises pour la commune plus ils mentionnent **les services communaux** comme source d'information ( $Khi^2(2)=31, p<10^{-4}$ ).*

Dans la continuité de ce que nous venons de dire concernant la prise en compte des risques, les individus les plus ancrés sur la commune cherchent à atténuer, le caractère inquiétant des risques en mettant en avant la qualité de gestion des politiques sur la commune. Ils accordent, ainsi, davantage de crédit aux autorités locales qui en ont la charge, qu'il s'agisse du conseil municipal,

*Les individus qui s'estiment les plus privilegiés considèrent, davantage que les autres, **le conseil municipal** comme **légitime** ( $Khi^2(2)=18, p=0,00010$ ). Ce constat se retrouve lorsqu'il est question de **la qualité de ses connaissances** ( $Khi^2(2)=19, p<10^{-4}$ ). Plus les individus enracinés à leur lieu d'habitation, plus ils considèrent également **la qualité des connaissances du conseil municipal** ( $Khi^2(2)=9, p=0,00888$ ). Il en va de même parmi les individus qui se considèrent comme membres de la commune à part entière ( $Khi^2(2)=18, p=0,00014$ ), comme concernés par les décisions prises ( $Anova(2)=12, p=0,00232$ ), parmi ceux qui considèrent la commune comme la LEUR ( $Khi^2(2)=24, p<10^{-4}$ ) et/ou les plus attachés à leur lieu d'habitation ( $Khi^2(2)=16, p=0,00031$ ).*

ou du Maire

*Les individus qui s'estiment les plus attachés à leur lieu d'habitation considèrent, davantage que ceux qui ne le sont pas du tout, comme **légitime le Maire** ( $Khi^2(2)=7, p<10^{-4}$ ). Plus les individus considèrent la commune comme la LEUR, plus ils considèrent également **le Maire comme un acteur légitime** dans la gestion des risques d'érosion/submersion ( $Khi^2(2)=25, p<10^{-4}$ ). Il en est de même lorsqu'il est question de **la qualité de ses connaissances** sur le sujet ( $Khi^2(2)=47, p<10^{-4}$ ). Enfin, **le Maire** est également considéré comme ayant de **bonnes connaissances** sur la question des risques d'érosion/submersion par les individus qui se considèrent le plus comme membres de la commune ( $Khi^2(2)=39, p<10^{-4}$ ) ou ceux qui se disent les plus concernés ( $Khi^2(2)=30, p<10^{-4}$ ) et/ou qui s'estiment les plus privilegiés de vivre sur leur lieu d'habitation ( $Khi^2(2)=15, p=0,00054$ ).*

En effet, le crédit accordé aux autorités qui ont la charge de la gestion de l'espace

dans lequel les gens se sentent impliqués favorise le sentiment de contrôle de cet espace et atténue l'aspect anxiogène des risques.

### 3.6.4 La composante affective des attitudes et les actions face aux risques<sup>193</sup>

Lorsqu'il est question de participer financièrement aux actions de prévention, encore une fois les individus qui se considèrent plus que les autres comme attachés à leur cadre de vie se considèrent également responsables de cet espace. Ils envisagent donc davantage que les autres de participer financièrement à la mise en place d'actions de prévention, notamment de celles qui concernent directement leur habitation.

*Plus les individus déclarent considérer leur commune comme la LEUR, plus ils acceptent de participer financièrement pour **adapter leur habitation aux normes de sécurité de la zone** ( $Khi^2(2)=12$ ,  $p=0,00277$ ), comme parmi ceux qui s'estiment concernés ( $Khi^2(2)=12$ ,  $p=0,00288$ ). Ces derniers envisagent également, davantage que les autres, de participer financièrement à **l'entretien et la restauration des dunes** ( $Khi^2(2)=13$ ,  $p=0,00151$ ).*

---

193 **Annexe 16** : Figures 182 - 184

### 3.7 La composante comportementale des attitudes vis-à-vis du cadre de vie

Nous allons démontrer que si la composante comportementale des attitudes influence peu la représentation des risques d'érosion submersion. Malgré tout, elle impacte le rapport des individus aux acteurs, comme aux actions de préventions visibles sur le littoral, autrement dit : la manière dont ils les appréhendent.

#### 3.7.1 Description globale des variables concernant la composante comportementale des attitudes vis-à-vis du cadre de vie

La fréquence d'activité littorale/maritime<sup>194</sup>

La plupart des individus interrogés pratiquent entre tous les jours et plusieurs fois par semaines une activité littorale/maritime (cf. tableau 36). La faible proportion d'individus déclarant pratiquer une activité littorale/maritime « *Plusieurs fois par an* » et jamais (classé comme Non Réponse), nous avons donc choisi de regrouper les réponses d'après les modalités (NR » et « *Plusieurs fois par an* ». De plus, ayant constaté une similarité de réponse aux questions sur les risques, entre les individus pratiquant ces activités « plusieurs fois par semaines » et ceux les pratiquant « tous les jours ou presque », ces deux modalités ont également été regroupées. Ainsi, nos analyses statistiques ont été menées d'après 3 modalités (1) « *Jamais/plusieurs fois par an* », (2) « *plusieurs fois par mois* », et (3) « *plusieurs fois par semaine/tous les jours* ».

	<b>NR</b>	<b>Plusieurs fois par an</b>	<b>Plusieurs fois par mois</b>	<b>Plusieurs fois par semaine</b>	<b>Tous les jours ou presque</b>
Île-Tudy N=210	5%	5%	13%	32%	45%
Pénestin N=301	5%	9%	19%	33%	34%
<b>Global N=511</b>	5%	7%	<b>17%</b>	32%	39%
		<b>12%</b>		<b>71%</b>	

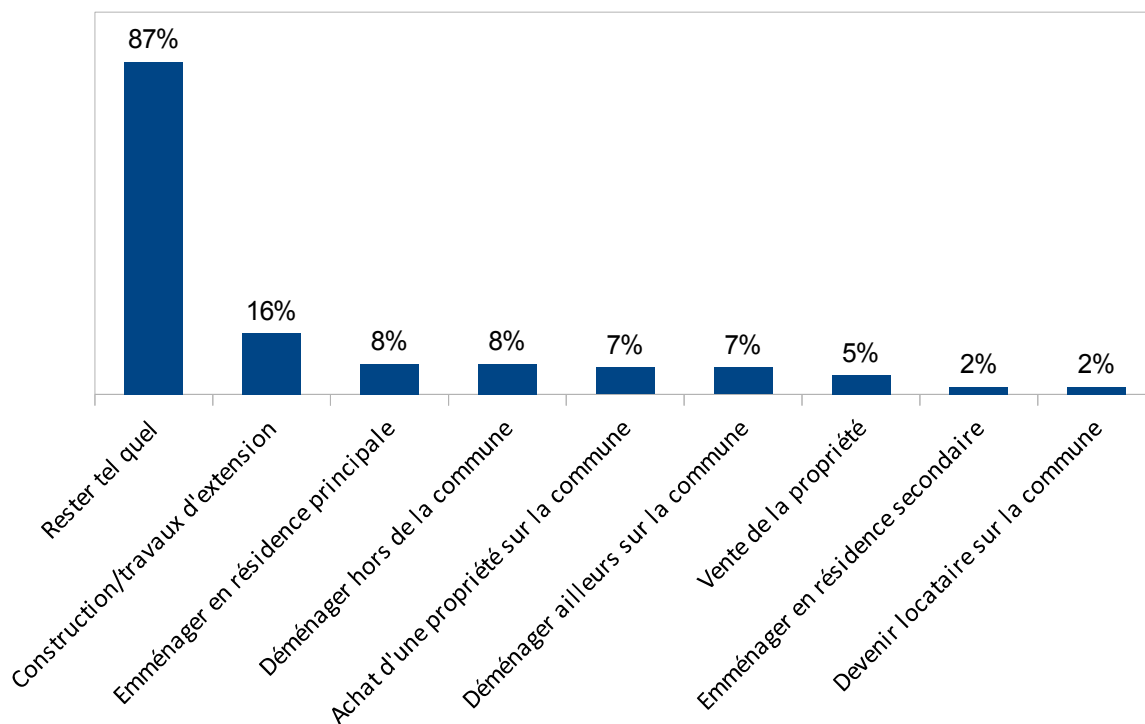
**Tableau 36** : fréquence de pratique d'activités littorales/balnéaires

Nous pourrions supposer que cette fréquence est corrélée avec le fait d'avoir pu observer les phénomènes d'érosion/submersion sur le bord de mer. Si on constate effectivement une tendance allant dans ce sens lorsqu'il est question des communes voisines ( $\text{Khi}^2(3)=3$ ,  $p=0,0476146$ ), ce n'est, en revanche pas le cas lorsqu'il est question de la commune ( $\text{Khi}^2(3)=2$ ,  $p=0,650294$ ).

<sup>194</sup> Annexe 9 : Questionnaire, question n°9

## Les projets immobiliers<sup>195</sup>

Une grande majorité des individus interrogés n'a en fait de projet immobilier que le maintien à l'identique de leur situation. Pour l'étude de la représentation des risques et à sa gestion, nous ne tiendrons pas compte des variables « *emménager en résidence secondaire* » ni « *devenir locataire sur la commune* » par manque d'effectif ayant mentionné ces deux projets (seulement 10 personnes sur 511) (cf. figure 185).



**Figure 185** : fréquence de réponses « Oui » pour chacun des projets mentionnés

### 3.7.2 La composante comportementale des attitudes et la représentation des risques<sup>196</sup>

Les activités littorales/maritimes sont l'occasion d'une confrontation des individus avec la caractéristique littorale de leur cadre de vie. De la même façon que pour ceux qui décrivent la commune comm maritime, plus les individus pratiquent fréquemment une activité qui les mets en relation avec la mer, plus ils ont tendance à considérer le risque d'érosion/submersion comme une réalité.

*Plus les individus pratiquent fréquemment une activité littorale/maritime, plus ils considèrent que le **risque actuel est réel** (Anova(2)=8, p=0,015).*

<sup>195</sup> Annexe 9 : Questionnaire, question n°7

<sup>196</sup> Annexe 16 : Figure 186

### 3.7.3 La composante comportementale des attitudes et les acteurs des risques<sup>197</sup>

Avec les restrictions du Plan Local d'Urbanisme concernant la construction/mise en œuvre de travaux immobilier sur les zones « à risques », plusieurs associations ont été montées afin de défendre le point de vue des propriétaires qui se sentent floués. Ainsi, les individus qui résident sur des zones « à risques » et qui projettent de construire ou d'étendre leur habitation accordent, davantage que les autres, du crédit aux acteurs/groupes qui abondent dans leur sens.

*La qualité des connaissances des associations locales est davantage envisagée par les individus qui projettent de construire ou de faire des travaux sur leur habitation ( $Khi^2(1)=6, p=0,01323$ ).*

### 3.7.4 La composante comportementale des attitudes et les actions face aux risques<sup>198</sup>

Les individus qui ne pratiquent jamais, ou presque d'activité littorale/maritime fréquentent généralement moins la bande littorale, ils ont donc moins l'occasion de constater les effets de la mer sur les zones meubles et la menace qui peut en découler. Ils considèrent donc, moins que les autres, l'entretien des dunes comme pertinente pour la gestion des risques côtiers.

*Les individus qui pratiquent annuellement, voire jamais, d'activité littorale/maritime considèrent moins que les autres **l'entretien et la restauration des dunes** comme une action de prévention adaptée ( $Anova(2)=6, p=0,045$ ).*

---

197 **Annexe 17** : Figures 187

198 **Annexe 17** : Figure 188







## Discussion : la place des risques côtiers dans la représentation du cadre de vie



**Photo 10** <sup>199</sup>: Graffiti (Londres, 2009, attribué à Banksy)



# Discussion : la place des risques côtiers dans la représentation du cadre de vie

<b>1 Discussion.....</b>	<b>205</b>
1.1 Intérêt de l'étude.....	205
1.2 Interprétation des résultats.....	206
1.2.1 Quelle représentation des risques d'érosion/submersion ?.....	206
1.2.2 La place des risques d'érosion/submersion dans la représentation du cadre de vie d'individus possédant des enjeux sur des communes « à risque » .....	210
1.3 Intérêt général des résultats obtenus.....	217
<b>2 Limites et ouvertures.....</b>	<b>219</b>
2.1 Limites.....	219
2.2 Ouvertures.....	220



# 1 Discussion

## 1.1 Intérêt de l'étude

L'urbanisation toujours plus développée sur le domaine côtier, combinée à l'élévation croissante du niveau marin, font que les risques liés à l'érosion/submersion sont devenus une problématique incontournable pour les gestionnaires responsables de ces espaces (Meur-Férec, 2003-2004). La catastrophe Xynthia a de plus entraîné un renforcement des législations concernant la gestion des risques côtiers. La cartographie des zones à risques a été étendue à de nouveaux espaces, la réglementation concernant le développement du bâti est devenue encore plus restrictive, *etc.* Sur les communes littorales concernées, les autorités en place se voient contraintes de respecter ces nouvelles réglementations et d'adapter leurs politiques en conséquence, sous peine de poursuites pénales en cas de sinistre. Elles sont donc amenées à se familiariser avec la problématique des risques d'érosion/submersion. Cette étude répond à ce besoin croissant de la part des gestionnaires de comprendre la représentation que les populations possédant des enjeux sur ces espaces (habitation, propriété, pouvoir décisionnel, responsabilité politique, *etc.*) se constituent du risque d'érosion/submersion dans leur cadre de vie. Il leur est nécessaire de comprendre en quoi consiste ce risque afin d'en optimiser la gestion. Cela implique qu'ils aient une compréhension globale du phénomène : aussi bien du point de vue des aléas, des enjeux concernés que du point de vue des populations dont les comportements sont susceptibles d'impacter le risque. Bien souvent, seuls les aléas et les enjeux sont étudiés et pris en compte au détriment des populations. Mal comprises, celles-ci sont parfois perçues dans le sens commun comme obstinées, inconscientes, voire cupides, niant les risques afin d'échapper aux contraintes imposées à titre préventif. De notre point de vue, cela ne s'explique pas par une négation du risque. Il n'existe pas de réalité objective, chacun se construit sa propre réalité. Dans la réalité de certains ces espaces ne sont pas « à risque ». « *Les différents types de sociétés qui se représentent différemment le monde habitent dans des mondes différents* » (Moscovici, 1991, p.69). C'est ce que nous avons démontré ici, à travers l'idée que la représentation des risques d'érosion/submersion dépend de la manière dont les individus se représentent l'espace concerné.

## 1.2 Interprétation des résultats

### 1.2.1 Quelle représentation des risques d'érosion/submersion ?

Selon l'approche constructiviste, le risque relève d'une construction individuelle influencée par des facteurs aussi bien sociaux qu'environnementaux (Joffe, 2005). La représentation que les individus se constituent des risques d'érosion/submersion, relèvent d'une construction individuelle à partir de représentations sociales (Moscovici, 1961). Nous avons abordé ces représentations en tant que constructions dépendantes des dynamiques inter-groupales (Lorenzi-Cioldi, 1988 ; Doise, 1992) et cherché à comprendre de quoi elles sont constituées.

#### La notion de « risque »

Dans les articles de presse sélectionnés, les propos concernant les risques renvoient, avant tout, à la description de phénomènes dangereux. Il s'agit soit de décrire un événement qui s'est produit, comme la tempête Xynthia, soit d'expliquer le phénomène en question. Dans nos entretiens, lorsqu'on interroge les individus sur la notion même de risque ; les idées les plus citées sont de nouveau la submersion ou encore les accidents, la pollution, le vandalisme, *etc.* Les propos concernant les risques relèvent avant tout de la description d'un phénomène dangereux. Ils renvoient à l'idée de danger. De même avec le questionnaire, aux associations de mots avec « *risque sur la commune* » et « *risque sur votre habitation* » les individus mentionnent des problèmes d'inondation, de vandalisme, de pollution, *etc.* Comme l'expliquait Joffe (2003), la notion de risque est donc bien intrinsèquement négative. Elle renvoie, ici, aux dangers de toutes natures susceptibles de menacer l'individu. Ce constat corrobore l'idée que le risque fait aujourd'hui référence à la potentialité événementielle de dommages causés sur un espace donné (Joffe, 2003). Sur les cartes mentales représentant l'environnement de l'habitation, aucune des personnes rencontrées n'a dessiné de risque de quelque nature qu'il puisse être : pas d'arbres tombés, d'inondation, de marée noire, d'accident, d'incendie, *etc.* D'une manière générale, le risque est bien un objet de sens commun. Bien qu'il renvoie toujours à une valence négative, il demeure complexe. Il s'agit également d'un objet polémique, qui prête à discussion. Il constitue un enjeu identitaire qui permet de définir les individus (ex : comme prudents, audacieux, *etc.*). Enfin, il s'agit d'une notion non régulée par un système de pensée orthodoxe. Il s'agit donc bien d'un objet de représentation sociale.

## L'aléa érosion/submersion

L'analyse des articles de presse nous a permis de constater une évolution dans la quantité et la nature des publications abordant l'érosion/submersion. Avant la tempête Xynthia, l'érosion/submersion est très peu mentionnée, même lorsqu'il était question de « risque ». Ces éléments étaient, alors peu saillants donc non-polémiques. Se paraphrasant, Rouquette précise que :

*Pour que l'opinion publique existe, il faut non seulement que certaines facilités de communication soient réunies [...] mais aussi que l'opinion en tant que telle soit devenue politiquement importante au point d'intervenir, comme ressource ou comme contrainte, dans la "manœuvre" du pouvoir. (Rouquette, 2008, p.501 – d'après les propos de 1994)*

Ce n'est qu'après Xynthia que les aléas d'érosion/submersion ont davantage été mis en avant, associés à la notion de risque et à l'espace littoral. En moyenne, après février 2010, le mot « risque » apparaissait entre une et deux fois par articles alors qu'il n'apparaissait que dans près de deux articles sur trois avant cette date. Depuis 2012, ce terme a retrouvé la même fréquence d'apparition qu'avant Xynthia. Bien que cet engouement de la presse pour l'érosion/submersion n'ait duré que 2 ans, les risques d'érosion/submersion sont devenus une problématique incontournable dans la gestion des espaces littoraux. Lorsque l'on met en parallèle ce corpus de presse avec les discours recueillis par entretiens, on constate que certains éléments s'y retrouvent. Dans les deux cas, la submersion est décrite comme une invasion violente de la mer sur les zones littorales de basse altitude. Ce phénomène est alors mis en lien avec des phénomènes déjà survenus (en Vendée, au Japon) et avec un vocabulaire fort : « catastrophe », « tsunami » *etc.* Il est expliqué à la fois par la survenue de violentes tempêtes et/ou par la montée croissante du niveau marin liée au changement climatique. L'érosion, quant à elle, moins développée dans la presse, est représentée par les individus de manière moins détaillée, plus imagée, à travers les idées de « *la falaise qui s'écroule* », « *la dune qui diminue* ». Ces phénomènes d'érosion/submersion renvoient donc tous deux à des dangers littoraux, à des risques liés à la présence de la mer. L'analyse des articles confirme qu'il s'agit là d'une source d'information qui impacte la construction des représentations. Cependant, tous les éléments transmis ne deviennent pas forcément constitutifs d'une représentation. Leur saillance dépend à la fois de la part qu'ils prennent dans le panel des informations accessibles (l'importance : pleine page/quelques lignes), de leur perdurance dans les communications (ponctuelle/récurrente), mais également de l'importance que l'individu leur accorde, ainsi que de la manière dont ces éléments

coïncident avec le « déjà là » (Moscovici, 1961 ; Jodelet, 1984). Notre analyse d'articles de presse démontre l'importance des médias, et plus largement des leaders d'opinion, dans la construction des représentations des risques côtiers. Elle démontre aussi que l'érosion/submersion, bien que surexposés dans les journaux après Xynthia, ne sont plus aujourd'hui autant mis en avant. La représentation qui en est faite relève donc bien d'une construction individuelle, constituée à partir des représentations sociales du risque, du littoral, de la mer, des tempêtes, de Xynthia *etc.* Nos résultats indiquent que les individus s'accordent sur leur manière d'aborder les risques d'érosion/submersion sur un plan métaphysique. Ces risques sont en revanche abordés différemment lorsqu'on demande aux individus de les envisager au sein de leur cadre de vie.

### Les risques d'érosion/submersion sur les communes « à risque »

Selon le processus d'ancrage un élément nouveau ne fait pas que s'ajouter au « déjà-là » mais s'y intègre en s'y adaptant (Moscovici, 1986 ; Jodelet, 1984 ; Doise & Palmonari, 1986). L'individu ne sera en mesure de concevoir le risque d'érosion/submersion dans son cadre de vie qu'à partir du moment où la représentation qu'il se fait de cet espace coïncide avec celle qu'il se fait de ce risque et en permet l'ancrage. Dans nos entretiens, lorsqu'il est question, de manière précise, du risque d'érosion/submersion sur leur commune, très peu de personnes en parlent de manière spontanée. Celles qui le font emploient alors un vocabulaire tempéré. Pour parler du phénomène de submersion, ils parlent alors plutôt « d'inondation ». Le terme même de « submersion » est davantage employé pour décrire le phénomène de manière abstraite ou un événement déjà survenu ailleurs, notamment Xynthia. Fortement associé à l'idée de tempête, le risque d'érosion/submersion dans leur cadre de vie renvoie à la dimension négative de celle-ci. Les réponses données lors du questionnaire à l'association de mot avec « tempête » indiquent que ce phénomène courant sur les communes littorales est à la fois perçu de manière négative et positive. Certains l'envisagent, en effet à travers sa dimension esthétique, spectaculaire. Lorsque l'idée de risque est associée à celle de tempête, les individus insistent alors sur le caractère exceptionnellement violent que devrait avoir celle-ci (lié à une conjugaison de facteurs aggravants). Les propos mentionnant ces risques ne décrivent pas uniquement en quoi consiste les phénomènes d'érosion/submersion et les conséquences possibles. Un versant plus administratif est également développé. Dans les articles de presse, l'analyse des cooccurrences indique une forte fréquence d'association du terme « risque » avec les termes de « prévention » et de « plan ». Le



risque est alors associé aux mesures prises et aux actions mises en place afin de le prévenir. Cette nouvelle thématique fait partie de celles qui ont émergé après Xynthia. Elle est d'abord apparue à travers les propos traitant de la gestion de La Faute-sur-Mer et de la mise en accusation du Maire suite aux pertes humaines qu'il y a eu à déplorer lors de la tempête. Cette thématique de gestion des risques s'est ensuite développée à travers la description des nouvelles mesures préventives prises par l'État et de leurs retombées sur les communes littorales. Depuis Xynthia, une part importante des articles de presse concernant les risques d'érosion/submersion traitent ainsi de la délimitation administrative des espaces « à risque ». Ce versant administratif se retrouve dans les entretiens. Le terme de « submersion » n'est employé par les individus pour parler de leur commune que lorsqu'ils abordent la gestion des risques. Ils décrivent les mesures prises sur leur commune et l'impact qu'elles ont pour les enjeux qu'ils y possèdent (ex : refus des permis de construire). Ce constat se retrouve aussi bien dans les discours des usagers que dans ceux des gestionnaires, ainsi que dans les comptes-rendus de conseils municipaux. Ces mesures sont d'ailleurs les seuls éléments négatifs dessinés sur les cartes mentales. Certains individus font en effet apparaître des actions déjà mises en place ayant des conséquences négatives pour eux (« dent creuse » – cf. image 12, p.143 ; surélévation du terrain – cf. image 17, p.146). Ces éléments ne constituent alors plus un risque, mais déjà un aléas qui impacte leurs enjeux.

En résumé, de manière abstraite les risques d'érosion/submersion renvoient à l'idée de danger lié à des tempêtes exceptionnelles sur le bord de mer et à la montée du niveau marin. Lorsqu'on demande aux individus interrogés de réfléchir à ces risques sur leur commune, nous retrouvons toujours l'idée de danger. Ils emploient cependant un vocabulaire moins fort et insistent davantage sur ce qui impacte dès à présent leur environnement, à savoir : la gestion de ces risques, bien plus que les risques en eux-mêmes. Parler des risques sur un espace défini n'implique pas seulement de parler des aléas qui menacent les enjeux. Cela implique, plus largement de parler de la manière dont ces risques sont gérés : des acteurs comme des actions susceptibles d'impacter cet espace.

### 1.2.2 La place des risques d'érosion/submersion dans la représentation du cadre de vie d'individus possédant des enjeux sur des communes « à risque »

#### La dimension spatio-temporelle du cadre de vie et la représentation des risques

La représentation d'un objet dépend des informations obtenues le concernant mais également de qui les obtient et de l'interprétation, du traitement qu'il en fait. Une part du rapport entretenu avec un espace relève de la simple perception de celui-ci (Lorenzoni et al., 2006 ; Bohn-Bertoldo & Bousfield, 2011). Sur l'Île-Tudy les risques d'érosion/submersion menacent dès à présent une grande partie de la population. D'après la cartographie des zones « à risque » une large part des espaces urbanisés de la commune est concernée. De plus la géographie même de cette commune (une presque île avec un polder) en fait un espace étroit, de basse altitude, entouré d'eau vive et protégé par un cordon dunaire. Nous retrouvons là les différents éléments du sens commun constitutifs des risques d'érosion/submersion (le bord de mer friable et une basse altitude). Sur Pénestin en revanche les zones « à risque » ne concernent directement qu'une très faible part de la population. Le risque d'érosion/submersion menace peu les constructions actuelles. En revanche, il menace les possibilités d'expansion de la commune. Le risque d'érosion en lui-même n'y entraîne pas de submersion. De plus, cette commune est menacée de submersion non pas sur sa façade maritime (constituée essentiellement de falaises) mais sur le bord de la rivière et autour d'une zone de marais. Cette idée même ne coïncide pas avec la représentation que les individus se font du phénomène de submersion en tant qu'aléa marin. Les propos tenus sur ces risques coïncident moins avec la description géographique de Pénestin qu'avec celle de l'Île-Tudy. Ces constats sont confirmés par les résultats obtenus au questionnaire. Plus leur cadre de vie possède des caractéristiques qui correspondent à la représentation que les individus se font des risques d'érosion/submersion, plus ils vont considérer que ces risques existent sur cet espace. Ces individus considéreront alors également davantage comme pertinentes la mise en place de mesures de préventions susceptibles de préserver cet espace. En revanche, les dimensions temporelles telles le nombre d'années ou de mois par an passé sur cet espace n'impactent en rien la représentation des risques. Cela ne signifie pas que la dimension temporelle ne joue pas. Si elle a une quelconque influence sur la représentation des risques, ce n'est pas à travers ces variables mais plutôt à travers la représentation de l'évolution temporelle du phénomène, de son histoire.

## La dimension sociale du cadre de vie et la représentation des risques

Un cadre de vie se définit également à travers sa dimension sociale. Celle-ci correspond à la catégorisation des individus d'après leur appartenance à des groupes sociaux conventionnellement définis. Les entretiens nous ont confortés dans l'idée qu'il existait une différence dans la manière d'aborder les risques d'érosion/submersion selon que la personne interrogée appartient au groupe des usagers ou des gestionnaires. Les usagers décrivent davantage ces phénomènes de manière abstraite ou détaillent les conséquences des actions de prévention mises en place sur leur cadre de vie. Les gestionnaires ont un discours davantage axé sur la gestion de leur commune, un discours plus explicatif et justificatif des mesures prises pour celle-ci. Les discours des uns et des autres se rejoignent, cependant, pour parler des conflits liés à l'urbanisation. Les réponses données au questionnaire nous ont permis de constater une fois encore que certaines catégorisations sociales font sens lorsqu'il est question de la représentation des risques d'érosion/submersion sur la commune et d'autres non. Le fait que les individus interrogés soient locataire ou propriétaire, qu'ils résident sur cette commune « à risque » en résidence principale ou secondaire » n'influence pas leur représentation de ces risques. La valeur attribuée aux enjeux sur la commune ne dépend pas de ces catégories. En revanche, l'appartenance associative a bien un impact sur le sentiment ressenti à la perspective de dégâts. Certains sont moins inquiets que d'autres, soit parce qu'il s'agit d'un phénomène naturel (associations écologistes), soit parce qu'il ne coïncide pas avec leur conception de cet espace en tant qu'espace de loisirs non maritimes. À l'inverse, certains s'en inquiètent davantage que les autres (les membres d'association « autres »), notamment parce qu'ils sont plus sensibles à l'idée que la survenue d'un tel phénomène pourrait avoir des conséquences importantes. De plus, les membres d'associations en conflit avec les gestionnaires locaux remettent plus souvent que les autres en question les compétences de ces derniers (ex : les associations de riverain réclamant davantage de droit d'expansion, les associations écologistes réclamant davantage la préservation des espaces naturels, *etc.*). Le fait qu'un individu se revendique d'un groupe donné qui accorde une certaine identité à cet espace (espace de loisir, espace naturel, *etc.*) (Proshansky, 1978) influence la relation qu'il entretient avec les gestionnaires locaux. Selon que l'individu conçoit son cadre de vie comme un espace de loisir, un espace naturel à préserver, un espace résidentiel, *etc.* et selon que des politiques menées s'accordent, ou non, avec la manière dont les individus conçoivent cet espace, avec sa « place identity », les acteurs, comme leurs actions, ne seront pas considérés de la même manière. Cela dépend si les acteurs et les actions

vont dans le sens ou à l'encontre de la manière dont l'individu conçoit son cadre de vie. Si un acteur est considéré comme susceptible d'impacter un espace d'une manière qui ne correspond pas aux aspirations de l'individu (ex : à travers le projet de démolition et de recul des habitations), ce dernier remettra plus souvent en question la crédibilité et/ou la légitimité de cet acteur comme la pertinence de ses actions. Ainsi, les appartenances groupales impactent bien la manière dont l'individu est susceptible de comprendre l'espace sur lequel il s'identifie à ces groupes. De la position qu'occupe l'individu dans la société dépend son identité (Newcomb, Turner et Converse, 1970). Dans la représentation des risques, nous constatons que les appartenances groupales qui font sens sont celles qui se rapportent moins aux appartenances sociales qu'aux appartenances spatiales, à la manière dont les individus s'identifient selon leur conception de l'espace concerné.

### Le vécu des risques sur cet espace et leur représentation

La représentation des risques dépend également du vécu de l'individu, de son éventuelle confrontation aux phénomènes d'érosion/submersion au cours de son histoire personnelle. Lors des entretiens, les individus rencontrés ont souvent appuyé leurs dires en attestant avoir eux-mêmes observé, entendu parler ou lu des écrits qui justifiaient de la position qu'ils soutenaient vis-à-vis des risques. Ceux qui ont ainsi pris connaissance, dans leur histoire de vie, d'un phénomène d'érosion/submersion survenu sur leur commune ou sur une commune voisine envisagent, davantage que les autres, que ce phénomène puisse survenir de nouveau. À l'inverse, les individus qui estiment que ces phénomènes n'arriveront pas se justifient plutôt en rappelant que ce n'est jamais arrivé sur cet espace. L'histoire locale constitue une part du « déjà là » dans lequel l'idée de risque d'érosion/submersion va s'ancrer. Sur l'Île-Tudy, les comptes-rendus de conseils municipaux indiquent bien qu'avant Xynthia ces problématiques n'étaient pas ou peu abordées. Les retombées de cette catastrophe corrélées à la situation de la commune (fortement exposée) ont soudain déclenché la mise en place d'importantes mesures de prévention au nom du principe de précaution. Sur Pénestin en revanche la problématique de prévention des risques d'érosion/submersion et de restriction de l'urbanisation fait davantage écho aux tensions locales liées à l'urbanisation de la commune. Il s'agit là d'un sujet depuis longtemps sensible. Les comptes-rendus de conseils municipaux montrent bien que cette problématique s'est vue ravivée par les nouvelles législations qui ont découlé de Xynthia. Les articles de presse mettent en avant le fait que, pour Pénestin, la gestion de ces risques est davantage mise en relation avec des conflits d'urbanisation.

Comme l'explique Riley (1992), la représentation des risques est liée aux expériences passées. La manière dont les risques sont appréhendés par les gestionnaires qui en ont la charge dépend du contexte politique et organisationnel dans lequel ils évoluent. Les risques d'érosion/submersion sont ainsi perçus par les gestionnaires selon l'impact des nouvelles mesures et obligations sur les problématiques déjà présentes sur leur commune. Sur Pénestin, les problèmes d'urbanisme sont un sujet très sensible. Ravivé par le durcissement des réglementations dans le cadre de la gestion des risques, ces problèmes sont alors repassés au premier plan. Sur l'Île-Tudy, bien que ces nouvelles réglementations posent également de nombreux problèmes, ceux-ci sont moins ancrés dans l'histoire locale. Ce sont donc les mesures globales de prévention et de responsabilité des élus en cas de dégâts qui sont passées au premier plan. De même, pour les individus, leur vécu personnel de ces phénomènes est un facteur qui participe à la construction de leur représentation des risques. En offrant une plus grande visibilité des risques encourus, en les matérialisant dans le cadre de vie ou à proximité, ce vécu favorise l'intégration de l'idée de risque d'érosion/submersion dans la représentation de cet espace : de sa réalité, de son caractère inquiétant comme de la nécessité de mettre en oeuvre des actions susceptibles de prévenir ce risque.

### La composante cognitive des attitudes vis-à-vis du cadre de vie et la représentation des risques

D'avantage qu'ils ne perçoivent un espace, les individus se le représentent. De cette représentation dépend le rapport qu'ils entretiennent avec les éléments constitutifs de cet espace, dont les risques. Cette représentation s'appréhende à travers les attitudes des individus vis-à-vis de cet espace. La composante cognitive de ces attitudes (Rosenberg & Hovland, 1960) renvoie à la manière dont l'individu décrit l'espace concerné, à l'image qu'il s'en fait. Dans les entretiens la mer est un aspect du cadre de vie qui revient régulièrement dans les discours lorsque les individus décrivent leur commune. Pour certains, le caractère littoral de leur cadre de vie en est une caractéristique importante. La mer est, d'ailleurs, souvent citée dans les questionnaires comme source de motivation pour vivre sur cette commune. Avec les cartes mentales, nous avons constaté que la délimitation de l'environnement de l'habitation des individus n'était pas la même pour tous. Si la commune possède une délimitation consensuelle d'un point de vue administratif, ce n'est pas le cas du cadre de vie. Sa délimitation dépend de celui, ou de celle, qui le conçoit, selon la manière dont il/elle occupe et définit l'espace (Ratiu, 2006). Le « chez-soi » constitue le point central investi par l'individu (Smith, 1994). À partir de ce point, l'individu va

construire un réseau social et spatial, « micro-géographique » (espace contiguë à l'habitation) ou « macro-géographique » (espace plus vaste tel : la commune, la région, *etc.*) (Bailly, 1978) qu'il va s'approprier, sécuriser et au sein duquel il va évoluer. Plus ce cadre de vie est étendu sur le littoral, plus il est probable que la mer y ait une place. Ces cartes mentales nous ont permis de constater que l'intégration, ou non, des risques dans le cadre de vie diffère selon que la mer est, ou non, dessinée sur cet espace. Plus encore que la simple présence de la mer, c'est l'importance qui lui est accordée (la part de dessin qui lui est consacrée) qui impacte la représentation des risques. Plus les individus lui accordent une part importante de leur dessin, plus ils envisagent la possibilité de risques côtiers sur l'espace dessiné. Ce constat se retrouve dans les réponses données au questionnaire. Plus les individus accordent à la mer une place importante dans leur cadre de vie plus ils envisagent l'existence des risques d'érosion/submersion sur leur commune, et plus ils envisagent des actions de prévention permettant de préserver leur cadre de vie en l'état. Malgré tout, cela n'aboutit pas à un fort sentiment d'inquiétude. Le caractère menaçant des risques est atténué par l'idée qu'ils sont pris en compte. Lorsqu'il est question des aspects positifs et négatifs de leur commune dans les entretiens, les individus ont plus de facilité à décrire les avantages de leur commune que ses inconvénients. De même, dans les réponses données au questionnaire concernant l'image de la commune, hormis la dimension vieillissante de celle-ci (à valence négative dans les entretiens), les individus la décrivent surtout de manière positive notamment en ce qui concerne sa dimension esthétique et sa tranquillité. Les individus qui envisagent les risques d'érosion/submersion sur cet espace, mettent en avant les caractéristiques positives de celui-ci. C'est notamment le cas de ceux qui résident sur zone « à risque ». Ainsi les personnes considérées comme les plus exposées mettent, encore davantage que les autres, en avant les aspects positifs de leur cadre de vie. Quelle que soit la commune concernée, plus celle-ci est décrite de manière positive (au travers de notions sociales comme sa convivialité, sa tranquillité, sa vivacité, son dynamisme *etc.* ou au travers de notions plus esthétiques comme son aspect touristique, sa beauté *etc.*), plus l'aspect inquiétant de la situation est atténué par la confiance accordée aux gestionnaires. Les individus qui considèrent leur commune comme positive sur le plan fonctionnel, qui ont une image positive des gestionnaires locaux, leur font davantage confiance quant à la pertinence des politiques mises en place. Ils leur font donc également davantage confiance pour gérer les risques d'érosion/submersion. Quant aux actions à mettre en place, leur pertinence dépend notamment de l'image que les individus se font de la commune, en tant qu'espace

maritime ou non, et qu'espace à urbaniser, à préserver en l'état ou à désurbaniser.

## La composante affective des attitudes vis-à-vis du cadre de vie et la représentation des risques

La composante cognitive des attitudes est particulièrement liée à leur composante affective. Reprenant les travaux de Rosenberg & Hovland (1960), Bonaiuto et al. (2011) ont démontré que c'était cette composante qui influençait la construction identitaire. Plus un individu est attaché à un espace, plus il va s'y identifier (Moles, 1976). Lors des entretiens, nous avons pu observer différentes manières d'exprimer ce sentiment d'attachement. Celui-ci se constitue de deux composantes : l'ancrage au lieu et le besoin de contrôle de celui-ci. Avant les entretiens, nous nous attendions à ce que les individus nous disent, de manière générale, être attachés, voire enracinés, à leur cadre de vie. Or il s'est avéré que certains faisaient essentiellement allusion à l'idée d'ancrage, de centralité du lieu pour eux (ex : « *c'est MA commune* », « *j'adore MON coin* », etc.). D'autres en revanche faisaient davantage allusion au besoin de contrôle de leur cadre de vie, ou du moins d'implication dans le contrôle de cet espace de manière à en faire un lieu sécurisé (ex : « *[les gens] qui se sentent concernés actuellement* ») (Pagès, 1974 ; Hidalgo & Hernandez, 2001). Les résultats obtenus avec le questionnaire montrent bien que plus un individu s'identifie à un espace, plus il va mettre en avant les aspects positifs de cet espace. Or le risque possède intrinsèquement une valence négative. Il s'agit donc d'une notion qui ne coïncide pas avec la représentation que l'on a de son cadre de vie. Plus un individu est attaché à un espace, moins il est probable qu'il puisse le considérer comme « à risque ». Si malgré tout les risques d'érosion/submersion sont envisagés, ils sont alors considérés comme maîtrisés. Les individus qui les conçoivent mettent également, davantage que les autres, en avant les aspects positifs de celui-ci. C'est déjà ce qu'expliquaient Moser et Uzzel en 2002. Ces aspects esthétiques, humains ou fonctionnels constituent alors l'essentiel de l'identité spatiale de l'individu. Celui-ci ne s'identifie pas à la commune X « à risque » de submersion mais à la commune X, belle, conviviale, active, etc. Relayés au second plan, les risques ne menacent alors plus la valence positive de l'identité (Tajfel, 1979 ; Bonaiuto et al. 2011). De plus, plus un espace est central pour l'individu, plus il va chercher à le contrôler (Proshansky, 1976), à s'y impliquer (2008a, 2008b : Flament & Rouquette, 1984). Plus un individu a le sentiment de pouvoir participer au contrôle de son cadre de vie, moins il éprouve d'inquiétude quant aux conséquences des risques. Par la confiance accordée aux gestionnaires comme par les actions qu'il décide de voir mises en place, l'individu se soustrait à l'aspect potentiellement

inquiétant et à la valence négative de la menace d'érosion/submersion en augmentant la valence positive du lieu concerné comme son sentiment de contrôle et de sécurisation de celui-ci.

### La composante comportementale des attitudes vis-à-vis du cadre de vie et la représentation des risques

Concernant la composante comportementale des attitudes vis-à-vis du cadre de vie, les entretiens ont révélé que lorsque les individus parlent des activités qu'ils y pratiquent, ils font le plus souvent référence à une activité littorale/maritime (exemple : la pêche à pieds). Or en étudiant la dimension cognitive des attitudes, nous avons constaté l'impact de la présence de la mer dans l'image qu'ils se font de leur cadre de vie sur leur représentation des risques littoraux. Les réponses obtenues grâce au questionnaire démontrent qu'en effet la fréquence d'activité en lien avec la mer impacte la manière de concevoir la réalité de ces risques. Le fait de fréquenter le bord de mer augmente la probabilité de confrontation et la visibilité des phénomènes littoraux. C'est notamment le cas en ce qui concerne l'érosion des dunes et falaises, comme la mise en place des ouvrages de protection. Lorsqu'il n'est pas question d'activité littorale/maritime, les individus interrogés mentionnent surtout la pratique du camping/caravaning. Dans les discours, cette pratique renvoie aux tensions existantes sur les communes (notamment sur Pénestin) liées aux problèmes d'urbanisation. En revanche, le questionnaire montre bien que, d'une manière générale, les projets d'urbanisation n'influencent pas l'intégration, ou non, des risques dans la représentation du cadre de vie. Bien que liés au même espace, ces comportements font écho à une problématique locale autre que les risques d'érosion/submersion.



### 1.3 Intérêt général des résultats obtenus

Nous avons ainsi démontré que la place des risques côtiers dans la représentation du cadre de vie d'individus possédant des enjeux sur un espace « à risque » dépend bien de l'adéquation entre la représentation de ce risque et celle du cadre. Nos résultats confirment le rôle primordial que joue l'environnement sur la construction identitaire et sur la représentation des risques littoraux. Le fait que, pour certains, il n'y ait pas de risque d'érosion/submersion ne relève pas d'un déni de celui-ci. Il n'a simplement pas sa place dans la représentation que les individus se font de leur cadre de vie car il ne coïncide pas avec le « déjà là » constitutif de cette représentation. Il n'a pas sa place dans leur réalité. Dans le cas présent cet environnement consiste en leur espace de vie, un lieu auquel les individus sont attachés, dont ils se font et cherchent à préserver une image positive. Le lieu d'habitation est intrinsèquement un espace qui se définit de manière positive, comme sécurisé. Dans le sens commun, y compris dans la littérature et les jeux d'enfants (ex : *les trois petits cochons*, le jeu du chat, *etc.*), la maison c'est la SECURITE. La notion même de risque entre donc en dissonance avec cette idée. On ne peut pas concevoir un lieu auquel on s'identifie comme « à risque ». Lorsqu'on parle à des individus de risque d'érosion/submersion dans leur cadre de vie, soit ils estiment que ce risque n'existe pas, soit que l'aléa érosion/submersion ne constitue pas une menace car il est adéquatement géré. Ils mettent également en avant, de façon exacerbée, les éléments positifs constitutifs de leur identité spatiale. Ils préservent ainsi à la fois la valence positive de leur cadre de vie, et par là même, de leur identité ainsi que le sentiment que cet espace est bien contrôlé et sécurisé.

En réponse à notre objectif « pratique », cette étude démontre la diversité des points de vue existants sur le sujet. Selon les groupes d'appartenance, la définition et la fonction accordée à leur cadre de vie l'approche que les individus ont du risques d'érosion/submersion est différente. Ce constat souligne bien la nécessité pour les gestionnaires d'adapter les actions et discours de sensibilisation aux populations auxquelles ils sont adressés. Pour communiquer sur les risques littoraux, ceux qui en ont la charge doivent d'abord comprendre comment les individus concernés se représentent l'espace « à risque », le rapport qu'ils entretiennent avec cet espace afin de mieux cerner celui qu'ils entretiennent avec les risques d'érosion/submersion. Bien que laborieuse, cette tâche est nécessaire afin d'adapter les discours de façon à ce que le message transmis soit entendable (en adéquation avec la réalité des individus). Cette étude nous a également permis de constater que toutes les

dimensions environnementales (spatiale, temporelle, sociale et attitudinale) constitutives du rapport au cadre de vie n'impactaient pas de la même façon la représentation du risque. Elles sont cependant toutes à prendre en considération. De la même façon, le risque doit être envisagé à travers les différentes dimensions constitutives du contexte dans lequel il s'inscrit. Il ne doit pas se concevoir uniquement à travers les conséquences éventuelles en cas de survenue de l'aléa. Étudier les risques sur un espace implique de prendre en considération tous les éléments sur lesquels ils ont un impact. Lorsque le phénomène d'érosion/submersion survient, ce n'est alors déjà plus le risque qui impacte un espace mais l'aléa. Le risque impacte un espace à enjeux tant qu'il existe une probabilité d'apparition de l'aléa sur celui-ci. L'impact du risque d'érosion/submersion sur un espace ne correspond donc pas à celui de l'aléa érosion/submersion mais à celui de l'idée des conséquences possibles de la survenue d'un tel phénomène. Il est donc possible d'affirmer que le risque EST une réalité. Cela n'implique pourtant pas que l'aléa envisagé soit une réalité à venir et que les dégâts craints soient une certitude. La catégorisation d'un espace comme « à risque » est en soi un phénomène qui impacte l'espace concerné par les conséquences que cette catégorisation induit, notamment à travers les mesures préventives. Il ne nous revient évidemment pas de juger de la pertinence de cette catégorisation sur les espaces concernés. En revanche, nous nous devons de souligner que la gestion des risques ne doit pas seulement s'intéresser aux effets des mesures préventives prises, ou envisagées, sur la gravité des conséquences en cas de survenu du phénomène craint. La gestion des risques implique également de tenir compte des effets de ces mesures dès leur application, aussi bien sur les espaces concernés (sur leur caractère anthropique, écologique, esthétique, *etc.*) que sur les populations impactées.

## 2 Limites et ouvertures

### 2.1 Limites

Cette étude a été menée en parallèle d'un travail d'équipe au sein du programme de recherche CoCoRisCo<sup>200</sup>. En tant que projet ANR celui-ci est tenu de respecter un calendrier des tâches. Nous nous y sommes donc tenus. Initialement, cette thèse devait être menée par Lise Bihannic qui avait commencé à explorer le terrain de recherche<sup>201</sup>. Nous avons repris la suite en octobre 2011 et la phase de recherche (associée au programme CoCoRisCo) commençait en décembre. L'appropriation de la problématique, l'analyse des entretiens exploratoires et la construction des guides d'entretiens de recherche ont donc été menées dans l'urgence. De la même façon, les analyses des entretiens de recherche et des articles de presse ont été menées suffisamment tôt pour construire un questionnaire à faire passer dès juillet 2012. La passation en face à face devait impérativement avoir lieu durant la période estivale afin de toucher les individus en résidence secondaire. En plus d'une approche par triangulation méthodologique, ce travail a été mené dans un contexte interdisciplinaire. Bien plus enrichissant qu'handicapant, il faut malgré tout reconnaître que cela a impliqué de se familiariser avec des concepts et des approches de la thématique des risques côtiers ne relevant pas strictement de la psychologie sociale ou environnementale mais de filières aussi diverses que la géographie, la géomorphologie, l'économie, le droit, *etc.* Prendre le temps de comprendre la manière dont chacun-e abordait cette problématique a été une étape essentielle de notre travail. Cela a notamment été l'occasion de partager des expériences de terrains qui nous ont permis, au-delà de la cohésion du groupe, de mieux comprendre ce que chacun-e faisait et d'accorder davantage d'intérêt aux informations transmises. Nous avons ainsi pu cerner notre objet d'étude de manière plus globale (sous l'angle de plusieurs disciplines) et mieux compris les discours des uns et des autres à son sujet. Cela nous a également offert la possibilité de croiser nos outils d'analyse afin d'en augmenter la pertinence. De cette façon, il nous a été possible de travailler avec un ingénieur d'étude en géomatique<sup>202</sup> afin de procéder au quadrillage informatique des cartes mentales pour en mesurer la part d'eau vive. Il nous a également été possible, lors du passage des questionnaires, de vérifier que notre échantillon de population était bien réparti sur toute la commune et de localiser les habitations sur/hors zones « à risque » grâce aux coordonnées GPS. En ce qui concerne la construction du

---

200 COnnaissance COMpréhension et gestion des RISques CÔtiers

201 Travail mené en collaboration avec Min Hong, chargé d'études qualitatives/quantitatives

202 Kato. Y., laboratoire Géomer

questionnaire, chacun-e possédant des attentes plus spécifiques relevant de sa propre spécialité, il nous a fallu faire des concessions. Nous avons donc abandonné certaines de nos interrogations (ex : davantage de questions abordant l'attachement au lieu) pour conserver les questions essentielles répondant à notre problématique (ex : le ressenti face à la perspective de dégâts causés par la mer). De la même façon, nous avons refusé certaines demandes formulées par nos collègues et accepté d'autres. Cela nous a offert une approche moins axée strictement sur la psychologie sociale ou environnementale mais plus riche par d'autres aspects. Par exemple, les réponses obtenues à la question : « *qui devrait avoir à payer en cas de dégâts sur votre habitation ?* » ont étayé notre réflexion quant aux représentations des risques littoraux. En croisant les regards sur notre problématique, nous avons ainsi étendu notre réflexion au-delà de notre champs personnel. En décloisonnant les approches nous avons eu accès à des idées auxquelles nous n'aurions pas songé et qui se sont avérées très pertinentes. Bien que nous contraignant parfois à laisser de côté certains points spécifiques que nous aurions souhaité creuser, ce travail en interdisciplinarité a été l'occasion d'échanger et d'enrichir nos connaissances du sujet, aussi bien sur le plan de la réflexion théorique que sur les pratiques d'analyses. Il offre également une plus grande portée à ce travail de recherche. L'interdisciplinarité offre une approche plus globale du sujet. En permettant une prise en compte combinée des différents paramètres dans les réflexions menées. Bien que cela puisse parfois être contraignant, l'interdisciplinarité n'a pas été un frein à la réflexion. Elle nous a simplement amené à aborder notre objet d'étude, non pas strictement à travers le prisme de la psychologie sociale et environnementale, mais à travers une approche plus complexe. Ce travail illustre l'intérêt que peut apporter un décloisonnement des recherches aussi bien entre les spécialités (psychologie sociale/environnementale) qu'entre les sciences « dures » et « souples ». Enfin, une étude sous le seul angle des sciences humaines ne semble pas encore être une priorité pour les acteurs en charge de la gestion des risques. Ce travail démontre, cependant, qu'il demeure essentiel de prendre en considération cette approche afin d'optimiser la portée des actions de préventions à travers une « *triangulation interdisciplinaire* » (Janesick, 1998) de l'étude des risques.

## **2.2 Ouvertures**

Les réponses apportées par cette étude nous ont offert une nouvelle compréhension des risques ainsi que du rapport des individus à leur cadre de vie. En plus de répondre à nos questions, ces résultats amènent de nouvelles interrogations.

Nous avons constaté que la notion d'« environnement de l'habitation » ne correspondait pas à une délimitation stricte et équivalente pour tous. Pour certains cet environnement s'arrête à la limite de leur propriété, pour d'autres à la limite de leur commune. Cet aspect a notamment été abordé à travers l'étude des cartes mentales ainsi que dans le questionnaire à travers les questions d'attachement au « lieu d'habitation »/à « la commune ». Nos résultats nous amènent à nous interroger sur l'existence de différences significatives de représentation des risques sur leur cadre de vie entre les individus, selon la délimitation de l'espace auquel ils sont attachés. Nous supposons que les individus uniquement attachés à leur lieu d'habitation (s'il ne consiste qu'en l'habitation en elle-même) pourraient accepter une relocalisation pour peu que leur maison soit déplacée ou reconstruite ailleurs. Il est évident que cette technique, déjà employée au Québec, demeure complexe, voire impossible à appliquer avec des habitations en granite comme celles souvent construites en Bretagne. Cela reste, malgré tout, une piste intéressante à étudier, aussi bien du point de vue de la délimitation spatiale du cadre de vie que des éléments qui justifient de l'attachement des individus à cet espace. Cette nouvelle étude pourrait s'avérer d'une aide précieuse, aussi bien pour les gestionnaires cherchant à préserver la sécurité de leur population en les relocalisant, que pour les usagers pour qui la préservation de ce qui les attache à leur cadre de vie est essentielle. Nous réfléchissons également à la mise en œuvre d'un nouveau recueil de données (par entretiens et/ou questionnaire, méthode de démarchage, *etc.*) afin d'être en mesure de repartir immédiatement sur le terrain si une tempête venait de nouveau sévir et causer des dégâts sur une commune littorale. Ce travail nous permettra d'étudier l'impact immédiat que peuvent avoir les tempêtes sur les populations possédant des enjeux qui y ont été exposés. Il sera également l'occasion d'étudier les éventuelles modifications des discours/réponses au fil du temps en ce qui concerne les risques d'érosion/submersion. Cette démarche pourrait ainsi permettre de lancer une étude longitudinale sur la représentation des risques sur un même espace. Loin d'être clôturés ces travaux feront donc l'objet de nouvelles analyses et de nouvelles recherches afin d'étayer nos réflexions actuelles et à venir.



# Bibliographie

Abric, J-C. *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses Universitaires de France, 1994a

Abric, J-C. Méthodologie de recueil des représentations sociales. In : *Pratiques sociales, représentations*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994b, p.59-82. Psychologie sociale

Abric, J-C. *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses Universitaires de France, 2003a

Abric, J-C. *Psychologie de la communication, théories et méthode*. Paris : Armand Colin, 2003b

Altman, I. & Low, S-M. (Eds.) *Place attachment : Human behavior and environment*. New-York : Plenum, 1992

Apostolidis, T. Représentations sociales et triangulation : Une Application en Psychologie Sociale de la Santé. *Psicologia : Teoria e Pesquisa*, Mai-Juin 2006, Volume 22, n°2, p.211-226

Aubry, H. & Marcondes, L. (coord.) *La culture du risque en question, des inondations aux débordements nucléaires*. Paris : La Dispute, 2013

Aufort, C. Le principe de précaution, où sont les risques ?. *Nouvelles Fondations*. Fev. 2007, n°6, p.55-61

Bailly, A-S. *Environmentalisme. L'environnement et action*. Paris : CNRS, 1978

Baum, A., Singer, J-E. et Baum, C. Stress and the environment. In : Evans, G-W. (Ed.). *Environmental stress*. New-York : Cambridge University Press, 1982, p.15-44

Bavoux, J-J. & Bavoux, D. *Géographie humaine des littoraux maritimes*. Paris : Armand Colin, 1998

Beauvois, J-L. & Deschamps, J-C. Vers la cognition sociale. In : Ghiglione, R., Bonnet, C. et Richard, J-F (Eds.). *Traité de psychologie cognitive*. Paris : Dunod, 1990, p.3-112

Beauvois J-L., Dubois, N. et Doise, W. *La construction sociale de la personne*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1999

Beck, U. *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion, 2001

Beckley, T-S. The relative importance of socio-cultural and ecological factors in attachment to place. General Technical Report PnW-GTR-566. In : Kruger, L-E. (Ed.). *Understanding community – forest relations*. Department of Agriculture, forest. Portland, Oregon, US : Pacific Northwest Research Station, 2003, p.105-126

Berger, P. & Luckmann, T. *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin, 2012

Bohn-Bertoldo, R-B. & Bousfield, A-B-S. Représentation sociale du changement climatique : effet de contexte et d'implication. *Temas em psicologia*, 2011, Volume 19, n°1, p.121-137

Blanchet, A., Giami, A., Gotman, A. et Léger, J-M. *L'entretien dans les sciences sociales*. Paris : Dunod, 1985

Blanchet, A., Ghiglione, R., Massonat, J. et Trognon, A. *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Paris : Dunod, 1987

Bodiguel, M. *Le littoral, entre nature et politique*. Paris – Montréal : L'Harmattan, 1997

Bonaiuto, M., Aiello, A., Perugini, M., Bonnes, M. et Ercilani, A-P. Multidimensional perception of residential environment quality and neighbourhood attachment in the urban environment. *Journal of environmental psychology*, 1999, n°19, p.331-352

Bonaiuto, M. & Bonnes, M. Multiplace analysis of the urban environment a comparison between a large and a small Italian city. *Environmental Behavior*, 1996, n°28, p.699-747

Bonaiuto, M., Carrus, G., Martorella, H. et Bonnes, M. Local identity processes and environmental attitudes in land use changes : the case of natural protected areas. *Journal of Economic Psychology*, 2002, n°23, p. 631-653

Bonaiuto, M., De Dominicis, S., Fornara, F., Ganucci Canellieri, U. et Mosco, B. Flood Risk : the Role of Neighbourhood attachment. In : Zenz, G. & Hornich, R. *Urban Flood Risk Management – Approaches to enhance resilience of communities*. Graz : Verlag der Technischen Universität, 2011, p.547-552

Bonaiuto, M., Fornara, F. & Bonnes, M. Indexes of perceived residential environment quality and neighbourhood attachment in urban environments : a confirmation study on the city of Rome. *Landscape and urban planning*, 2003, n°65, p.41-52

Bonardi, C. & Roussiau, N. *Les représentations sociales*. Paris : Dunod, 2014. Les topos

Bonnes, M., Mannetti, L., Secchiaroli, G. et Tanucci, G. The city as a multi-place system : an analysis of people-urban environment transactions. *Journal of environmental psychology*, 1990, n°10, p.37-65

Borraz, O. Vers une sociologie du risque ? In : Borraz, O, Gilbert, C. et Joly, P-B. *Risques, crises et incertitudes : pour une analyse critique*. MSH-Alpes, 2005, p.21-67. Cahiers du GIS Risques collectifs et situation de crise, n°3

Bourdieu, P. La production de la croyance, contribution à une économie des



biens symboliques. *Actes de la recherche en sciences sociales*, février 1977, Volume 13, p.3-43

Bourgou, M. & Miossec, J-M. *Les littoraux, enjeux et dynamiques*. Paris : Presses Universitaires de France, mars 2010

Bradford, R-A, O'Sullivan, J-J., Van der Craats, I-M. Krywkow, J., Aaltomen, J., Bonaiuto, M., De Dominicis, S., Waylen, K. et Schelfaut, K. Risk perception : issues for flood management in Europe. *Natural Hazards and Earth System Sciences*, 2012, n°12, p.2299-2309

Brown, B. & Perkins, D. Distribution in place attachment. In : Altman I. & Low S-M. *Place attachment : Human behavior and environment*. New-York : Plenum Press, 1992, p.279-302

Brunet, S. *Société du risque, quelles réponses politiques ?*. Paris : L'Harmattan, 2007

*Tempête Xynthia : compte rendu de mission préliminaire*. Bureau de recherches géologiques et Minières – BRGM, 2010, Projet de recherche Riscote, RP-58261-FR

Cadet, B. & Kouabenan, D-R. Évaluer et modéliser les risques, apports et limites de différents paradigmes dans le diagnostic de sécurité. *Le Travail Humain*, 2005, n°68, p.7-35

Castrechini, A. & Pol, E. Le rôle des médias dans la construction des représentations sociales de l'environnement. In : Weiss, K & Marchand, D. (Eds.). *Psychologie sociale de l'environnement*. 2<sup>ème</sup> édition. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2006, p.121-132

Castel, P., Salès-Willemin, E. et Lacassagne, M-F. *Psychologie sociale communication et langage, de la conception aux applications*. Paris : De Boeck, 2011

*Catalogue des batardeaux, étude bibliographique et recensement des batardeaux de maintenance et de secours* [en ligne]. CETMEF, 2007. Disponible à l'adresse : <http://www.cetmef.developpement-durable.gouv.fr/catalogue-des-batardeaux-etude-a452.html>

*Guide enrochement, l'utilisation des enrochements dans les ouvrages hydrauliques* [en ligne]. CETMEF, CUR et CIRIA, 2009. Disponible à l'adresse : <http://www.cetmef.developpement-durable.gouv.fr/guide-enrochement-l-utilisation-a407.html>

Chauvin, B. & Hernand, D. Contribution au paradigme psychométrique à l'étude de la perception des risques : une revue de littérature de 1978 à 2005. *L'année psychologique*, 2008, n°108, p.343-386

Clus-Auby, C., Paskoff, R et Verger, F. *Impact du changement climatique sur le patrimoine du conservatoire du littoral : Scénario d'érosion et de submersion à l'horizon 2100, Synthèse*. Conservatoire du littoral, 2004

Cohen, S., Evans, G-W., Krantz, D-S. et Stokols, D. Physiological, motivational, and cognitive effects of aircraft noise and children : Moving from the laboratory to

the field. *American Psychologist*, 1980, n°35, p.231-243

Commission Européenne. *Vivre avec l'érosion côtière en Europe – Sédiments et Espace pour la Durabilité*. Luxembourg : Office pour les Publications Officielles des Communautés Européennes, mai 2004

Coppieters, Y., Parent, F., Lagasse, R. et Piette, D. Évaluation des risques, une approche pluridisciplinaire en santé publique. *Environnement, Risques et Santé*, 2004, Volume 3, n° 1, p. 45-52

Corbin, A. *L'homme dans le paysage*. Paris : Armand Colin, 2001

Corbin, A. *Le ciel et la mer*. Paris : Bayard, 2005a

Corbin, A. *La mer terreur et fascination*. Paris : Seuil, 2005b

Corbin, A. *Le territoire du vide : l'occident et le désir de rivage*. Paris : Flammarion, 2010

Cutter, S-L. *Living with risk*. London : Edward Arnold, 1993

D'Ercole, R. & Metzger, P. (2009), La vulnérabilité territoriale, une nouvelle approche des risques en milieu urbain. *European Journal of Geography* [en ligne], 31 mars 2009, Dossiers, Vulnérabilité urbaine au sud, document n°447. Disponible à l'adresse : <http://cyberbeo.revues.org/22022>; DOI. 10,4000/cyberge.22022

Debenedetti, A. Le concept d'attachement au lieu : état de l'art et voies de recherche dans le contexte du lieu de loisirs. *Management et avenir*, 2005/3, n°5, p.151-160

Denzin, N. *The research act*. Chicago : Aldine, 1978

Denzin, N. & Lincoln, Y. Emerging the field of qualitative research. In : *Strategies of qualitative inquiry*. London : Sage, 1998, p.1-34

Deschamps, J-C. & Moliner, P. *L'identité en psychologie sociale : des processus identitaires aux représentations sociales*. 2<sup>ème</sup> édition 2012. Paris : Armand Colin, 2008

Doise, W. Les représentations sociales : définition du concept. *Connexions*, 1985, n°45, p.243-253

Doise, W. L'ancrage dans les études sur les représentations sociales. *Bulletin de psychologie*, 1992, Tome 45, n° 405, p.189-195

Doise, W. Debating social representations. In : Breakwell, G-M & Canter, D-V (Eds.). *Empirical Approaches to Social Representations*. Oxford : Clarendon Press, 1993, p.157-170

Doise, W., Clémence, A. et Lorenzi-Cioldi, F. Le charme discret des attitudes. *Papers on Social Representations*, 1994, Volume 3, n°1, p.1-138

Doise, W. & Palmonari, A. (Eds.) *L'étude des représentations sociales*. Paris : Delachaux et Niestlé, 1986

Doise, W. Attitudes et représentations sociales. In : Jodelet, D. (Ed.). *Les représentations sociales*. 3<sup>ème</sup> tirage 2009, 7<sup>ème</sup> édition 2003, Paris : Presses Universitaires de France, 2009, p.240-258

Directive 79/409/CEE du Conseil du 2/04/1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages, JO n° L 103 du 25/04/1979, p. 1 et s. spc Art. 4.

Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, JO n° L 288 du 6/11/2007, p. 27

Douglas, M. *Risk and blame*. Oxon : Routledge, 2003

Douglas, M. & Wildavsky, A. *Risk and cultur. an essay on the selection of technical and environmental dangers*. London : University of California Press, 1983

Dourlens, C., Galland, J-P et Vidalnaquet, P-A. Introduction, In : Dourlens, C., Galland, J-P, Theys, J et Vidalnaquet, P. *Conquête de la sécurité, gestion des risques*. Paris : L'Harmattan, 1991, p.21-30

Duclos, D. La construction sociale du risque : le cas des ouvriers de la chimie face aux dangers industriels. *Revue française de sociologie*, 1987, n°28, p.17-42

Duclos, D. Puissance et faiblesse du concept de risque. *L'Année sociologique*, 1996, Volume 46, n°2, p.309-339

Dumortier, B. *Les littoraux maritimes : milieux, aménagements et société*. Paris : Editions du temps, 1998

Earle, T-C. Thinking aloud about trust : A protocol analysis of thrust in risk management, *Risk Analysis*, 2004, 24 (1), p.169-183

Ewald, F. Insurance and Risk. In : Burchell, G., Gordon, C. et Miller, P. (Eds.). *The Foucault Effect : studies in governmentality*. Chicago : The university of Chicago Press, 1991, p.197-210

Ethier K-A. & Deaux, K. Négocier l'identité quand le contexte change : maintien de l'identification et réponse à a menace. In : Lévy, A. & Delouvé, S (Eds.). *Psychologie sociale : textes fondamentaux anglais et américains*. Paris : Dunod, 2010, p.287-303

Fardon, R. *Mary Douglas : an intellectuel biography*. London : Routledge and Keagan Paul, 1999

*La tempête Xynthia du 28 février 2010, Bilan chiffré au 31 décembre 2010*. Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA), et Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurancez (GEMA), juin 2011

Fischer, G-N. *Psychologie sociale de l'environnement*. Paris : Dunod, 2011

Flament, C. & Rouquette, M-L. *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les représentations sociales*. Paris : Armand Colin, 2003

Fleury-Bahi, G. *Psychologie et environnement : des concepts aux applications*. Bruxelles : De Boeck, 2010

Flick, U. Triangulation Revisited : Strategy of validation or Alternative?. *Journal of the theory of Social Behavior*, 1992, 22 (2), p.176-197

Flick, U. *An introduction to qualitative research*. London : Sage, 1998

Finucane, M-L., Alhakami, A., Slovic, P. et Johnson, S-M. The affect heuristic in judgments of Risks and Benefits. *Journal of Behavioral Decision Making*, 2000, n°13, p.1-17

Fornara, F., Bonaiuto, M. et Bonnes, M. Cross-validation of abbreviated Perceived Residential Environment Quality (PREQ), and Neighborhood Attachment (NA), Indicators. *Environment and Behavior*, 2010, Volume 42, n°2, p.171-197

Gaffié, B. La représentation et la catégorisation sociales. In : Garnier, C. & Doise, W. *Les représentations sociales : balisage du domaine d'études*. Montréal : Éditions nouvelles, 2002, p.107-124

Gama Monteiro, C-M., Freire Figueiredo, D-M. et Roazzi, A. (2006), Les représentations sociales du patrimoine architectural. In : Weiss, K. & Marchand, D. *Psychologie sociale de l'environnement*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2006, p.87-98

Gamblin, A. *Les littoraux, espaces de vie*. Paris : SEDES, 1998

Getzel, J-W. Images of the classroom and Visions of the learner. In : Davis, T-G. & Wright, B-D (Eds.). *Learning Environments*. Chicago : University of Chicago Press, 1975, p.1-14

Giddens, A. *Modernity and Self-Identity*, Stanford : Stanford University Press, 1991

Giddens, A. *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 1994

Giddens, A. Risk and responsibility. *The modern law review*, 1999, Volume 62, n°1, p.1-10

Gilbert, C. La fabrique des risques. *Cahiers internationaux de sociologie*, 2003/1, n°114, p.55-72

Glass, D-C. & Singer, J-E. *Urban Stress : Experiments on noise and social stressors*. New-York : Academic Press, 1972

*Bilan 2007 des changements climatiques*. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Genève, Suisse : GIEC, 2007

Grosvalet, P. *Les Départements face au défi littoral, Mission mer et littoral*. Loire Atlantique : Assemblée des départements de France, juin 2014

Guimelli, C. *La pensée sociale*. Paris : Presses Universitaires de France, 1999

Gurrieri, C., Wolter, R-P. et Sorribas, E. L'implication personnelle : un outil psychosocial pour comprendre le lien population-objet. *Psicologia em Estudo*, 2007, Volume 12, n°2, p.423-432

Haumont, N. *Les pavillonnaires*. Paris : Centre de recherche d'urbanisme, 1966

Haumont, N. Les pratiques d'appropriation du logement. In : Korosec-Serfaty, P. (Ed.). *Actes de la 3<sup>e</sup> Conférence Internationale de Psychologie de l'Espace Construit*. Strasbourg, 1976

Hellequin, A-P. (Ed.), Perceptions du risque de submersion marine par la population du littoral languedocien : contribution à l'analyse de la vulnérabilité côtière. *Natures Sciences Sociétés*, 2013/4 Volume 21, p.385-399

Hewstone, M. *Understanding attitudes to the European Community : A Social-psychological study in four member states*. Cambridge : Cambridge University Press, 1986

Hidalgo, M-C. & Hernandez, B. Place attachment : conceptual and empirical questions. *Journal of environmental Psychology*, 2001, n°21, p.273-281

Hummon, D-M. Community attachment. In : Altman, I. & Low, S-M (Eds.). *Place attachment*. New-York : Plenum Press, 1992, p.253-278

Janesick, V. *Stretching Exercices for Qualitative Researchers*. London : Sage, 1998

Jodelet, D. *Folies et représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France, 1989

Jodelet, D. *Les représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France, 1994

Jodelet, D. Représentation sociale, phénomènes, concept et théorie. In : Moscovici, S. (Ed.). *Psychologie sociale*. 3<sup>ème</sup> édition, 2008. Paris : Presses Universitaires de France, 1984, p.363-384

Jodelet, D. Aperçus sur les méthodes qualitatives. In : Moscovici, S. & Buschini, F. (Eds.). *Les méthodes des sciences humaines*. Paris : Presses Universitaires de France, 2003, p.139-162

Jodelet, D. Représentations sociales : un domaine en expansion. In : *Les représentations sociales*. 3<sup>ème</sup> tirage 2009, 7<sup>ème</sup> édition 2003, Paris : Presses Universitaires de France, 1989, p.47-78

Joffe, H. Risk from perception to social representations. *British journal of social psychology*, 2003, n°42, p.55-73

Joffe, H. De la perception à la représentation du risque. le rôle des médias. Orfali, B (trad), *Hermès*, 2005, n°41, p.121-129

Jorgensen, B. & Stedman, R. A comparative analysis of predictors of sense of place dimensions : attachment to, dependence on, and identification with lakeshore

properties. *Journal of Environmental Management*, May 2006, 79 (3), p.316-327

Kasarda, J. & Janowitz, M. Community attachment in mass society. *American Sociological Review*, 1974, n°39, p.328-339

Kasperson, R-E, Golding, D. et Tuler, S. Social distrust as a factor in siting hazardous facilities and communicating risks. *Journal of Social Issues*, 1992, 48 (4), p.161-187

Kasperson, R-E. & Kasperson, J-X The social amplification and attenuation of risk. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, mai 1996, Volume 545, p. 95-105

Kasperson, R-E., Renn, O., Slovic, P., Brown, H-S., Emel, J., Goble, R., Kasperson, J-X. et Ratick, S. The social amplification of risk. a conceptual framework. *Risk Analysis*, 1988, Volume 8, n°2, p. 177-187

Korosec-Serfaty, P. *Une maison à soi : Déterminants psychologiques et sociaux de l'habitat individuel*. Ministère de l'Équipement et du cadre de vie. Strasbourg : Direction Régionale de l'Équipement d'Alsace, 1979

Korosec-Serfaty, P. The home from attic to cellar. *Journal of Environmental Psychology*, 1984, n°4, p.303-322

Kouabenan, D-R. Incertitude et management de la sécurité. *Le Travail Humain*, 2007, n°70, p.271-287

Kouabenan, D-R., Cadet, B., Hermand, D. et Monuos-Sastre, M-T. *Psychologie du risque : identifier, évaluer, prévenir*. Bruxelles : De Boeck, 2006

Krien, N. & Michel-Guillou, E. Place des risques côtiers dans les représentations sociales du cadre de vie d'habitants de communes littorales. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 2014/1, n°101, p.101-122

Lascoumes, P. Rendre gouvernable, de la traduction au transcodage. L'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique, In : CURAPP. *La gouvernabilité*. Paris : Presses Universitaires de France, 1996, p.325-338

Le Breton, D. *La sociologie du risque*. Paris : Presses Universitaires de France, 2012

Leiss, W. (1995), « Down and dirty » : the use and abuse of public trust in risk communication. *Risk Analysis*, 1995, 15 (6), p.685-692

Leiss, W. Three phases in the evolution of risk communication practice. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 1996, n°545, p.85-94

Leone, F., Meschinet de Richemond, N. et Vinet, F. *Aléas naturels et gestion des risques*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010

Levy-Leboyer. C. *Psychologie et environnement*. Paris : Presses Universitaires de France, 1980

Levy-Leboyer, C. Psychologie de l'environnement. *Annales de Géographie*,

Lewicka, M. Place attachment : how far have we come in the last 40 years ?. *Journal of environmental psychology*, 2011, n°31, p.207-230

Lewin, K. *A dynamic theory of personnality*. McGraw-Hill, 1935

Lincoln, Y-S. & Guba, R-G. *Naturalistic inquiry*. London : Sage, 1994

Löfstedt, R-E. *Risk management in post-trust societies*. London : Palgrave Macmillan, 2005

Lorenzi-Cioldi, F. *Individus dominants et groupes dominés : images masculines et féminines*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1988

Lorenzoni, I., Leiserowitz, A., Doria, M-F, Poortinga, W., et Pidgeon, N-F. Cross-national comparisions of image associations with « global warming » and « climate change » among laypeople in the United States of America and Great Britain. *Journal of Risk Research*, 2006, 9 (3), p.265-281

Lupton, D. *Risk*. London : Routledge, 1999

Lynch, K. *The image of the city*. Harvard : MIT Joint Center for Urban Studies Series, 1960

Masson, E. & Michel-Guillou, E. *Les différentes facettes de l'objet en psychologie sociale*. Paris : L'Harmattan, 2010

Marcadon J., Chaussade J., Desse R-P. et Peron, F. *L'espace littoral : approche de géographie humaine*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1999

Masuda, J-R & Garvin, T. Place, culture and social amplification of risk. *Risk Analysis*, 2006, Volume 26, n°2, p.437-454

Mesch, G. & Manor, O. Social ties, environmental perception and local attachment. *Environment and behavior*, 1998, Volume 30, n°4, p.504-519

Meur-Férec, C. (coord.), Deboudt, P., Deldrève, V., Flanquart, H., Hellequin, A., Herbert, V., Longuepée, J. et Morel, V. *La vulnérabilité des territoires côtiers : évaluation, enjeux et politiques publiques*. Programme National Environnement Côtier, 2003-2004

Meur-Férec, C. *De la dynamique naturelle à la gestion intégrée de l'esapce littoral : un itinéraire de géographe*. HDR : géographie. Université de Nantes, 2006, Volume 1

Meur-Férec, C. & Morel, V. L'érosion sur la frange côtière. un exemple de gestion des risques. *Nature Science et Société*, 2004, n° 12, p. 263-273

Meyer, V. *Interventions sociales, communication et médias : l'émergence du sociomédiatique*. Paris : L'Harmatan, 2004

*Guide méthodologique : plans de prévention des Risques Littoraux*. Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR), Services des Risques naturels et

hydrauliques. Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie (MEDDE), mai 2014

*Circulaire du 7 mai 2010 relative aux mesures à prendre suite à la tempête Xynthia du 28 février 2010.* Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM), 25 mai 2010, n°2010/9, p.133-143

*Façade atlantique. La situation conflictuelle de l'occupation littorale sur la commune de Pénestin (Morbihan),* Quatrième rapport de recherche du groupe S.E.R.S, Miossec, A. (coord.), Université de Nantes, 1985, Tome 1, RCP 08-687

Miossec, A. *Les littoraux entre nature et aménagement.* édition Paris : SEDES, 1998

Moles, A. *Micropsychologie de la vie quotidienne.* Paris : Denoël, 1976

Moles, A. *Psychologie de l'espace.* Casterman, 1978

Moles, A. & Rohmer, E. *Labyrinthes du vécu, l'espace : matière d'actions.* Paris : Librairie des Méridiens, 1982

Moles, A. & Rohmer, E. *Psychosociologie de l'espace.* Schwach, V. Paris : L'Harmattan, 1998

Molette, P. & Landré, A. *Logiciel Tropes* [en ligne]. sur la base des travaux de Ghiglione, R. 1994. Disponible à l'adresse : <http://www.tropes.fr/>

Moliner, P. Cinq questions à propos des représentations sociales. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 1993, n°20, p.5-14

Moliner, P. Dynamique des descriptions et des explications dans une représentation sociale. *Papers on social representation* [en ligne], 2004, Volume 13, p.2.1-2.12. Disponible à l'adresse : <http://www.psr.jku.at/>

Moliner, P., Rateau, P. et Cohen-Scali, V. *Les représentations sociales : pratique des études de terrain.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2002

Moliner, P. & Rateau, P. Introduction, représentations sociales et processus cognitifs. In : *Représentations sociales et processus sociocognitifs.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009, p.5-9

Moore, R-I & Graefe, A. Attachment to recreation settings : the case of rail-trail users. *Leisure Sciences*, 1994, Volume 16, p.17-31

Moscovici, S. *La psychanalyse son image son public.* 2<sup>ème</sup> édition 1976. Presses Universitaires de France, 1961

Moscovici, S. La psychologie du sens commun. In : *Introduction à la psychologie sociale*, 1972, Tome 1, p.84-115

Moscovici, S. Introduction : le domaine de la psychologie sociale. In : *Psychologie sociale.* 3<sup>ème</sup> édition 2008. Paris : Presses Universitaires de France, 1984, p.5-22



- Moscovici, S. La fin des représentations sociales ? In : Aebischer, Y., Deconchy, J-P. et Lipiansky, E-M. (Eds.). *Idéologies et représentations sociales*. Cousset : Delval, 1991, p.65-85
- Moscovici, S. & Philogène, G. Enquêtes et sondages. In : Moscovici, S. & Buschini, F. *Les méthodes des sciences humaines*. Paris : Presses Universitaires de France, 1984, p.39-58
- Moscovici, S. & Buschini, F. *Les méthodes des sciences humaines*. Paris : Presses Universitaires de France , 2003
- Moser, G. Introduction : questionner, analyser et améliorer les relations à l'environnement. In : Moser, G. & Weiss, K. (Eds.), *Espaces de vie, aspects de la relation homme-environnement*. Paris : Armand Colin, 2003, p.11-42
- Moser, G. *Psychologie environnementale : les relations homme-environnement*. Bruxelles : De Boeck, 2009
- Moser, G. & Uzzel, D. Environmental psychology. In : Millon, T. & Lerner, M-J. (Eds.). *Comprehensive Handbook of Psychology. Personality and Social Psychology*. New-York : John Wiley & Sons, 2002, Volume 5, p.419-446
- Moser, G. & Weiss, K. *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*. Paris : Armand Colin, 2003
- Newcomb, T-M., Turner, R-H, et Converse, P-E. *Manuel de psychologie sociale, l'interaction des individus*. Paris : Presses Universitaires de France, 1970
- Pagès, R. La psychologie écologique : applications validatrices ou analyse des mécanismes ?. *Cah. Réd. Institut de l'environnement*, 1974, n°1, p.61-71
- Palmonari, A. & Doise, W. Caractéristiques des représentations sociales, In : *L'étude des représentations sociales textes de base en sciences sociales*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 1986, p.12-33
- Peretti-Watel, P. La culture du risque, ses marqueurs sociaux et ses paradoxes. *Revue économique*, mars 2005, Volume 56, n°2, p.371-392
- Peretti-Watel, P. *Sociologie du risque*. Paris : Armand Colin, 2007
- Peretti-Watel, P. *La société du risque*. Paris : La Découverte, 2010
- Perkins, D-D. & Lon, A-D. Neighborhood sense of community and social capital. A multi-level analysis. In : Fisher, A., Sonn, C. et Bishop, B (Eds.). *Psychological sense of community : Research, applications and implications*. New-York : Plenum Press, 2002, p.291-38
- Piquard, M. *Perspectives pour l'aménagement, le littoral français*. Rapport au Gouvernement 1973. Paris : La Documentation française, 1974
- Proshansky, H-M. Environmental psychology : a methodological orientation. In : Proshansky, H-M., Ittelson, W-H. et Rivlin, L-G. (Eds.). *Environmental psychology: People and their physical settings*. New-York : Holt, Rinehart & Winston, 1976, p.56-69

Proshansky, H-M. (1978), The city and the self-identity. *Environment and Behavior*, 1978, 10 (2), p.147-169

Proshansky, H-M., Fabian, A-K. et Kaminoff, R. Place identity. *Journal of Environmental Psychology*, 1983, Volume 3, p.57-83

Pruneau, D. & Chouinard, O. Un modèle d'intervention pédagogique qui favorise la relation personne/groupe/social/environnement. In : Hrimech, M. & Jutras, F. (Eds.). *Défis et enjeux de l'éducation dans une perspective planétaire*. Sherbrooke : Editions du CRP, 1997, p.107-123

Quivy, R. & Campenhout, L-V. *Manuel de recherche en sciences sociales*. 3<sup>ème</sup> édition 2006, Paris : Dunod, 1995

Ramadier, T. Les représentations cognitives de l'espace : modèles, méthodes et utilité. In : Moser, G. & Weiss, K. (Eds.), *Espaces de vie, aspects de la relation homme-environnement*. Paris : Armand Colin, 2003, p.177-200

Rateau, P. Ernst-Vintila, A. et Delouée, D. Michel-Louis Rouquette et le modèle de l'architecture de la pensée sociale. *Psicologia e Saber Social*, 2012, 1 (1), p.53-65

Ratiu, E. Logement temporaire et nouvelles mobilités urbaines. In : Weiss, K. & Marchand, D. *Psychologie sociale de l'environnement*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2006, p.49-61

Raymond, C-M., Brown, GG. et Weber, D. The measurement of place attachment : personal, community, and environmental connections. *Journal of Environmental Psychology*, Décembre 2010, Volume 3 (4), p.422-434

Reinert, M. *La Méthode informatisée d'analyse de discours «Alceste»*. Application aux «*Rêveries du promeneur solitaire*». Centre national de la recherche scientifique, Université de Versailles, 1990, UMR 8085

Reinert, M. *Alceste, manuel de référence de la version de base commune aux versions 4.x*. Laboratoire PRINTEMPS. Université de Saint-Quentin-en-Yvelines : CNRS, 2002

Renn, O. & Levine, D. Credibility and trust in risk communication. In : Kasperson, R-E & Stallen, J. (Eds.). *Communications risks to the public*. The Hague : Kluwer, 1991, p.175-217

Riley, R-B. Attachment to the ordinary landscape. In : Altman, I. & Low, S-M. (Eds.). *Place attachment*. New-York : Plenum Press, 1992, p.13-25

Rodriguez H., Quarantelli E-L. et Dyness R-R. *Handbook of disaster research*. New-Yorck : Springer, 2007

Rouan, G. & Pedinielli, J-L. Aspects épistémologiques des méthodes qualitatives. In : Santiago-Delfosse, M. & Rouan, G. (Eds.). *Les méthodes qualitatives en psychologie*. Paris : Dunod, 2001, p.39-59

Rosenberg, M-J. & Hovland, C-I. Cognitive, affective and behavioral

components of attitudes. In: Hovland, C-I. & Rosenberg, M-J. (Eds.). *Attitude, Organisation and Change*. Yale, New Haven : University Press, 1960, p.1-14

Rouquette, M-L. La pensée sociale. In : Moscovici, S. (Ed.). *Introduction à la psychologie sociale*. Paris : Larousse, 1973, Tome 2, p.299-327

Rouquette, M-L. *Sur la connaissance des masses*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1994

Rouquette, M-L. Social representations and mass communication research. *Journal for the theory of social behaviour*, 1996, n°26 (1), p.221-231

Rouquette, M-L. *La communication sociale*. Paris : Dunod, 1998

Rouquette, M-L. Les communications de masse. In : Moscovici, S. (Ed.). *Psychologie sociale*. 3<sup>ème</sup> édition, 2008. Paris : Presses Universitaires de France, 1984, p.499-516

Rouquette, M-L. Introduction. In : Weiss, K. & Marchand, D. (Eds.). *Psychologie sociale de l'environnement*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2006

Rouquette, M-L. *La pensée sociale : Perspectives fondamentales et recherches appliquées*. Toulouse : Erès, 2009

Rouquette, M.-L. & Rateau, P. *Introduction à l'étude des représentations sociales*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1998

Rubinstein, R. & Parmelee, P. Attachment to place and the representation of the life course by the elderly. In : Altman I. & Low S-M. *Place attachment : Human behavior and environment*. New-York : Plenum Press, 1992, p.139-161

Saussure, F. de. *Cours de linguistique générale*. Lonrai : Grande Bibliothèque Payot, 1997

Scarwell, H-J. & Laganier, R. *Risque d'inondation et aménagement durable des territoires*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2004

Siegrist, M., Gutscher, H. et Earle, T-C. Perception of risk. the influence of general trust, and general confidence. *Journal of Risk research*, 2005, n°8, issue 2, p. 145-156

Slovic, P. Choice between equally valued alternatives. *Journal of Experimental Psychology, Human Perception and Performance*, 1975, 1 (3), p. 280-287

Slovic, P. Perception of risk. *Science*, 1987, n°236, p.280-285

Slovic, P., Finucane, M-L., Peters, E. et MacGregor, D-G. Risk as analysis as feelings : some thoughts about affects, reason, risk and rationality. *Risk analysis*, 2004, Volume 24, n°2, p.311-322

Slovic, P. & Peters, E. Risk perception and affect. *Current directions in psychological science*, 2006, Volume 15, n°6, p.322-325

Smith S-G. The essential Qualities of a home. *Journal of Environmental Psychology*, 1994, n°14, p. 31-46

Sorensen, J-H., Vogt, B-M. et Mileti, D-S. *Evacuation. an assessment of planning and research*. USA. Federal Emergency Management Agency, 1987. work unit 4511a

*Impacts à long terme du changement climatique sur le littoral métropolitain*. Coll. Etudes et documents. Spohr, C. (Ed.), Délégation au Développement Durable (DDDF), du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), Octobre 2011, n°55

Stedman. R-C. Understanding place attachment among second home owners. *The American Behavioral Scientist*, 2006, n°50, p.187-205

Stokols, D. & Shumaker, S-A. People in place : A transactional view of setting. In : Harvey, J. (Ed.). *Cognition, social behavior and the environment*. Hillsdale : N.J. Lawrence Erlbaum Associates, 1981, p.441-488

Tajfel, H. La catégorisation sociale. In : Moscovici, S. (Ed.). *Introduction à la psychologie sociale*. Paris : Larousse, 1972, Volume 1, p.385-426

Tajfel, H. *Human groups and social categories : studies in social psychology*. Cambridge, UK : Cambridge University Press, 2010

Tajfel, H. & Turner, J-C. An integrative theory of intergroup. In : Austin, W-G. & Worchel, S. (Eds.). *The social psychology of intergroup relations*. Monterey : Brooks/Cole, 1979, p.33-47

Tajfel, H. & Turner, J-C. Une théorie intégrative du conflit intergroupe. In Lévy, A. et Delouvée, S (Eds.). *Psychologie sociale. textes fondamentaux anglais et américains*. Paris : Dunod, 2010, p.223-233

Taylor, R-B., Gottfredson, S-D. et Browser, S. Attachment to place : discriminant validity and impacts of disorder and diversity. *American Journal of Community Psychology*, 1985, n°13, p.525-542

Thouret, J-C & D'Ercole, R. Vulnérabilité aux risques naturels en milieu urbain : effets, facteurs et réponses sociales. *Cahiers de sciences Humaines*, 1996, n°32 (2), p.407-422

Tversky, A. & Kahneman, D. Judgment under uncertainty, heuristics and biases. *Science*, 1974, Volume 185, p.1124-1131

Van de Leemput C. & Salengros P. Le concept d'incertitude, du constat à l'espoir. *Le travail humain*, 2007/3, Volume 70, p. 201-208

Veyret, Y. Environnement et géographie. In : Galochet, M., Longuépée, J., Morel, V. et Petit, O. (Eds.). *L'environnement : discours et pratiques interdisciplinaires*. Arras : Artois Presses Université, 2008, p.37-57

Vidal, J. & Brissaud-Le Poizat, A. De l'exploration des liens entre représentation sociale : catégorisation et stéréotype. In : Rateau, P. & Moliner, P. *Représentations sociales et processus sociocognitifs*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Vincent, J. *L'intrusion balnéaire, les populations littorales bretonnes et vendéennes face au tourisme (1800-1945)*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2007

William, D-R. & Roggenbuck, J-W. A framework for examining the meaning of recreation places : Place attachment, mode of experience, and environmental dispositions. In : Gramann, J-H. (Ed.). *Processings : The third symposium on social science in ressource management*. College Station : Texas A&M University, May 1990, p.70-72

William, D-R. & Van Patten, S. Back to the futur ? Toursim, place, and sustainability. In : Anderson, L. & Blom, T. (Eds.). *Sustainability and development : On the future of small society in a dynamic of economy*. Karlstad, Sweden : University of Karlstad, 1991, p.359-369

Willig, C. *Introducing qualitative research in psychology*. Buckingham : Open University Press, 2001